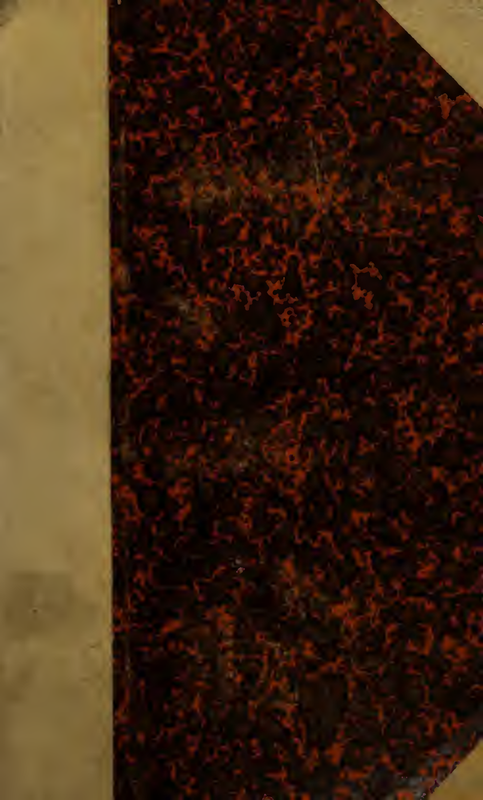






HISTOIRE

DE

LA PAPAUTÉ.



IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY,
PLACE SORBONNE, 2.

HISTOIRE

DE

LA PAPAUTÉ,

PENDANT LES SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME SIÈCLES,

PAR M. LÉOPOLD RANKE,

Professeur à l'Université de Berlin;

Traduite de l'allemand,

PAR M. J.-B. HAIBER;



PUBLIÉE ET PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION,

PAR M. ALEXANDRE DE SAINT-CHÉRON.

TOME II.

Paris,

DEBÉCOURT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 69.

1838.

Troisième Livre.





LES PAPES VERS LE MILIEU DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Le seizième siècle se distingue surtout par l'esprit de création religieuse. Encore de nos jours nous ne vivons que des luttes de croyances qui éclatèrent pour la première fois dans ce siècle.

Si nous voulions désigner avec encore plus d'exactitude l'époque de l'histoire dans laquelle se



consomma la séparation, il ne faudrait pas s'arrêter à la première apparition des réformateurs, car leurs opinions n'arrivèrent pas aussitôt à se constituer, et long-temps on put espérer une transaction entre les doctrines controversées. Mais c'est vers l'année 1552 que toutes les tentatives de conciliation parurent avoir complétement échoué, et que les trois grandes formes du christianisme occidental se séparèrent pour toujours. Le luthéranisme devint plus sévère, plus rude et plus déterminé dans ses principes : le calvinisme proclama son indépendance sur les articles les plus importans, tandis que Calvin lui-même avait passé précédemment pour luthérien : le catholicisme, opposé à tous les deux, adopta sa forme moderne. Les trois systèmes théologiques en lutte l'un contre l'autre cherchaient à s'affermir sur la base que chacun d'eux avait fixée, et de là, à supplanter les autres, et à se soumettre le monde.

On pourait croire que le catholicisme, qui ne se proposait que de renouveler l'antique institution qui avait existé jusqu'à ce jour, aurait eu plus de facilité que les autres pour vaincre et se propager. Cependant il ne rencontrait pas une grande supériorité dans cette position. Il se trouvait enchaîné et limité par les sentimens mondains

de l'époque, par le mouvement des sciences profanes, des sectes et des hérésies ; il était un levain dont on se demandait s'il parviendrait à diriger et à maitriser les élémens au milieu desquels il s'était produit, ou bien s'il serait opprimé par eux.

L'obstacle le plus immédiat à ses progrès vint tout d'abord des papes eux-mêmes, de leur personnalité et de leur politique.

Nous avons constaté comment ces tendances si exclusivement profanes du siècle étaient parties des chefs mêmes de l'Église, et comment elles avaient provoqué l'opposition, et favorisé les développemens du protestantisme.

Maintenant il s'agissait de savoir si la sévérité des principes du catholicisme réussirait à détruire et à transformer ces tendances fatales.

La lutte entre les élémens religieux et profanes, entre les idées, les habitudes, la politique adoptées, suivies jusqu'à cette époque, et la nécessité d'une réforme intérieure efficace ; tel est, suivant moi, le principal intérêt de l'histoire des papes dont nous allons nous occuper.

§ Ier.

PAUL III.

Après une époque écoulée, l'époque qui suit attribue trop souvent à ceux qui ont gouverné, tout ce qui est arrivé de leur temps, soit dans le bien soit dans le mal; on fait expier celui-ci à leur mémoire, ou bien on les surcharge d'une gloire qu'ils ne méritent quelquefois pas davantage, et jamais, ou presque jamais, on ne veut reconnaître que les grands mouvemens opérés dans la société, lui appartiennent réellement à elle-même; que ces mouvemens sont le fruit de ses souffrances, de ses travaux, de ses besoins. L'homme qui arrive pendant ces puissantes commotions, et qui sait comprendre son époque, sait alors aussi lui imposer son nom; c'est ce qui arriva pour Paul III.

Nous ne voulons certes pas refuser à ce pape la justice qui lui est due; c'est déjà beaucoup

qu'un homme sache s'identifier avec son temps et les hommes de ce temps; mais ne serait-ce point une erreur de lui attribuer complétement ce vaste mouvement catholique dont nous venons de parler dans le livre précédent? Paul vit, et il vit très bien de quelle importance était ce mouvement pour le siége romain; aussi, loin de s'y opposer, il le favorisa; mais nous croyons pouvoir assurer qu'il ne lui était pas dévoué du fond du cœur.

Alexandre Farnèse, c'était ainsi que se nommait Paul III avant d'arriver à la papauté, Alexandre était un homme distingué dans le monde. Né en 1468, il étudia à Rome, sous Pomponius Lœtus; puis à Florence, dans la maison de Lorenzo Médici; il s'identifia plus que personne avec l'érudition élégante, l'entraînement des beaux-arts, et les mœurs faciles de cette époque. Sa mère l'ayant fait enfermer au château Saint-Ange pour une folie de jeunesse, il eut le courage d'en descendre au moyen d'une corde. Très jeune encore, il eut un fils et une fille naturels qu'il reconnut. Tout cela ne l'empêcha pas d'être nommé cardinal; car alors ces sortes d'erreurs ne causaient pas le même scandale qu'elles produiraient aujourd'hui. C'est pendant son cardinalat qu'il commença ce palais, le

plus beau des palais romains. Il fit aussi disposer de la manière la plus délicieuse une villa que le pape Léon visita plus d'une fois, séduit par ses agrémens. Elle était située près de Bolsena, où se trouvaient les propriétés de sa famille. Cette vie magnifique et brillante ne l'absorbait cependant pas autant qu'on pourrait le croire. Dès son entrée dans le monde, ses yeux y fixèrent un but, et ce but fut le rang suprême. Mais, contraire à ceux qui portent leurs désirs si haut, c'est par une parfaite neutralité au milieu de tous les partis qu'il espérait réaliser les siens. Entre la faction française et la faction impériale qui divisaient l'Italie, Rome, et le sacré collége, il se maintint avec une circonspection si réfléchie, une prudence si consommée et si heureuse, que personne ne put dire vers laquelle des deux factions il penchait. Déjà, à la mort de Léon, puis ensuite à celle d'Adrien, il fut sur le point d'être élu. Aussi ne pardonna-t-il jamais à la mémoire de Clément VII dont l'élection lui avait enlevé douze années de papauté, qui, suivant lui, devaient lui revenir Enfin en 1534, à la quarantième année de son cardinalat, et dans la soixantième année de son âge, il atteignit son but; il fut élu pape (1).

(1) *Onuphrius Panvinius, vita Pauli III.*

Les étranges contradictions de cette époque, avec lesquelles il entrait alors en contact de tous côtés, auraient étouffé un faible génie ; le sien y trouva, y puisa au contraire tout son développement.

Le siége papal était posé entre les deux factions dont nous avons parlé tout-à-l'heure, et chacune d'elles cherchait à lui faire perdre l'équilibre en sa faveur ; la nécessité de combattre les protestans se faisait vivement sentir, et pourtant Paul se vit contraint de s'unir secrètement à eux à cause de ses intérêts politiques. La situation de sa souveraineté temporelle lui donnait un vif désir d'affaiblir la prépondérance des Espagnols ; mais les Espagnols paraissaient peu disposés à céder : ainsi partout, à côté d'un besoin, il rencontrait un danger.

Paul III avait des manières aisées, grandes, magnifiques. Rarement à Rome un pape a été aussi aimé. Il nommait les cardinaux sans qu'ils en sussent rien, choisissant parfaitement ceux qui le méritaient. Cette conduite était bien différente de celle qu'on tenait jusqu'alors, tout empreinte de vues personnelles, de considérations mesquines. Mais ce qui n'était pas moins précieux, c'était la liberté qu'il laissait aux cardinaux de le contredire hautement dans le col-

lége ; liberté à laquelle on était peu habitué ; il encourageait de cette manière les discussions qui pouvaient s'élever, ne voulant qu'on eût égard à quoi que ce fût, qu'à la vérité seule (1).

Mais, s'il admettait pour chacun la liberté de dire toute sa pensée, si, pour chacun, il réclamait les prérogatives attachées à sa position, il ne souffrait pas non plus qu'on méconnût un seul de ses droits : l'empereur lui reprochait un jour d'avoir fait cardinaux deux de ses cousins d'une extrême jeunesse, il répondit fièrement qu'il agissait comme avaient agi beaucoup de ses prédécesseurs, et qu'on avait vu plus d'une fois des enfans au berceau élevés au cardinalat. Il montra

(1) MC. Antoine Contarini a fait, en l'an 1538, un rapport au sénat de Venise, sur la cour de Rome. Malheureusement je n'ai pu trouver ce travail ni dans les archives de Venise, ni nulle part ailleurs. Dans un MS. sur la guerre que l'on faisait alors aux Turcs sous le titre, *tre libri delli commentarii della guerra* 1537, 8 9, que je possède, je rencontre un seul extrait de ce travail dans lequel j'ai pris les renseignemens ci-dessus. *Disse del stato della corte, che molti anni inanzi li prelati non erano stati in quelle riforma di vita, ch'eran allora, e che li cardinali havevano libertà maggiore di dire l'opinion loro in consistoro ch'avesser avuto già mai da gran tempo e che di ciò il pontefici non solamente non si doleva, ma se n'era studiatissimo onde per questa ragione si poteva sperare di giorno in giorno maggior riforma. Considerò che tra cardinali vi erano tali nomini celeberrimi, che per opinione commune il mondo non n'avria altre tanti.*

toujours au surplus pour sa famille une prédilection inaccoutumée, même pour un pape (1).

C'est ainsi que, pour harmoniser autant que possible ses vues générales et particulières, et que pour suivre avec constance un but vers lequel il fallait marcher lentement et dans un chemin tout hérissé de difficultés, il fut obligé de se livrer à une politique circonspecte, attentive, temporisatrice, et paraissant souvent se contredire. Il fallut souvent attendre avec patience les circonstances favorables, souvent les amener avec prudence, et enfin s'en saisir avec adresse et promptitude; et c'est à quoi il ne manqua jamais.

Les ambassadeurs trouvaient de grandes difficultés à négocier avec lui; car, sans paraître jamais manquer de courage et de détermination; on l'amenait rarement à prendre une décision; cherchant toujours à enchainer son adversaire, à

(1) *Soriano* 1535. *E. Romano di sangue et è d'animo molto gagliardo : si promette assai e molto pondera e stima assai l'ingiurie che gli si fanno et è inclinatissimo a far grandi i suoi. Varchi* (*Istorie fiorentine*, *p.* 636), dit de Messer Ambroglio, premier secrétaire de Paul « qu'il pouvait tout ce qu'il voulait, et qu'il voulait tout ce qu'il pouvait. » Entre plusieurs autres présens, il reçut un jour soixante bassins d'argent à se laver les mains, avec leurs aiguières. Comment se fait-il, disait-on, qu'ayant tant de bassins à se laver les mains, il ne tient cependant pas ses mains propres ?

en obtenir une de ces paroles qui lient, une de ces certitudes irrévocables; quant à lui, il éloignait toujours le moment de se prononcer et de s'engager; et cette extrême circonspection, il l'apportait jusque dans les plus petites choses. Peu disposé à promettre ou à refuser à l'avance, il restait libre jusqu'au dernier moment, et quelquefois même, après avoir personnellement indiqué un moyen, un expédient, dès qu'on voulait s'en saisir, il savait très bien se retirer à temps, et rester maître de nouvelles négociations (1).

Il était de l'école classique, ne voulant s'ex-

(1) Dans les *Lettres et mémoires d'Estat* par Guill. Ribier, Paris 1666, — on trouve une quantité de renseignemens sur ses négociations et son caractère, depuis 1537, jusqu'en 1540; de 1547 à 1549, dans les dépêches des ambassadeurs français. *Matheo Dandolo* les décrit, *Relatione di Roma*, 1550 *de* 20 *juni in senatu*, MS. dans ma possession. *Il negotiare con P. Paolo fu giudicato ad ogn'un difficile, perchè era tardissimo nel parlare, perchè non voleva mai proferire parola che non fusse elegante et exquisita, cosi nella volgare, come nella latina e greca, che di tutte tre ne faceva professione* (Il n'aura pas, je pense, négocié souvent en parlant grec). *E mi aveva scoperto di quel poco che io ne intendeva. E perchè era vecchissimo parlava bassissimo et era longhissimo ne volea negar cosa che se gli addimandasse: mar ne anche* (volea) *che l'uomo che negotiava seco potesse esser securo di havere havuto da S. S. il si più che il no; perchè lei voleva starsi sempre in l'avantaggio di poter negare e concedere, per il che sempre si risolveva tardissimamente, quando volea negare.*

primer, soit en latin, soit en italien, que de la manière la plus recherchée et la plus élégante. Il choisissait, il pesait ses paroles avec un soin extrême, ayant également égard au fond comme à la forme; parlant toujours à voix basse, et avec la plus lente éflexion.

On savait rarement où l'on en était avec lui. Quelquefois sans doute, on pouvait s'arrêter à l'opposé de ce qu'exprimaient ses paroles, mais, comme il n'en était pas toujours ainsi, et qu'il était difficile de le pénétrer, il eût été dangereux de procéder de cette manière avec lui dans toutes les circonstances. Sans règle bien certaine pour le juger, ceux qui l'approchaient avaient cru remarquer cependant que la chose en général dont il parlait le moins était toujours celle qu'il désirait le plus. Ne faisant jamais mention des choses ni des personnes qu'il avait en vue (1), il n'abandonnait jamais non plus un projet une fois formé; convaincu qu'on réussissait toujours dans ce que l'on voulait, lorsqu'on avait la patience d'attendre, et l'adresse de changer de voie, quand changeaient les circonstances.

Paul III, qui savait trouver de si grandes res-

(1) Observations du cardinal Carpi de Margarethe, *che son los.* dit Mendoza, *ue mas platica tienen de su condicion.*



sources dans ses égards pour les personnes, dans une réflexion toute mystérieuse, dans des calculs dont les résultats étaient bien loin du moment où il les formait, Paul III avait encore confiance et recours à l'influence des astres. Cette croyance ne lui était pas toute particulière, c'était la croyance générale de l'époque ; seulement il s'y livrait peut-être plus qu'aucun autre. Ainsi jamais il n'aurait ouvert une session importante du sacré collége, jamais il n'aurait entrepris un voyage, sans avoir auparavant consulté les constellations (1). Une alliance avec la France éprouva plusieurs retards, parce qu'il n'avait point trouvé de conformité entre la nativité du roi et la sienne. C'est une étrange chose et qu'on ne se lasse point d'examiner avec intérêt, que les mille influences contraires, non seulement tenant à la terre, mais encore venant du ciel, entre lesquelles ce pape louvoyait si habilement, et finissait par arriver au port.

Quittons maintenant la superficie des choses, et cherchons au fond, si Paul s'éleva réellement

(1) Mendoza : *E venido la cosa a que ay muy pocos cardenales que concierten negocios aunque sea para compra una carga de lena, sino es o por medio de algun astrologo o hechisero.* Nous trouvons sur le pape même les particularités les plus indubitables.

au dessus des forces que lui opposait le mouvement des nations, ou s'il ne fut pas saisi et entraîné par ce mouvement même.

Tout parut effectivement lui réussir dans les premières années. Il effectua une alliance avec Charles V et les Vénitiens contre les Turcs; et c'est alors qu'on commença à espérer de voir reculer les frontières de la chrétienté jusqu'à Constantinople. Mais les guerres sans cesse renouvelées entre Charles V et François Ier étaient un obstacle insurmontable pour cette entreprise. Le pape n'épargna ni soins, ni peines pour mettre fin à cette inimitié; l'entrevue des deux princes à Nice, à laquelle il assista, fut complétement son ouvrage; et l'ambassadeur vénitien ne trouve pas de termes pour louer le zèle et la patience qu'il ne cessa d'y montrer. Ce ne fut qu'après des peines extraordinaires, et lorsqu'enfin il menaçait de tout abandonner, qu'il vint à bout de négocier la trêve (1). Il amena entre les deux princes un rapprochement tel, qu'il devint bientôt une espèce de familiarité.

Pendant que le pape avançait ainsi les affaires

(1) *Relatione del C. M. Niccolo Tiepolo del convento di Nizza. Informat. politiche VI* (bibliothèque de Berlin). Il s'en trouve aussi une vieille impression.

générales, il avait soin de ne pas négliger les siennes propres; on peut remarquer en effet qu'il enlaçait toujours les unes avec les autres, et qu'il les faisait marcher également. La guerre avec les Turcs lui donna l'occasion de s'emparer de Camerino. Camerino devait être réuni à Urbino; Guidobaldo II, qui en était gouverneur depuis 1538 (1), ayant épousé Varana, dernière héritière de Camerino. Mais le pape déclara que les femmes ne pouvaient pas en hériter. Les Vénitiens auraient dû appuyer le duc de toute façon, car ses ancêtres avaient toujours été sous leur protection, et avaient constamment servi dans leurs armées; mais leur intervention se borna seulement à des supplications vives et pressantes. Du reste ils ne pouvaient guère plus. Ils avaient la juste appréhension que le pape n'appelât à lui la France ou l'empereur; si ce dernier se laissait gagner, il serait d'autant moins contre les Turcs; si c'était de la France qu'il reçût du secours, le repos de l'Italie se trouvait menacé, et la situation de Venise devenait tout-à-fait précaire (2); le duc Guidobaldo fut donc abandonné, et Ottavio, neveu du pape, reçut

(1) *Adriani Istorie* 2 8, II.

(2) Les délibérations sont communiquées dans le commentaire sur la guerre contre les Turcs, précédemment cité, qui possède par là un intérêt particulier.

l'investiture de Camerino. C'est ainsi que sa famille trouvait, dans chaque circonstance publique, une occasion de puissance et d'élévation. Déjà, pendant l'entrevue de Nice, Paul III avait vu son fils Pierre Luigi, obtenir de l'empereur, Novarra et son territoire; il avait vu encore l'empereur donner Marguerite sa fille naturelle, pour épouse à Ottavio Farnèse son neveu, après la mort d'Alexandre Médici; maintenant c'était avec François I[er] qu'il souhaitait surtout une alliance non moins proche, et ce souhait ne fut pas moins exaucé que les précédens. Le roi lui promit, toujours pendant cette heureuse entrevue de Nice, un prince de son sang, le duc de Vendôme, pour sa nièce Vittoria (1). Paul III sentait vivement l'honneur et l'utilité de cette double alliance; il en parla avec chaleur au collége, et son orgueil ecclésiastique ne fut pas médiocrement flatté non plus, par la position de médiateur qu'il prit tout naturellement entre ces deux puissances rivales.

(1) Grignan, ambassadeur du roi de France à Rome, au connétable. Rib. I, p. 250. « Monseigneur, sadite Sainteté a un merveilleux désir du mariage de Vendosme : car, il s'en est entièrement déclaré à moy, disant que, pour être sa nièce et tout aimée de luy, il ne désiroit après le bien de la chrestienté, autre chose plus, que voir sadite nièce mariée en France, dont ledit Seigneur (Roi) avoit tenu propos à Nice, et après vous, Monseigneur, lui en aviez parlé. »

Mais tout ne continua pas à être succès. On ne gagnait rien sur les Osmanlis, et Venise fut obligée à une paix défavorable. François Ier se dédit bientôt de l'alliance projetée, et bien que le pape ne perdît pas toute espérance de la voir se conclure un jour, la négociation traînait en longueur, et rien ne se terminait. La bonne intelligence qu'il avait amenée entre l'empereur et le roi de France, paraissait devenir de plus en plus étroite ; à ce point même qu'il commençait à en devenir jaloux, et qu'il se plaignait avec assez d'amertume, d'être négligé (1) par ceux qu'il avait rapprochés. Mais cette bonne intelligence ne se rompit que trop tôt, et la guerre recommençant, il se vit contraint à chercher de nouvelles combinaisons.

Paul avait toujours exprimé hautement à ses amis, et souvent même il l'avait donné à entendre à l'empereur, que le Milanais appartenait aux Français et qu'il était juste de le leur rendre (2). Il laissa peu à peu tomber cette opinion, et nous trouvons bientôt une proposition du cardinal

(1) Grignan, 7 mars 1539. Ribier I, 406. Le cardinal de Boulogne au roi, 20 avril 1539. Ibid. p. 445. Le pape lui disait qu'il était fort étonné, vu la peine et le travail qu'il s'était donnés pour vous appointer l'empereur et vous, que vous le laissiez ainsi en arrière.

(2) M. A. Contarini confirmait cela aussi dans sa relation.

Carpi à Charles V, faite assurément dans un tout autre but (1).

« L'empereur, y est-il dit, ne doit vouloir être ni comte, ni duc, ni prince. Il doit vouloir être empereur. Il ne doit pas avoir beaucoup de provinces, mais de grands vassaux. Son bonheur a cessé depuis qu'il a pris possession du Milanais. On ne peut lui conseiller de le rendre à François Ier, dont il ne ferait par là qu'irriter l'ambition, mais il ne doit pas non plus le garder pour lui-même (2). C'est à cette conquête seule qu'il doit ses ennemis, car on croit par là qu'il aspire aussi à d'autres conquêtes. Si donc il fait tomber ce soupçon, en donnant le Milanais à un duc particulier, François Ier ne trouvera plus de partisans, et lui au contraire aura plus que jamais dans ses intérêts l'Allemagne et l'Italie; il portera ses drapeaux jusqu'au milieu des nations les plus lointaines; et son nom passera à l'immortalité. »

(1) *Discorso del R. C. di Carpi del* 1543 (peut-être cependant une année plus tôt). *Carlo V, cesaria del modo del dominare Bibl. Corsini*, nº 443.

(2) *Se la M. V. dello stato di Milano le ussasse cortesia non tantosi spegnerebbe quanto si accenderebbe la sete sua : si che e meglio di armarsi di quel ducato contra di lui. — V. M. a da esser certa, che non per affettione che altri abbia a questo re, ma per interresse particolare e la Germania e l'Italia sinche da tal sospetto non saranno liberate, sono per sostentare dogni lor potere la potentia di Francia.*

Mais si l'empereur ne devait ni garder le Milanais, ni le céder au roi de France, à qui donc devait-il le transférer? A son gendre, sans doute, mais ce genre était aussi le neveu du pape ; et cette combinaison était loin de lui être contraire. Déjà dans quelques missions antérieures, on avait touché à cette question ; il le proposa positivement dans une nouvelle entrevue qu'il eut avec l'empereur, à Busseto en 1543. Ce fut donc très sérieusement qu'on discuta alors ce sujet, et le pape nourrissait les plus vives espérances de voir ses désirs accomplis. Le gouverneur de Milan, marquis de Vasto, homme vain et crédule, avait déjà préparé le discours qu'il devait prononcer, lorsqu'il recevrait Marguerite, comme sa légitime souveraine. On dit que la négociation échoua à cause seulement des exigences extraordinaires de l'empereur (1); il est pourtant bien difficile de

(1) Pallavicini a nié ces négociations. On pourrait peut-être encore en douter aussi d'après ce que Muratori (*Annali d'Italia*, II, 51,) cite à ce sujet ; il s'appuie sur des historiens qui, cependant, dans tous les cas, pouvaient avoir écrit d'après des ouï-dire. Mais une lettre de Girolamo Guicciardini à Cosimo Médici, *Cremona 26 giugno* 1543, dans l'*Archivio mediceo* à Florence, est décisive. Granvella lui-même en avait parlé. S. M. *mostrava non esser aliena, quando per la parte del papa fussino adempiute le larghe afferte eran state proferte del duca di Castro sin a Genova.* Je ne sais pas quelles offres ce pouvait avoir été, cependant elles étaient trop fortes pour le pape. Selon Gosselini, secrétaire de Ferrante Gonzaga, l'empereur craignait lors de son départ « *che*

croire que pour aucun prix il pût abandonner à une influence étrangère une principauté aussi importante et aussi bien située.

Même sans cette possession, les Farnèse devenaient pour l'empereur de dangereux alliés. La force était plus ou moins nécessaire pour établir ou consolider l'autorité de Charles dans les provinces italiennes placées sous sa domination, ou sur lesquelles il avait de l'influence. Partout, à Milan comme à Naples, à Florence ainsi qu'à Sienne et à Gênes il y avait des mécontens dont le parti avait le dessous : Rome et Venise étaient remplies d'émigrés. Les Farnèse, malgré leur alliance avec l'empereur, ne se faisaient pourtant pas faute de se lier avec ces différens partis, opprimés à la vérité, mais toujours puissans par l'importance de leurs chefs, par leurs richesses, et leurs partisans. L'empereur était à la tête des vainqueurs ; les vaincus cherchèrent un refuge près du pape. Ils nouèrent entre eux d'innombrables fils secrets ; ils se tenaient unis constamment à la France par un lien tantôt visible et tantôt invisi-

in volgendo egli le spalle (i Farnesi) non pensassero ad occuparlo (Vita di don Ferrando p. IV.) une biographie napolitaine de Vasto, non encore imprimée, qui se trouve dans la bibliothèque de Chigi à Rome contient beaucoup de détails à ce sujet; elle est du reste fort amusante.

ble, suivant les circonstances. Passant sans cesse à de nouveaux plans, à de nouvelles entreprises, ils avaient tour-à-tour en vue et Sienne et Luques et Gênes. Combien de fois le pape ne chercha-t-il pas à prendre pied à Florence ; mais là au moins était un obstacle, qu'il ne pouvait ni tourner ni écarter. Cet obstacle était le jeune duc Cosimo. Cosimo avait le cœur plein d'amertume contre lui, et ses paroles souvent étaient l'expression fidèle de ce qu'il éprouvait. « Le pape, disait-il, a réussi dans tout ce qu'il a entrepris jusqu'à ce jour; il n'a jamais rien désiré de plus que d'avoir un peu de pouvoir à Florence, et pourtant ce désir, il ne le verra pas réalisé, comme tous ceux qu'il a formés déjà, mais il l'emportera avec lui au tombeau (1). »

Sous plus d'un rapport, le pape et l'empereur, comme chefs de factions, restèrent toujours opposés l'un à l'autre. Si l'empereur crut devoir allier sa fille au neveu du pape, ce fut pour tenir ce dernier en bride, et maintenir son autorité telle qu'elle subsistait alors en Italie. Le pape, de son côté, voulait tirer de cette alliance tout

(1) La lettre de Cosimo trouvée dans les archives de Médici. Elle est encore de l'année 1537. *Al papa nonè restato altra voglia ni questo mondo se non disporre di questo stato e levarlo dalla divotione dell' imperatore*, etc.

le parti possible, espérant par là gagner quelque chose de la puissance impériale, soit pour lui, soit pour sa famille dont il rêvait sans cesse l'élévation, et pour laquelle il ménageait tous les partis.

En l'année 1545, nous trouvons pourtant réunis ces deux chefs que divisaient tant de rivalités, et qui se trouvaient en tête des deux factions qui partageaient et désolaient l'Italie; nous voulons parler des Guelfes et des Gibelins. Cette nouvelle intelligence, on la dut à la grossesse de Marguerite. L'espoir d'avoir bientôt un descendant de l'empereur dans leur famille, ranima l'affection des Farnèse pour Charles V, et le cardinal Alessandro Farnèse se rendit près de lui à Worms. Il chercha à se justifier ainsi que ses frères, des accusations qui pesaient sur eux, et ensuite demanda pardon, promettant qu'à l'avenir, ils seraient tous serviteurs et fils dévoués de sa majesté. L'empereur ayant alors promis qu'il les traiterait de son côté comme ses propres enfans, on passa à des conditions verbales plus importantes. Il fut question d'abord de la guerre contre les protestans, et ensuite du concile. On arrêta que le concile devait commencer sans délai, et l'on convint que, dans le cas où l'empereur se déciderait à prendre les armes contre les

protestans, le pape le soutiendrait de ses forces, et de ses trésors, s'engageant même à vendre sa couronne si cela était nécessaire (1).

Le concile en effet fut ouvert cette même année, et l'année suivante la guerre fut déclarée. Le pape et l'empeur se réunirent pour anéantir la ligue de Smalkalde, qui ne refusait pas moins l'obéissance temporelle à celui-ci que l'obéissance spirituelle à celui-là.

Le projet de l'empereur était d'unir à la force des armes les négociations pacifiques. Pendant qu'il dompterait les protestans à la tête des armées, le concile devait terminer les différends spirituels, procéder à des réformes, enfin rendre la soumission possible aux révoltés.

La guerre se fit avec d'incroyables succès. Dans le commencement, on regarda Charles comme perdu, mais sa fermeté à conserver une

(1) Granvella lui-même nous instruit authentiquement sur la mission. *Dispaccio di monsignor di Cortona al duca de Fiorenza. Vormatica 29 maggio 1545* (Granvella), *mi concluse in somma ch'el cardinal era venuto per giustificarsi d'alcune calumnie e supplica S. M. che quando non potesse interamente discolpare l'attioni passate di N. signore sue e di sua casa ella si degnasse rimetterle e non ne tener conto*— *expose di più, in caso che S. M. si resolvesse di sbattere per via d'arme perchè giustitia non si vedeva quasi modo alcuno li Luterani, S. Beatitudine concorrera con ogni somma di denari.*

position périlleuse lui ouvrit une voie rapide de victoires. Dès l'automne de 1546, il vit toute la Haute-Allemagne sous sa domination; les villes et les provinces se rendaient à l'envi : tout permettait enfin de croire que le monde entier, comme l'Allemagne, allait redevenir catholique.

Mais le pape rappela tout d'un coup ses troupes de l'armée impériale. Il transporta le concile qui commençait alors son action pacificatrice, et marchait ainsi vers son but, de Trente où il avait été convoqué, à Bologne sa seconde capitale; il donna pour raison de ce changement imprévu, qu'une maladie épidémique ayant éclaté à Trente, on ne pouvait plus y séjourner sans danger. Mais la véritable raison, c'est que les intérêts temporels de la papauté se trouvaient encore une fois en opposition avec ses intérêts spirituels. Le pape n'avait jamais désiré que l'Allemagne tout entière fût vaincue. Il voulait sans doute que de la lutte ressortît l'avantage de la catholicité, mais, et ceci il l'avoue (1) lui-même, il espérait surtout voir l'empereur tomber dans de

(1) Charles duc de Guise au roi 31 oct. 1547 (Ribier II, p. 75) après une audience qu'il avait eue du pape. Paul allègue les motifs qui l'ont amené à prendre part à la guerre allemande. « Aussi à dire franchement qu'il étoit bien mieux de l'empescher (l'empereur) en un lieu dont il pensoit qu'aisément il viendroit à bout. »

longs et nombreux embarras, qui lui auraient permis à lui de poursuivre plus librement ses projets sur l'Italie. Comme il arrive bien souvent, la fortune se rit de ses calculs, et bientôt il eut de véritables et cuisantes inquiétudes. La prépondérance impériale réagissait sur les principautés italiennes, et se rendait sensible déjà dans les grandes affaires spirituelles et temporelles du moment. Le concile qui lui pesait depuis long-temps (1) et que depuis long-temps il songeait à dissoudre, se trouvait défendu par les prélats qui y siégeaient, et qui, disposés en faveur de l'empereur, et encouragés par ses victoires, devinrent de plus en plus hardis. Les évêques espagnols proposèrent quelques articles sous le nom de censures; ils avaient tous pour but de diminuer l'autorité papale : enfin cette réforme qui planait depuis des années sur la cour de Rome, paraissait prête à s'abattre sur elle.

C'est une bien incroyable chose, que les contradictions humaines! Toute l'Allemagne du nord tremblait en voyant le pouvoir papal avancer à grands pas vers elle, et en même temps le pape, se sent, s'avoue allié de cœur aux protestans. Il témoigne sa joie des progrès de l'électeur Jean

(1) Du Mortier au roi, 26 avril 1547. « Je vous assure, sire, que pendant qu'il étoit à Trente, c'étoit une charge qui lui pesoit fort. »

Frédéric contre le duc Maurice, et lui en souhaite autant contre l'empereur. Il fait exhorter François Ier, qui ne désirait rien tant que de trouver des ennemis à Charles, de s'unir à ceux qui avaient encore les armes à la main (1); il l'assurait que Charles avait de plus grands obstacles que jamais à surmonter; et qu'il en aurait pour long-temps. « Il le croit, disait l'ambassadeur français; il le croit, parce qu'il le désire.»

Mais, comme auparavant, il se fit illusion; la fortune de l'empereur continua à déjouer tous ses calculs: il remporta une nouvelle victoire auprès de Mucklberg, et emmena prisonniers les deux chefs protestans, et, portant plus fièrement que jamais ses regards vers l'Italie, il commença à se plaindre amèrement du pape.

« Le dessein de Sa Sainteté, écrivait-il à son ambassadeur, a été, nous n'en doutons pas, de nous engager dans une entreprise dangereuse, et de nous y abandonner (2). Il a retiré ses trou-

(1) Le même au même (Ribier I, 637). «S. S. a entendu que le duc de Saxe se trouve fort, dont elle a tel contentement, comme celuy qui estime le commun ennemy estre par ces moyens retenu, d'exécuter ses entreprises et connoist-on bien qu'il seroit utile sous main d'entretenir ceux qui lui résistent, disant que vous ne scauriez faire dépense plus utile.»

(2) *Copia de la carta que S. M. scrivio à don Diego de Mendoça a XI de Hebrero 1547 aos. Quanto mas yva el dicho (prospero suceso) adelante, mas nos confirmavamos en creher que*

pes, et ceci au moins a été de peu d'importance, car mal payées, et par conséquent mal disciplinées, elle ne nous ont jamais été de grandes ressources. Mais ce qui a été bien autrement important, c'est d'avoir, sans notre aveu, transféré le concile, de Trente à Bologne. »

En effet, cette désunion de la papauté et de l'empire, provoquée par la position politique de la première, fut du plus grand secours aux protestans. Le concile avait en lui les moyens puissans de les soumettre, et il l'aurait fait; mais les évêques impériaux étant restés à Trente, tandis que les autres étaient partis pour Bologne, le concile se trouvait ainsi partagé ; ne pouvant plus prendre d'arrêtés valables, ne pouvant forcer personne à l'adhésion. L'empereur voyait ainsi échouer la partie la plus décisive de ses plans, par la défection de son allié ; et, en insistant avec hauteur sur la retranslation du concile à Trente, il fit entendre qu'il irait en tenir un lui-même à Rome.

fuese verdad loque antes se havia savido de la intention y inclinacion de S. S. y lo que se dezia (es) que su fin havia sido por embaraçarnos en lo que estavamos y dexaronos en ello con sus fines desinos y platicas, peroque, aunque pesasse a S. S. y a otros esperavamos con la ayuda de N. S. aunque sin la de S. S. guiar esta impresa a buen camino.

Paul III se recueillit : l'empereur est puissant, disait-il, cependant nous aussi nous pouvons quelque chose, et nous avons quelques amis. L'alliance avec la France projetée depuis si longtemps s'effectua sur ces entrefaites. Oratio Farnèse fut fiancé avec la fille naturelle de Henri II. On employa tous les moyens pour gagner immédiatement les Vénitiens et les faire entrer dans l'alliance générale. Les émigrés relevaient la tête. Des troubles éclatèrent à Naples, justement au moment voulu. Un ambassadeur napolitain fut envoyé au pape afin de lui demander protection pour ses vassaux de Naples; il y eut des cardinaux qui appuyèrent cette demande.

Les factions italiennes se trouvaient en présence; plus que jamais elles étaient opposées l'une à l'autre, car les deux chefs étaient alors ouvertement désunis. D'un côté, les gouverneurs de Milan et de Naples; les Médici à Florence, les Doria à Gênes, auxquels se rattachait encore un nombreux parti de Gibelins, tous les prélats demeurés à Trente, et, comme point central, l'ambassadeur impérial à Rome. De l'autre côté, le pape et les Farnèse, les émigrés, les mécontens, un parti Orsini nouvellement formé, les partisans des Français, et enfin la partie du concile qui s'était rendue à Bologne.

Une haine violente fermentait entre tous ces hommes, et cette haine n'attendait qu'une occasion pour éclater; cette occasion tarda peu à se produire.

Le pape, ayant mis à profit son amitié avec l'empereur, avait donné à son fils Pierre Luigi, Parme et Placenza comme duchés relevant du siége papal; ne pouvant continuer à les lui laisser sans en donner au moins une indemnité, il remit en leur place Camerino et Nepi. Cherchant à évaluer la valeur de leur revenu par la supputation des frais qu'avait occasionés la garde de ces places frontières, il disait que la chambre apostolique n'éprouverait aucun dommage, et pensait qu'il aurait l'approbation des intéressés. Non seulement il ne parvint à gagner les cardinaux qu'individuellement, mais encore il ne les gagna pas tous. Plusieurs négligèrent à dessein de se rendre au sacré collége où l'affaire se discutait, quelques uns protestèrent hautement; et le même jour, on vit Caraffa faire une visite solennelle aux sept Églises (1).

L'empereur, qui avait alors besoin du pape, ne s'éleva pas contre lui en cette occasion, bien qu'il eût souhaité que le duché eût été remis à

(1) *Bromato. Vita di Paolo IV, II, 222.*

son gendre Ottavio, à qui appartenait aussi Camerino (1). Il connaissait trop bien Pierre Luigi pour lui voir avec plaisir de telles armes entre les mains. C'était lui justement qu'on accusait de tenir les fils déliés au moyen desquels il rattachait à sa personne l'opposition italienne ; personne ne doutait qu'il n'eût eu connaissance de l'entreprise de Fiesco à Gênes ; qu'il n'eût aidé Pierre Strozzi, le chef redouté des émigrés florentins, à passer le Pô, après avoir manqué son hardi coup de main sur Milan ; et l'on ne doutait pas davantage que Milan ne fût l'objet de ses propres désirs (2) ; mais ses désirs et ses intrigues, tout allait bientôt finir avec lui.

Un jour que le pape était plus gai que de coutume, et qu'il se sentait plus que jamais sous l'influence des astres heureux qui devaient détourner de lui tous les orages qui le menaçaient, qu'il donnait, pendant le conseil, le détail de toutes les circonstances favorables de sa vie, se comparant par là à l'empereur Tibère, ce jour même le possesseur de ses trésors et de sa puis-

(1) Les négociations à ce sujet résultent de la lettre de Mendoza du 29 novembre 1547. Le pape dit qu'il a investi Pierre Luigi, parce que les cardinaux l'ont préféré : et « *haviendo de viver tampoco como mostrava su indisposicion.* »

(2) *Gosselini vita di Ferr. Gonzaga*, p. 20. *Segni, storie Fiorentine*, p. 292

sance, l'espérance de son ambition, son fils enfin fut attaqué et assassiné par les conjurés dans les murs de Placenza (1).

Les Gibelins de Placenza, offensés et irrités de la violence du duc, qui, semblable à la plupart des princes de cette époque, gouvernait avec une grande inflexibilité et tendait surtout à soumettre la noblesse, avaient préparé et consommé le crime. Tout le monde fut également convaincu que le gouverneur de Milan, Ferfente Gonzaga, y avait participé (2); son secrétaire intime, qui fut aussi son biographe, tout en cherchant à l'excuser, avoue pourtant que son maître voulait s'emparer de Luigi et le garder prisonnier (3). Dans quelques manuscrits de l'époque, on trouve des indices qui confirment cette opinion, ainsi que la croyánce que l'empereur avait connaissance de cette entreprise. En tous cas, les troupes impériales accoururent

(1) *Mendoza al emperador* 18 sept. 1547. — *Gasto la mayor parte del tempo* (à ce jour), *en contar suas felicidades y compararse a Tiberio Imp.*

(2) *Compertum habemus, Ferdinandum esse autorem* disait le pape au consistoire. Extrait du consistoire tenu par N. S. Père, dans une dépêche de Morvillier. Venise, 7 sept. 1547. Rib. II, 61.

(3) *Gosselini*, p. 45. *Nè l'Imperatore, nè d. Fernando, come di natura magnanimi consentirono mai alla morte del duca Pier Luigi Farnese anzi fecero ogni opera di salvarlo comandando ni specialita a conjuranti che vivo il tenessero.*

aussitôt prendre possession de Piacenza, faisant valoir les droits de l'empire sur cette ville; c'était une espèce de représaille de l'empereur au pape pour les défections de celui-ci pendant la guerre de Smalkalde.

Les révélations qui eurent lieu alors, par suite des accusations et des défenses, sont aussi incroyables que tout ce qui se passait à cette époque. On accusait par exemple le cardinal Alessandro Farnèse d'avoir dit : Que la mort seule de quelques ministres impériaux pourrait assurer la tranquillité, et que puisqu'il ne pouvait s'en débarrasser par la force, il aurait recours à la ruse. Ceux-ci affectant de craindre qu'on ne les empoisonnât, on arrêta quelques *bravi* corses, que l'on amena à un aveu vrai ou faux, il serait bien difficile de le décider, par lequel ils disaient avoir été apostés par les gens du pape, pour assassiner Ferrante Gonzaga. Du moins, Gonzaga paraissait-il de nouveau plein de colère, et ne cessait de répéter que sa vie étant menacée, il la défendrait autant qu'il était en son pouvoir, et que s'il ne lui restait d'autres moyens que d'ôter lui-même la vie à quelques uns de ses ennemis ou de la leur faire ôter, il n'hésiterait pas (1). Mendoza pensait qu'on pro-

(1) *Mendoza al emp. don Hernando procurara de asegurar su*

fiterait de ces luttes sanglantes pour égorger sans miséricorde tous les Espagnols qui se trouveraient à Rome, et qu'ensuite on s'excuserait en accusant le peuple, dont on n'aurait pu arrêter la fureur.

Au milieu d'une pareille exaspération, quelle réconciliation pouvait avoir lieu? On n'espérait donc plus rien qu'en la fille de l'empereur. Marguerite, il est vrai, pouvait beaucoup, mais elle n'avait jamais aimé les Farnèse; elle méprisait son époux, beaucoup plus jeune qu'elle; elle découvrit sans ménagement ses mauvaises qualités à l'ambassadeur, et l'on assure que sa vénération pour son propre père était si grande au contraire, qu'elle répétait souvent que plutôt que de lui déplaire par une demande indiscrète, elle aimerait mieux couper la tête à son propre enfant.

La correspondance de Mendoza avec sa cour, au moment de ces luttes, est la chose du monde la plus inouie, rien n'approche du contenu de ces lettres; c'est une haine profonde quoique retenue, et manifestée pourtant d'un côté comme de l'autre. C'est un indicible mépris qui cherche à se contraindre, c'est une aigreur que la ré-

vida come mejor pudiere, hechando a parte dos a tres di estos o por su mano o por mano de otros.

flexion s'efforce d'adoucir et ne rend que plus amère; c'est enfin une méfiance pareille à celle que feraient éprouver les plus vils scélérats.

Dans un pareil état de choses, le pape ne pouvait espérer d'appui, de secours que de la France seule; aussi le trouvons-nous souvent en présence de l'ambassadeur français, discutant des heures entières avec les cardinaux Guise et Farnèse, sur les relations du saint siége avec la France. « J'ai lu, disait-il, dans de vieux livres, j'ai entendu dire par des gens éclairés, pendant mon cardinalat, et j'en ai fait moi-même l'expérience depuis que je suis pape, que jamais le saint siége n'avait été puissant et dans la prospérité que quand il était allié avec les Français. Dans les instans de refroidissement, de rupture, au contraire, il n'avait éprouvé que des revers; qu'il ne pouvait pardonner à Léon X ni à Clément, ni surtout à lui-même, d'avoir jamais favorisé l'empereur. Mais, s'écriait-il, quelques années me restent peut-être à vivre, et je m'en servirai si bien, que je laisserai le siége romain dévoué au roi de France, ma propre famille s'attachera à lui par des liens indissolubles, et enfin je ferai de lui le premier prince de la terre (1). »

(1) Guise au roi, 31 octobre 1547. Ribier II, 75.

Il tendait à faire une étroite alliance avec la France, la Suisse et Venise ; d'abord il ne fut question que d'une alliance défensive, mais il n'est pas douteux qu'elle ne devînt bientôt offensive (1). Les Français qui avaient calculé qu'avec le secours de ces divers alliés, ils obtiendraient bientôt en Italie une souveraineté aussi considérable que celle que possédait l'empereur, penchaient fortement vers l'alliance. Le parti Orsini s'empressait de nouveau d'offrir au roi et ses biens et sa vie. Les Farnèse pensaient pouvoir compter, dans le territoire de Milan, au moins sur Crémone et Pavie. Les émigrés napolitains promirent quinze mille hommes, et de livrer de suite Aversa et Naples. Le pape, comme on le peut penser, accepta avec joie de telles offres, et instruisit immédiatement l'ambassadeur français de son projet sur Gênes. Il consentait même, à ce qu'on rapporte, à une alliance avec Alger ou le Grand-Seigneur, afin de s'emparer de Naples. Edouard VI venait de monter sur le trône d'Angleterre, et le protestantisme allait sans aucun

(1) Guise au roi, 21 novembre 1547. Ribier II, 84. « Sire, il semble au pape à ce qu'il m'a dit, qu'il doit commencer à vous faire déclaration de son amitié, par vous présenter lui et sa maison : et pour ce qu'ils n'auroient puissance de vous faire service, ni vous aider à offenser, si vous premièrement ne les aidez à se défendre, il lui a semblé devoir commencer par la ligue défensive, laquelle il dit être la vraie porte de l'offensive. »

doute tenir les rênes de l'état; le pape pourtant conseilla fortement à Henri II de faire la paix avec les Anglais « afin de pouvoir exécuter d'autres desseins, d'où devait sortir le plus grand bien de la chrétienté (1). »

Eh bien ! cette haine violente de Paul III pour l'empereur, cette étroite amitié avec la France, ces vues politiques et profondes, tout cela n'aboutit à rien. Jamais l'alliance ne fut formée, jamais il n'osa faire le dernier pas.

Les Vénitiens étonnés se demandaient : mais le pape n'a-t-il donc pas été offensé dans sa dignité, blessé dans son propre sang, spolié dans sa plus belle possession; ne devrait-il pas saisir toute occasion de se venger, toute possibilité d'alliance, sans regarder même aux conditions? et cependant, ajoutaient-ils, et cependant après tant d'offenses il ne fait que vaciller et temporiser au lieu d'agir.

(1) François de Rohan au roi, 24 février 1548. Ribier II, 117. S. S. m'a commandé de vous faire entendre et conseiller de sa part de regarder les moyens que vous pouvez tenir, pour vous mettre en paix pendant quelque temps avec les Anglois, afin que n'estant en tant d'endroits empesché, vous puissiez facilement exécuter vos desseins et entreprises pour le bien public de la chrestienté.

Dans la règle ordinaire, il est vrai, les injures violentes poussent à une résolution extrême. Pourtant il est des natures où cette règle a tort. A l'instant où elles sont le plus profondément blessées, elles réfléchissent plutôt qu'elles ne se vengent; non parce que le sentiment de la vengeance est moins fort en elles que dans les autres, mais parce que la conscience de la supériorité ennemie les domine, et que la prudence, qui est une prévoyance de l'avenir, l'emporte chez eux sur tout autre sentiment. Dans ces natures, les grands malheurs n'engendrent pas la révolte, mais le découragement, mais l'irrésolution et la faiblesse.

L'empereur, trop puissant pour craindre quelque chose, continua son chemin sans avoir égard aux Farnèse. Il protesta solennellement contre les séances du concile qui siégeait à Bologne; il déclara à l'avance nuls et non avenus tous les actes qu'on y entreprendait; et publia en 1548, l'*interim* en Allemagne. Le pape eut beau représenter que l'empereur ne pouvait prescrire une règle à la foi; il eut beau s'écrier qu'on spoliait les biens de l'Église en faveur des nouveaux possesseurs, le cardinal Farnèse eut beau les accuser de sept ou huit hérésies (1); rien n'ébranla, ni

(1) *Hazer interder a V. M. como en el interim ay 7-0-8. Here-*

ne troubla Charles V; il ne céda pas de l'épaisseur d'un cheveu dans l'affaire de Piacenza. Lorsque Paul III en réclamait l'immédiate possession, l'empereur soutenait y avoir droit du côté de l'empire; lorsque le pape voulut s'en rapporter au traité de 1521, dans lequel ces villes ont été garanties au siége romain, Charles fit valoir le mot *investiture*, par lequel l'empire s'est réservé la suzeraineté. En vain Paul prétendait que ce mot était pris dans un autre sens que dans le sens féodal, l'empereur ne céda pas, et finit par déclarer que sa conscience s'opposait à ce qu'il rendît Piacenza (1).

Le pape, on n'en saurait douter, aurait pris volontiers les armes, il se serait joint volontiers aux Français; volontiers il aurait mis ses amis, son parti en mouvement à Naples, à Gênes, à

gias. » *Mendoça 10 juni* 1548 dans les lettres *del commendatore Annibal Caro scritte al nome del C. Farnese*, qui du reste sont faites avec une grande réserve; il se trouve cependant, I, 65, une lettre au cardinal Sfondrato par rapport à l'*interim* dans laquelle il est dit: « l'empereur donne un scandale dans la chrétienté: il aurait bien pu entreprendre quelque chose de meilleur. »

(1) *Lettere del cardinal Farnese, scritte al Vescovo di Fano nuntio all'Imperatore Carlo: Informationi politiche XIX*, et quelques instructions du pape et de Farnèse, *Ibid XII*, dévoilent ces négociations, dont je ne pourrais mentionner que les points les plus importans.

Sienne, à Piacenza, à Orbitello même, où il comptait aussi quelques partisans. Mais d'un autre côté, il craignait la puissance de l'empereur, et surtout sa prépondérance dans les affaires ecclésiastiques. Il craignait la convocation d'un nouveau concile qui se déclarerait tout-à-fait contre lui, qui peut-être procéderait d'abord à sa déposition.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il se contint et dévora sa colère. Les Farnèse eux-mêmes virent sans déplaisir l'empereur occuper Sienne, ils espéraient que cette ville leur serait donnée en indemnité des pertes qu'ils avaient faites. Les délibérations les plus singulières, les plus bizarres eurent lieu alors dans les discussions qui s'ouvrirent à ce sujet. « Si l'empereur s'y entend, disait-on à Mendoza, il forcera le pape à ramener le concile à Trente, et à agir en toute chose selon son bon plaisir. Par exemple : il lui fera solennellement reconnaître son droit sur la Bourgogne—et se fera déclarer par lui, son successeur au siége papal; « car, ajoutaient ces doctes conseillers, l'Allemagne est un pays froid, l'Italie un pays chaud, et les pays chauds sont favorables à la goutte dont l'empereur est atteint (1). » Je

(1) Le cardinal Gambara fit cette proposition à Mendoza, dans une entrevue secrète qui eut lieu dans une église. Il disait du

ne veux pas affirmer qu'on ait dit ceci sérieusement.

C'est déjà bien fort que dans de si graves circonstances on puisse s'arrêter un instant à de semblables sottises, et que des hommes siélevés finissent par s'aventurer dans une si étrange politique.

Les menées, les négociations entre l'empereur et les Farnèse, n'échappèrent point aux Français. Nous avons une lettre du connétable de Montmorency, toute remplie de colère, dans laquelle il parle sans déguisement, d'hypocrisie, de mensonge, des perfidies dont on se rend coupable à Rome, contre le roi de France (1).

Pour faire quelque chose à la fin, et pour gagner du moins quelque appui au milieu de toutes ces difficultés, le pape résolut, Piacenza étant contesté non seulement à sa famille mais encore à l'Église, de rendre immédiatement ce duché à celle-ci. C'était la première fois qu'il

moins, que *havia scripto al papa algo desto y no lo havia tornado mal.*

(1) Le connétable au roi, 1er sept. 1548 (Ribier II, 155). Le pape et ses ministres vous ont jusqu'ici usé de toutes dissimulations, lesquelles ils ont voulu couvrir de pur mensonge, pour en former une vraie méchanceté, puisqu'il faut que je l'appelle ainsi.

agissait contre l'intérêt de ses neveux; mais il n'éprouvait aucune appréhension à ce sujet. Il avait toujours vanté leur soumission sans bornes à ses moindres volontés, sans réfléchir que jusqu'alors il ne leur avait rien demandé qui ne fût pour leur agrandissement, pour leur élévation, et que dans la circonstance de Piacenza au contraire il leur arrachait ce qu'ils croyaient leur appartenir (1). Ils essayèrent d'abord d'échapper à cette résolution d'une manière indirecte. Ils lui représentèrent que le jour où le concile devait s'assembler était un jour malheureux; que Camerino, qu'on voulait leur donner en indemnité, serait une vraie perte pour l'Église. Ils lui opposèrent toutes les raisons dont lui-même s'était servi autrefois. Mais tout cela ne fit que retarder, et non empêcher l'exécution du traité. Paul III donna l'ordre à Camillo Orsini, commandant de Parme, de mettre garnison dans cette ville, au nom de l'Église, et de ne la livrer à qui que ce fût au monde. Après cette déclaration qui ne laissait plus aucun doute, les Farnèse levèrent tout-à-fait le masque. Ils protestèrent que pour aucun prix, ils ne se laisseraient enlever un duché qui les faisait marcher de pair avec les princes indé-

(1) Dandolo aussi assure que c'est sa résolution bien arrêtée. *S. S. era al tutto volta a restituir Parma alla Chiesa.*

pendans de l'Italie. Ottavio fit une tentative pour s'emparer de Parme, soit par force, soit par ruse. Camillo, par son habileté et son courage, fit échouer ce dessein. Mais que dut éprouver le cœur du pape quand il apprit ce trait d'ingratitude? Ses neveux qu'il avait toujours aimés si chèrement, pour la fortune desquels il avait encouru le blâme du monde, ses neveux se révoltaient contre lui, contre un vieillard dont les derniers jours étaient déjà remplis d'amertume et de déceptions!

Ottavio ne se tint pas même pour battu après ce premier échec; il mit le comble à son ingratitude, en écrivant au pape, que s'il n'obtenait pas de nouveau qu'on lui rendît Parme à l'amiable, il ferait sa paix avec Ferrante Gonzaga, et chercherait à s'en emparer les armes à la main. Ses négociations au surplus étaient déjà bien avancées avec l'ennemi mortel de sa maison, et un courrier chargé de ses propositions était en route en ce moment pour aller trouver l'empereur (1). Le pape fut si profondément affligé de cette trahison, qu'il s'écria en en recevant la nouvelle, que sa mort en serait le résultat, et que ses neveux pourraient se la reprocher. Quel

(1) *Gosselini: Vita di Ferr. Gonzaga*, p. 65.

qu'ait été son chagrin pourtant de cette conduite, il fut encore profondément augmenté par le bruit qui se répandit, qu'il avait secrètement encouragé lui-même cette entreprise d'Ottavio, et que ces manifestations de chagrin et de ressentiment n'étaient que pour mieux en imposer au monde : il disait à ce sujet au cardinal d'Este, que rien ne lui avait jamais causé une si vive douleur, pas même la mort de Pierre Luigi ni la prise de Piacenza; mais qu'il se conduirait de telle sorte qu'il faudrait bien qu'on lui rendit justice (1). Une seule consolation lui restait encore, mais bientôt aussi elle lui fut enlevée. Il avait cru jusque là qu'au moins Alexandre Farnèse lui était resté fidèle, et qu'il était innocent de tout ce qui s'était passé. Peu à peu il fallut bien qu'il s'aperçût que celui sur lequel il s'appuyait encore, celui qui avait en mains les plus importantes affaires, avait connu tous les plans d'Ottavio, et continuait à être d'intelligence avec lui. Cette découverte acheva de briser son cœur. Le jour des Morts (le 2 novembre 1549) il en fit part avec de douloureuses plaintes à l'ambassadeur vénitien, et le lendemain il alla dans sa

(1) Hippolyte, cardinal de Ferrare, au roi, 22 octobre 1549. Ribier II, 248. « Sa Sainteté m'a assuré n'avoir eu de sa vie une chose dont elle a receu ennuy pour l'opinion que l'on craint qu'on veuille prendre que cecy ait été de son consentement. »

villa du Monte Cavallo, pour essayer de distraire ses chagrins; mais là comme ailleurs il ne trouva pas de repos, et tout d'un coup il prit le parti de faire appeler Alexandre Farnèse, et de s'expliquer avec lui. Cette explication fut terrible. Une parole en amena une autre; la colère du pape grandit tellement et devint si violente qu'il arracha la barette des mains de son neveu, et la jeta par terre. Après cette scène que l'on sut bientôt, on s'attendait à voir Alexandre éloigné des affaires; mais le temps manqua au pape. Ecrasé sous la violence d'émotions si profondes et si multipliées, il tomba dangereusement malade, et mourut peu de jours après, le 10 novembre 1549. Il avait alors quatre-vingt-trois ans. Aussi aimé que ses neveux étaient détestés, chacun le plaignit, le regretta, et fit peser sa mort sur les ingrats qu'il avait comblés de biens pendant toute sa vie.

Paul III fut un homme plein de talent et d'esprit. Dans la plus haute position, il ne se laissa point éblouir, et n'oublia jamais les règles de la prudence la plus consommée. Et pourtant, quand on le met, si parfait qu'il pût être, vis-à-vis du grand mouvement du monde qu'il sembla diriger, combien il apparait faible et de peu d'im-

portance! Ses pensées les plus hardies sont souvent enveloppées comme dans un filet par le court espace de temps qu'il embrasse; les efforts momentanés de ses vues les plus élevées, lui apparaissent comme des efforts éternels; et ses relations de famille, ses intérêts personnels l'enchaînent et font tout avorter. Ses sentimens les plus chers, après lui avoir donné quelques courts instans de bonheur, lui apportent à la fin de ces douleurs qui tuent; et pendant qu'il souffre et meurt, les éternelles destinées du monde s'accomplissent.

---

§ II.

JULES III. MARCEL II.

Cinq ou six cardinaux se trouvaient un jour pendant le conclave autour de l'autel de la chapelle : ils parlaient de la difficulté qu'il y avait de

trouver un pape. Prenez-moi, dit l'un d'eux, le cardinal *Monte;* le lendemain, je fais cardinal mon favori qui demeure dans ma maison et je vous le donne pour collègue (1). Je demande si nous devons le prendre, dit un autre, Sfondrato, lorsqu'ils se furent séparés. Du reste, comme Monte passait pour emporté et colère, il avait peu d'espoir : et c'était sur son nom que se faisaient les plus petits paris. Nonobstant cela, les choses arrivèrent de manière qu'il fut élu, 7 février 1550. Il prit le nom de Jules III, en mémoire de Jules II, dont il avait été le camerlingue.

Tous les visages se déridèrent à la cour impériale, lorsqu'on reçut la nouvelle de cette élection. Le duc Cosimo y avait contribué le plus. Et ce n'était pas un des moindres bonheurs de la haute et puissante fortune de l'empereur, à cette époque, qu'un pape dévoué sur lequel on pouvait compter. Monte vint enfin s'asseoir sur le siége romain. Il sembla tout de suite que les affaires publiques allaient prendre désormais une toute autre marche.

(1) *Dandolo, Relatione* 1551 *: Questo rev. di Monte se ben subito in consideratione di ogn' uno, ma all' incontro ogn' uno parlava tanto della sua colera e subitezza che ne passo mai che di pochissima scommessa.*

Il n'en importait pas moins à l'empereur que le concile eût de nouveau lieu à Trente ; il espérait toujours forcer les protestans à s'y rendre et à se soumettre au concile. Le nouveau pape accéda volontiers à cette nouvelle proposition. Quand il appuyait sur les difficultés inhérentes à la chose, il craignait seulement qu'on ne prît ses objections pour des subterfuges ; il ne laissait pas de protester qu'il n'avait aucune arrière-pensée, et qu'ayant agi pendant toute sa vie sans dissimulation aucune, il voulait continuer à en agir toujours de même. Dans le fait, il fixa la reprise du concile au printemps de 1551, sans faire de convention préalable et sans y mettre aucune condition.

Mais malgré cette disposition favorable du pape, il s'en fallait de beaucoup que tout fût gagné.

Ottavio Farnèse avait obtenu de nouveau la possession de Parme, d'après un arrêté des cardinaux dans le conclave que Jules exécuta. Cela n'était point arrivé contrairement à la volonté de l'empereur. On négocia pendant quelque temps encore entre eux deux, et on conserva l'espoir de

(1) *Lettere del nunzio Pighino* 12 *e* 15 *august.* 1550. Inf. polit. XIX.

les voir en bonne intelligence. Mais l'empereur ne voulait pas se décider à lui céder Piacenza. Il garda aussi en sa possession les localités que Gonzaga avait occupées sur le territoire de Parme. De son côté, Ottavio continua à se maintenir dans une position belliqueuse (1). Après tant d'offenses réciproques, une véritable confiance entre eux deux était alors impossible. Il est vrai, la mort de Paul III avait enlevé un grand appui à ses neveux, mais elle leur avait donné une entière indépendance. Désormais affranchis de leurs égards forcés pour l'état des intérêts généraux et religieux, ils pouvaient prendre leurs mesures librement, en ne consultant que leurs propres avantages. Nous trouvons toujours Ottavio encore plein d'une haine amère. Il se plaint de ce qu'on cherche à lui enlever Parme et à se débarrasser de sa personne. Mais ses ennemis ne devaient réussir ni d'une manière ni de l'autre (2).

(1) *Gosselini, Vita di Ferr. Gonzaga*, et la justification de Gonzaga renfermée dans le troisième volume, contre l'accusation qui lui était faite d'avoir occasionné la guerre, expliquent d'une manière authentique cette tournure des choses.

(2) *Lettere delli Signori Farnesiani per lo negotio di Parma*, Informat. Polit. XIX. Ce qui est ci-dessus est extrait d'une lettre d'Ottavio au cardinal Alexandre Farnèse, Parme, 24 mars 1551.

Dans cette disposition, il s'adressa à Henri II. Le roi accepta avec joie ses propositions.

L'Italie et l'Allemagne étaient remplies de mécontens. Ce que l'empereur avait déjà fait, ce qu'on attendait encore de lui, sa conduite religieuse et politique, tout lui avait suscité des ennemis innombrables. Henri II résolut de reprendre encore une fois les plans anti-autrichiens de son père. Il abandonna sa guerre avec l'Angleterre, fit un traité d'alliance avec Ottavio et prit la garnison de Parme à sa solde. Bientôt des troupes françaises parurent aussi dans Mirandola, et on vit les étendards de la France flotter au centre de l'Italie.

Dans cette nouvelle complication, Jules III tint constamment pour l'empereur. Il trouvait qu'il était intolérable, « qu'un misérable ver, comme Ottavio Farnèse, se révoltât en même temps contre un empereur et un pape. » « Notre volonté est, déclare-t-il à son nonce, de monter le même vaisseau que sa majesté et de nous confier à la même fortune. C'est à lui qui possède l'intelligence et la puissance que nous abandonnons le soin de prendre une résolution » (1). L'empe-

(1) *Julius papa III. Manu propria. Instruttione per voi monsignor d'Imola, con l'imperatore. L'ultimo di Marzo. Informatt.*

reur se prononça pour l'expulsion violente et immédiate des Français et de leurs partisans. Aussi voyons-nous bientôt les troupes alliées du pape et de l'empereur entrer en campagne. Une forteresse importante du Parmesan tomba dans leurs mains; elles ravagèrent toute la campagne et bloquèrent complétement Mirandola.

Cependant le mouvement général qui s'était emparé de toute l'Europe, depuis les propositions de Farnèse à Henri II, ne pouvait se réduire à ces petites hostilités. La guerre avait éclaté par terre et par mer, sur toutes les frontières qui touchaient aux domaines de l'empereur et du roi. Les protestans allemands, en s'alliant enfin avec les Français, furent un tout autre poids dans la balance que les Italiens. Il s'ensuivit l'attaque la plus décidée que Charles eût jamais éprouvée. Les Français parurent sur le Rhin, l'électeur Maurice dans le Tyrol. Le vieux vainqueur ayant pris position sur les montagnes entre l'Italie et l'Allemagne, pour contenir l'une et l'autre dans le devoir, se vit tout-à-coup en danger, vaincu et presque fait prisonnier.

Polit. XII. Il donne aussi le motif de cette étroite alliance : *non per affetto alcuno humano, ma perchè vedemo la causa nostra esse con S. M. Cesarea in tutti li affari e massimamente in quello della religione.*

De là une subite réaction dans les affaires d'Italie. « Nous n'aurions jamais cru, disait le pape, que Dieu nous affligerait ainsi (1). » Au mois d'avril 1552 il fut obligé de se prêter à une trêve avec ses ennemis.

Il y a parfois des malheurs qui ne sont pas si fâcheux pour celui qui les éprouve. Ils mettent fin à une activité qui commence déjà à contrarier ses penchans, et ils donnent un motif légitime, une excuse évidente à la résolution que l'on prend de sortir de la lutte.

Il semble que le malheur qui atteignit le pape était un malheur de ce genre. Il avait vu avec déplaisir ses états se remplir de troupes, ses caisses se vider, et il croyait parfois avoir des motifs de se plaindre des ministres de l'empereur (2). Le concile aussi était devenu vraiment dangereux pour lui : depuis que les députés allemands, auxquels on avait promis une réforme, étaient arrivés, les discussions avaient pris une marche plus décisive ; déjà au mois de janvier 1552, le pape se plaignait qu'on voulait le dépouiller de son

(1) *Al C. Crescentio*, 13 april 1552.

(2) *Lettera del papa a Mendoza*, 26 dec. 1551 (Inf. Pol. XIX). « Soit dit sans orgueil : nous n'avons pas besoin de conseil ; nous pouvons même en offrir ; mais nous aurions bien besoin de secours. »

autorité. Le dessein des évêques espagnols était, d'un côté, de s'assujétir servilement les chapitres, de l'autre d'enlever au pape la collation de tous les bénéfices; mais il ne souffrira pas, dit-il, que sous le titre d'abus on lui enlève ce qui n'est point un abus, mais bien un attribut essentiel de son pouvoir (1). Il ne vit pas avec peine que les protestans, par leurs attaques, fournissaient un prétexte à la dispersion du concile, et se hâtant d'en décréter la suspension, il parvint à couper court à des prétentions et à des discussions innombrables.

Depuis cette époque, Jules III ne s'est plus mêlé sérieusement des événemens politiques. Les habitans de Sienne se plaignirent de ce que, bien qu'il fût à moitié leur compatriote par sa mère, il avait appuyé le duc Cosimo qui voulait se les assujétir : une enquête judiciaire faite plus tard a montré la fausseté de cette assertion. Cosimo avait plutôt des motifs de se plaindre. Le pape n'empêcha pas les émigrés florentins, les ennemis les plus acharnés de son allié, de se rassembler sur le territoire de l'Église et de se préparer là à faire la guerre au duc.

(1) *Al C. Crescentio* 16 *Jan.* 1552. Il s'écrie : « *non sarà vero, non comportaremo mai, prima lassaremo ruinare il mondo.* »

L'étranger visite encore la *villa di papa Giulio*, hors de la porte *del Popolo*. Là, cette époque, qui vient de passer devant nous, se représente à votre souvenir, lorsqu'on monte les escaliers spacieux jusqu'à la galerie d'où l'on découvre Rome dans toute son étendue, à partir du Monte-Mario, et les sinuosités que décrit le Tibre. Jules III était plein de vie et d'énergie quand il construisit ce palais et quand il planta ce jardin. Il en a tracé lui-même le premier plan; mais on ne finissait jamais; il avait tous les jours de nouvelles idées et de nouveaux désirs que les architectes se hâtaient de mettre à exécution (1). C'est là que le pape passa sa vie et oublia le reste du monde. Il prit soin d'assurer à ses parens une fortune très convenable; le duc Cosimo leur donna Monte-Sansovino, d'où ils étaient originaires; l'empereur leur donna Navara; lui-même leur distribua les dignités de l'état de l'Église et Camérino. Il avait tenu parole à son favori (dont

(1) *Vasari.* Boissard décrit l'étendue qu'avaient alors ce palais et ce jardin : *occupat fere omnes colles qui ab urbe ad pontem Milvium protenduntur.*—Il décrit leur magnificence, et rapporte quelques inscriptions ; par exemple : *honeste voluptarier cunctis fas honestis esto* ; et principalement : *De hinc proximo in templo Deo ac divo Andreæ gratias agunto* (j'entends les visiteurs) *vitamque et salutem Julio III Pontifici Maximo Balduino ejus fratri et eorum familiæ universæ plurimam et æternam precantor.* — Jules mourut le 23 mars 1555.

il est parlé plus haut) et l'avait fait cardinal. C'était un jeune homme qu'il avait pris en amitié à Parme. Il l'avait vu un jour attaqué par un singe, et dans ce danger, l'avait trouvé courageux et de bonne humeur : depuis ce moment il l'avait élevé et lui avait voué une affection qui malheureusement fut aussi tout son mérite. Jules désirait le voir lui et ses parens bien pourvus et considérés, mais il n'était pas disposé à s'engager pour l'amour d'eux dans de périlleux embarras. Comme on l'a dit, la vie tranquille et frugale dans sa villa lui suffisait. Il donna des festins qu'il assaisonnait de ses locutions proverbiales, lesquelles à la vérité faisaient bien parfois rougir. Il ne prit pas d'autre part aux grandes affaires de l'église et de l'état, que celle qu'il ne pouvait pas absolument éviter.

§ III.

MARCEL II.

Les affaires ne pouvaient assurément pas prospérer dans cet abandon. Le désaccord s'accroissait toujours entre les deux puissances catholiques d'une manière de plus en plus inquiétante. Les protestans allemands, puissamment relevés de leur défaite de l'année 1547, étaient plus forts que jamais ; impossible de penser à la réforme catholique que l'on s'était souvent proposée ; l'avenir de l'Église romaine, on ne pouvait pas se le dissimuler, était extrêmement obscur et incertain.

Mais si, comme nous l'avons vu, il s'était développé dans le sein de l'Église une direction plus sévère qui était la condamnation même du genre de vie qu'avaient mené tant de papes, cette direction ne devait-elle pas se faire sentir lors de l'élection d'un nouveau pape ? C'était chose importante que la convenance et la di-

gnité de ce choix; et de savoir si cette élection amènerait à la tête des affaires un homme qui fût le représentant de la tendance dominante alors dans l'Église.

Après la mort de Jules III, pour la première fois, le parti religieux, défenseur de la rigidité des mœurs, eut de l'influence sur l'élection du pape. Jules s'était senti gêné souvent dans sa conduite assez peu digne par la présence du cardinal Marcello Cervini. C'est celui-là même qui fut élu, — 11 avril 1555, — sous le nom de Marcel II.

Pendant toute sa vie il avait donné l'exemple d'une activité et d'une vertu irréprochables, il était l'image vivante de cette réforme de l'Église dont les autres n'étaient que les parleurs. On conçut les plus grandes espérances. « J'avais prié, dit un contemporain, pour qu'il nous vînt un pape qui sût relever les belles expressions *église, concile, réforme*, du mépris dans lequel elles sont tombées; dès lors je regardai mon espoir comme rempli, mon désir me parut être devenu une réalité (1). » L'opinion, dit un autre, que l'on avait de la bonté et de la sagesse incompara-

(1) *Seripando al vescovo di Fiesole. Lettere di principi*, III, 162.

bles de ce pape ranima l'espérance dans tous les cœurs; si jamais c'est possible, l'Église pourra maintenant éteindre les opinions hérétiques, abolir les abus, réformer les mœurs et rétablir dans son propre sein la paix et la santé (1). Marcel commença tout-à-fait dans ce sens. Il ne souffrait pas que ses parens vinssent à Rome; il introduisit une foule d'économies dans la cour; on dit qu'il a composé un mémoire sur les améliorations à entreprendre dans l'institution de l'Église. Il chercha aussitôt son avénement à ramener de nouveau le service divin à sa véritable solennité; toutes ses pensées portaient sur un concile et une réforme (2). Sous le rapport politique, il prit une position de neutralité dont l'empereur se contenta. « Cependant, disent ses contemporains, le monde n'était pas digne de lui. » Ils appliquent à celui-ci les paroles de Virgile au sujet d'un autre Marcel : « Le destin voulait seulement le montrer à la terre. » Il mourut le 22ᵉ jour de son pontificat.

Nous ne pouvons pas parler de l'effet qu'a produit une administration aussi courte; mais ce commencement, cette élection manifestaient déjà

(1) *Lettere di principi*, III, 141.

(2) *Petri Polidori de vita Marcelli II. Commentarius* 1744, p. 1

la direction qui commençait à s'emparer de l'Église ; elle domina aussi dans le conclave qui suivit la mort de Marcel. Le plus sévère de tous les cardinaux, Jean-Pierre Caraffa, en sortit pape, le 23 mai 1555.

---

§ IV.

PAUL IV.

Nous avons déjà souvent fait mention de ce pape ; il est le même qui fonda l'ordre des Théatins, qui rétablit l'inquisition, qui contribua si puissamment à raffermir l'ancien dogme au concile de Trente. S'il existait un parti qui se proposait la restauration du catholicisme dans toute sa sévérité, ce fut non un membre, mais bien un fondateur, un chef de ce parti, qui monta sur le siége papal. Paul IV comptait déjà soixante-dix-neuf ans, mais ses yeux enfoncés dans leur

orbite avaient encore tout le feu de la jeunesse ; il était très grand et maigre ; sa démarche était vive ; il paraissait être tout nerfs. Dans sa vie journalière, il n'était l'esclave d'aucune règle, dormait souvent le jour, étudiant la nuit : malheur au serviteur qui serait entré dans son appartement avant qu'il n'eût sonné : aussi suivait-il en tout et toujours les impulsions du moment (1). Mais ces impulsions étaient dominées par les sentimens qui s'étaient développés en lui, pendant une longue vie, et qui lui étaient devenus naturels. Il parut ne connaître aucun autre devoir, aucune autre occupation, que le rétablissement de l'ancienne foi, avec toute la suprématie absolue qu'elle possédait dans les époques antérieures. De tels caractères se manifestent encore de temps en temps, et nous les rencontrons parfois de nos jours ; ils ont compris la vie et le monde sous un seul point de vue : la direction de leur esprit est si puissante, qu'il se trouve complétement maîtrisé ; ils sont les orateurs infatigables de leur œuvre, et toujours ils

(1) *Relatione di M. Bernardo Navagero (che fu poi Cardinale) alla ser. repub. di Venezia tornando di Roma Ambasciatore appresso del Pontefice Paolo* IV, 1558. Dans beaucoup de bibliothèques de l'Italie, aussi dans les *Informattioni politiche* à Berlin. *La complessione di questo pontefice è colerica adusta; ha una incredebili gravita e grandezza in tutte le sue azioni e veramente pare nato al signoreggiare.*

conservent une certaine verdeur d'imagination et d'intelligence, ne cessant de répandre les sentimens qui les entraînent avec une sorte de fatalité. Ces hommes acquièrent une grande importance, alors qu'ils sont arrivés dans une position où leurs actes ne dépendent plus que d'eux-mêmes, et où la puissance s'associe à leur volonté. Tel devait être Paul IV, qui n'avait jamais connu aucune règle, aucune limite, et qui avait toujours fait valoir son opinion avec une violence extrême (1). Il fut le premier à s'étonner de son élévation, n'ayant jamais fait la moindre concession à un cardinal, et s'étant toujours montré sous les dehors de la plus grande sévérité; il se crut élu non par les cardinaux, mais par Dieu lui-même, et appelé à la réalisation de ses projets de réforme (2).

(1) On peut croire que sa manière d'être n'avait pas l'assentiment de tout le monde. Aretino, *capitolo al re di Francia*, lo désigne :

> *Caraffa ippocrita infingardo*
> *Che tien per coscienza spirituale*
> *Quando si mette del pepe in sul cardo.*

(2) *Relatione del Cl. M. Aluise Mocenigo K. ritornato dalla corte di Roma* 1560 *(Arch. Venez.) Fu eletto Pontefice contra il parer e credere di ogn'uno e forse anco di se stesso come* S. S. *propria mi disse poco inanzi morisse, che non avea mai compiaciuto ad alcuno, e che se un cardinale gli avea domandato qualche gratia gli avea sempre riposta alla riversa ne mai compiaciutolo, onde disse : io non so, come mi habbiano eletto Papa e concludo che Iddio faccia li Pontefici.*

« Nous promettons et nous faisons serment, dit-il dans sa bulle d'avénement, de mettre un soin scrupuleux à ce que la réforme de l'Église universelle et de la cour de Rome soit exécutée. » Le jour de son couronnement fut signalé par des décisions concernant les couvens et les ordres religieux; il envoya sans retard deux moines du Monte-Cassino en Espagne, pour y rétablir la discipline des couvens dans sa pureté primitive. Il institua une congrégation pour la réforme universelle, en trois classes; chacune devait être composée de huit cardinaux, quinze prélats, et cinquante docteurs. Les articles sur lesquels on devait délibérer, pour ce qui concernait la nomination aux emplois, furent communiqués aux universités. Il se mit à l'œuvre, comme on voit, avec un grand zèle (1). Il semblait que le mouvement religieux qui s'était déjà emparé depuis long-temps des degrés inférieurs de l'Église avait à présent pris aussi possession de la papauté elle-même, et qu'il devait diriger exclusivement l'administration de Paul IV. A cette époque, il s'agissait seulement de savoir quel parti il prendrait dans la situation générale des affaires européennes.

Les grandes directions données à une puissance

(1) *Bromato, Vita di Paolo IV*, lib. IX, § 2, § 17 (II, 224, 289).

ne sont pas toujours faciles à changer : souvent elles se trouvent insensiblement confondues avec l'essence même de son organisation.

Si, conformément à la nature des choses, les papes ne devaient jamais avoir rien de plus à souhaiter que de se délivrer de la prépondérance espagnole, le moment actuel paraissait encore une fois rendre cette délivrance possible. Cette guerre, fruit des intrigues des Farnèse, fut la plus malheureuse des guerres de Charles V. Menacé par les Pays-Bas, abandonné de l'Allemagne, inquiété par l'infidèle Italie, ne comptant plus sur les d'Este, ni les Gonzaga, il était malade, découragé et surtout fatigué de la vie. Quel autre pape, à moins qu'il n'eût directement appartenu au parti impérial, eût résisté à de si séduisantes occasions?

Plus qu'un autre, d'ailleurs, Paul IV devait être tenté par une position semblable. Né en 1476, il avait vu l'Italie dans la liberté du XV[e] siècle. Son âme tout entière, vivant dans ce souvenir, comparait l'Italie d'alors à un instrument à quatre cordes parfaitement d'accord; ces quatre cordes, c'étaient Naples et Milan, c'étaient Venise et l'État de l'église. Aussi, combien il maudissait la mémoire d'Alphonse et de Louis-le-Maure : « Ces âmes malheureuses et perdues, s'écria-t-il sou-

vent, qui, par leur division, ont détruit cette admirable harmonie (1). « Jamais il ne put supporter la domination des Espagnols en Italie. La famille des Caraffa, dont il sortait, appartenait d'ailleurs au parti français ; toujours prête à prendre les armes contre les Castillans et les Catalans, elle avait aussi adopté le parti de la France en 1528 ; et pendant les troubles de 1547, ce fut Jean Pierre Caraffa qui donna le conseil à Paul III de s'emparer de Naples. Puis à cette haine nationale, se joignait encore une haine non moins violente, Caraffa ayant toujours déclaré hautement que Charles V soutenait les protestans par jalousie contre le pape, et lui attribuant même tous leurs succès (2). L'empereur le craignait et le détestait. Il l'exclut une fois du conseil formé pour l'administration de Naples ; il alla jusqu'à le menacer sérieusement à cause de ses attaques dans le collége, et jamais il ne le laissa parvenir à la tranquille possession de ses emplois ecclésiastiques dans le royaume de Naples : à chacune de ces persécutions, l'aversion de Caraffa, comme on

(1) *Infelici quelle anime di Alfonso d'Aragona e Ludovico duca di Milano, che furono gli primi che guastarono cosi nobil instrumento d'Italia*, dans *Navagero*.

(2) *Memoriale dato a Annibale Rucellai, sept.* 1555 (*Informat. Pol. t.* XXIV). *Chiamava liberamenti la M. S. Cesarea fautore di eretici e di scismatici.*

le peut penser, ne manquait pas de s'accroître, c'est pourquoi Charles V le haïssait tout à la fois, comme Napolitain, comme Italien, et de plus encore comme catholique et comme pape : ces deux passions seules possédaient vraiment l'âme de Paul IV, sa haine contre l'empereur, et son zèle pour la réforme de l'Église.

Il venait à peine de s'asseoir sur le trône pontifical, à peine s'il avait vu s'élever la statue que lui érigeaient les Romains qu'il avait dispensés de la taxe, et auxquels il avait fait distribuer des grains, qu'il était au milieu des ambassadeurs accourus de tous côtés, et déjà il avait mille différens avec l'empereur. Celui-ci se plaignait amèrement auprès des cardinaux de son parti qu'on eût fait un tel choix. Ses partisans tenaient des réunions suspectes; quelques uns d'eux capturèrent plusieurs vaisseaux du port de Civita-Vecchia, qui furent ensuite repris par les Français (1). Le pape, à son tour, jetait feu et flammes; il fit arrêter les cardinaux et partisans de l'empereur, et confisquer les possessions de ceux qui prirent la fuite. Bien plus, il conclut

(1) *Instruttioni e lettere di monsignor della Casa a nome del C. Caraffa, dove si contiene il principio della rottura della guerra fra Papa Paolo IV, e l'imperatore Carlo V.* 1555. Aussi dans les *Inf. Pol.* 24.

avec la France cette fameuse alliance devant laquelle Paul III avait toujours reculé. Il disait que Charles voulait le tuer par une espèce de fièvre morale, mais que lui mettrait jeu sur table, et délivrerait la pauvre Italie des Espagnols, avec le secours du roi de France, et que deux princes français, il y comptait bien, régneraient un jour sur Naples et sur Milan.

Assis à table des heures entières, buvant ce vin noir, épais, volcanique de Naples, qu'on appelle Mangiaguerra, il se répandait avec une éloquence impétueuse contre ces *schismatiques*, ces *hérétiques*, ces *damnés de Dieu*, cette *semence de Juifs et de Maures*, cette *lie du monde* enfin, comme il appelait toujours les Espagnols (1). Mais il se consolait, disait il, par cette parole de l'Écriture : « Tu marcheras sur des serpens, tu étoufferas les lions et les dragons. » Il voyait le moment arrivé où Charles et son fils seraient punis de leurs péchés, où lui, Paul IV, délivrerait l'Italie de leurs mains; et, ajoutait-il,

(1) *Navagero. Mai parlava di S. M. e della natione Spagnola, che non gli chiamasse eretici scismatici e maladetti da Dio, seme di Giudei e di Mori, feccia del mondo, deplorando la miseria d'Italia che fosse astretta a servire gente cosi abjetta e cosi vile.* Les dépêches des ambassadeurs français sont pleines de pareilles sorties. Par ex. : de Lansac et de d'Avançon dans Ribier II, 610—618.

si pour cette cause sacrée je ne suis ni écouté ni secouru, la postérité dira au moins qu'un vieil Italien, aux portes de la mort, au lieu de se reposer et de se préparer en paix à mourir, conçut seul ces plans élevés qui devaient rendre à sa patrie son indépendance et sa liberté! Il est inutile d'entrer dans tous les détails de ses négociations, mais il est important de dire que lorsque les Français, au mépris de leur traité avec lui, conclurent une trêve avec les Espagnols (1), il envoya son neveu, Charles Caraffa, en France pour se plaindre, et que ce dernier réussit à mettre dans ses intérêts les différens partis qui là aussi se disputaient le pouvoir; c'est-à-dire, les Montmorency et les Guise, l'épouse du roi et sa maîtresse. Charles Caraffa fit renaître par là les hostilités (2) en Italie, et gagna un vaillant allié dans le duc de Ferrare. Ils ne voulaient rien

(1) L'exposition du peu de foi qu'y ajoutait dans le commencement Caraffa, est très caractéristique dans Navagero. *Domandando io al pontefice e al C. Caraffa, se havevano avviso alcuno delle tregue* (de Vaucelles) *si guardarno l'un l'altro ridendo : quasi volessero dire, si come mi disse anche apertamente il Pontefice che questa speranza di tregue era assai debole in lui e nondimeno venne l'avviso il giorno seguente, il quale si come consolò tutta Roma così diede tanto travaglio e tanta molestia al papa e al cardinale che non lo poterono dissimulare. Diceva il papa, che questo tregue sarebbero la ruina del mondo.*

(2) Rabutin, Mémoires collect. univers. tom. 38, 338, principalement Villars, mémoires, Ib. tom. 33, 277.

moins qu'un bouleversement complet. Des émigrés florentins et napolitains remplissaient la cour romaine : le terme de leur émigration paraissait être arrivé. Le procureur fiscal du pape intenta une action juridique contre l'empereur et le roi Philippe, dans laquelle il proposa l'excommunication de ces deux princes, et le dégagement du serment de fidélité pour tous leurs sujets. On a toujours aussi soutenu à Florence qu'on avait en main les preuves évidentes que la maison de Médicis était également condamnée à périr (1). La guerre était imminente de tous côtés, et les progrès de la civilisation, accomplis jusqu'à ce jour dans le siècle, furent une fois encore remis en question.

De cette manière, toute la tendance de la papauté fut changée, et les efforts en faveur de la réforme durent faire place aux efforts destinés à faire triompher dans la guerre.

On vit alors celui qui, n'étant que cardinal, s'était prononcé avec tant de chaleur contre le népotisme, tomber dans le même abus, une fois qu'il fut assis sur le trône pontifical. Son neveu, Charles Caraffa, soldat adonné à tous les vices militaires (2), fut élevé au cardinalat. Paul IV di-

(1) *Gussoni, Rel. di Toscana.*
(2) Babon B. Ribier II, 745. Villars p. 255.

sait lui-même, en parlant de ce neveu, qu'il avait le bras plongé jusqu'au coude dans le sang. Mais il avait apaisé le vieillard, en s'étant laissé voir plusieurs fois à genoux devant son crucifix avec les apparences d'une véritable contrition ; et ce qui bien plus encore lui avait valu ses bonnes grâces, c'est qu'il s'était toujours rencontré avec lui dans les mêmes sentimens de haine (1). Charles Caraffa avait été au service de l'empereur en Allemagne, et se plaignait vivement de n'en avoir retiré que des disgrâces. Mais ce qui le remplissait vraiment de ressentiment et de colère, c'est qu'on lui avait enlevé un prisonnier d'importance dont il espérait une forte rançon ; c'est qu'on ne lui avait pas laissé prendre possession d'un prieuré des chevaliers de Malte qui lui avait été donné. Quoi qu'il en soit, la violence de cette haine lui tenait lieu auprès du pape de toutes les vertus qu'il n'avait pas : celui-ci louait sans cesse son neveu, assurait que le siége romain n'avait jamais eu un serviteur si dévoué, ni si intelligent ; il lui remit non seulement le soin des affaires temporelles, mais aussi la plupart des affaires spirituelles ; et c'était une véritable joie qu'il éprouvait, quand il voyait qu'on rapportait à Charles Caraffa les témoignages de sa faveur pontificale.

(1) Bromato.

Pendant long-temps, le pape ne daigna pas jeter un regard favorable sur ses autres neveux. Ce ne fut que lorsqu'ils professèrent les sentimens anti-espagnols de leur oncle, qu'il leur accorda sa bienveillance (1) : cette bienveillance même dépassa toute attente ; il déclara qu'on avait, il est vrai, enlevé tous leurs châteaux aux Colonna, traîtres à Dieu et à l'Eglise, mais comme on ne les avait jamais occupés, il allait, lui, les céder à des vassaux qui sauraient au besoin les garder et les défendre. Ces vassaux, ce furent ses neveux ; il nomma l'aîné duc de Palliano, et le plus jeune, marquis de Montebello. Les cardinaux se contentèrent de fixer silencieusement leurs regards à terre, lorsqu'il leur déclara sa volonté. Dès lors, les Caraffa s'élevèrent aux plus vastes projets ; si les filles ne pouvaient entrer dans la famille du roi de France, elles seraient mariées au moins dans celle du duc de Ferrare ; et les fils croyaient espérer peu, en comptant seulement acquérir Sienne ; enfin les vues ambitieuses de toute la famille devinrent telles, que quelqu'un ayant plaisanté sur le bonnet carré garni de diamans, appartenant à un enfant de cette

(1) *Extractus Processus cardinalis Caraffæ, similiter dux Palliani deponit, quod donec se declaravit contra imperiales, Papa eum nunquam vidit grato vultu et bono oculo.*

maison, la mère répondit : « Il n'est plus temps de parler de berret, mais de couronne (1). »

Dans le fait, tout dépendait du succès de la guerre qui éclata alors, et qui, dans le commencement, ne donna pas de brillantes espérances.

Après l'acte du procureur fiscal, le duc d'Albe ayant quitté le territoire napolitain, et s'étant avancé sur le territoire romain, les vassaux romains l'accompagnèrent. Les anciennes intelligences se renouèrent : Nettuno chassa la garnison de l'Église. On rappela les Colonna ; le duc d'Albe mit garnison dans Frosinone, à Anagni, Tivoli dans les montagnes, Ostie sur la mer, et il bloqua Rome des deux côtés.

Le pape d'abord se reposa de tout sur les Romains ; lui-même les passa en revue : ils partirent du Campofiore, passèrent devant le château Saint-Ange, qui les saluait du feu de son artillerie, et arrivèrent sur la place Saint-Pierre, où le pape se trouvait à une fenêtre avec son neveu ; ils étaient disposés sur 340 files armées d'arquebuses, et sur 250 files armées de piques : chaque file était de 9 hommes d'un aspect magnifique, et n'ayant que des nobles pour chefs. Quand les

(1) Bromato IX, 16, I, 280 ; mot à mot : *non esser quel tempo da parlar di berette, ma di corone.*

caporiones et les porte-étendards arrivèrent devant lui, il leur donna sa bénédiction (1). Tout cela certes était imposant et de belle apparence, mais ces troupes brillantes étaient peu faites pour défendre une ville. Les Espagnols s'étant approchés tout près des murs, il suffisait d'un faux bruit, d'un petit corps de cavalerie, pour mettre tout dans un tel désordre qu'il ne restait plus personne dans les rangs. Le pape fut donc obligé de chercher des secours plus efficaces, et Pierre Strozzi lui ayant amené enfin les troupes qui avaient servi devant Sienne, il parvint à reprendre Tivoli et Ostie, et surtout éloigna le danger le plus immédiat qui le menaçait ; mais qu'était-ce que cette guerre?

Dès le commencement, le duc d'Albe, sans doute, aurait pu s'emparer de Rome sans beaucoup de difficultés; mais son oncle, le cardinal Giacomo, lui ayant rappelé la mauvaise fin qu'avaient subie tous ceux qui avaient pris part à la prise de cette ville par le duc de Bourbon, Albe, en bon catholique, ne fit la guerre qu'avec la plus grande réserve: Il combattait le pape, mais on pourrait presque dire, en le révérant : il voulait seulement lui arracher le glaive des mains,

(1) *Diario di Cola Calleine romano del rione di Transtevere l'anno 1521 sino all'anno 1562. MS.*

et ne convoitait même pas la gloire d'être compté parmi les vainqueurs de Rome : aussi ses troupes disaient-elles que leur général leur faisait faire une campagne contre une fumée, contre un brouillard qui les incommodait fort, et qu'on ne pouvait ni saisir, ni dompter.

Ceux, au contraire, qui défendaient le pape contre d'aussi bons catholiques, étaient pour la plupart des protestans allemands; ils riaient de la messe, persifflaient les images saintes qu'ils rencontraient sur la route, transgressaient les jeûnes, et commettaient cent autres sacriléges qui autrefois auraient tous été punis de mort (1). On assure même que Charles Caraffa était dans une très grande intimité avec le margrave Albert de Brandebourg, le plus zélé partisan des protestans.

Les contrastes ne pouvaient surgir d'une manière plus marquante. D'un côté, on voit la sévérité du catholicisme imposer profondément au chef de l'armée opposée, et l'éloigner de plus en plus de ces temps où un Bourbon combattait le saint siége sans crainte comme sans remords. D'un autre côté, ce sont les conséquences des

(1) Navagero : *Fu riputata la piu esercitata gente la Todessa* (3500 *fanti*) *e piu atta alla guerra, ma era in tutto Luterana.*

tendances temporelles de la papauté qui s'étaient aussi emparées de Paul IV, quoiqu'il les eût si fortement condamnées. Il résulte de ces étranges contradictions, que ceux qui se sont séparés de l'Église romaine la défendent, et que les fidèles l'attaquent; mais les uns se soumettent encore en l'attaquant, et les autres ne cessent de lui témoigner leur inimitié et leur éloignement en la protégeant.

Pourtant, la véritable lutte ne commença que lorsque les troupes françaises se montrèrent sur les Alpes. Ces auxiliaires se composaient de 10,000 hommes à pied, et d'un corps de cavalerie, magnifique quoique moins nombreux. Les Français désiraient essayer d'abord leurs forces contre Milan, qu'ils croyaient moins bien défendu, mais ils furent obligés de suivre la direction que les Caraffa leur donnèrent, et de marcher sur Naples. Ces derniers ne doutaient pas de trouver en cette ville de nombreux partisans; ils comptaient sur la puissance des émigrés, sur l'élévation de leur parti, sinon dans tout le royaume, au moins dans les Abruzzes, autour d'Aquila et de Montorio, où leurs aïeux paternels et maternels avaient toujours conservé une immense influence.

Une impulsion une fois donnée, les événe-

mens doivent à la fin éclater d'une manière ou d'une autre. La papauté était trop agitée contre la prépondérance espagnole, pour ne pas, cette fois, s'élever contre elle avec la plus énergique animosité.

Le pape et ses neveux étaient alors résolus à ne plus rien ménager : Caraffa avait non seulement demandé du secours aux protestans, mais il proposa encore à Soliman Ier de renoncer à ses excursions en Hongrie, pour se jeter avec toutes ses troupes sur les Deux-Siciles (1). Ainsi, pour combattre le roi catholique, il invoquait le secours des Infidèles.

Au mois d'avril 1557, les troupes papales passèrent les frontières napolitaines, et signalèrent le jeudi saint par la prise et le pillage de Compli, riche de ses propres trésors, mais aussi de tous ceux qu'on y avait déposés. Guise passa ensuite le Tronto et assiégea Civitella.

On était pourtant bien préparé à le recevoir. Albe savait qu'il n'y aurait pas de mouvemens

(1) Ses aveux dans Bromato, *Vita di Paolo IV*, t. II, p. 309. Du reste Bromato a d'excellens renseignemens sur cette guerre. Il les a extraits, ce qu'il ne cache pas, d'un manuscrit fort détaillé de Nores, qui a pour objet cette même guerre, et que l'on rencontre souvent dans les bibliothèques d'Italie.

contre lui, tant qu'il serait le plus fort, et il n'oubliait rien de ce qu'il fallait pour conserver cette position. Une circonstance inattendue lui apporta une chance de succès de plus, par un don considérable qu'il reçut dans une assemblée de barons. La reine Bona de Pologne, issue de l'ancienne famille d'Aragon, était arrivée depuis peu dans son duché de Bari, avec d'immenses richesses. Elle détestait profondément les Français, et pour aider le duc d'Albe à les combattre, elle lui envoya un demi-million de scudi. Il perçut aussi les revenus ecclésiastiques qui auraient dû aller à Rome, et mit en réquisition jusqu'à l'or et l'argent des églises, même les cloches de Bénévent (1). Il avait réussi à fortifier toutes les places frontières napolitaines, et beaucoup de places romaines qu'il occupait encore ; il avait créé un corps magnifique composé d'Allemands, d'Espagnols et d'Italiens, et avait formé des centuries napolitaines, sous la conduite de la noblesse. Civitella fut courageusement défendue par le comte Santafiore qui avait su enthousiasmer les habitans par une résistance énergique ; ils repoussèrent l'assaut qui fut tenté.

(1) Giannone, *Istoria di Napoli*, lib. XXXIII, c. I. Non seulement Gosselini, mais Mambrino Roseo *delle istorie del mondo* lib. VII, qui raconte cette guerre en détails et d'après de bons

Pendant que le royaume tenait ferme et témoignait de son dévouement envers Philippe II, de vifs différens éclataient au contraire parmi les assaillans, entre les Français et les Italiens, entre Guise et Montebello. Guise se plaignait de ce que le pape n'observait pas la convention conclue avec lui, le laissant manquer des secours qu'il avait promis. Lorsque le duc d'Albe apparut avec son armée dans les Abruzzes, — au milieu du mois de mai, — Guise jugea que le meilleur parti était de lever le siége et de repasser le Tronto. La guerre se pratiqua de nouveau sur le territoire romain ; guerre dans laquelle on avançait, on reculait, on assiégeait des villes et on les abandonnait, mais dans laquelle on n'en vint qu'une seule fois à un engagement sérieux.

Marc-Antonio Colonna menaçait Palliano que le pape lui avait enlevé : Giulio Orsini se mit en route pour renouveler les vivres et les troupes de cette place. Trois mille Suisses commandés par un colonel d'Unterwalden, venaient d'arriver à Rome. Ils furent reçus avec joie par le pape qui fit présent à leurs capitaines de chaînes d'or et du titre de chevaliers : il déclara que c'était la légion des anges qui lui était envoyée par

renseignemens, et d'autres, attribuent encore à Ferrante Gonzaga une grande part aux mesures habiles que prit le duc d'Albe.

Dieu. Giulio Orsini commandait cette troupe, ainsi que quelques corps italiens à pied et à cheval. On en vint encore une fois à une bataille, telle qu'elles se livraient en Italie, de 1494 à 1531. Les troupes papales et les troupes impériales, un Colonna et un Orsini se trouvaient en présence : les lansquenets allemands luttèrent contre les Suisses, comme ils l'avaient fait autrefois si souvent, sous leurs derniers célèbres colonels, Gaspard de Feltz et Jean Walter. Ces vieux adversaires combattaient de nouveau pour une cause qui les intéressait peu l'un et l'autre, mais ils n'en déployèrent pas moins la plus extraordinaire bravoure (1). Enfin, Jean Walter, grand et fort comme un géant, disent les Espagnols, se jeta au milieu d'une compagnie de Suisses: le pistolet d'une main et l'épée de combat de l'autre, il s'avança tout droit sur le porte-enseigne, l'abattit en lui tirant un coup dans le côté, et en lui portant en même temps sur la tête un violent coup d'épée : toute la troupe se précipita alors sur lui ; mais déjà ses lansquenets étaient derrière lui pour le protéger. Les Suisses furent complétement écrasés. Leurs drapeaux sur lesquels on lisait en gros caractères : *défenseurs de la foi et*

(1) J'ai puisé les détails de cette rencontre dans *Cabrera, Don Felipe Segundo*, lib. III, p. 139.

du saint siège, roulèrent dans la poussière ; de ses onze capitaines, leur colonel n'en ramena que deux à Rome.

Pendant que l'on exécutait ici cette petite guerre, les deux grandes armées étaient campées l'une vis-à-vis de l'autre, sur les frontières des Pays-Bas; la bataille de Saint-Quentin fut livrée, les Espagnols remportèrent la victoire la plus complète. En France on s'étonnait de ne pas les voir marcher tout droit sur Paris qu'ils auraient pu prendre (1).

« J'espère, écrivit après cette défaite Henri II au duc de Guise, que le pape fera autant pour moi, que j'ai fait pour lui dans les mêmes dangers (2). » Paul IV ne pouvait pas compter plus long-temps sur les secours des Français, puisque ceux-ci en étaient réduits à réclamer sa propre assistance. Guise déclara « qu'aucune force humaine ne pourrait le retenir en Italie (3) : » il se hâta de retourner avec ses troupes auprès de son roi qui se trouvait dans une situation très fâcheuse.

Les Espagnols et les Colonna, sans qu'il ne fût

(1) Montluc. Mémoires, p. 116.

(2) Le roy à mons. de Guise dans Ribier II, p. 760.

(3) *Lettera del duca di Palliano al C. Caraffa. Inf. polit.* XXII.

plus possible de les en empêcher, s'avancèrent sur Rome. Les Romains se voyaient encore une fois menacés d'être conquis et pillés. Leur position était d'autant plus désespérée, qu'ils ne craignaient pas beaucoup moins leurs défenseurs que leurs ennemis. Ils eurent pendant plusieurs nuits leurs fenêtres éclairées, toutes les rues illuminées, et l'on dit qu'un corps de troupes espagnoles qui avait fait une course jusque près des portes, recula d'épouvante en voyant ce spectacle : mais les Romains cherchaient surtout à se prémunir contre les violences des troupes papales. Tout le monde murmurait : on souhaitait mille fois la mort au pape : enfin on demanda que l'armée espagnole fût introduite dans la ville par une convention formelle.

Paul IV laissa venir les choses jusqu'à cette extrémité : ce n'est que lorsqu'il vit ses projets complétement ruinés, ses alliés battus, son état envahi en grande partie par ses ennemis, et sa capitale menacée pour la seconde fois, qu'il se prêta à la paix.

Les Espagnols la conclurent dans l'esprit qui avait présidé à cette guerre; ils rendirent tous les châteaux et toutes les villes à l'Église : on promit même une indemnité aux Caraffa pour

Palliano qui fut enlevé (1). Albe se rendit à Rome, il baisa avec un profond respect le pied de celui qu'il avait vaincu, de l'ennemi juré de sa nation et de son roi. On a entendu dire qu'il n'a jamais tant redouté la figure d'un homme que celle du pape.

Malgré les avantages apparens de cette paix pour le pape, elle était cependant la destruction de toute sa politique; c'en était fait de la tentative de se débarrasser de la prépondérance des Espagnols; leur domination s'était montrée inébranlable à Milan et à Naples; leurs alliés apparaissaient plus redoutables que jamais. Le duc Cosimo que l'on avait voulu chasser de Florence, avait encore acquis Sienne, et possédait maintenant une puissance considérable et indépendante; Philippe II avait gagné les Farnèse en leur restituant Plaisance; Marc-Antonio Colonna s'était fait un grand nom, et avait relevé la fortune et l'autorité de sa famille. Il ne restait plus au pape qu'à se prêter à la nécessité de cette situation; Paul IV fut obligé de s'y soumettre, on peut le penser, avec quels regrets et quelle amertume! Il appela un jour Philippe II son ami: « Oui, mon

(1) Une convention secrète fut conclue entre le duc d'Albe et Caraffa au sujet de Palliano; elle était secrète, non seulement pour le public, mais pour le pape lui-même. (Bromato II, 385.)

ami, dit-il vivement, qui m'a tenu assiégé et qui cherchait mon âme! » Il le compara un autre jour, devant quelques personnes, à l'enfant prodigue de l'Évangile ; mais dans le cercle de ses confidens, il ne vantait que les papes qui s'étaient proposé de donner aux rois de France la couronne des empereurs (1). C'étaient là les anciens et intimes sentimens de son cœur : mais les circonstances le forcèrent à les modifier et à les cacher: il ne pouvait plus rien espérer ni rien entreprendre, il ne pouvait que se plaindre en secret.

Il y a toujours folie à vouloir lutter contre les conséquences d'un événement accompli. Quelque temps après, il s'exerça sur Paul IV une réaction qui devint d'une plus grande importance, tant pour l'administration de ses affaires individuelles que pour la direction nouvelle qui fut imprimée aux affaires générales de la papauté.

Son népotisme ne reposait pas, comme celui des papes précédens, sur l'égoïsme et une affection exclusive de famille ; il favorisait ses neveux, parce qu'ils appuyaient ses vues contre

(1) L'évesque d'Angoulême au roy, 11 juin 1558. Ribier II, 745. « Le pape a dit, que vous, sire, n'estiez pas pour dégénérer de vos prédécesseurs qui avoient toujours été conservateurs et défenseurs de ce saint-siège, comme au contraire, que le roi Philippe tenoit de race de le vouloir ruiner et confondre entièrement. »

l'Espagne, il les considérait comme ses aides naturels dans cette lutte; puisque maintenant elle était terminée, il n'avait plus besoin de ses neveux.

Le cardinal Caraffa avait entrepris, dans le but de régler cette indemnité promise en dédommagement de Palliano, un voyage auprès du roi Philippe. De retour à Rome, sans avoir réussi dans sa démarche, on vit le pape devenir toujours de plus en plus froid envers lui. Bientôt il ne fut plus possible au cardinal Caraffa de dominer comme auparavant les entourages de son oncle, et de n'accorder accès auprès de lui qu'aux amis les plus dévoués. Des bruits défavorables venaient aussi aux oreilles du pape et pouvaient réveiller les fâcheuses impressions qui avaient existé dans des temps antérieurs. Le cardinal tomba malade. Un jour, le pape entra le visiter sans être attendu; il trouva auprès de lui quelques gens du plus mauvais renom. « Les vieillards sont méfians, disait-il; je me suis aperçu là de choses qui m'ouvrirent un vaste champ de conjectures. » Nous voyons qu'il ne fallait qu'une occasion pour soulever en lui un orage. Un événement, du reste peu important, la lui offrit. Dans la nuit du nouvel an de 1559, il s'était élevé un tumulte dans la rue, pendant lequel un

jeune cardinal, ce favori de Jules III, le cardinal Monte, avait tiré l'épée. Le pape en fut instruit le lendemain matin: il fut vivement blessé de ce que son neveu ne lui en disait pas un mot; il attendit quelques jours : enfin il exprima son mécontentement. La cour, toujours avide de changement, saisit avec avidité ce signe de défaveur. L'ambassadeur de Florence qui avait éprouvé mille mortifications de la part des Caraffa, pénétra même jusqu'au pape et exposa les griefs les plus amers. La marquise della Valle, une parente à qui on n'avait pas voulu aussi accorder un libre accès, trouva moyen de faire glisser dans le bréviaire du pape un billet dans lequel étaient retracés quelques uns des crimes de ses neveux : « Si Sa Sainteté désire de plus amples renseignemens, qu'elle veuille bien signer son nom ; » Paul signa, et les éclaircissemens ne manquèrent pas. Rempli d'indignation, le pape se rendit, le 9 janvier, à la congrégation de l'inquisition. Il vint à parler de ce tumulte nocturne, réprimanda vivement le cardinal Monte, menaça de le punir, et ne cessa de fulminer ces paroles : *réforme, réforme!* Les cardinaux autrefois silencieux avaient maintenant repris courage. « Saint Père, lui dit le cardinal Pacheco, en l'interrompant, il faut commencer la réforme par nous-mêmes. » Le pape demeura muet. Cette parole le frappa au

cœur ; elle réveilla la conscience de ses propres convictions. Abandonnant l'affaire de Monte sans la terminer, il se rendit dans son appartement, dévoré de colère. Il institua sans délai des enquêtes rigoureuses. Après avoir donné sur-le-champ des ordres pour révoquer les pouvoirs du cardinal Caraffa, il lui fit demander ses papiers ; le cardinal Vitellozo Vitelli qui passait pour connaître les secrets des Caraffa, fut obligé de prêter serment de découvrir tout ce qu'il savait ; Camillo Orsino fut rappelé de sa maison de campagne dans le même but ; le parti austère qui depuis long-temps voyait avec douleur la conduite des neveux, se releva : le vieux théatin, don Hieremia, que l'on regardait comme un saint, restait des heures entières dans les appartemens du pape ; celui-ci apprit des choses dont il ne se serait jamais douté, qui lui faisaient horreur et le faisaient frémir d'indignation. Il entra dans la plus vive agitation, ne pouvant plus ni manger, ni dormir ; il fut pendant dix jours malade, et tourmenté par la fièvre. Enfin, pape à jamais illustre, il sut se décider à faire violence à son cœur et à sacrifier son affection pour ses parens. Le 27 janvier, il convoqua le sacré collége; représentant avec une émotion passionnée la mauvaise vie de ses neveux, il prit Dieu et les hommes à témoin, qu'il ne l'avait jamais connue, qu'il avait

toujours été trompé. Il les priva de leurs emplois et les exila avec leurs familles dans diverses places éloignées. Leur mère âgée de 70 ans, courbée par les maladies, personnellement innocente, se jeta à ses pieds, lorsqu'il entra au palais; il passa en lui adressant des paroles dures. A la même époque, la jeune marquise de Montebello arrivant de Naples, trouva son palais fermé; on ne voulut la recevoir dans aucune hôtellerie : pendant une nuit pluvieuse, elle courut en voiture demander l'hospitalité, jusqu'à ce qu'enfin un aubergiste demeurant dans un quartier éloigné auquel les ordres n'avaient point été donnés, consentit à la recevoir. Le cardinal Caraffa offrit inutilement de se constituer prisonnier et de rendre compte de sa conduite. La garde suisse reçut l'ordre de l'expulser, non seulement lui, mais tous ceux qui avaient été à son service. Le pape ne fit qu'une seule exception. Il retint près de sa personne le fils de Montorio, qu'il aimait, et qu'il avait déjà nommé cardinal à dix-huit ans, et disait ses Heures avec lui. Mais il n'était jamais permis au jeune homme de faire mention des exilés, et bien moins encore d'essayer d'intercéder en leur faveur, il n'était pas même autorisé à correspondre avec son père; cette inflexible consigne ne servit qu'à rendre d'autant plus cruel pour ce jeune homme le malheur qui était venu frapper

si subitement sa famille ; son visage, son attitude, tout son être exprimaient ce qu'il ne lui était pas permis de rendre par ses paroles (1).

Et ne devait-on pas croire que ces événemens réagiraient sur la disposition d'esprit du pape ?

Ce fut, au contraire, comme s'il ne s'était rien passé. Aussitôt qu'il eut prononcé avec emportement la sentence dans le Collége, lorsque la plupart des cardinaux étaient immobiles et muets d'étonnement et de frayeur, lui, de son côté, parut insensible. Il s'occupa, sans y plus penser, d'autres affaires. Les ambassadeurs étrangers ne pouvaient dissimuler leur surprise, à la vue de cette contenance. « Au milieu de changemens si violens et si subits, a-t-on dit, au milieu de tous ces nouveaux ministres et serviteurs, il se montra constamment ferme, opiniâtre et tranquille, il n'éprouva aucune pitié et parut n'avoir conservé aucun souvenir de ceux auxquels il était si attaché. » Désormais une tout autre passion va s'emparer de son âme.

(1) On trouve dans Pallavicini et surtout dans Bromato des renseignemens satisfaisans à ce sujet. Dans nos informations de Berlin se trouve encore, vol. VIII, un *Diario d'alcune attioni piu notabili nel pontificato di Paolo IV, l'anno 1558 sino alla sua morte*, — (Depuis le 10 sept. 1558) qu'aucun des deux auteurs précédens n'a connu, qui a été fait par un témoin oculaire, et qui m'a fourni d'autres détails précieux.

Sans aucun doute, une telle transformation est de la plus haute importance. Sa haine contre les Espagnols, l'idée de pouvoir devenir le libérateur de l'Italie, avaient contribué à entraîner Paul IV dans cette préoccupation trop exclusive d'intérêts temporels qui l'amenèrent à doter ses neveux avec des biens de l'Eglise, à élever un soldat à l'administration même des affaires spirituelles, qui le précipitèrent enfin dans de nombreuses inimitiés et dans l'effusion du sang. Mais quand la force des événemens l'eut obligé à renoncer à son but et à sa haine, insensiblement ses yeux s'ouvrirent sur la conduite scandaleuse de ses parens; il les repoussa loin de lui avec une justice pleine de violence, et en combattant ses propres affections : dès ce moment il revint à ses anciennes pensées de réforme; il commença à réaliser les espérances que son règne avait fait concevoir, portant dans la réforme de l'état et surtout de l'Eglise la même énergie passionnée qui l'avait animé dans ses inimitiés et ses guerres.

Dans tous les degrés de la hiérarchie, il renouvela le personnel de l'administration des affaires temporelles. Les magistrats et les gouverneurs en place furent destitués. Parfois, ces brusques changemens s'opérèrent d'une manière singulière : le gouverneur nouvellement nommé ar-

riva pendant la nuit à Perrugia ; sans attendre le jour, il fit convoquer les membres de la municipalité, leur exhiba sa nomination et leur ordonna d'arrêter immédiatement l'ancien gouverneur présent au milieu d'eux. Paul IV devint le seul pape qui depuis long-temps eût gouverné sans le favoritisme de ses neveux. Ceux-ci furent remplacés par le cardinal Carpi et par Camillo Orsino, qui avaient déjà possédé une grande autorité sous Paul III. Le système du gouvernement fut complétement changé. Des sommes considérables furent épargnées et remises en diminution des taxes ; une boite fut établie dans laquelle chacun pouvait jeter ses griefs ; le pape seul en avait la clef ; tous les jours le gouverneur adressait ses rapports : l'administration, dégagée de ses anciens abus, procédait avec plus de soins et d'égards envers les sujets.

Quoique le pape n'eût jamais perdu de vue, au milieu des événemens accomplis jusqu'à ce jour, la réforme de l'Eglise, il s'y consacra cependant, dès cette époque, avec un zèle plus actif et un cœur plus libre. Il introduisit dans les églises une discipline plus sévère, défendit toute espèce de mendicité, même la collecte des aumônes aux ecclésiastiques pour les messes, fit enlever des églises les tableaux scandaleux

que le goût perverti des arts profanes avait osé placer dans les sanctuaires. On frappa en son honneur une médaille sur laquelle on voyait un Christ tenant un fouet et chassant les marchands du temple. Il expulsa de la ville et de l'état romain les moines défroqués, força la cour à observer convenablement le jeûne et la communion pascale. Les cardinaux furent obligés à monter quelquefois en chaire; lui-même, il prêchait. Plusieurs des abus, occasion de gains considérables, furent abolis. Il ne voulait plus entendre parler des dispenses de mariage et de leur produit. A l'avenir, il prétendait ne plus distribuer que selon le mérite, une foule d'emplois qui avaient toujours été vendus, même ceux de Camerier (1). Quelle plus scrupuleuse attention il apportait à la capacité et aux sentimens religieux, en accordant des fonctions ecclésiastiques! Il ne consentit pas à tolérer plus longtemps ces compromis, tels qu'ils étaient encore en usage, en vertu desquels l'un remplissait les devoirs d'une charge, et l'autre jouissait de la plus grande partie du revenu. Il eut aussi le dessein de rendre aux évêques un grand nombre de droits qui leur avaient été enlevés; il trouvait

(1) *Caracciolo, vita di Paolo IV, MS.* mentionne particulièrement ce fait.

extrêmement blâmable la cupidité avec laquelle on avait cherché à tout attirer à Rome (1).

Il ne se contenta pas de réformer en détruisant ; il voulut aussi donner au service divin une plus grande pompe ; c'est lui qui a fait élever le lambrissage de la chapelle Sixtine et le Saint-Sépulcre (2).

Il y avait pour la célébration du service divin un idéal plein de dignité, de piété et de pompe, constamment placé devant les yeux de ce grand pontife et qu'il cherchait à réaliser.

Il ne laissa point passer un seul jour, comme il s'en vantait, sans publier une ordonnance concernant le rétablissement de l'Église dans toute sa pureté primitive. On reconnaît dans un grand nombre de ses décrets les traits principaux des réglemens auxquels le concile de Trente donna peu de temps après sa sanction.

Comme on peut s'y attendre, il déploya aussi dans cette direction toute l'inflexibilité qui lui était naturelle.

De préférence à toutes les autres institutions, il favorisa celle de l'Inquisition qu'il avait lui-

(1) Bromato II, 483.
(2) *Moncenigo Relatione di 1560.*

même rétablie. Souvent il négligea de se rendre à la signature et aux réunions du consistoire, mais il ne manqua jamais le jeudi, jour auquel la congrégation de l'Inquisition s'assemblait en sa présence; il veillait à ce qu'elle fût rigoureusement maintenue, soumit à sa juridiction de nouveaux délits, et lui donna le droit cruel d'appliquer la torture pour découvrir les complices : pour lui, il n'y avait point de considération de personnes ; il traîna devant ce tribunal les principaux barons, fit mettre en prison des cardinaux, tels que Morone et Foscherari, qui eux-mêmes avaient été précédemment chargés d'examiner le contenu de livres importans, par exemple : *Des exercices spirituels* d'Ignace de Loyola, parce qu'il s'était élevé dans l'esprit de Paul des doutes sur leur orthodoxie. Il institua la fête de saint Dominique, en l'honneur de ce grand inquisiteur.

C'est ainsi que la direction sévère imprimée aux affaires religieuses et la restauration de la papauté, devinrent le but dominant du pontificat de Paul IV.

Il parut presque avoir oublié qu'il eût jamais suivi une autre voie; la mémoire des temps passés s'était éteinte en lui : toute son activité, sa vie entière étaient concentrées dans ses réformes, dans son inquisition, aux soins de don-

ner des lois, de faire arrêter, d'excommunier et de tenir des auto-da-fé. Enfin, lorsqu'une maladie, mais une de ces maladies qui eût suffi à tuer une organisation plus jeune que la sienne, le renversa, il conserva assez d'énergie pour convoquer encore une fois les cardinaux, recommander son âme à leurs prières, et le Saint-Siége et l'Inquisition à leur prévoyance ; il veut encore ramasser ses forces et se lever, mais elles lui manquent, il retombe et meurt (18 août 1559).

Les hommes résolus et passionnés sont plus heureux que les êtres faibles, sous ce rapport : c'est que s'ils sont souvent aveuglés par la vivacité de leurs sentimens, ils sont aussi vigoureusement trempés et invincibles contre les revers de la fortune.

Mais le peuple n'oublia pas ce qu'il avait souffert sous ce règne. Il ne pouvait pardonner à Paul IV les désastres de la guerre qu'il avait attirés sur Rome ; il ne suffisait pas pour obtenir la reconnaissance de cette multitude qu'il eût éloigné ses neveux qui étaient généralement haïs. A sa mort, les uns se rassemblèrent au Capitole et résolurent d'anéantir les monumens qu'il avait fait construire, parce qu'il n'avait pas bien mérité de la *ville* et de l'*univers*. D'autres

pillèrent le palais de l'inquisition, y mirent le feu, et maltraitèrent les serviteurs du saint office. On voulait à toutes forces aussi incendier le couvent des Dominicains. Les Colonna, les Orsini, les Cesarini, les Massimi, tous mortellement offensés par Paul IV, prirent part à ces excès. Les statues qui avaient été élevées au pape furent arrachées de leurs piédestaux et brisées, et leur tête revêtue de la triple couronne fut traînée dans la boue.

Combien la papauté eût pu encore se féliciter de son bonheur, si elle n'avait éprouvé aucune autre réaction contre les œuvres de Paul IV!

---

§ VI.

OBSERVATIONS SUR LES PROGRÈS DU PROTESTANTISME PENDANT LE RÈGNE DE PAUL IV.

Nous avons vu comment la séparation de la papauté avec la puissance impériale et espagnole

contribua peut être, plus que tout autre événement, à fonder le protestantisme en Allemagne. Malgré cette leçon, on ne sut pas cependant éviter une autre faute qui eut les conséquences les plus graves et les plus vastes.

Le rappel des troupes papales du sein de l'armée impériale, et la translation du concile, peuvent être considérés comme le premier pas dans cette voie fatale. La conduite de Paul III, à cette époque, fut la plus efficace sauvegarde de la liberté des protestans.

Mais les actes de ce pape n'exercèrent qu'après sa mort leur influence sur le mouvement européen. L'alliance avec la France, dans laquelle il fit entrer ses neveux, entraîna une guerre générale; guerre dans laquelle non seulement les protestans allemands remportèrent une victoire à jamais mémorable, mais par laquelle ils furent assurés pour toujours contre les menaces et les attaques du concile, du roi de France et du pape; guerre qui eut aussi pour résultat immédiat de propager rapidement dans la France et dans les Pays-Bas les opinions nouvelles dont l'extension se trouvait déjà favorisée par les soldats allemands composant les deux armées ennemies, et par le désordre et les embarras de la guerre qui s'opposaient à une surveillance sévère; c'est dans

ces circonstances que Paul IV monta sur le Siége romain. Il aurait dû fixer avec attention ses regards sur cette marche des affaires, et s'occuper avant tout de rétablir la paix; mais au contraire, il se précipita avec une passion aveugle dans l'impulsion donnée, et c'est ainsi qu'il lui était réservé, à lui le plus énergique et le plus zélé défenseur de la foi, de favoriser, plus peut-être qu'aucun de ses prédécesseurs, les progrès du protestantisme pour lequel il éprouvait tant d'horreur et qu'il persécutait.

Rappelons-nous seulement son influence sur l'Angleterre!

La première victoire que remportèrent les nouvelles opinions dans ce pays, fut bien loin d'être complète; il ne fallait qu'une concession du pouvoir politique, il ne fallait que l'avénement d'une reine catholique pour déterminer le Parlement à une nouvelle soumission de l'église au pape. Mais, il est vrai, pour amener ce résultat, la papauté était obligée d'agir avec modération; elle ne devait pas se presser de déclarer la guerre aux intérêts nés des innovations. C'est ce qui fut très bien compris par Jules III. Le premier légat envoyé par le pape en Angleterre, constata de suite (1) combien l'intérêt des

(1) *Lettere di M. Henrico, nov.* 1553. Dans un autre MS., qui

biens ecclésiastiques confisqués était vivace et une question brûlante. Jules prit la résolution grandiose de ne pas insister sur leur restitution. A la vérité, il n'était pas permis au légat de mettre le pied sur le sol anglais avant d'avoir donné, à cet égard, des assurances satisfaisantes : elles formaient la base de l'efficacité de ses négociations (1), aussi obtint-il le plus grand succès. Ce légat était Reginald Poole, que nous connaissons déjà, celui de tous les hommes de cette époque qui était le plus propre à travailler au rétablissement du catholicisme en Angleterre : placé au dessus de tout soupçon d'intentions déshonnêtes, intelligent, modéré, également considéré par la reine, la noblesse et le peuple, sa mission réussit au delà de toute attente : l'avénement au trône de Paul IV fut signalé par l'arrivée d'ambassadeurs anglais qui venaient l'assurer de la soumission de ce pays au saint-siége.

Paul IV n'avait donc point à conquérir cette soumission, mais à la maintenir. Examinons les mesures qu'il prit dans cette situation.

a pour titre, *lettere e negotiati di Polo*, qui contient encore beaucoup de renseignemens pour cette histoire. Sur la négociation, Pallavicini XIII, 9, 411.

(1) Il n'hésita pas à reconnaître ceux qui étaient possesseurs à cette époque. *Litteræ dispensatoriæ C. Poli. Concilia M. Britanniæ*, IV, 112.

Il déclara la restitution des biens ecclésiastiques un devoir irrémissible dont le mépris entraîne le châtiment de la damnation éternelle ; il eut aussi l'imprudence de faire faire de nouveau la collecte du denier de saint Pierre (1). — Mais, en outre, pouvait-il y avoir une chose moins capable d'amener l'obéissance que la guerre si acharnée qu'il fit au prince qui se trouvait en même temps roi d'Angleterre et d'Espagne, à Philippe II ? Des troupes anglaises prirent part à la bataille de Saint-Quentin qui eut aussi des conséquences si importantes pour l'Italie ; enfin, il persécuta le cardinal Poole, qu'il n'avait jamais pu souffrir, et le dépouilla de la dignité de légat, qui n'a jamais été remplie par aucun autre avec plus d'avantage pour le saint-siége, et mit à sa place un moine sans habileté, accablé par les années, mais plus violent dans ses opinions (2). Si Paul IV s'était imposé la tâche d'empêcher l'œuvre de la restauration catholique, il n'eût pas agi autrement.

Il ne faut donc pas s'étonner si les tendances

(1) Il ne vivait et ne respirait alors que dans ces idées. Il publia sa bulle *Rescissio alienationum* (Bullarium IV, 4, 319), dans laquelle il annula généralement toutes les anciennes aliénations des biens des églises.

(2) *Goodwin, Annales Angliæ*, etc. p. 456.

opposées à la papauté se relevèrent de nouveau avec énergie après la mort prématurée et inattendue de la reine et après celle du légat. Les persécutions, condamnées par Poole, mais approuvées par ses adversaires intraitables, contribuèrent beaucoup à cette réaction.

Cependant la question allait encore une fois dépendre du pape; elle demandait un examen d'autant plus réfléchi, qu'elle pouvait s'adresser également à l'Écosse; là aussi, les partis religieux étaient en lutte violente : la solution qui fixerait l'état des choses en Angleterre, devait en même temps déterminer l'avenir de l'Écosse.

Combien alors il était important qu'Élisabeth, en montant sur le trône, ne s'y montrât pas en qualité de protestante (1), et qu'elle fit notifier au pape son avénement. Il y eut des négociations entamées sur le projet de mariage de Philippe II avec Élisabeth, et, à cette époque, rien ne paraissait plus vraisemblable que la réalisation de ce mariage. Ne devait-on pas croire que rien ne pouvait être plus agréable à un pape?

Mais Paul IV ne connut point de modération; il fit à l'ambassadeur anglais une réponse insul-

(1) Nares, *Memoirs of Burgley*, II. p. 43, trouve ses principes religieux « *at first liable to some doubts.* »

tante et repoussante. « La reine doit, disait-il, soumettre avant tout à son jugement ses prétendus droits. »

Ne croyez pas qu'il ait été déterminé à cette conduite seulement en considération du siége apostolique, il y fut poussé par d'autres motifs. Les Français désirant, par rivalité politique, empêcher ce mariage, avaient l'adresse de se servir des plus dévots personnages, des Théatins, pour faire représenter au vieux pape qu'Élisabeth était cependant au fond protestante, et que ce mariage ne produirait jamais aucun résultat utile (1). Les Guise surtout avaient le plus grand intérêt à le voir manquer; si Élisabeth était rejetée par le saint-siége, la fille de leur sœur, Marie Stuart, dauphine de France, reine d'Écosse, se trouvait avoir les droits les plus immédiats sur le trône d'Angleterre : les Guise pouvaient espérer commander en son nom dans les trois royaumes. En effet, cette princesse adopta les armoiries d'Angleterre, signa et data ses édits selon les années de son règne en Écosse et en Irlande : on fit des préparatifs de guerre dans les ports de l'Écosse (2).

(1) Relation particulière de Thuanus.

(2) On trouve dans *Forbes Transactions*, p. 402, une *responsio ad petitiones D. Glasion et episc. Aquilani*, par Cécill, qui relève très vivement tous ces motifs.

Quand même Élisabeth n'y eût pas été disposée d'elle-même, elle aurait été forcée par les circonstances à se jeter dans le protestantisme. Elle prit ce parti de la manière la plus décisive, et elle réussit à obtenir dans le Parlement une majorité protestante (1), qui fit en peu de mois tous les changemens qui constituent essentiellement le caractère de l'Église anglicane.

L'Écosse fut nécessairement atteinte par cette direction des affaires ; il s'y forma un parti national et protestant qui s'opposa aux progrès du parti catholique français : Élisabeth n'hésita pas à s'unir avec le premier, et c'est l'ambassadeur espagnol lui-même qui a contribué à l'affermir dans ce projet (2)! Le traité de Berwick, conclu avec l'opposition écossaise, donna la prépondérance à celle-ci. Marie Stuart, avant de mettre le pied dans son royaume, fut obligée non seulement de renoncer au titre de reine d'Angleterre, mais encore de confirmer les décisions d'un parlement assemblé dans un esprit tout protestant, décisions dont une abolissait la messe, sous peine de mort.

Ainsi, ce qui consolida pour toujours la victoire

(1) *Neal*, *History of the Puritans*, I, 126. *The court took such mesures, about elections, as seldom fail of success.*

(2) *Camden*, *Rerum anglicarum Annales*, p. 37.

du protestantisme dans la Grande-Bretagne, ce fut en grande partie une réaction contre les prétentions des Français favorisées par le pape.

Non pas peut-être que la conduite des protestans anglais fût dans une complète dépendance de ces événemens politiques; elle avait une raison déterminante bien plus profonde; mais en fait, les événemens qui amenèrent l'explosion, le progrès et la solution de la lutte coïncidaient exactement avec les complications politiques.

Une décision prise par Paul IV exerça encore une grande influence sur l'Allemagne: par suite de son ancienne aversion pour la maison d'Autriche, il s'opposa à la transmission de la couronne impériale, ce qui força Ferdinand Ier à avoir encore plus d'égards qu'auparavant pour la conservation de son amitié avec les alliés protestans.

Il semblait que la papauté fût destinée à n'éprouver aucun échec, sans y avoir contribué elle-même, d'une manière ou de l'autre, par ses actes politiques.

Si maintenant des hauteurs du Vatican nous jetons un regard sur le monde, combien elles sont immenses les pertes faites par la foi catholique! La Scandinavie et la Bretagne ont abjuré le catholicisme; l'Allemagne est presque entière-

ment protestante ; la Pologne et la Hongrie sont dans une grande fermentation ; Genève est devenue pour l'Occident et les peuples latins un centre de propagation protestante aussi important que l'est Wittemberg pour l'Orient et les peuples germaniques : déjà un parti s'est levé en France, comme dans les Pays-Bas, sous les drapeaux de la réforme.

La foi catholique n'avait plus qu'une seule espérance. En Espagne et Italie, les doctrines hétérodoxes avaient été domptées et étouffées ; là s'était produit un mouvement de restauration dans une voie sévèrement religieuse ; malgré les fâcheux résultats de l'administration de Paul IV, elle avait cependant réussi à procurer à ce mouvement la prépondérance dans la cour de ces deux pays restés fidèles à la papauté : la question était de savoir si cette prépondérance se maintiendrait, et si elle aurait le pouvoir de s'assimiler et de réunir dans la même direction toute l'Église catholique.

§ V.

PIE IV.

On raconte qu'un jour, dans un repas de cardinaux, Alexandre Farnèse donna une guirlande de fleurs à un jeune garçon qui improvisait en s'accompagnant de la lyre, en lui disant de la remettre à celui d'entre eux qui était destiné à devenir pape : ce jeune garçon, Sylvio Antoniano, qui plus tard fut un homme célèbre et même cardinal, s'avança aussitôt vers Jean Angelo Médici, et lui présenta la guirlande en chantant son éloge. Ce Médici fut le successeur de Paul, Pie IV (1).

Il était de basse extraction. Son père Bernardin était allé à Milan où il avait acquis une petite fortune en affermant les revenus de l'état (2).

(1) Nicius Erythraeus raconte cette anecdote dans sa biographie de Antoniano Pinacotheca p. 37. Mazzuchelli l'a répétée aussi. — L'élection eut lieu le 26 déc. 1559.

(2) *Hieronimo Soranzo, Relatione di Roma.*

Les fils furent néanmoins obligés de vivre très étroitement. L'un, Giangiacomo, qui se voua au service militaire, commença par s'engager auprès d'un gentilhomme : l'autre, précisément notre Jean Angelo, fit ses études, mais des études très restreintes : voici quelle fut l'origine de leur fortune. Giangiacomo, naturellement téméraire et entreprenant, fut chargé par de puissans personnages de Milan de les débarrasser d'un de leurs ennemis, un Visconti, nommé Monsignorin. Mais à peine le meurtre fut-il consommé, que ceux qui l'avaient fait commettre voulurent aussi se débarrasser de l'instrument, et envoyèrent le jeune homme au château de Mus, sur le lac de Como, avec une lettre pour le gouverneur, dans laquelle ils lui disaient de tuer le porteur. Giangiacomo conçut des soupçons, ouvrit la lettre, vit le piége qui lui avait été préparé, et prit de suite sa résolution. Il choisit quelques compagnons sûrs; au moyen de la lettre, il se procura l'entrée du château, et parvint à s'en emparer. Depuis cette époque, il vécut comme un prince indépendant : de ce point fortifié, il tint les Milanais, les Suisses et les Vénitiens dans une agitation continuelle. Enfin, il prit la croix blanche et entra au service de l'empereur. Il fut élevé à la dignité de marquis de Marignano, fit la guerre aux Luthériens en qualité de chef d'artillerie, et

commandait l'armée impériale devant Sienne (1). Il était aussi prudent qu'audacieux, heureux dans toutes ses entreprises, impitoyable; avec son bâton de fer, combien, de ses propres mains, n'a-t-il pas assommé de paysans qui cherchaient à introduire des vivres dans Sienne! il n'y avait dans toute la campagne aucun arbre auquel il n'eût fait pendre quelqu'un : on portait à cinq mille le nombre de ceux qu'il avait fait tuer. Il fit la conquête de Sienne, et fonda une famille puissante.

Jean Angelo s'était élevé avec la fortune de son frère. Il devint docteur et se fit une réputation comme jurisconsulte : il acheta une charge à Rome, et jouissait déjà de la confiance de Paul III, lorsque le marquis, son frère, épousa une Orsina, la belle-sœur de Pierre Louis Farnèse (2). Ce mariage lui valut le cardinalat. Depuis cette époque, nous le trouvons toujours chargé de l'administration des villes papales, de la direction

(1) *Ripamonte, Historia urbis Mediolani. Natalis Comes hist.*

(2) *Soranzo. Nato 1499, si dottoro 1525 vivendo in studio così strettamente che il Pasqua suo medico che stava con lui a dozena l'accommodò un gran tempo del suo servitore e di qualche altra cosa necessaria. Del 1527 comprò un protonotariato servendo il Cl. Farnese* (Ripamonte fait mention de ses bonnes relations avec Paul III lui-même). Le mariage du marquis eut lieu *con promessa di far lui cardinale.*

des négociations politiques, et plus d'une fois du commissariat des armées du saint-siége. Il se montra adroit, prudent et doux. Paul IV seul ne pouvait le souffrir, et il éclata un jour violemment contre lui dans une séance du sacré collége. Médici jugea alors que le meilleur parti à prendre pour lui était de quitter Rome. Tantôt aux bains de Pise, tantôt à Milan où il fit faire beaucoup de constructions, il avait su adoucir son exil par des occupations littéraires, et par les prodigalités d'une bienfaisance qui lui mérita le nom de *père des pauvres*. Peut-être est-ce précisément le contraste de son caractère avec celui de Paul IV qui a le plus contribué à son élection.

Ce contraste devint encore plus frappant après son avénement. Paul IV était un Napolitain de haute maison, de la faction anti-autrichienne : Pie IV, au contraire, était un parvenu milanais, étroitement attaché à l'Autriche par son frère et par quelques parens allemands, jurisconsulte, aimant la vie, ayant des idées mondaines. Paul IV se tenait inaccessible, voulant montrer de la dignité et de la majesté dans ses plus petites actions : Pie IV était plein de bonté et de condescendance. On le voyait tous les jours à cheval ou à pied dans la rue, presque sans suite : il parlait avec affabilité à tout le monde. Les dépêches

des ambassadeurs vénitiens nous apprennent surtout à le connaître (1). Les ambassadeurs le trouvent écrivant et travaillant dans un appartement où règne une agréable fraîcheur : il se lève et se promène avec eux de long en large ; ou bien lorsqu'il veut se rendre au belvédère, il s'assied, sans ôter la canne de la main, et il écoute sans plus de façon leurs propositions. S'il leur parle familièrement, il veut aussi être traité par eux avec aisance, mais avec les égards dus à sa dignité. L'expédient adroit qui lui est soumis par les Vénitiens lui fait plaisir : il les loue en souriant. Tout bien intentionné qu'il est pour la maison d'Autriche, cependant les manières inflexibles et impérieuses de l'ambassadeur espagnol, Varga, le choquent. Il n'aime pas à se laisser surcharger de détails, ils le fatiguent : mais quand on s'en tient aux généralités, aux choses essentielles, on le trouve toujours de bonne humeur et de bonne composition. Il se répand alors en mille assurances familières ; on l'entend répéter combien il déteste cordialement les méchans, qu'il aime naturellement la justice, qu'il ne veut blesser personne dans sa liberté, et témoigner à tout le monde de la bonté et de l'affabilité ; mais sa pen-

(1) *Ragguagli dell' ambasciatore veneto da Roma* 1561. De Mr. Antoni Amulio (Mula) Inf. Polit. XXXVII.

sée intime et invariable est d'agir de toutes ses forces en faveur des intérêts de l'Église. Du reste, il espère, avec la grâce de Dieu, accomplir quelque chose de bien. Représentez-vous un vieillard d'une grande corpulence, et cependant encore assez alerte pour arriver à sa maison de campagne avant le lever du soleil, d'un visage serein, d'un œil vif : la conversation, la table, et des saillies enjouées, sont ses plus agréables délassemens. A peine rétabli d'une maladie dangereuse, il est aussitôt à cheval, et se rend à l'habitation qu'il occupait étant cardinal, monte et descend avec vivacité les escaliers. « Non, non, s'écrie-t-il, nous ne voulons pas encore mourir. »

Mais un tel pape, aimant autant la vie, ayant des habitudes si mondaines, était-il bien propre à diriger l'Église dans la situation difficile où elle se trouvait? Ne devait-on pas craindre de le voir s'éloigner de la direction sévère qui commençait à peine à être suivie dans les dernières années de son prédécesseur? La nature de Pie IV, je ne veux point le nier, peut l'avoir porté à s'écarter de cette voie, cependant cela n'arriva pas.

Quant à lui personnellement, il n'aimait pas l'inquisition ; il blâmait la dureté monacale avec laquelle elle procédait : il en visitait rarement ou

jamais la congrégation, mais il n'osait pas l'attaquer : il déclarait qu'il n'y entendait rien ; qu'il n'était pas même théologien : il lui laissa donc tout le pouvoir qu'elle avait reçu de Paul IV.

Il fit un exemple terrible des neveux de ce pape. Les excès commis par le duc de Palliano, même après sa chute, — il tua sa propre femme par jalousie, — donnèrent beau jeu aux ennemis des Caraffa, qui étaient altérés de vengeance. On instruisit un procès criminel contre eux; ils furent accusés des crimes les plus horribles, de brigandages, de meurtres, de faux, de dilapidation et du plus révoltant arbitraire dans leur administration, et d'avoir constamment trompé ce pauvre vieux Paul IV. Nous possédons leur défense; elle n'est nullement sans quelques apparences de justification (1). Mais leurs accusateurs conservèrent la prépondérance. Un jour, depuis le matin de bonne heure jusqu'au soir, le pape se fit lire dans le consistoire les actes de l'accusation; il prononça la sentence de mort contre

(1) On trouve principalement dans Bromato, une notice détaillée de celte affaire, extraite de Nores. Dans les *Informat.* nous trouvons encore les lettres de Mula; p. ex. l'*Extractus processus cardinalis Caraffæ*, et *el successo de la muerte de los Caraffas con la declaracion y el modo, que murieron. La morte del C^l. Caraffa* (Bibl. à Venise VI, n°. 39) est le MS. que Bromato avait aussi sous les yeux, outre celui de Nores.

le cardinal, le duc de Palliano, et deux de leurs plus proches parens, le comte Aliffe et Léonardo di Cardine : Montebello et quelques autres avaient pris la fuite. Le cardinal s'était peut-être attendu à l'exil, jamais à la peine de mort. Elle lui fut annoncée, — un matin quand il était encore au lit, — et lorsqu'il vit qu'il ne lui restait plus aucun espoir, il s'enveloppa et se cacha quelques momens dans la couverture ; puis, se relevant, il joignit les mains, et poussa cette parole douloureuse, que l'on entend en Italie dans des cas désespérés : Eh bien ! patience ! On ne lui accorda pas son confesseur ordinaire ; il avait beaucoup à dire, on le conçoit bien, à celui qu'on lui envoyait, et comme cette confession durait un peu long-temps, « monsignore, finissez en, s'écria l'agent de police, nous avons encore beaucoup à faire! »

Ainsi périrent ces neveux. Ils sont les derniers qui aient aspiré à des principautés indépendantes, et qui, pour l'accomplissement de projets politiques, aient provoqué de grands mouvemens en Europe. — Nous rencontrons depuis Sixte IV cette fatale influence des neveux des papes. Hieronimo Riario, César Borgia, Lorenzo Médici, Pierre Luigi Farnèse ; les Caraffa sont les derniers. Il s'est formé plus tard d'autres familles de ne-

veux, mais avec un caractère et un but tout différent ; nous n'en avons plus vu s'élever comme celles qui avaient régné jusqu'à ce jour en Italie.

Après une exécution si violente, comment Pie IV aurait-il pu songer à donner aux siens une puissance pareille à celle qu'il venait de punir si implacablement dans la personne des Caraffa ? D'ailleurs en homme naturellement vif et actif, il voulut gouverner lui-même : pour la décision des affaires les plus importantes, il ne suivit que son propre jugement : on le blâmait plutôt de chercher trop peu les conseils des autres. Cette disposition fut encore favorisée par la mort prématurée de Frédéric Borromée, celui de ses neveux qu'il aurait pu être tenté d'avancer. L'autre, Charles, n'était pas un homme capable de rechercher une élévation mondaine, jamais il ne l'eût acceptée. Charles Borromée regarda sa position auprès du pape, la participation qu'elle lui donna aux affaires les plus importantes, non pas comme un droit de se permettre la plus légère faveur ou licence, mais comme un devoir auquel il avait à se consacrer avec la plus scrupuleuse sollicitude. Il s'y livra avec autant de modestie que de persévérance ; il était infatigable à donner ses audiences : l'administration de l'État

absorbait tous ses soins. On lui doit la formation d'un collége de huit docteurs, collége qui est devenu plus tard la *Consulta*. Ensuite il assista le pape dans son gouvernement. C'est le même qui plus tard a été canonisé. Aussitôt qu'il parut à la tête des affaires, il se montra plein de noblesse et de perfection. « On ne sait autre chose de lui, dit Hieronimo Soranzo, si ce n'est qu'il est pur de toute tache; il vit si religieusement, et il donne un si bon exemple, qu'il ne laisse rien à désirer à la piété la plus exigeante. Ce qui lui mérite un grand éloge, c'est qu'à la fleur de l'âge, neveu d'un pape, et en pleine possession de sa faveur, au milieu d'une cour où il peut se procurer toute espèce de plaisirs, il mène une vie si exemplaire. » Sa récréation était de réunir auprès de lui, le soir, quelques savans. La conversation commençait sur la littérature profane, mais bientôt on passait d'Épictète et des Stoïciens, que Borromée quoique jeune encore ne dédaignait pas, à des questions religieuses (1). Ceux qui cherchaient à blâmer quelque chose en lui, ne s'en prenaient ni à sa bonne volonté, ni à son application au travail, mais seulement peut-être à son talent : ou bien on entendait des serviteurs

(1) Ce sont les *Noctes vaticanæ*, dont Glussianus fait mention : *Vita Caroli Borromæi* I, IV, 2

se plaindre d'être forcés par son intégrité de se voir privés des riches faveurs que distribuaient les neveux des époques précédentes.

Ainsi les qualités du neveu remplaçaient celles que les rigoristes auraient pu regretter dans l'oncle. En tout cas, on ne s'écarta nullement de la direction qui avait été prise : les affaires spirituelles et temporelles furent conduites avec zèle, et dans l'esprit de l'Église ; les réformes furent continuées. Le pape exhortait publiquement les évêques à s'imposer le devoir de résider dans leur évêché; et on en vit quelques uns venir sans retard lui baiser les pieds, et prendre congé de lui. Il y a une force irrésistible dans les idées générales d'une époque, une fois qu'elles sont arrivées à la dominer ; les tendances vers un retour à la sévérité des sentimens et des habitudes ecclésiastiques ayant obtenu la prépondérance dans Rome, il n'était plus permis au pape lui-même de s'en éloigner.

Mais si les allures un peu mondaines de Pie IV n'étaient pas préjudiciables à la restauration de la discipline de l'Église, nous pouvons ajouter que, d'un autre côté, elles devaient même beaucoup contribuer à terminer les divisions soulevées dans le monde catholique.

Dans la pensée de Paul IV, un pape avait aussi la mission de soumettre à son autorité les empereurs et les rois : voilà pourquoi il s'était précipité dans tant de guerres et d'inimitiés. Pie IV comprit d'autant mieux cette faute, qu'elle avait été commise par un prédécesseur avec lequel il se sentait encore, sous d'autres rapports, en opposition. « C'est par cette conduite que nous avons perdu l'Angleterre, s'écriait-il, qui aurait pu être conservée, si on avait mieux soutenu le cardinal Poole ; c'est par ce système aussi qu'on a perdu l'Écosse : c'est pendant la guerre que les doctrines allemandes ont pénétré en France. » Lui, au contraire, il désire surtout la paix. Il ne veut pas même la guerre avec les protestans ; il interrompt l'ambassadeur de Savoie qui lui demande son appui dans une attaque contre Genève, en lui disant : « Où en sommes-nous donc, pour qu'on vienne me faire de pareilles propositions? C'est la paix qu'il me faut avant tout (1). » Son but principal, c'est de vivre en bonne intelligence avec tout le monde. Il accorde facilement ses faveurs ecclésiastiques, et quand il est forcé de refuser, il le fait adroitement et avec de grands ménagemens. Il est convaincu, et il ne le cache pas, que le pouvoir des papes ne peut

(1) *Mula*, 14 febr. 1561.

se maintenir plus long-temps sans l'autorité des princes.

Les dernières années de Paul IV furent signalées par les réclamations générales du monde catholique qui demandait de nouveau la réunion du concile : il est certain que Pie IV n'aurait pu se soustraire à cette demande qu'avec de grandes difficultés; il ne pouvait plus prétexter la guerre comme son prédécesseur, enfin toute l'Europe était en paix. Dans l'intérêt même de la papauté, le concile était urgent, car les Français menaçaient d'assembler un concile national, ce qui aurait pu facilement entraîner un schisme. Mais, pour dire la vérité, Pie IV avait toute bonne volonté : écoutez son langage à ce sujet : « Nous voulons le concile, dit-il, nous le voulons en toute certitude, nous le voulons universel. Si nous ne le voulions pas, il nous serait possible d'amuser, pendant des années, le monde avec des difficultés, mais nous cherchons plutôt à les écarter. Le concile doit réformer ce qui est à réformer dans notre propre personne, dans nos propres affaires. Si nous avons une autre intention que celle de servir Dieu, que Dieu nous en punisse! » Souvent il lui semble n'être suffisamment pas appuyé par les princes pour une si grande œuvre. Un matin, l'ambassadeur vénitien le trouva

au lit, paralysé par la goutte aux pieds : il était absorbé par ces pensées : « Nous avons de bonnes intentions, s'écria-t-il, mais nous sommes seul! » « Je fus saisi de pitié, raconte l'ambassadeur, en le voyant étendu dans son lit, et en l'entendant dire : nous sommes seul pour un si grand fardeau! » Cependant il exécuta ses promesses; le 18 janvier 1562, il y avait tant d'évêques et de députés réunis à Trente, que l'on put ouvrir pour la troisième fois ce concile qui avait été interrompu deux fois. Le pape y avait la plus grande part. « Certainement, dit Girolamo Soranzo, qui du reste ne prend pas son parti, Sa Sainteté a témoigné dans cette affaire tout le zèle qu'on doit attendre d'un si grand chef des pasteurs; elle n'a rien négligé de ce qui pouvait contribuer à une œuvre aussi sainte et aussi nécessaire! »

§ VI.

LES DERNIÈRES SESSIONS DU CONCILE DE TRENTE.

L'état actuel des choses était bien changé depuis les premières convocations de ce concile. Le pape n'avait plus à craindre qu'un puissant empereur y exerçât une influence funeste contre la papauté : Ferdinand I[er] n'avait en Italie aucune espèce de pouvoir; des erreurs véritablement graves sur tous les points essentiels du dogme n'étaient même plus à craindre (1). Le dogme, tel que l'avaient établi les premières sessions, sans être entièrement développé, était pourtant devenu dominant dans une grande partie du monde chrétien.

Mais d'un autre côté, on ne pouvait plus sé-

(1) Ferdinand I[er] envisagea ainsi la chose. *Litteræ ad legatos*, 12 aug. 1562, dans *Le Plat. Monum. ad Hist. concil. Tridentini* V, p. 452. *Quidenim attinet disquirere de his dogmatibus, de quibus apud omnes non solum principes, verum etiam privatos homines catholicos nulla nunc penitus existit disceptatio?*

rieusement espérer une réunion des protestans. En Allemagne, ils avaient pris une si forte position qu'elle n'était pas attaquable. Dans le Nord, leur tendance religieuse s'était identifiée avec le pouvoir politique ; il en était de même en Angleterre. En déclarant que ce nouveau concile n'était que la continuation du concile précédent, et faisant taire les voix qui s'élevaient contre cette déclaration, le pape prouvait qu'il désespérait de la réalisation de ce rapprochement. Comment aurait-il été possible, en effet, que des protestans libres pussent se rattacher à un concile dont les décrets antérieurs avaient condamné déjà les articles les plus importans de leur croyance (1)? L'activité du concile fut donc à l'avance, par ce fait seul, circonscrite au cercle restreint des nations catholiques; son but fut principalement d'accommoder les différens qui s'étaient élevés entre les nations et le siége papal, de développer davantage le dogme sur quelques points non encore déterminés, d'accomplir avant tout la réforme intérieure qui était commencée, et enfin de donner des règles disciplinaires uniformément applicables.

(1) La base principale de l'acte de récusation des protestans : *Causæ cur electores principes aliique Augustanæ confessioni adjuncti status recusent adire concilium.* Le Plat, IV, p. 67.

Mais cette tâche même était déjà extrêmement difficile, aussi les discussions les plus vives s'élevèrent bientôt entre les Pères assemblés.

Les Espagnols posèrent d'abord cette question : la résidence des évêques dans leurs diocèses est-elle de droit divin, ou s'appuie-t-elle seulement sur une institution humaine? Au premier aperçu, cette question pouvait paraître oiseuse, puisque de tous côtés on regardait la résidence comme nécessaire. Mais les Espagnols, qui prétendaient en général que le pouvoir épiscopal relevait immédiatement de Dieu et n'était point une émanation du pouvoir papal, comme on le déclarait à Rome, atteignaient ainsi le nerf, si nous osons dire, de toutes les affaires de l'Église. L'indépendance des puissances inférieures ecclésiastiques si soigneusement comprimée par les papes, aurait été bien vite établie par le seul développement de ce principe, s'il avait pu passer. Tandis qu'à ce sujet se continuaient de vives discussions, les ambassadeurs de l'empereur arrivèrent, et remirent des articles qui méritent d'être remarqués. « Le pape, disait l'un deux, doit s'humilier à l'exemple du Christ; il doit se prêter à une réforme sous le triple rapport de sa personne, de son état, de sa cour. Le concile doit s'occuper de réformer la nomination des

cardinaux, comme le conclave lui-même; car, et Ferdinand se plaisait à répéter ceci, car si les cardinaux ne sont pas bons, comment nommeraient-ils un bon pape? Il désirait voir prendre pour base de la réforme qu'il avait en vue, le projet du concile de Costnitz qui n'avait point reçu d'exécution; les décrets devaient être préparés par des députations des différentes nations. Mais en outre, il réclamait la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres. Il demandait l'établissement d'écoles pour les pauvres; l'épurement des bréviaires, des légendes et des sermonnaires; des catéchismes rendus plus intelligibles, les chants d'église en allemand, une réforme des couvens, afin, disait-il, que leurs grandes richesses ne puissent pas être employées plus long-temps d'une manière si impie (1). » Propositions excessivement importantes, puisqu'elles avaient pour but une transformation

(1) Pallavicini omet presque entièrement ces propositions: XVII, I, 6; elles lui sont désagréables. Au fait, elles n'ont jamais été connues dans leur véritable forme. Nous les avons sous les yeux dans trois extraits. Le premier se trouve dans P. Sarpi, lib. VI, p. 325; et tout-à-fait de la même manière, mais en latin, dans Rainaldi et Godast. Le second se trouve dans Bartholomeus de Martyribus, et avec un peu plus de détails. Schelborn a pris le troisième dans les papiers de Staphyllus. Ils ne s'accordent pas ensemble, et l'on pourrait en trouver l'original à Vienne; ce serait une pièce remarquable du procès. Je ne m'en suis pas tenu à l'extrait de Schelborn. Le Plat les contient tous, ainsi que la réponse.

complète de toutes les institutions de l'Église. L'empereur insista dans des lettres souvent répétées sur la solution de ces grandes questions.

Enfin arriva aussi le cardinal de Lorraine avec les légats français ; il adhéra aux propositions des Allemands, demanda principalement la concession du calice aux laïques, c'est-à-dire la communion sous les deux espèces ; l'administration des sacremens dans la langue maternelle ; l'instruction et le sermon à la messe ; la permission de chanter les psaumes en langue française en pleine église, toutes choses dont on se promettait le plus grand succès. « Nous avons la certitude, disait le roi, que la concession du calice aux laïques calmera beaucoup de consciences inquiètes, réunira à l'Église catholique des provinces entières qui s'en sont séparées, et sera un des meilleurs moyens d'apaiser les troubles du royaume (1). » En outre, les Français cherchèrent aussi à reproduire les déclarations du concile de Bâle ; ils soutenaient ouvertement qu'un concile devait être au dessus du pape.

Mais les Espagnols étaient loin d'être de l'avis des Français et des Allemands ; ils condamnaient

(1) Mémoire baillé à M. le cardinal de Lorraine, quand il est parti pour aller au concile. Le Plat, IV, 562.

formellement la concession du calice aux laïques et le mariage des prêtres. La discussion, de plus en plus vive, n'aboutissait à rien ; on réussit seulement à faire reconnaître le pape juge de la permission à donner ; il y eut des points pourtant où les trois nations se réunirent afin de s'opposer ensemble aux prétentions de la cour romaine. D'abord, elles trouvaient insupportable que les légats eussent seuls le droit de faire des propositions au concile ; puis, que les légats prissent l'avis du pape sur chaque décision qui était à prendre, ce qui leur paraissait une grave injure à la dignité du concile. L'empereur disait que de cette manière il y avait deux conciles, l'un à Trente ; l'autre, bien plus réel, à Rome.

Si, dans cette disposition des esprits, on eût voté par nation, à quelles singulières décisions ne fût-on pas arrivé !

Mais cela n'eut point lieu ; et les trois nations, même prises ensemble, restèrent toujours en minorité. Les Italiens, bien plus nombreux, défendirent alors, sans grandes difficultés et suivant leur habitude, l'opinion de la cour romaine dont pour la plupart ils dépendaient. Une grande exaspération surgit de tous ces différens. Les Français disaient en plaisantant que le Saint-Esprit arrivait à Trente en porte-manteau, les Ita-

liens parlaient de lèpre espagnole, de maladie française dont les orthodoxes seraient successivement affligés; l'évêque de Cadix ayant rappelé qu'il y avait eu des évêques célèbres, des Pères de l'Église qu'aucun pape n'avait institués, les Italiens jetèrent les hauts cris : ils demandèrent son éloignement, parlèrent d'anathème et d'hérésie : l'anathème et l'hérésie leur furent renvoyés par les Espagnols (1). Plusieurs fois, se formèrent des attroupemens qui s'attaquèrent au cri de : Espagne! Italie! On vit le sang couler dans les rues, et jusque dans la demeure consacrée au pardon et à la paix.

Doit-on s'étonner alors si, après dix mois passés sans qu'on pût achever une session, le premier légat conseilla au pape de ne point venir à Bologne. En effet, qu'aurait-on dit dans le cas où le concile n'aurait pu se terminer régulièrement, et s'il eût fallu le dissoudre (2)? Car une dissolution, une suspension, seulement une translation, chose à laquelle on avait souvent songé, présentaient de très grands dangers. A

(1) Pallavicini, XV, V, 5. *Paleotto Acta :* « *Alii prælati ingeminabant clamantes : exeat, exeat; et alii, anathema sit; ad quos Granatensis conversus respondit: Anathema vos estis.* » *Mendham Memoirs of the council of Trent*, p. 251.

(2) *Lettera del cardinale di Mantua, legato al concilio di Trento, scritta al papa Pio IV*, *li.* 15, *gen.* 1563.

Rome, on ne s'attendait plus à rien, qu'à du mal. On sentit qu'un concile était une médecine beaucoup trop violente pour le corps affaibli de l'Eglise et qu'il achèverait de la tuer ainsi que l'Italie. « Peu de jours avant mon départ, au commencement de l'année 1563, raconte Girolamo Sorenzo, le cardinal Carpi, doyen du collége, et de plus homme de grand sens et de prévoyance, me dit avoir prié Dieu instamment pendant sa dernière maladie afin qu'il le rappelât à lui, et lui épargnât de voir la ruine et la mort de Rome. » Tous les cardinaux qui avaient des sentimens élevés et généreux partageaient ces douloureuses craintes, et gémissaient sur leurs tristes destinées. Ils ne voyaient plus de salut pour eux que dans la miséricorde divine; et Pie IV voyait fondre sur lui tous les maux dont les autres papes s'étaient jamais crus menacés par un concile.

N'est-ce pas une idée sublime que celle qui cherche dans les temps difficiles, dans les plus orageuses tourmentes de l'Eglise, un remède au mal par la réunion des premiers pasteurs? « Sans présomption, sans envie, mais dans une sainte humilité, au milieu d'une paix toute chrétienne, dit saint Augustin, consulte une pareille réunion, ouvre-la, mets au jour ce qui était caché. » Dès les premiers temps même, on était bien éloigné

d'atteindre cet idéal. Il aurait fallu une pureté de sentimens, une indépendance d'influences étrangères, qui ne paraissent pas être le partage de l'homme. Mais à cette époque, combien était-on plus loin encore de ce noble but, alors que tant de personnalités s'agitaient, et que l'Église se trouvait impliquée dans des rapports innombrables et contradictoires avec l'état. Si malgré toutes ces raisons contre les conciles, ils conservaient toujours une haute considération, et furent réclamés si souvent avec tant d'instance, cela venait surtout de la nécessité de mettre un frein à la puissance des papes. Mais dans les circonstances présentes, on reconnut la vérité de ce qui avait été tant de fois répété, que dans les momens de désordre et d'anarchie, les conciles pouvaient bien plutôt augmenter le mal que le détruire. Tous les Italiens prirent part aux craintes de la cour romaine ; ils disaient : Ou le concile sera continué, ou il sera dissous ; dans la première supposition, et en admettant la mort du pape sur ces entrefaites, les ultramontains établiront le conclave selon leurs vues et au détriment de l'Italie ; ils s'efforceront de restreindre le pouvoir papal, de manière à ce qu'il ne constitue plus qu'un simple évêque de Rome, et, sous le prétexte d'une réforme, ils aboliront les emplois et toute la cour ; si, au contraire, le con-

cile est dissous sans avoir produit de bon résultat, les fidèles se trouveront forcément portés à être scandalisés, et les faibles sans nul doute courront le risque d'être entièrement perdus.

En considérant attentivement la position véritable des choses, il devait paraître impossible de provoquer dans le concile même aucun changement dans les esprits. Aux légats que dirigeait le pape, aux Italiens qui dépendaient de lui, étaient opposés les prélats des autres nations, qui, de leur côté, se tenaient attachés aux ambassadeurs de leurs princes. On ne pouvait donc penser à aucune réconciliation, à aucun expédient de médiation. Les choses paraissaient toujours aussi désespérées au mois de février 1563 : tout était querelle, et chaque parti soutenait opiniâtrément ses propres opinions.

Mais l'essentiel en toutes choses, c'est que le mal soit bien connu ; aussi dès que l'on se fut aperçu bien clairement de la situation, telle qu'elle existait véritablement, le moyen de sortir de ce labyrinthe ne tarda pas à se manifester.

A Trente, les opinions se rencontraient et se heurtaient, leur origine était à Rome et chez les différens princes. Pour mettre fin à toutes ces dissensions, il fallait remonter à leur

source. Pie IV avait dit un jour que la papauté ne pouvait plus se maintenir qu'en s'unissant fortement aux princes, le moment était arrivé de mettre cette maxime à exécution. Il eut un moment la pensée de se faire remettre les demandes des cours, et d'y faire droit à lui seul, sans le concile ; mais il s'aperçut, avec juste raison, que ce n'était là encore qu'une demi-mesure qui ne remédierait à rien. Le grand problème à résoudre était de terminer le concile de concert avec les hautes puissances; il n'y avait pas d'autre solution possible.

Pie IV prit donc la résolution de tenter ce moyen, et Morone, son cardinal le plus habile et le plus versé dans la diplomatie, fut de son avis.

Tout dépendait de l'empereur Ferdinand, auquel, comme on l'a dit, s'étaient joints les Français, et pour lequel Philippe II témoignait aussi de grands égards, à cause du sang qui les unissait.

Morone venait d'être nommé président du concile, mais convaincu qu'il ne pouvait rien à Trente, il se rendit aussitôt à Inspruck au mois d'avril 1563, sans être accompagné d'aucun autre prélat ; il trouva l'empereur mécontent, cha-

grin, irrité, persuadé qu'à Rome on ne voulait vraiment pas de réformes sérieuses, et résolu, malgré toutes les difficultés qui se présenteraient, de procurer avant tout la liberté au concile (1).

Il fallait une habileté diplomatique bien extraordinaire pour songer seulement à apaiser un prince aussi profondément irrité (2).

Le mécontentement de Ferdinand tenait surtout à ce qu'on n'avait eu aucun égard à ses articles de réforme, et qu'on ne les avait même jamais réellement proposés au concile. Le légat sut lui persuader que si l'on avait hésité à les présenter tels que l'empereur les avait formulés, c'est qu'il y avait des motifs irrésistibles; mais néanmoins on s'était occupé de ce qu'ils renfermaient de plus important, et déjà même plusieurs décrets avaient été portés. Ferdinand se plaignait en outre de voir le concile dirigé par Rome même, et les légats gouvernés par les ins-

(1) Ici appartient aussi *Relatione in ser. fatta dal Commendone ai S. legati del concilio sopra le cose ritratte dall imperatore.* 19 febr. 1563.

(2) La pièce la plus importante que j'ai vue sur les négociations de Trente, est la relation de Morone sur sa légation : elle est brève, mais concise. Ni Sarpi, ni même Pallavicini n'en ont eu connaissance. *Relatione sommaria del cardinal Morone, sopra la legatione sua. Bib. Altieri à Rome.* VII, f. 3.

tructions du pape. Morone ne pouvait nier ces faits, mais il leur opposa avec une grande habileté les instructions également données aux ambassadeurs des princes, et les notes qui leur étaient constamment transmises par leurs cours.

Morone, qui, du reste, jouissait depuis longtemps de la confiance de la maison d'Autriche, se tira très heureusement de tant de difficultés, et contenta l'empereur sur les points les plus délicats. Il effaça les impressions désagréables qu'il avait reçues personnellement, et commença l'œuvre épineuse d'un accord réciproque sur les points litigieux qui avaient causé les grandes divisions de Trente; et cela toutefois sans céder sur les choses essentielles, ni laisser affaiblir l'autorité papale. « Il faut, disait-il lui-même, il faut que l'empereur croie avoir reçu satisfaction, sans que l'on touche en rien à l'autorité du pape et des légats. »

La première de ces questions était l'initiative départie aux légats, initiative que l'on prétendait être en opposition constante avec les libertés d'un concile. Morone observa, et il n'eut pas de peine à convaincre l'empereur, qu'il n'était pas dans l'intérêt du prince d'accorder cette initiative à tous les évêques, et qu'il était aisé de prévoir que ceux-ci, une fois en possession de

ce droit, ne manqueraient pas de faire aussi des propositions opposées aux prétentions et aux droits des états. Le désordre résultant d'une pareille concession était, disait-il, évident. Cependant on voulait arriver à satisfaire les princes, et l'on se servit à cet effet d'un subterfuge remarquable. Morone promit de proposer tout ce que les ambassadeurs lui présenteraient dans ce but, leur abandonnant le droit de le faire eux-mêmes, si lui s'y refusait jamais. Cet accommodement caractérise bien l'esprit qui commençait alors à dominer insensiblement dans le concile. Les légats accordent un droit par lequel ils renoncent à l'initiative exclusive, mais non pas tant en faveur des Pères du concile, qu'en faveur des ambassadeurs (1); d'où il suit que les princes seulement entrent en partage d'une partie des droits que le pape se réserve.

La seconde question était la demande de laisser les députations qui préparent les décrets s'assembler suivant les diverses nations, Morone ob-

(1) *Summarium eorum, quæ dicuntur acta inter Cæs. majorem et illustrissimum cardinalem Moronum*, dans les actes de Torellus. — Aussi Sallg dans : *Histoire du concile de Trente*, III, A. 292 — exprime ce fait de la manière suivante : *Maj. S. sibi reservavit vel per medium dictorum legatorum, vel si ipsi in hoc gravarentur per se ipsum vel per ministros suos proponi curare.*

serva qu'il en avait toujours été ainsi ; mais dès que l'empereur paraissait le désirer, on y tiendrait à l'avenir avec encore plus de scrupuleuse exactitude.

On arriva enfin au troisième point litigieux, la réforme. Ferdinand consentit à ce que l'on évitât de parler *de la réforme du chef*, ainsi que de la vieille question de la Sorbonne : le concile *est-il* ou *n'est-il pas* au dessus du pape ? Mais en échange, Morone promit une réforme véritablement efficace sur toutes les autres réclamations. Le projet qui fut rédigé concernait même le conclave.

En terminant ainsi un débat si important, on s'accorda bien facilement sur les choses accessoires. L'empereur se désista donc de plusieurs de ses demandes, et donna l'ordre à ses ambassadeurs de se maintenir avant tout en bonne intelligence avec les légats du pape. Morone repassa les Alpes, après avoir réussi complétement dans une entreprise qui présentait de si énormes difficultés ; et lorsqu'on apprit à Trente, comme il le dit lui-même, les bonnes résolutions de Ferdinand, et l'union de ses ambassadeurs avec ceux du pape, le concile commença à prendre une nouvelle allure, et devint beaucoup plus traitable.

Mais quelques autres circonstances contribuèrent encore à ce changement dans les esprits.

Les Espagnols et les Français avaient été divisés souvent par le droit de préséance de leurs ambassadeurs, et de graves désaccords en étaient résultés. Des négociations particulières, à ce sujet, avaient eu lieu plus d'une fois, séparément, avec les uns et les autres.

La nécessité urgente d'une bonne intelligence se trouvait pour Philippe II dans la nature même de la situation. Sa puissance en Espagne était en grande partie fondée sur des intérêts ecclésiastiques, et il devait avant tout avoir soin de les ménager. La cour de Rome ne l'ignorait pas, et le nonce de Madrid disait souvent qu'il était aussi désirable pour le roi comme pour le pape que le concile pût se terminer tranquillement. Les prélats espagnols s'étaient déjà élevés à Trente contre les charges qui pesaient sur les biens du clergé, charges qui formaient une partie importante des revenus de l'état. Le roi apprit ces réclamations avec crainte, et il pria le pape d'arrêter des discours aussi offensans que dangereux (1). Comment aurait-il songé encore à procurer à ses prélats le droit d'initiative, quand il ne pensait,

(1) *Paolo Tiepolo, Dispacio di Spagna.* 4 déc. 1562.

au contraire, qu'à les maintenir dans de justes bornes? De son côté, Pie IV se plaignait amèrement de la vive opposition qu'il rencontrait sans cesse dans les Espagnols, et le roi lui promit de prendre toutes les mesures nécessaires pour réprimer leur désobéissance. Il suffit de dire que le pape et le roi furent bientôt convaincus que leurs intérêts étaient les mêmes, et qu'ils devaient tout faire dans ce but. Le pape se jeta tout-à-fait dans les bras du roi, et le roi promit solennellement de venir à son sécours avec toutes les forces du royaume, chaque fois que ce secours lui serait nécesaire.

D'un autre côté, les Français se rapprochaient peu à peu. Les Guise qui exerçaient une si grande influence sur le gouvernement en France, et sur le concile en Italie, identifièrent de plus en plus leur politique avec les tendances catholiques les plus rigides. Ce fut grâces au cardinal de Guise que l'on en arriva à une nouvelle session, après un retard de dix mois et un sursis de huit. Ce fut lui encore qui proposa une entrevue des puissans princes catholiques, du pape, de l'empereur et des rois de France et d'Espagne (1); et il alla lui-même à Rome afin de mieux

(1) *Instruttione data a Mons. Carlo Visconti mandato da P. Pio al re catt. per le cose a del concilio di Trento (ultimo ottobre* 1563). Bibl. Barb. 3007.

en conférer. Pie IV ne peut trouver d'expressions assez fortes pour vanter le zèle de Guise, dévoué au service de Dieu et à la tranquillité publique, non seulement en ce qui regarde le concile, mais aussi dans tout ce qui regarde le bien général(1). Cette entrevue étant très agréable au pape, il envoya en conséquence des ambassadeurs à l'empereur et aux rois.

Ce ne fut donc pas à Trente, mais vraiment bien dans les différentes cours, et par des négociations politiques, que s'apaisèrent tous ces graves dissentimens, et que furent écartés les obstacles qui s'opposaient à une heureuse conclusion du concile. Morone qui avait le plus contribué à ce favorable résultat, continuait sa tâche en gagnant personnellement les prélats auxquels il savait donner la reconnaissance, les faveurs et les éloges qu'ils attendaient. Il montra dans ces circonstances difficiles tout ce que peut un homme spirituel et habile, qui comprend une situation compliquée, et sait se tracer des moyens et un but conformes à cette situation. Si l'Église catholique fut redevable à quelqu'un de l'heureuse issue du concile, certes ce fut véritablement à lui.

(1) « *Il beneficio universale.* » *Lettera di papa Pio IV*, 20 *octobre* 1563.

Le chemin étant donc si bien aplani, on n'avait plus, comme il le dit lui-même, qu'à lutter maintenant corps à corps avec les difficultés.

L'ancienne controverse sur la nécessité de la résidence et le droit divin des évêques se soutenait encore. Les Espagnols se montrèrent pendant long-temps inébranlables sur ces principes; en 1563, ils les déclaraient aussi infaillibles que les commandemens de Dieu. L'archevêque de Grenade désirait voir prohibés tous les livres dans lesquels on exposait des opinions contraires (1). Cependant lors de la rédaction du canon, ils consentirent à ce que leur principe ne fut pas exprimé. On admit seulement une rédaction par laquelle ils pouvaient plus tard, si le désir leur en prenait, défendre ou approuver ce sens équivoque du canon (2).

Ce fut de la même manière encore que l'on procéda au sujet de l'*initiative*, « le *proponentibus legatis* ». Le pape déclara que chacun était libre de demander et de dire ce qu'il lui était

(1) Dans Villanueva, où il doit en être fait mention.

(2) *Scrittura nelle lettere e memorie del nunzio Visconti*, II, 174.

(3) « *Ejus verba in utramque partem pie satis posse exponi.* » Paleotto dans Mendham : *Memoirs of the council of Trent*, p. 262.

permis de dire et demander, suivant les anciens conciles, mais il se garda bien de se servir du mot *proposer* (1). Un subterfuge contenta les Espagnols, et le pape se trouva n'avoir en effet cédé en rien.

N'étant plus arrêté par les préoccupations des intérêts politiques, on chercha, non pas tant à décider, mais à concilier par une habile médiation les opinions qui avaient donné lieu à tant d'emportemens et d'inimitiés.

Dans une pareille disposition d'esprit, les questions les moins difficiles furent bientôt terminées, et le concile marcha à grands pas vers son but; ce fut en effet dans les trois dernières sessions des derniers six mois de l'année 1563, que l'on prononça sur les dogmes importans de l'ordination, du sacrement de mariage, sur l'indulgence, le purgatoire, le culte des saints, et les ordonnances de réforme les plus importantes. Les différentes congrégations étaient divisées par nations. Il fut délibéré sur le projet de réforme en cinq assemblées particulières, une française, qui se réunit chez le cardinal de Guise, une espagnole chez l'archevêque de Grenade, et trois composées seulement par les Italiens (2).

(1) Pallavicini, 23, 6, 5.

(2) Les meilleurs renseignemens à ce sujet se trouvent où on ne

On s'entendit facilement sur toutes les questions, excepté sur deux qui présentèrent encore quelques obstacles sérieux; celles touchant les priviléges des chapitres, et la pluralité des bénéfices; malheureusement encore les intérêts personnels jouèrent ici de nouveau un trop grand rôle.

La première regardait surtout l'Espagne. Les chapitres avaient déjà perdu quelques unes de ces libertés exorbitantes qu'ils avaient autrefois possédées; et tandis précisément qu'ils espéraient les ressaisir comme par le passé, le roi formait le dessein de les restreindre encore; instituant les évêques, il était intéressé à l'extension de la puissance épiscopale, et le pape, au contraire, était pour les chapitres, sentant bien que leur soumission absolue aux évêques diminuerait beaucoup son influence sur l'Église d'Espagne. Deux grandes puissances se heurtaient donc de nouveau, et l'on se demandait à laquelle resterait la majorité. Le roi avait dans le concile une grande prépondérance; son ambassadeur avait su en éloigner un député que les chapitres avaient

devrait pas les trouver, dans Baini, *Vita di Palestrina* I, 199; ils sont extraits de pièces authentiques. Le *Diarium* du Servanlio, qui a été mis à profit dans Mendham (p. 804), fait aussi mention de ces faits.

envoyé pour veiller à la défense de leurs privilé-
ges. Tant de grâces ecclésiastiques étaient à la disposition du roi, que chacun craignait de le mécontenter; aussi lorsque le vote oral eut lieu, il lui fut tout-à-fait favorable. Les légats du pape eurent recours alors à un autre expédient; ils résolurent de faire voter par écrit. Les déclarations orales avaient été dominées par l'influence espagnole, mais les déclarations écrites qui arrivaient entre les mains des légats, donnèrent une imposante majorité en faveur des chapitres. Appuyés sur cette majorité, ils n'hésitèrent pas, ayant de Guise pour médiateur, à commencer de nouvelles négociations avec les prélats espagnols, qui finirent par se contenter d'une autorité bien inférieure à celle qu'ils s'étaient proposé d'obtenir.

Le second article sur la pluralité des bénéfices fut encore plus important pour la cour romaine. De tout temps il avait été question d'une réforme de l'institution des cardinaux, et beaucoup de gens croyaient reconnaître l'origine des maux de l'Église, dans la décadence de cette institution. Un grand nombre de bénéfices à la fois leur étaient souvent transmis, et comme ils étaient menacés de se voir très rigoureusement restreints, ils redoutaient toute innovation, et

fuyaient toute délibération sérieuse à ce sujet. Morone eut encore recours à un subterfuge pour tourner la difficulté ; il mêla la réforme des cardinaux avec les articles sur les évêques ; et comme il le dit lui-même « peu d'entre eux comprirent la portée de la clause qui fut insérée, et les écueils furent évités. »

Si le pape parvint ainsi à conserver la cour romaine telle qu'elle avait été constituée jusqu'à ce jour, il se montra, par compensation, disposé à laisser tomber le projet de réforme pour les princes, et céda, sous ce rapport, aux représentations de l'empereur (1). Enfin le concile était devenu un véritable congrès pacifique dans lequel les théologiens préparaient les décrets généraux sur les questions d'un ordre inférieur, tandis que les plus graves étaient négociées par les cours. On compensait une concession par une autre, et les courriers ne cessaient d'aller et de venir.

Mais ce qui importait le plus au pape, c'était la fin du concile ; les Espagnols, pendant quelque temps, refusèrent de consentir à sa clôture. La réforme, telle qu'on l'avait proclamée, ne les sa-

(1) La non-réalisation d'une réforme sévère de la curie, des cardinaux, du conclave, est intimement liée avec l'omission de la réforme des princes. Extrait de la correspondance des légats, dans Pallavicini, 437, 7, 4.

tisfaisait point encore, et même l'ambassadeur du roi menaça un jour de protester. Le pape, dans l'urgence où l'on se trouvait (1), déclara qu'il convoquerait un nouveau synode; et comme on désirait avant tout ne pas laisser passer une vacance de siége pendant l'ouverture du concile, et surtout comme chacun était las, et aspirait à retourner chez soi, tout s'arrangea et les Espagnols cédèrent.

L'esprit d'opposition était alors réellement vaincu, et le concile montra la plus grande soumission précisément à son dernier moment; il condescendit à prier le pape de confirmer ses canons : il déclara formellement que, quelles que pussent être les expressions dont on s'était servi pour rédiger les canons de réforme, ils l'avaient été avec cette entière conviction que l'autorité papale demeurait à jamais inviolable (2). On était donc bien éloigné, à cette époque, à Trente, de renouveler les prétentions de Costnitz et de Bâle, qui voulaient élever leur supériorité au dessus de celle du pape. Les dernières proclamations qui terminèrent les sessions, furent faites par le cardinal de Guise, et l'on y reconnut encore particulièrement la suprématie universelle du pape.

(1) Pallavicini, 24, 8, 5.
(2) Sessio XXV, C. 21.

Tout avait enfin réussi. Ce concile si ardemment demandé, évité si long-temps, divisé si cruellement, dissous deux fois, ébranlé par tous les orages qui grondaient autour de lui ; ce concile, que la troisième convocation présenta plus que jamais environné de dangers et d'écueils, fut tout d'un coup terminé aux acclamations pacifiques de tout le monde catholique concilié. On comprend donc la joie, l'émotion profonde des prélats, lorsque, réunis pour la dernière fois, le 4 décembre 1563, ils purent tendre la main à leurs adversaires les plus acharnés ; plus d'une larme s'échappa des yeux de ces nobles vieillards.

Peut-être pourtant, à considérer toute chose dans ses détails comme dans son ensemble, pourrait-on craindre que tant d'efforts de souplesse et d'habileté n'aient fait perdre au concile une partie de son efficacité. Néanmoins ce qu'il faut s'empresser de reconnaître, c'est que le concile de Trente est resté le plus important, sinon de tous les conciles en général, au moins de tous ceux des siècles modernes.

Il se divise en deux grandes époques :

La première, dont nous avons déjà parlé, pendant la guerre de Smalkalde, vit, après bien des

vacillations, le dogme pour toujours séparé des opinions protestantes ; et de la doctrine de la justification, telle qu'elle fut posée, sortit tout le système dogmatique catholique, tel qu'il existe encore aujourd'hui.

La seconde période, que nous venons de parcourir, comprend les conférences de Morone et de l'empereur, pendant l'été et l'automne de 1563. C'est alors que la hiérarchie fut de nouveau théoriquement fondée par les canons sur l'ordination, et pratiquement par les canons de réforme.

Ces réformes sont d'une immense valeur.

Les fidèles furent soumis, comme par le passé, à une discipline ecclésiastique excessivement sévère, et, selon l'urgence des cas, au glaive de l'excommunication. On fonda des séminaires, et l'on eut soin d'y élever les jeunes prêtres sous la direction d'une règle très austère, et sous l'influence de la crainte de Dieu. Les paroisses furent régularisées ; l'administration des sacremens et la prédication réorganisées, et la coopération des moines soumise à des lois déterminées. On recommanda fortement aux évêques les devoirs de leur emploi, et en particulier, la surveillance du clergé, suivant les divers degrés dans les or-

dres. Mais le grand, l'immense succès, fut de voir les évêques s'engager solennellement à l'observation des décrets du concile de Trente et à la soumission envers le pape, par une profession de foi particulière qu'ils jurèrent et promirent d'observer.

Les premiers projets du concile, ceux de restreindre le pouvoir papal, loin donc de recevoir leur exécution, furent complétement anéantis; puisque ce pouvoir sortit même de la lutte plus étendu et plus fort qu'il n'avait jamais été. Le pape conserva le droit exclusif d'interpréter tous les canons du concile de Trente; il resta toujours seul maitre de prescrire les règles de la vie et d'imposer celles de la foi : toute la direction de la discipline réformée se trouva plus que jamais concentrée dans Rome.

L'Eglise catholique traça les limites dans lesquelles elle voulait se renfermer; elle ne conserva plus aucune espèce de ménagemens pour les Grecs et pour l'Église d'Orient, et lança sur le protestantisme d'innombrables anathèmes. Dans le catholicisme des temps antérieurs se trouvait compris un élément de protestantisme qui, dès ce moment, fut exclu pour toujours. En se restreignant ainsi, loin de s'affaiblir, le pouvoir de l'Église catholique concentrait ses forces en lui-

même, et devenait de plus en plus propre à combattre victorieusement tous ses antagonistes.

Ce fut, comme nous l'avons dit, du consentement des princes, et de concert avec eux, qu'on en arriva à de pareils résultats. Cette union devint une des conditions les plus importantes de tout le développement ultérieur; développement qui présente avec le protestantisme cette analogie d'associer les droits d'évêque et de prince. Chez les catholiques, cette tendance ne se manifesta que peu à peu; mais l'on conçoit comment existaient encore toutes les chances d'une nouvelle désunion : toutefois, pour le moment, elle n'était pas à craindre; car déjà toutes les provinces, les unes après les autres, recevaient comme à l'envi les décrets du concile. Le pape Pie IV doit donc avoir une large part dans l'histoire, puisque ce fut sous son pontificat que se terminèrent de si grandes choses. Il fut le premier qui, assis sur le siége papal, renonça, avec connaissance de cause, à ces efforts constans de la hiérarchie ecclésiastique pour s'opposer aux envahissemens de la puissance des princes.

Il pensa, après cet éclatant succès, avoir accompli l'œuvre de sa vie; on observa même que toute l'activité de son âme parut suspendue aussitôt la clôture du concile. On crut le remarquer,

il négligeait le service divin; il aimait beaucoup trop les plaisirs de la table; il éprouvait une jouissance excessive à tenir une cour brillante, à donner des fêtes magnifiques, à faire des constructions dispendieuses. Les partisans d'une sévérité religieuse signalaient entre lui et ses prédécesseurs une différence qu'ils déploraient hautement (1).

Le retour vers une discipline plus rigoureuse qui s'était développée au sein du catholicisme, ne pouvait plus ni être reculé, ni être contenu dans sa marche.

L'esprit humain une fois lancé dans une direction, il est impossible de l'arrêter et de lui tracer sa route. De la part de ceux appelés à le représenter dans une époque, la plus légère déviation ne manque pas de provoquer les symptômes les plus extraordinaires.

Le mouvement du rigorisme catholique qui s'était produit devint bientôt menaçant pour Pie IV lui-même.

A Rome vivait un certain Benedetto Accolti, fanatique jusqu'à l'extravagance; il parlait sans cesse d'un mystère qui lui avait été confié par Dieu, et qu'il révélerait un jour. Pour prouver la

(1) *Paolo Tiepolo Rom. et Panvinius.*

vérité de ses paroles, il offrait de traverser sain et sauf un bûcher enflammé sur la Piazza Navona, en présence du peuple assemblé. Voici quel était son mystère : Dans peu de temps s'exécutera la réunion de l'Église grecque et de l'Église romaine : cette Église catholique réunie soumettra à son autorité les Turcs et tous les apostats; le pape sera un saint homme, il fondera la monarchie universelle, et il établira sur la terre une justice parfaite.

Seulement, il trouvait que Pie IV, dont la conduite mondaine lui paraissait très éloignée de son idéal, n'était pas propre à une aussi grande mission. Benedetto Accolti se croyait donc envoyé par Dieu pour délivrer la chrétienté de ce chef indigne.

Il conçut le projet d'assassiner le pape, avec l'aide d'un complice, auquel il promit les plus belles récompenses de la part de Dieu et du saint pontife qui succéderait à Pie IV. Un jour, ils se tinrent prêts; déjà le pape s'avançait au milieu d'une procession; calme, sans soupçon et sans défense; il était facile à frapper. Accolti, au lieu de se jeter sur lui, commence à trembler et à changer de couleur. Le cortége du pape a un aspect imposant qui devait nécessairement produire une vive impression sur un homme aussi

fanatiquement catholique. Le Saint-Père passa devant les deux conjurés.

Cependant, quelques personnes avaient remarqué Accolti. Le complice qu'il s'était associé, nommé Antonio Canossa, n'avait pas une résolution plus ferme : incertain, tremblant, il hésitait entre la promesse d'exécuter une autre fois son crime, et la tentation qu'il éprouvait de dénoncer son coupable complot ; ils ne surent pas garder un silence prudent. Enfin, ils furent arrêtés et condamnés à mort (1).

On voit quels esprits exaltés enfante l'agitation de la vie. Malgré tout ce qui avait été fait par Pie IV, pour la restauration de l'Église, il y avait encore beaucoup de gens aux yeux desquels ce pape paraissait bien loin d'avoir suffi à sa tâche, et qui entretenaient de tout autres projets.

(1) Je tire ces renseignemens, que je n'ai trouvés nulle part ailleurs, d'un manuscrit de la bibliothèque Corsini à Rome, n° 674, ayant pour titre : *Antonio Canossa : Questo è il sommario della mia depositione per la qual causa io moro, quale si degnerà V. S. mandare alli miei S. padre e madre.* — Pie IV mourut le 9 décembre 1565.

§ VII.

PIE V.

Mais les partisans de la rigidité religieuse obtinrent immédiatement un grand et inattendu succès. Un pape fut élu qu'ils pouvaient entièrement compter au nombre des membres de leur parti : c'était Pie V.

Je ne veux point répéter les relations plus ou moins douteuses rapportées au sujet de cette élection par le livre sur les conclaves et par quelques historiens de ce temps. Nous avons une lettre de Charles Borromée qui nous donne des éclaircissemens suffisans. « Je résolus, dit-il — et il est certain qu'il a eu la plus grande influence sur cette élection — de n'avoir égard pour le choix à faire qu'à la religion et à la foi. Lorsque la piété, la vie irréprochable et les sentimens de sainteté du cardinal d'Alexandrie — ensuite Pie V — me furent connus, je pensai que la république chrétienne ne pouvait être mieux gou-

vernée que par lui, et je lui consacrai tous mes efforts (1). » En aucun cas, il n'était possible de voir agir en vertu d'autres considérations un homme possédé, comme l'était Charles Borromée, d'intentions si parfaitement pieuses.

Philippe II, que son ambassadeur avait gagné en faveur de ce même cardinal, a remercié en termes exprès Charles Borromée de la part qu'il avait prise à cette élection (2). Précisément à cette époque, on croyait avoir besoin d'un homme comme le nouveau pape. Ceux qui avaient conservé une vénération particulière pour Paul IV, et qui jusqu'alors s'étaient toujours tenus tranquilles, s'estimèrent heureux. Il nous reste d'eux quelques lettres. « Venez à Rome, écrivait l'un d'eux, venez avec confiance, sans retard, mais sans vous écarter d'une prudente réserve; Dieu nous a ressuscité Paul IV. »

Michele Ghislieri — maintenant Pie V — de basse extraction, né en l'an 1504 à Bosco non

(1) *Cardinalis Borromeus Henrico C^li Infanti Portugalliæ Romæ* d. 26 *Febr.* 1566. *Giussiani vita C^li Borromei* p. 62. Comparez *Ripamonti, Historia urbis Mediolani*, lib. XII, p. 814.

(2) Je trouve ce fait dans une *Dispaccio di Soranso Amb^re di Spagna*. La petite anecdote qu'Oltrochi raconte dans les remarques sur Giussano, p. 219, tombe d'elle-même. L'élection eut lieu le 8 janvier 1566.

loin d'Alexandrie, entra, à peine âgé de quatorze ans, dans un couvent de dominicains. Des aumônes qu'il recevait il ne conserva pour ses propres besoins pas même de quoi se faire un manteau ; il trouvait que le meilleur remède contre la chaleur de l'été était de manger peu : quoique étant le confesseur d'un gouverneur de Milan, il voyageait cependant toujours à pied et le sac sur le dos. Enseignait-il, il le faisait toujours avec précision et avec bienveillance ; avait-il un couvent à administrer comme prieur, il était sévère et économe : il en a libéré plus d'un de ses dettes. Son zèle commença à se développer à l'époque où les doctrines de l'Église luttaient en Italie contre les tentatives de propagation des protestans. Il prit parti pour la pureté et la rigidité de l'orthodoxie. Des trente questions controversées qu'il défendit en 1543 à Parme, la plupart se rapportaient à l'autorité du pape, et étaient opposées aux opinions nouvelles. On lui déféra bientôt la charge d'inquisiteur. Il eut à exercer ses fonctions précisément dans des localités qui présentaient le plus de danger pour l'introduction de la réforme, à Côme et à Bergame (1), où l'on ne pouvait pas éviter les rapports de la

(1) *Paolo Tiepolo, Relazione di Roma in tempo di Pio IV e V.*

population avec les Suisses et les Allemands de la Valteline qui dépendait des Grisons. Il montra dans ces fonctions l'opiniâtreté et l'ardeur d'un homme animé du zèle le plus énergique pour la foi. Quelquefois il était reçu à coups de pierres lorsqu'il entrait à Côme : souvent, pour sauver sa vie, il était obligé de se cacher la nuit dans des cabanes de paysans, et de s'échapper comme un fuyard ; il ne se laissa cependant intimider par aucune crainte : le comte della Trinita le menaça de le faire jeter dans un puits, il répondit : « Il arrivera ce que Dieu veut. » Ainsi associé à la lutte des forces spirituelles et politiques qui alors agitaient l'Italie, quand le parti avec lequel il combattait eut remporté la victoire, il s'éleva naturellement avec lui. Il devint commissaire de l'inquisition à Rome ; Paul IV ne tarda pas à dire que Fra Michele était un grand serviteur de Dieu, et qu'il méritait les plus grands honneurs ; il l'appela à l'évêché de Nepi, car il voulait lui mettre une chaîne au pied, afin qu'il ne lui fût pas possible de se retirer un jour dans la tranquillité et l'obscurité d'un couvent (1) ; et en 1557, il le nomma cardinal. Ghislieri con-

(1) *Catena, Vita di Pio V*, dont nous avons extrait la plupart de ces renseignemens, contient aussi celui-ci. Pie V le raconta lui-même aux ambassadeurs vénitiens. Mich. Suriano, Paul Tiepolo, 2 octobre 1568, le rapportent.

tinua dans cette nouvelle dignité à se montrer aussi sévère, aussi pauvre et aussi modeste. Il disait à ses serviteurs qu'ils devaient se regarder comme habitant un couvent. Il ne vivait que pour ses pratiques de dévotion et pour ses devoirs d'inquisiteur.

Borromée, Philippe II, tout le parti de la discipline rigoureuse, croyaient maintenant voir le salut de l'Eglise dans l'avénement d'un pontific qui avait de tels sentimens. Les bourgeois de Rome n'étaient peut-être pas aussi contens.

Il vivait comme pape avec toute la rigidité d'un moine, observait le jeûne dans toute son étendue, sans interruption, ne se permettait pas un seul vêtement d'une étoffe plus fine (1); il lisait souvent, et entendait tous les jours la messe; il eut cependant soin de ne pas se laisser détourner par les pratiques spirituelles de l'attention qu'il devait aux affaires politiques; il ne faisait point de sieste, était levé de très bon matin. Si l'on pouvait douter de la solidité de son ardeur religieuse, voici une preuve qui écarterait tout soupçon : c'est que la papauté ne lui était pas nécessaire pour entretenir sa piété, elle ne contribuait,

(1) *Catena. Tiepolo : Nè mai ha lasciato la camisiadi rassa, che come frate incominciò di portare. Fa le orationi divotissimamente e alcune volte colle lagrime.*

suivant lui, ni au salut de l'âme, ni à conquérir la gloire du paradis; ce fardeau lui eût paru insupportable sans les grâces de la prière. Le bonheur d'une dévotion fervente, le seul qu'il pût éprouver, d'une dévotion qui souvent excitait l'abondance de ses larmes, et après laquelle il se relevait avec la conviction d'être exaucé, ce bonheur, il l'a conservé jusqu'à sa mort. Le peuple était entraîné, quand il voyait ce saint pontife aux processions, pieds nus, la tête nue, le visage rayonnant de l'expression ineffable d'une sincère et profonde piété, portant une longue barbe, blanche comme de la neige; il croyait qu'il n'avait jamais existé un pape aussi pieux et il se plaisait à raconter que son regard seul avait converti des protestans. De plus, Pie V était bon et affable : il vivait très familièrement avec ses plus anciens serviteurs. Avec quelle mansuétude il accueillit le comte della Trinita qui l'avait menacé de mort et qui, plus tard, avait été envoyé auprès de lui comme ambassadeur : « Voyez donc, lui dit-il, lorsqu'il le reconnut, voilà comment Dieu vient au secours des innocens! » Il ne lui fit pas sentir autrement son ancienne conduite à son égard. De tout temps il se montra charitable : il avait une liste des nécessiteux de Rome qu'il faisait soutenir religieusement selon l'état de chacun.

La nature de semblables caractères est l'humilité, la résignation, une grande ingénuité ; mais viennent-ils à être offensés et irrités, ils sont possédés de la plus violente ardeur et d'une colère implacable. Leur manière de penser et de sentir impose aux autres un devoir, un devoir suprême, qui doit être respecté et dont l'inobservation les révolte.

Pie V avait la conscience d'avoir toujours suivi le droit chemin. Cette conduite l'ayant élevé à la papauté, il prit en lui-même une confiance absolue.

Très opiniâtre dans ses opinions, les meilleures raisons ne pouvaient le ramener. La contradiction le mettait facilement hors de lui-même, le rouge lui montait à la figure, et il se servait des expressions les plus vives (1). Comme il s'entendait peu aux affaires du monde et de l'Etat, et qu'il se laissait plutôt affecter d'une manière ou de l'autre par des circonstances accessoires, il était très difficile de se trouver d'accord avec lui.

Dans les relations personnelles, il ne se laissait pas, à la vérité, déterminer de suite par la première impression : mais, lorsqu'il avait une fois

(1) *Informationi di Pio V. (Bibl. Ambrosiana à Milan. F. D. 181.)*

regardé quelqu'un comme bon ou méchant, rien n'était plus capable de le faire revenir sur ce jugement (1). Il pensait que les changemens, loin d'améliorer, rendaient plus mauvais, aussi était-il très soupçonneux.

On remarqua qu'il n'adoucissait jamais les sentences criminelles ; au contraire, dans la règle, il aurait désiré les voir encore plus sévères.

Il ne lui suffisait pas que l'inquisition punît les nouveaux crimes ; il fit rechercher les anciens commis à dix et vingt années de distance.

Existait-il une localité où il avait été infligé un très petit nombre de peines, il n'attribuait pas ce résultat à la pureté de ses sentimens, mais à la négligence des fonctionnaires.

Ecoutez avec quelle rigueur il insistait sur le maintien de la discipline de l'Église : « Nous défendons, est-il dit dans une de ses bulles, à tout médecin qui est appelé auprès d'un malade alité, de le visiter pendant plus de trois jours, s'il n'obtient pas une attestation que le malade a renouvelé la confession de ses péchés (2). » Une autre bulle établit des peines contre la profanation du dimanche et contre les blasphèmes.

(1) *Informationi di Pio V. (Bibl. Ambrosiana.)*
(2) *Supra gregem dominicum, Bull. IV*, II, p. 281.

Pour les personnes de distinction, ce sont des amendes. « Mais pour un homme du commun, qui ne peut pas payer, il doit, pour la première fois, rester debout, pendant un jour, devant les portes de l'église, les mains liées derrière le dos; pour la seconde fois, on lui fera traverser la ville en le fustigeant; pour la troisième fois, on lui percera la langue et on l'enverra aux galères. »

En général, tel est le style de ses ordonnances : combien de fois n'a-t-on pas été obligé de lui dire qu'il n'avait pas affaire à des anges, mais à des hommes (1)!

Il ne fut pas retenu par la considération pour les puissances temporelles, considération qui était si importante à cette époque : non seulement il fit publier de nouveau la bulle *In cœnâ Domini*, qui, de tout temps, a excité les plaintes des souverains, mais il en recommanda les dispositions avec quelques additions particulières; il y parut contester en général le droit aux gouvernemens d'imposer de nouveaux impôts.

(1) Dans les *Informationi politiche XII*, se trouve par exemple une *epistola a N. S. Pio V. Nella quale si esorta S. S. tolerare gli Ebrei e le cortegiane*, d'un certain Bertano, qui revien au même sens.

Il va sans dire que d'aussi violentes tentatives furent suivies de réactions. Non seulement les exigences qu'un homme de cette rigidité croyait nécessaire d'imposer au monde, ne purent jamais être accomplies, mais il se manifesta une résistance décidée ; des mésintelligences innombrables éclatèrent. Malgré toute sa dévotion, Philippe II a cependant fait rappeler un jour au pape qu'il ne devait pas essayer de voir ce qu'il est possible d'exécuter à un prince poussé aux dernières extrémités.

Le pape, de son côté, fut vivement affecté de cette situation. Il se sentait malheureux sous la tiare. Il s'écriait : « Je suis fatigué de vivre : comme j'ai voulu faire le bien sans me laisser arrêter par aucun égard pour personne, je me suis fait des ennemis ; depuis que je suis pape, je n'ai éprouvé que des désagrémens et des persécutions ! »

Malgré ces plaintes et les observations que nous venons de faire, quoiqu'il ne fût pas plus donné à Pie V qu'à tout autre homme, de diriger les affaires à la satisfaction universelle de tous les intéressés, il est cependant certain que sa conduite et ses sentimens ont exercé une influence immense sur ses contemporains et sur tout le développement de l'Eglise. Après avoir tant fait

pour provoquer et pour avancer l'œuvre de la restauration religieuse, après avoir rédigé tant de décrets pour la rendre universelle, il fallait un pape comme celui-ci afin qu'elle fût non seulement publiée, mais encore introduite et pratiquée partout. Son zèle ainsi que son exemple furent infiniment efficaces pour atteindre ce but.

On vit la réforme de la cour, dont on s'était tant occupée, enfin réalisée.

Les dépenses de la maison papale furent extraordinairement restreintes : Pie V avait besoin de fort peu de chose pour lui-même, et il a dit souvent : « Celui qui veut gouverner les autres, doit commencer par se gouverner lui-même. » Il pourvut, non sans libéralité, ses serviteurs, ceux qui lui étaient restés fidèles pendant toute sa vie, sans espoir de récompense, comme il le pensait, uniquement par affection ; cependant il tenait dans de justes bornes ses parens, plus que ne l'avait fait avant lui aucun autre pape. Il établit modestement son neveu Bonelli; il ne l'avait fait cardinal que parce qu'on lui avait dit que cette dignité lui était nécessaire pour avoir des rapports plus intimes avec les princes : ce même neveu ayant fait venir un jour son père à Rome, le pape força celui-ci de quitter immédiatement la ville dans la même nuit,

dans la même heure ; jamais il ne voulut élever ses autres parens au dessus de la médiocrité : et malheur à celui d'entre eux qui se fût laissé surprendre à quelque faute, seulement à un mensonge, il ne lui aurait jamais pardonné, et il l'eût chassé sans pitié.

Pie V défendit pour l'avenir, par une de ses bulles les plus sévères, toute inféodation des possessions de l'Église romaine, sous quelque titre et prétexte que ce fût : il excommunia d'avance ceux qui ne feraient seulement qu'en donner le conseil; il fit signer ce statut par tous les cardinaux (1). Il continua avec zèle à abolir tous les abus ; on vit de lui peu de dispenses, encore moins de compositions : il a souvent restreint les indulgences que ses prédécesseurs avaient accordées. Il chargea son auditeur-général de procéder sans retard et sans hésitation contre tous les archevêques et évêques qui ne résideraient pas dans leurs diocèses, et de lui en faire le rapport afin qu'il pût destituer les récalcitrans (2). Il ordonna à tous les curés, sous des peines sévères, de ne pas abandonner leurs églises paroissiales, et de célébrer le service

(1) *Prohibitio alienandi et infeudandi civitates et loca S. R. E.* Admonet nos. 1567. 29 Mart.

(2) Cum alias, 1566. 10 Junii. Bull. IV, II, 303.

divin ; il révoqua les dispenses qu'ils pourraient avoir obtenues à ce sujet (1). Il chercha à rétablir non moins rigoureusement les règles des couvens. D'un côté, il leur confirma les exemptions d'impôts et d'autres charges, par exemple : de logement de guerre ; il ne voulait pas les laisser troubler dans leur tranquillité, mais il défendit en même temps aux moines d'entendre la confession sans avoir obtenu la permission de l'évêque et sans avoir été examinés par lui ; chaque nouvel évêque devait pouvoir renouveler ces examens (2). Il prescrivit aussi la clôture la plus sévère aux nonnes. On n'a pas généralement loué cette dernière mesure. On se plaignait qu'il forçait à observer des règles plus dures que celles auxquelles on s'était obligé; quelques unes des nonnes tombèrent dans une espèce de désespoir, d'autres s'évadèrent (3).

Il commença par mettre à exécution toutes ces réformes à Rome et dans les états de l'Église, forçant les fonctionnaires civils aussi bien que les fonctionnaires ecclésiastiques à veiller au main-

(1) *Cupientes*, 1568. 8 Julii. Bull. IV, III, 24.

(2) *Romani*, 1571. 6 Aug. Bull. IV, III, 177.

(3) *Tiepolo : Spesse volte nel dar rimedio a qualche disordine incorre in un altro maggiore, procedendo massimamente per via degli estremi.*

tion de ses ordonnances spirituelles (1). Lui-même s'occupait scrupuleusement de faire rendre une forte et impartiale justice (2). Non seulement en particulier il exhortait les magistrats à l'accomplissement de ce devoir, mais chaque dernier mercredi du mois, il tenait une séance publique avec ses cardinaux, où chacun pouvait exposer ses plaintes contre les jugemens rendus. Du reste il était infatigable à donner audience. On le voyait de bonne heure sur son siége : tout le monde était admis, sans distinction. Ce zèle admirable eut pour conséquence une réforme totale de toute l'administration romaine. « A Rome, dit Paul Tiepolo, les choses se passent aujourd'hui bien autrement que l'on n'y avait été accoutumé. Les hommes sont devenus meilleurs, ou du moins ils le paraissent. » On obtint le même résultat, plus ou moins, dans toute l'Italie. La discipline des églises fut partout fortement recommandée avec la publication des décrets du concile ; on montra envers le pape une obéissance dont depuis long-temps aucun de ses prédécesseurs n'avait joui.

Le duc Cosimo de Florence ne fit point de

(1) IV, III, 284.

(2) *Informatione delle qualità di Pio V, e delle cose che da quelle dopendono* (Bibl. à Berlin).

difficulté de lui livrer les accusés de l'inquisition. Carnesecchi, encore un de ces littérateurs qui avaient pris part aux premiers mouvemens du protestantisme en Italie, s'était toujours heureusement tiré d'affaire jusqu'à présent; à cette époque, ni son crédit personnel, ni la réputation de sa famille, ni sa liaison avec la maison régnante elle-même, ne purent le protéger plus long-temps; il fut livré, enchaîné, à l'inquisition romaine, et brûlé (1). Cosimo était parfaitement dévoué au pape. Il l'appuya dans toutes ses entreprises et lui accordait sans hésiter toutes les demandes qui regardaient la réforme de l'Église. Le pape se sentit engagé à le nommer par reconnaissance grand-duc de Toscane, et à le couronner. Le droit du saint siége à une telle attribution était très douteux : les mœurs du prince présentaient un juste sujet de scandale, mais le dévouement qu'il témoigna au saint siége, les sévères institutions ecclésiastiques qu'il introduisit dans son pays, parurent au pape un mérite au dessus de tous les autres.

Les anciens adversaires des Médici, les Farnèse, rivalisaient avec eux dans cette direction. Ottavio Farnèse aussi se fit un honneur de mettre

(1) 1567. *Cantini, Vita di Cosimo*, p. 438.

les ordres du pape à exécution, au premier signal.

Pie V n'était pas tout-à-fait dans d'aussi bonnes relations avec les Vénitiens. Ils n'étaient ni aussi ennemis des Turcs, ni aussi favorables aux couvens, ni aussi dévoués à l'inquisition qu'il l'aurait désiré. Il se garda bien cependant de se mettre en mésintelligence avec eux. Suivant lui : « La république était fondée sur la foi, elle avait toujours été catholique, elle était restée affranchie de l'inondation des barbares : l'honneur de l'Italie reposait sur elle : » il déclarait être plein d'affection pour elle. Aussi les Vénitiens lui firent-ils plus de concessions qu'à tout autre pape. Ce qu'ils n'auraient jamais fait autrefois, — ils lui livrèrent le pauvre Guido Zanetti de Fano, qui avait été recherché pour ses opinions religieuses et qui s'était réfugié à Padoue. Ils surent mettre bon ordre dans le clergé de leur ville qui se souciait peu depuis long-temps des ordonnances ecclésiastiques. Mais en outre, J. Matteo Giberti leur avait organisé de la manière la plus parfaite l'église de Vérone, sur le continent. On a essayé de montrer, par son exemple, comment un véritable évêque doit vivre (1) : ses institutions ont servi de mo-

(1) *Petri Francisci Zini, boni pastoris exemplum, ac specimen singulare ex Jo. Matthæo Giberto episcopo expressum atque*

dèle dans tout le monde catholique, le concile de Trente les a toutes adoptées.

Charles Borromée se fit peindre le portrait de cet évêque, afin de se souvenir constamment de cette vie édifiante.

Charles Borromée lui-même exerça une influence encore plus grande. Avec les diverses dignités et les emplois qu'il possédait, — il était entre autres grand pénitencier, — il aurait pu, comme chef des cardinaux choisis par son oncle, occuper une position brillante à Rome : mais il renonça à tout, il refusa tout, pour se vouer exclusivement aux devoirs ecclésiastiques de son archevêché de Milan. Il le fit avec une application extraordinaire, même avec passion. Il parcourut constamment son diocèse dans tous les sens; il n'y avait pas une localité qu'il n'eût visitée deux et trois fois : il se transportait sur les montagnes les plus élevées, dans les vallées les plus éloignées. Ordinairement il se faisait précéder d'un envoyé dont il portait sur lui le rapport; puis alors il visitait tout de ses propres yeux, infligeait les punitions, exécutait les réformes (1).

propositum. Ecrit en 1556, et destiné dans le principe pour l'Angleterre. Opera Giberti, p. 252.

(1) *Giussianus de vita et rebus gestis S. Caroli Borromæi*

Il s'efforçait d'amener son clergé à suivre le même exemple ; six conciles provinciaux furent tenus sous sa présidence. Mais, en outre, il était infatigable dans l'exercice des fonctions qu'il remplissait personnellement; prêchant et disant la messe, distribuant l'Eucharistie pendant des jours entiers; ordonnant des prêtres, donnant l'habit à des religieuses, consacrant des autels ; cette dernière cérémonie demandait huit heures: on compte trois cents autels qu'il a ainsi successivement consacrés. Un grand nombre de ses ordonnances ne s'appliquent, il est vrai, qu'à des choses toutes extérieures ou de simples formalités, comme le rétablissement des bâtimens, l'uniformité du rite, l'exposition et l'adoration de la sainte hostie. Sa principale occupation était de tenir fortement uni dans la pratique d'une discipline sévère son clergé, appelé, de son côté, à rétablir et à maintenir dans les paroisses cette même discipline. Il connaissait très bien les moyens de faire favorablement accueillir ses ordonnances. Dans les montagnes de la Suisse, il visita les lieux les plus anciennement vénérés, distribua des présens au peuple, admit les notables à sa table. Il savait aussi soumettre les récalcitrans. Les cam-

Mediol., p. 112, traite très amplement du « *ritus visitationis* » et de toutes les choses dont nous parlons.

pagnards de Valcamonica l'attendaient pour recevoir sa bénédiction ; mais, comme depuis quelque temps ils ne payaient pas les dîmes, il passa sans seulement remuer la main, ni regarder personne ; ces gens furent effrayés, et s'empressèrent de payer les impôts (1). Parfois cependant il rencontra une résistance plus opiniâtre et plus exaspérée. Comme il voulait réformer l'ordre des *Humiliés*, il excita un si violent mécontentement parmi les membres qui n'y étaient entrés que pour jouir des richesses de cet ordre et mener une vie licencieuse (2), qu'ils attentèrent aux jours de leur archevêque. Pendant qu'il priait dans sa chapelle, on tira sur lui. Mais jamais rien ne lui fut plus utile que cet attentat : le peuple, ayant regardé sa délivrance comme un miracle, commença, dès ce jour, à éprouver pour lui la plus entière vénération. Son zèle était si pur et si éloigné de toutes vues terrestres, si persévérant au milieu des plus grands dangers ; à l'époque de la peste, il donna des soins si infatigables

(1) *Ripamonte : Historia urbis Mediolani* dans *Gravius II, I*, p. 864. Ripamonte a d'ailleurs consacré toute la seconde partie de son histoire, *lib. XI — XVII*, à Charles Borromée.

(2) Ils possédaient en tout 94 maisons, dont chacune aurait pu entretenir 100 hommes ; cependant les membres étaient si peu nombreux, qu'il y en avait seulement deux par maison. L'ordre fut aboli, et ses richesses furent distribuées aux établissements fondés par Borromée et aussi aux Jésuites.

au salut de la vie et des âmes de ses diocésains ; toujours il se montra si rempli de dévouement et de piété, que son influence s'accrut de jour en jour, et la ville de Milan fut complétement transformée. « Comment dois-je te louer, ô la plus belle des villes ! » s'écrie Gabriel Paleotto, vers les derniers temps de l'épiscopat de Charles Borromée, « J'admire ta sainteté et ta religion : je vois en toi une seconde Jérusalem. » Le duc de Savoie félicita solennellement l'archevêque du succès de ses efforts. Celui-ci chercha aussi à consolider ses institutions pour l'avenir. Une congrégation fut fondée avec la mission spéciale de veiller au maintien de l'uniformité du rite : un ordre particulier des *Consacrés,* nommés *Oblati,* composé de clercs réguliers, s'engagea au service de l'archevêque et de son église : les Barnabites reçurent de nouvelles règles, et depuis cette époque, ils ont eu le soin d'aider d'abord à Milan, puis ensuite partout où ils furent introduits, les évêques dans leur sollicitude pastorale (1). Ces institutions reproduisaient en petit celles de Rome. On établit également à Milan un *Collegium Helveticum* pour le rétablissement du catholicisme dans la Suisse, comme on avait

Ripamonte 857. Il nomme les premiers fondateurs Becca-a, Ferraria et Morigia.

établi à Rome un *Collegium Germanicum* pour l'Allemagne. L'autorité du pape ne pouvait que gagner à ces fondations : Charles Borromée, qui ne recevait jamais un bref du pape sans avoir la tête découverte, constitua dans son église le même respect pour le souverain pontife.

Pendant ce temps-là, Pie V était parvenu aussi à conquérir à Naples une influence inaccoutumée. Dès le premier jour de son pontificat, il avait appelé auprès de lui Tomaso Orfino da Foligno, et l'avait chargé de visiter, pour les réformer, les églises romaines. Après l'accomplissement de cette mission, il le nomma évêque de Strongoli, et l'envoya à Naples. Orfino exécuta sa visite dans la capitale et dans une grande partie du royaume, au milieu d'une grande affluence de ce peuple dévot.

A la vérité, le pape avait souvent à Naples et à Milan des difficultés avec les fonctionnaires royaux. Le roi se plaignait de la bulle *In cœna Domini :* le pape ne voulait rien entendre de l'*Exequatur regium* : aux yeux du roi, les fonctionnaires ecclésiastiques faisaient trop ; aux yeux du pape, les fonctionnaires royaux faisaient trop peu ; il y eut sans cesse des froissemens entre les vice-rois et les archevêques. Comme nous l'avons déjà dit, il y avait souvent à la cour de Madrid

des mécontentemens déclarés, et le confesseur du roi se plaignait hautement : cependant, on n'en vint pas à une séparation; les deux princes rejetèrent toujours la principale faute sur leurs agens, sur les conseils de l'un et de l'autre; quant à eux, ils restèrent personnellement dans des relations intimes. Un jour Philippe II tomba malade; Pie V éleva les mains vers le ciel, et pria Dieu de guérir le roi; le vieillard suppliait Dieu de lui enlever quelques années et de les ajouter à celles de Philippe, à la vie duquel il tenait plus qu'à la sienne.

L'Espagne, du reste, fut gouvernée exclusivement dans le sens de la restauration catholique. Pendant quelque temps, le roi avait été dans le doute s'il devait ou ne devait pas reconnaître sans conditions les décrets du concile de Trente : il eût du moins voulu limiter la puissance papale dans le droit de s'écarter elle-même de ces décrets, mais le caractère tout ecclésiastique de sa monarchie s'opposa à chaque tentative de ce genre : il vit aussi qu'il devait éviter même l'apparence d'un débat sérieux avec le siége romain, s'il voulait conserver l'obéissance qu'on lui prêtait à lui-même. Les décrets du concile furent donc publiés partout, et les réformes qu'ils imposaient furent exécutées. Ici encore l'impulsion

catholique pure et rigide devint dominante. Carranza, archevêque de Tolède, placé à la tête du clergé de son pays, auparavant membre du concile de Trente, qui avait le plus contribué avec Poole au rétablissement du catholicisme en Angleterre, sous la reine Marie, élevé et protégé par tant de titres, ne put cependant pas échapper à l'inquisition. « Je n'ai jamais eu d'autres vues, dit-il, que de combattre l'hérésie; sous ce rapport, Dieu m'a aidé de sa grâce; j'ai converti moi-même un grand nombre d'hérétiques; j'ai fait déterrer et brûler le corps de quelques uns de leurs chefs; des catholiques et des protestans m'ont appelé le premier défenseur de la foi. » Mais ce témoignage de son orthodoxie ne lui fut d'aucun secours contre l'inquisition. On trouva dans ses ouvrages seize articles où il paraissait se rapprocher des protestans, principalement sous le rapport de la *justification*. Après avoir été long-temps détenu en prison en Espagne, et avoir été tourmenté par toutes les formalités du procès, on l'emmena à Rome; il semblait que c'était une grande faveur que de l'arracher à ses ennemis personnels, cependant, il ne lui fut pas possible d'échapper à la sentence de condamnation (1).

(1) Llorente a consacré à cet événement trois longs chapitres

Mais si l'on agissait ainsi envers un homme si haut placé, dans un cas si douteux, on peut juger combien l'inquisition était peu disposée à tolérer, chez des personnes d'un rang inférieur, des déviations patentes, telles qu'elles se présentaient sans doute dans quelques parties de l'Espagne. On dirigea contre les opinions protestantes toute la sévérité avec laquelle on avait persécuté jusqu'à ce jour les débris des croyances judaïques et mahométanes. Les auto-da-fé succédèrent aux auto-da-fé; jusqu'à ce qu'enfin tout germe de ces opinions fût radicalement étouffé. A partir de l'année 1570, nous ne voyons presque plus que des étrangers traduits devant l'inquisition pour cause de protestantisme (1).

Le gouvernement ne favorisa pas les Jésuites en Espagne. On les regardait pour la plupart comme des Juifs-chrétiens, n'étant pas de pur sang espagnol : on leur supposait la pensée de vouloir un jour se venger de tous les mauvais traitemens qu'ils avaient soufferts. Dans le Portugal, au contraire, les membres de cet ordre n'arrivèrent que trop vite à un pouvoir illimité : ils gouver-

de son histoire de l'inquisition. Histoire de l'inquisition, III, 183–315.

(1) M' Crie : *History of the progress and suppression of the reformation in Spain*, p. 336.

naient le royaume au nom du roi Sébastien. Comme ils jouissaient aussi du plus grand crédit à Rome, sous Pie V, ils se servaient de leur autorité dans le Portugal, en suivant les inspirations du saint siége.

Et c'est ainsi que Pie V domina les deux péninsules d'une manière plus absolue que ne l'avait fait aucun de ses prédécesseurs : partout les canons du concile de Trente s'emparèrent de plus en plus de toutes les habitudes de la vie chrétienne ; tous les évêques prêtèrent serment de maintenir la *Professio fidei,* qui contient un sommaire des propositions dogmatiques du concile : le pape Pie V publia le catéchisme romain, dans lequel ces propositions reparaissent en différens endroits encore mieux développées : il abolit l'usage de tous les bréviaires qui n'auraient pas été donnés par le souverain pontife, ou qui auraient été adoptés depuis plus de deux cents ans, et en publia un nouveau, composé d'après les plus anciens des principales églises de Rome ; il désirait le voir introduit dans toute la chrétienté (1). Il ne manqua pas de publier aussi un nouveau missel « suivant la règle et le rite des saints Pè-

(1) *Remotis iis quæ aliena et incerta essent.— Quoniam nobis* 9 Julii 1568.

res (1), » à l'usage universel; les séminaires ecclésiastiques se remplirent; les couvens furent réellement réformés : l'inquisition veillait avec une sévérité impitoyable sur l'unité et l'inviolabilité de la foi.

C'est précisément là ce qui forma à cette époque une étroite union entre tous les états de l'Europe. Ce qui contribua beaucoup à ce résultat, c'est que la France, livrée à des guerres intestines, renonça à sa vieille inimitié contre l'Espagne, ou du moins ne la manifesta plus avec vivacité. Ces troubles de France produisaient encore une autre réaction. Les événemens d'une époque enfantent toujours quelques convictions politiques générales, qui alors dominent et gouvernent le monde. Les princes catholiques crurent s'apercevoir que si un état souffrait dans son sein des changemens dans la religion, il était conduit à sa perte. Si Pie IV avait déclaré que l'Église ne peut plus prospérer sans les princes, les princes étaient maintenant convaincus que pour eux aussi leur union avec l'Église était indispensablement nécessaire. Pie V ne cessa de le leur prêcher. En effet, il vécut assez pour contempler

(1) *Collatis omnibus cum vetustissimis nostræ Vaticanæ bibliotheca aliisque undique conquisitis emendatis atque incorruptis codicibus.*

les puissances catholiques du sud de l'Europe groupées autour de lui pour l'exécution d'une entreprise commune.

Les Turcs ne cessaient de faire toujours de grands progrès; ils régnaient dans la Méditerranée : leurs attaques d'abord sur Malte, ensuite sur Chypre, montraient qu'ils se proposaient sérieusement la conquête des îles qu'ils n'avaient pas encore soumises; maîtres de la Hongrie et de la Grèce, ils menaçaient l'Italie. Pie V parvint enfin à faire sentir aux princes catholiques l'évidence du danger imminent pour tous. L'idée d'une alliance entre ces princes lui vint lors de l'attaque sur l'île de Chypre; il proposa cette alliance d'un côté aux Vénitiens et de l'autre aux Espagnols. « Lorsque j'eus obtenu la permission de négocier à ce sujet, et que je lui en fis part, dit l'ambassadeur vénitien, il leva les mains au ciel, et rendit grâces à Dieu; il promit de consacrer à cette grande œuvre tout son esprit et toutes ses pensées. » Il eut des difficultés infinies à vaincre pour amener l'union des deux puissances maritimes; il leur associa les autres forces de l'Italie : lui-même, quoique dans le commencement il n'eût ni argent, ni vaisseaux, ni armes, trouva cependant moyen de joindre quelques galères papales à la flotte. C'est lui qui décida le choix

du général en chef, don Juan d'Autriche : il savait enflammer son ambition et sa piété; et c'est ainsi que l'on en vint à livrer, près de Lépante, la bataille la plus heureuse qui ait jamais été gagnée par les chrétiens. Le pape était tellement absorbé par cette grande entreprise, que le jour de la bataille, il eut une extase où il vit la victoire des armées chrétiennes. Cette victoire le remplit d'une excessive confiance en lui-même, et lui inspira les projets les plus hardis. Il espérait, dans l'espace de quelques années, avoir totalement abaissé la puissance des Osmanlis.

Mais il n'intervenait pas seulement pour la réalisation de projets si dignes d'une gloire incontestable. Son caractère religieux était tellement exclusif et impérieux, qu'il avait voué la haine la plus implacable à tous les chrétiens qui professaient une autre croyance que la sienne. La religion de l'innocence et de l'humilité, la véritable piété, persécuter! oh! quelle contradiction! Pie V, élevé près de l'inquisition, vieilli dans ses idées, n'eut jamais la conscience de cette contradiction. S'il cherchait à détruire avec un zèle infatigable les débris des religions non chrétiennes qui existaient encore dans les pays catholiques, il persécuta avec une colère encore plus sauvage les protestans devenus libres ou luttant

encore. Non seulement il vint au secours des catholiques français avec une petite armée, mais il donna au commandant de cette troupe, au comte de Santafiore, l'ordre inouï « de ne faire prisonnier aucun huguenot, de tuer sur place tous ceux qui tomberaient dans ses mains (1). » A l'époque des troubles des Pays-Bas, Philippe II hésitant d'abord sur la manière dont il devait traiter les provinces révoltées, le pape lui conseilla une intervention armée. Son motif était : quand on négocie sans la force des armes, on subit la loi ; si, au contraire, on a les armes dans les mains, on dicte la loi. Il donna son approbation aux mesures sanguinaires du duc d'Albe auquel il envoya le chapeau et l'épée consacrés. On ne peut pas prouver qu'il ait eu connaissance du massacre de la nuit de la Saint-Barthélemy, mais il a fait des choses qui ne laissent pas douter qu'il l'eût approuvée aussi bien que son successeur.

Quel mélange de simplicité, de générosité, de sévérité pour soi-même, de religion humble et résignée, d'exclusion âpre, de haine implacable, de persécution sanglante !

Pie V vécut et mourut dans ces sentimens (2) ;

(1) *Catena, Vita Pio V*, p. 85.
(2) Il mourut le premier mai 1572.

lorsqu'il vit la mort s'approcher, il visita encore une fois les sept églises, et afin de prendre congé, comme il disait, « de ces lieux saints, » il baisa trois fois les dernières marches de la *Scala santa.* Un jour, il avait promis d'employer à une expédition contre l'Angleterre non seulement les biens de l'Église, sans en excepter les calices et les croix, mais d'y paraître en personne afin de la diriger. Quelques catholiques expulsés de l'Angleterre s'étant présentés devant lui, il s'écria qu'il désirait répandre son sang pour eux. Il parla principalement de la ligue, pour l'heureuse continuation de laquelle il laissait tout préparé; le dernier argent qu'il ait donné, lui était destiné. Jusqu'à son dernier moment, il fut préoccupé de la pensée de tous ces projets. Il ne doutait pas de leur heureux succès. Il disait : « Dieu suscitera nécessairement du sein des pierres mêmes, s'il le faut, l'homme dont on a besoin. »

Sa perte fut immédiatement ressentie, plus qu'il ne l'eût pensé lui-même ; il avait constitué une vigoureuse unité, il laissait après lui une puissance organisée pour maintenir la direction imprimée au monde catholique.

Quatrième Livre.

ÉTAT ET COUR DE L'ÉGLISE ROMAINE.

RÈGNES DE GRÉGOIRE XIII ET DE SIXTE V.

Le catholicisme avait recouvré de nouvelles forces, et plein de cette énergie que les derniers événemens lui avaient rendue, il s'avançait à la rencontre du protestantisme pour le combattre et avec l'espérance de le vaincre.

En les comparant l'un à l'autre, on trouve que le premier possédait déjà un immense avantage, en ce qu'il avait un point central et un

chef qui dirigeait chacun de ses mouvemens. En effet, le pape pouvait non seulement réunir pour un but commun les efforts de toutes les souverainetés catholiques, mais encore il gouvernait par lui-même un état devenu assez puissant pour apporter aussi une large part dans la réunion de toutes ces forces.

L'état de l'Eglise apparaît donc maintenant à nos yeux avec une nouvelle et bien plus grande importance.

Cet état avait été fondé lorsque les papes cherchaient à élever leurs familles aux dignités princières, à se procurer à eux-mêmes une autorité absolue sur les puissances temporelles, et spécialement sur celles d'Italie. Ils n'avaient encore atteint ni l'un ni l'autre résultat dans la mesure où ils l'avaient cherché, et maintenant de nouvelles tentatives de ce genre étaient devenues impossibles. D'une part, une loi particulière défendait l'aliénation des diocèses de l'Église romaine; d'une autre, les Espagnols étaient restés trop puissans en Italie pour qu'on osât rivaliser de nouveau avec eux. Mais comme compensation, le pouvoir spirituel avait rencontré un appui véritablement imposant dans les progrès de l'état dont les ressources financières pouvaient procurer une grande influence sur le développe-

ment général des affaires. Avant d'aller plus loin arrêtons-nous ici un instant et fixons attentivement nos regards sur l'administration de la papauté, telle qu'elle se forma peu à peu pendant le cours du seizième siècle.

---

§ Ier.

ADMINISTRATION DE L'ÉTAT DE L'ÉGLISE.

Un domaine bien situé, riche, magnifique, était tombé en partage aux papes. Les récits animés du seizième siècle ne peuvent trouver d'expression pour en vanter la fécondité. Quelles belles plaines environnent Bologne et traversent toute la Romagne; et en suivant les Apennins, comme on découvre de délicieux et fertiles tableaux! « Nous voyagions, disaient les ambassadeurs de Venise, nous voyagions de Macerata à Tolentino, à travers les plus admirables campagnes. Coteaux et plaines, tout était surchargé

de grains : pendant plus de trente milles on n'aurait pu trouver un pied de terrain inculte. Il nous paraissait impossible que l'on parvînt à recueillir toute cette récolte, et plus encore à la consommer. » La Romagne produisait annuellement 40,000 stères de grains au delà de ses besoins. Ces grains étaient particulièrement recherchés, et après qu'on en avait pourvu les contrées montagneuses d'Urbino, de Toscane, de Bologne, on en expédiait souvent encore 35,000 stères par mer. Tandis que la Romagne et la Marche fournissaient Venise (1), les domaines de Viterbe et le Patrimoine, sur l'autre mer, fournissaient Gênes et même quelquefois Naples. Pie V, dans une de ses bulles de l'an 1566, glorifie la grâce divine par laquelle Rome, qui autrefois ne pouvait subsister sans les grains étrangers, était arrivée, non seulement à suffire à ses propres besoins, mais à porter de son superflu à ses voisins et aux étrangers (2). En l'année 1589 par exemple, on évalue la seule exportation des grains de l'état de l'Église à une valeur de 500,000 scudi par an (3); plusieurs autres localités étaient

(1) *Badoer : Relatione* 1591.

(2) *Jurisdictio consulum artis agriculturæ urbis* — 9 sept. 1566. — Bullar. Cocquel., IV, II, 314.

(3) *Giovani Gritti : Relatione* 1589.

célèbres encore par leurs produits particuliers ; ainsi l'on vantait le chanvre de Perugia, le lin de Faenza, et le lin et le chanvre de Viterbe (1). Cesena produisait un vin que l'on transportait par eau. Rimini avait son huile, Bologne son pastel, San-Lorenzo sa manne. Le vin de Montefiascone était renommé dans le monde entier. Les chevaux de la Campanie pouvaient presque rivaliser avec les chevaux napolitains ; et les environs de Nettuno et de Terracina, offraient les plus belles chasses, surtout aux sangliers. On ne manquait pas davantage de beaux lacs poissonneux ; on possédait des salines, des fabriques d'alun, des carrières de marbre ; enfin, tout ce qu'on peut souhaiter pour le bien-être de la vie se trouvait réuni dans le domaine papal.

On se mêlait aussi à tout le commerce extérieur. Ancône se livrait à de florissantes entreprises. « C'est un admirable endroit, disaient les ambassadeurs dont nous parlions plus haut ; un endroit tout rempli de marchands et principalement de Grecs et de Turcs. On nous a assuré que quelques uns d'entre eux ont fait l'année passée une affaire de 500,000 ducats. » En l'an 1549, on y trouvait deux cents familles

(1) Voyage de Montaigne, II, 488.

grecques bien établies et possédant une église, le port était rempli de caravanes du Levant. On y voyait en quantité des Arméniens, des Turcs, des Florentins, des habitans de Lucques, des Vénitiens, des Juifs d'Orient et d'Occident. Les marchandises qu'on y échangeait, consistaient en soie, laines, cuirs, plomb de Flandre, draps. Le luxe prit de l'accroissement, les loyers des maisons montèrent, le nombre des médecins et des instituteurs fut augmenté, et leurs traitemens s'élevèrent en proportion (1).

Mais ce que l'on met bien au dessus de l'activité et du savoir commercial des habitans de l'état de l'Église, c'est la bravoure qu'on leur attribue, à différens degrés, suivant les usages des différentes localités. Ainsi on trouve les Pérugiens vigilans et braves au service ; les Romagnols vaillans, mais imprévoyans ; ceux de Spolète féconds en stratagèmes ; les Bolonais courageux, mais peu soumis à la discipline; ceux de la Marche enclins au pillage ; ceux de Faenza propres à soutenir une attaque et à harceler l'ennemi dans sa retraite ; ceux de Forli, les premiers pour l'exécution des manœuvres, et enfin les habitans de Fermo, surtout remarqua-

(1) *Saracini, Notizie istoriche della città d'Ancona*. Rom. 1675, p. 362.

bles dans le maniement de la lance (1). « Au surplus, disait encore un de nos ambassadeurs vénitiens, tout ce peuple sauvage par nature est très apte à la guerre. Aussitôt que ces hommes ont quitté leurs foyers, on peut les employer à toute opération militaire, aux siéges comme aux batailles rangées » (2). Venise devait toujours ses meilleures troupes à la Marche et à la Romagne; aussi, l'amitié du duc d'Urbino était-elle regardée comme très importante pour la république, et toujours des capitaines venus de ces contrées se trouvaient à son service, et même, ajoutait-on, au service de tous les princes de la terre. On ne peut oublier que c'est de là que partit la fameuse compagnie de Saint-George, avec laquelle Alberic de Barbiano détruisit les troupes mercenaires étrangères et renouvela la gloire des armées italiennes. Enfin c'est la même race d'hommes que celle dont la souche contribua tant à la fondation et à l'établissement de l'empire romain (3). Dans nos temps modernes, sans doute de pareils éloges paraissent exagérés;

(1) *Landi : Questiones Forcianæ, Napoli* 1536. Un livre plein de renseignemens sur l'état de l'Italie à cette époque.

(2) *Soriano :* 1570 : « *Quanto a soldati, è commune opinione, che nello stato della Chiese siano i migliori di tutto il resto d'Italia, anzi d'Europa.* »

(3) *Lorenzo Priuli : Relatione* 1586.

Cependant le dernier prince guerrier qui se soit servi de ces troupes hors de leur pays leur a accordé sans hésiter, dit-on, la préférence sur les autres troupes italiennes, et sur une bonne partie de ses troupes françaises.

Ces riches contrées, ces valeureuses populations étaient maintenant sous la puissance paisible et religieuse des papes; occupons-nous des bases fondamentales et de l'organisation de cet état ecclésiastique tel qu'il s'est développé sous le gouvernement de la papauté.

L'état reposait, comme tous les états italiens en général, sur une restriction plus ou moins grande de cette indépendance municipale qui durant le cours des siècles s'était considérablement étendue.

Pendant le quinzième siècle encore, les prieurs de Viterbe assis sur leurs siéges de pierre devant la porte de l'hôtel-de-ville, recevaient le serment du podestat qui leur était envoyé par le pape ou son représentant (1).

On vit aussi la ville de Fano, lorsqu'en 1463 elle se soumit immédiatement au siége romain, faire d'avance ses conditions. Ces conditions con-

(1) *Feliciano Bussi : Istoria di Viterbo*, p. 59.

sistaient à se réserver pour *tout l'avenir,* non seulement l'indépendance, mais le droit d'élire son podestat, sans même avoir besoin de confirmation ultérieure; l'affranchissement de toutes nouvelles charges pendant vingt ans, et le bénéfice de la vente du sel, ainsi que plusieurs autres priviléges (1).

Les souverains les plus puissans, même César Borgia, ne pouvaient refuser de concéder aux villes dont ils avaient la souveraineté ce qu'elles appelaient leurs droits; César fut même obligé de céder à Sinigaglia des revenus qui jusqu'alors avaient toujours appartenu aux princes (2).

A bien plus forte raison, Jules II était-il obligé d'agir de la même manière, lui dont l'ambition était de paraître comme le libérateur des peuples, le destructeur de toute tyrannie. Il rappela lui-même aux habitans de Perugia que les années de sa jeunesse s'étaient écoulées dans leurs murs; et lorsqu'il en chassa Baglione, il se contenta d'y ramener les émigrés, de rendre à la magistrature pacifique des Priori sa puissance, de donner de plus forts traitemens aux professeurs de l'Université, et il ne toucha

(1) *Amiani: Memorie istoriche della città di Fano,* t. II, p. 4.
(2) *Siena: Storia di Sinigaglia.* App. n° VI.

en aucune façon aux anciennes libertés. Longtemps encore après, cette ville ne paya aucun impôt, si ce n'est une légitimation de quelques milliers de ducats; et sous Clément VII, on remarque une évaluation du nombre de troupes qu'elle peut mettre en campagne, comme si c'était une ville complétement indépendante (1).

Bologne n'était pas plus asservie. En tout temps, elle avait maintenu, outre les formes de l'indépendance municipale, quelques unes de ses plus essentielles attributions. Elle administrait, par exemple, ses revenus librement. Elle avait ses propres troupes, et le légat du pape recevait d'elle un traitement.

Jules II, qui dans la guerre contre les Vénitiens s'était emparé des villes de la Romagne, n'en soumit aucune sans accéder à des conditions restrictives, ou sans accorder de nouveaux priviléges déterminés; et toujours depuis cette époque, elles insistèrent sur les capitulations qu'elles avaient consenties. Sous le titre de liberté ecclésiastique, elles désignaient la relation de droit public dans laquelle elles étaient entrées (2).

(1) *Suriano : Relatione di Fiorenza*, 1533.

(2) Rainaldus en fait mention, mais très brièvement. Sur Ra-

En résumé, si on considère cette organisation de l'état de l'Église romaine, on lui trouve une grande ressemblance avec l'état vénitien. Dans l'un comme dans l'autre, l'autorité souveraine était restée jusqu'à ce jour entre les mains des communes qui le plus souvent s'étaient soumises et gouvernaient d'autres petites communes. A Venise, ces municipalités régnantes se mirent sous la domination des nobles à des conditions très minutieusement déterminées, sans perdre leur indépendance, sous aucun rapport. Dans l'état de l'Église, elles tombèrent sous l'administration de la Curie, et la cour formait un corps à Rome comme les nobles à Venise. Il est vrai, pendant la première moitié de ce siècle, la prélature n'est pas en elle-même une qualité indispensable aux emplois les plus importans; on trouve à Perugia des vice-légats qui sont laïques, et dans la Romagne il paraît presque de règle qu'un gouverneur non dans les ordres soit chargé de diriger l'administration. Les laïques acquirent même souvent le plus grand pouvoir et un crédit illimité, comme Jacopo Salviati, sous Clément VII. Mais en général ceux qui faisaient partie de la Curie étaient parens du pape,

venne, *Hieronymi Rubei historiarum Ravennatum*, lib. VIII, p. 660.

et par cela seul, membres de cette corporation. Alors les villes n'aimaient point les gouverneurs laïques, et demandaient des prélats, il leur paraissait plus honorable d'obéir à des ecclésiastiques élevés en dignité. Comparée à une principauté allemande et à ses assemblées des États, une principauté italienne paraît, au premier coup d'œil, comme placée hors la loi. Mais il y avait là aussi, dans la réalité, une organisation remarquable dans laquelle les droits de chacun trouvaient leur place; par exemple, ceux des nobles d'une ville contre l'autorité souveraine; ceux des bourgeois contre les nobles, ceux des communes inférieures contre les communes principales, ceux des paysans contre les villes. Ce qui est surprenant et ce qu'on ne peut guère expliquer, c'est qu'on n'en vint presque nulle part en Italie à des priviléges provinciaux. Des assemblées provinciales furent tenues, à la vérité, dans l'état de l'Église, et furent désignées par le titre bien significatif de *Parlemens*. Mais comme elles étaient en quelque sorte contraires aux mœurs du pays et au caractère italien, elles ne purent jamais arriver à une action durable et féconde.

Si seulement cette organisation municipale se fût développée, comme elle paraissait en avoir

la possibilité et être en chemin de le faire, avec les limites de l'autorité souveraine d'un côté, les droits positifs, le grand pouvoir des communes de l'autre, et le grand nombre des priviléges individuels, elle aurait produit d'une manière forte et stable un état politique qui se serait conservé par certains priviléges et par l'équilibre des divers intérêts.

Il est à remarquer qu'à Rome on est allé moins loin sous ce rapport qu'à Venise. La raison en est dans la différence originelle des formes du gouvernement. A Venise, c'était une corporation héréditaire se gouvernant elle-même et regardant les droits du gouvernement comme sa propriété. La Curie romaine, au contraire, était excessivement mobile ; après chaque nouveau conclave, de nouveaux élémens entraient dans l'administration, et les compatriotes des papes récemment élus obtenaient chaque fois une grande part aux affaires. A Venise, chaque élection pour un emploi, procédait de la corporation elle-même. A Rome, elle dépendait de la faveur du chef. Là, les gouverneurs étaient tenus en bride par des lois sévères, par une surveillance active et par un rigoureux esprit de corps. Ici, la personnalité de chaque fonctionnaire était comprimée, moins par la crainte de la punition

que par l'espérance d'un avancement qui dépendait beaucoup de la faveur et de la bienveillance du souverain, et pouvait être bien plus arbitraire.

Le gouvernement papal s'était réservé, dès le commencement de son organisation, un pouvoir beaucoup plus libre.

De là sans aucun doute un résultat très remarquable, si l'on compare les concessions faites aux villes par la cour romaine et celles faites par Venise ; cette comparaison est facile surtout pour Faenza qui s'était rendue aux Vénitiens peu d'années avant qu'elle n'échût au pape, et qui fit avec tous deux des capitulations (1). Dans chacune d'elles, Faenza avait réclamé, par exemple, contre l'introduction de tout nouvel impôt, sans l'approbation de la majorité du grand conseil ; les Vénitiens consentirent sans aucune hésitation ; le pape y ajouta cette clause : « *En tant qu'il ne me plaira pas autrement, et par des motifs importans et raisonnables.* » Il est, je pense, inutile d'en dire davantage, il suffira de parler encore d'une seule différence entre les

(1) *Istorie di Faenza, fatica di Giulio Cesare Tonduzzi, Faenza* 1675, contiennent les capitulations faites avec les Vénitiens en 1501, et celles consenties par Jules II, 1510.

deux états. Les Vénitiens avaient consenti tout d'abord à ce que les jugemens criminels fussent tous rendus par le podestat et sa Curie : le pape l'accorda sans doute aussi, en général, mais il y ajoute ceci : « que dans les cas de lèse-majesté ou de crimes semblables qui pouvaient occasionner un scandale public, l'autorité du gouverneur devrait intervenir. » On voit que le gouvernement papal se réservait une influence plus forte et plus complète de pouvoir souverain (1). On ne peut nier, au surplus, que les villes lui facilitaient grandement cette extension d'autorité. Dans les villes soumises, les classes moyennes, les bourgeois qui vivaient de leur revenu, les marchands et les artisans, se tenaient à la vérité paisibles et soumis, mais les patriciens et les nobles, qui pourtant avaient entre les mains le pouvoir municipal, étaient dans une perpétuelle agitation. Ils n'exerçaient aucune industrie, se souciaient fort peu d'agriculture, et n'étaient remarquables ni par la supériorité de leur éducation, ni par leur habileté à manier les armes,

(1) Paul III indique lui-même les moyens qu'il employa, quand il dit (1547) : « Ceux qui viennent nouvellement au papat viennent pauvres, obligés de promesses, et la dépense qu'ils font pour s'asseurer dans les terres de l'Eglise, monte plus que le profit des premières années. » Le cardinal de Guise au roy de France, dans Ribier, II, 77.

ne s'occupaient que de leurs dissensions et de leurs animosités. Les anciens partis des familles Guelfes et Gibelines étaient loin d'être anéantis; les dernières guerres qui avaient amené des conquêtes, tantôt d'un côté et tantôt d'un autre, avaient entretenu cet esprit d'inimitié et cette humeur guerroyante. On connaissait et l'on classait toutes les familles qui appartenaient à l'une ou à l'autre faction. A Faenza, à Ravenne, à Forli, les Gibelins étaient les plus forts; les Guelfes dominaient à Rimini. A Césena, à Imoli, ils étaient d'égale force. Une guerre sourde se couvait dans l'ombre, sous les apparences d'une grande tranquillité; chacun prenait soin avant tout d'empêcher ses adversaires de s'élever. Les chefs avaient à leur disposition des partisans de la plus basse classe, des hommes déterminés, de ces *Bravi* vagabonds qui recherchent ceux qu'ils savent avoir des ennemis à redouter, ou des injures à venger; ces hommes impudens étaient toujours prêts, pour de l'argent, à exécuter un meutrre.

De cette inimitié générale, il résulta qu'aucun parti n'ayant confiance dans le parti opposé, et ne voulant pas lui accorder la jouissance du pouvoir, les villes elles-mêmes soutinrent moins fortement leurs priviléges. Si un gouverneur ou un

légat arrivait dans la province, on ne cherchait point à savoir s'il respecterait les droits municipaux, mais on demandait s'il était Guelfe ou Gibelin On ne peut se faire une idée de la joie que donnait aux uns la réponse qu'il appartenait à leur parti, ni de la douleur que cette réponse causait aux autres. Les hommes les plus considérés se joignaient à lui tout d'abord, cherchaient à lui plaire, montraient un grand zèle pour les intérêts de l'état, approuvant toutes les mesures prises en vertu de ces intérêts. Malheureusement toutes ces démonstrations patriotiques n'avaient pour but que de s'insinuer dans ses bonnes grâces, de le gagner par des flatteries, et d'en arriver à persécuter le parti qu'ils haïssaient (1).

Les barons campagnards étaient dans une autre position. Pauvres, mais généreux et ambitieux, tenant leur maison ouverte à tout venant, ils faisaient tous sans exception une dépense qui dépassait de beaucoup leurs moyens. Ils avaient toujours dans les villes des partisans qui n'y regardaient pas quand il s'agissait de faire pour eux quelque action illégale ou violente; mais

(1) *Relatione di Mons. Rev.*^*re*^ *Gio.*^*re*^ *P. Ghisilieri al P. Gregorio XIII, tornando egli dal Presidentato di Romagna.* Nous voyons dans Tonduzzi (*Storia di Faenza*, p. 673), què Ghisilieri vint dans la province en 1578.

où ils mettaient leur soin principal, c'était à se maintenir en bonne intelligence avec leurs paysans qui possédaient la plus grande partie du sol, sans pour cela posséder de grandes fortunes. Dans les pays méridionaux, on fait sans doute aussi grand cas de la naissance, du rang, de la prérogative du sang, mais la différence entre les conditions est loin d'être aussi forte que dans les pays septentrionaux. Cette différence, en Italie, n'excluait jamais la familiarité la plus intime. Aussi les rapports des paysans et des barons ressemblaient à une subordination toute fraternelle. On n'aurait pu dire, par exemple, si les sujets étaient plus prompts à obéir, que les chefs à leur porter secours. Tout se passait véritablement d'une manière patriarchale (1); le baron cherchait à éviter avant tout que ses paysans ne recourussent à l'autorité souveraine, car il voulait reconnaître le moins possible la suzeraineté du siége papal. Quant aux vassaux, ils regardaient cette suzeraineté bien moins comme un droit que comme la conséquence malheureuse d'une passagère nécessité politique.

Il y avait encore çà et là dans la Romagne des corps de paysans tout-à-fait libres. C'étaient de

(1) *Relatione della Romagna: essendosi aggiustati gli uni all' humore degli altri.*

nombreuses familles, descendant d'une seule souche, maîtres dans leur village, tous armés, et principalement exercés à l'arquebuse à croc; du reste, abrutis assez généralement. On pourrait les comparer aux communes grecques ou slavonnes, telles qu'on les trouve aujourd'hui dans l'île de Candie, dans la Morée et la Dalmatie, qui maintinrent leur indépendance sous les Vénitiens ou qui la reconquirent sur les Turcs. Ces paysans se joignirent aussi dans l'état de l'Eglise aux diverses factions. Les Caravina, les Scardocci, les Salaroli étaient Gibelins. Les Manbelli, les Cerroni et les Cerra étaient Guelfes. Les Cerra avaient leur territoire sur ces hauteurs qui servaient d'asile aux proscrits et aux criminels. Les Cerroni, les plus puissans de tous, étendaient leurs domaines jusque sur l'état florentin; ils étaient divisés en deux branches, les Rinaldi et les Ravagli, qui, malgré leur parenté, étaient en lutte perpétuelle. Ils formaient une espèce d'alliance héréditaire non seulement avec les familles distinguées des villes, mais aussi avec les jurisconsultes qui appuyaient l'une ou l'autre faction dans leurs différends. Dans toute la Romagne, il n'y avait point de famille puissante qui ne pût être lésée ou blessée par ces paysans. Aussi les Vénitiens avaient toujours quelques relations amicales avec quelques uns de leurs chefs, afin

d'être assurés de leur secours en cas de guerre.

Si, au lieu d'être divisés entre eux, comme on vient de le dire, ces hommes avaient été intimement unis, il aurait été difficile aux prélats romains de faire prévaloir l'autorité souveraine. Mais leur désunion était la principale raison de la force du gouvernement. Aussi un gouverneur de la Romagne écrivait-il à Grégoire XIII : « Rien n'est difficile à gouverner comme un peuple étroitement uni ; rien n'est facile, au contraire, comme de gouverner celui qui existe au milieu de perpétuelles inimitiés (1). » Outre tous ces partis, dont nous avons déjà parlé, il s'en éleva encore un autre en faveur du gouvernement. C'étaient les gens paisibles, qui désiraient le repos, classe moyenne, toujours difficilement entraînée par les factions. A Fano, elle forma entre tous ses membres une alliance qu'on appela la *Sainte-Union*. La charte de fondation s'exprime en ces termes : « Ceux qui aiment la paix ont été forcés de se réunir ainsi, pour s'opposer aux meurtres et aux pillages qui désolent la ville, et qui atteignent non seulement ceux qui sont acteurs dans ces scènes cruelles, mais encore ceux qui, paisibles, veulent simplement manger leur pain à la

(1) Ghisilieri: *Siccome il popolo disunito facilmente si domina, così difficilmente se regge, quando è troppo unito.*

sueur de leur front. » On s'unissait par un serment prêté à l'église; on jurait de maintenir la tranquillité dans la ville, au prix même de sa vie(1), et le gouvernement, qui les favorisait, leur accorda le droit de porter des armes. On trouve des membres de cette corporation dans toute la Romagne, sous le nom de *Pacifici*, et peu à peu ils en vinrent à former une espèce de magistrature plébéienne. Le gouvernement n'avait pas seulement des partisans parmi les bourgeois des villes, mais aussi parmi les paysans des campagnes. Les Manbelli se tenaient à la cour du légat; ils faisaient venir des bandits pour les aider à garder les frontières, ce qui leur donnait parmi leurs voisins une grande considération; mais ce qui aida surtout le gouvernement, ce furent les rivalités de voisinage, l'opposition des communes rivales et beaucoup d'autres événemens intérieurs de cette nature.

Ainsi, au lieu de la légalité, de la tranquillité et de la stabilité qui devaient caractériser le développement de cette constitution de municipalités italiennes, nous ne voyons qu'une vive agi-

(1) Elle est comme la Hermandad. Amiani : *Memorie di Fano*, II, 146, contient leur formule, qui se fonde sur la sentence : *Beati pacifici, quia filii Dei vocabuntur*. C'est de là que vint sans doute leur nom dans d'autres villes.

tation des factions : l'influence gouvernementale domine tant que ces factions sont divisées, mais une violente réaction des municipalités contre le gouvernement se déclare, lorsqu'elles viennent à rester unies ; c'est tour à tour, enfin, force à la loi, force contre la loi.

Aussitôt après l'avénement de Léon X, les Florentins qui, en grande partie, se gouvernaient eux-mêmes, firent valoir les droits de la curie d'une manière exigeante. On vit successivement arriver à Rome les ambassadeurs de chaque ville pour demander un allégement à leurs charges. Ravenne ne craignit pas de déclarer hautement qu'elle était prête à se livrer aux Turcs, plutôt que de tolérer plus long-temps le régime oppresseur qui pesait sur elle (1). Les anciens seigneurs revinrent souvent s'emparer de la direction des affaires, pendant toutes les vacances du saint siége, et ce ne fut qu'avec des peines infinies que les papes vinrent à bout de s'en débarrasser. Les villes, de leur côté, craignaient fortement d'être aliénées de nouveau ; tantôt, c'était un cardinal, tantôt un parent du pape, tantôt un prince voisin, qui, pour une somme donnée à la cour romaine, cherchait à s'approprier les droits de

(1) *Marino Zorzi : Rel. di 1517.*

gouvernement sur l'une ou l'autre ville. Ces pauvres villes ainsi disputées tenaient soigneusement à Rome des agens et des ambassadeurs, afin d'apprendre, dès leur origine, des plans qu'elles s'efforçaient de faire avorter avant qu'ils fussent mis à exécution. En général, cela leur réussissait. Quelquefois aussi, elles étaient forcées d'en arriver à une résistance ouverte contre les autorités et les troupes papales. A Faenza, pendant l'été de 1521, une véritable bataille fut livrée par les bourgeois contre les Suisses de Léon X. Les Suisses, après avoir été repoussés, parvinrent à se rassembler sur la Piazza, mais toutes les issues étant barricadées, ils furent trop heureux qu'on les laissât partir sans leur faire de mal; et pendant de longues années, Faenza célébra la commémoration de cette journée par des fêtes religieuses (1). Jesi, ville de peu d'importance, le 25 novembre 1528, eut pourtant le courage d'attaquer dans son palais le vice-gouverneur qui exigeait des honneurs qu'on refusait obstinément de lui rendre. Les bourgeois et les paysans s'étant réunis, cent Albanais qui étaient dans le voisinage furent pris à solde, et le vice-gouverneur et tous ses fonctionnaires furent obligés de s'enfuir. « Ma patrie, dit le chroniqueur de cette

(1) *Tonduzzi : Istorie di Faenza*, p. 609.

ville, ayant recouvré sa liberté primitive, résolut de fêter tous les ans ce jour solennel avec les deniers publics (1). »

On conçoit facilement que ces soulèvemens ne pouvaient amener d'autre résultat que de faire accabler plus que jamais les villes par des forces supérieures, et d'attirer sur elles des vengeances et la perte de leurs libertés. Souvent même le gouvernement n'hésita pas à profiter du prétexte de ces violences contre lui, pour enlever à d'autres villes des débris importans de leurs anciennes libertés, et achever de les soumettre entièrement.

Ancône et Perugia particulièrement présentent des exemples remarquables de la manière dont ce fait arrivait.

Ancône ne payait au pape qu'une légitimation annuelle; plus la ville devint florissante, plus cet impôt parut insuffisant; on évalua à la cour les revenus d'Ancône à 50,000 scudi, et l'on trouva intolérable que la noblesse seule de cette cité se partageât cet argent. Or, comme la ville se soustrayait à de nouveaux impôts, en même temps qu'elle s'emparait d'un château sur lequel elle

(1) *Baldassini : Memorie istoriche del antichissima città di Jesi. Jesi* 1744, p. 256.

avait des droits, on en arriva à des inimitiés déclarées. Les fonctionnaires du pape firent prendre le bétail des pâturages d'Ancône, afin de recouvrer par là le montant de leurs impôts. C'était ce qu'on appelait droit de représailles.

Clément VII pourtant ne s'en contenta pas; il n'attendit qu'une occasion favorable pour se rendre maître absolu de cette ville, et les ruses ne lui manquèrent pas pour atteindre ce but. Il ordonna de construire un fort à Ancône, et donna pour prétexte que les Turcs, après les succès remportés par eux en Égypte, à Rhodes et sur toute la Méditerranée, se jetteraient sans doute bientôt sur l'Italie. Ancône, dont le port renfermait toujours beaucoup de navires turcs, serait particulièrement exposée, si elle n'était protégée par de bonnes fortifications. Il envoya donc Antonio Sangallo pour élever une forteresse. Les travaux avancèrent rapidement; bientôt une petite troupe l'occupa : c'était le moment attendu et préparé par le pape. Au mois de septembre 1532, le gouverneur de la Marche, monsignor Bernardino della Barba, prêtre à la vérité, mais guerrier de sentimens et d'habitudes, parut un jour à la tête d'une brillante armée fournie par la jalousie des voisins; il s'empara d'une porte de la ville, s'avança immédiatement sur la place du

marché, et fit défiler ses troupes devant le palais. Les *Anziani*, désignés depuis peu de temps par le sort, l'habitaient paisiblement avec les insignes de leur haute dignité. Monsignor della Barba entra avec une nombreuse suite militaire, et leur signifia, sans grands ménagemens, que le pape voulait avoir le gouvernement absolu d'Ancône. Aucune résistance raisonnable n'était possible. Les jeunes nobles cependant firent venir en toute hâte de la campagne quelques troupes qui leur étaient dévouées; mais que pouvaient-ils entreprendre, puisque indépendamment de son armée, supérieure en nombre, l'autorité papale avait encore l'avantage des fortifications. Les plus âgés, redoutant d'amener, par la résistance, le pillage et la destruction de la ville, se rendirent, et se résignèrent à subir un sort qui ne pouvait être évité.

Les Anziani quittèrent donc le palais; et peu après arriva Benedetto delli Accolti, le nouveau légat du pape, qui avait promis 20,000 scudi par an à la chambre apostolique pour exercer le droit de gouvernement à Ancône.

La situation était bien changée; il fallut livrer toutes les armes; soixante-un nobles furent exilés; on accorda aux roturiers et aux habitans de

la province une part dans les emplois; la justice ne fut plus rendue suivant les anciennes lois.

Malheur à ceux qui s'élevaient contre ces ordonnances! Quelques chefs devenus suspects furent arrêtés, condamnés et décapités; le lendemain on étendit un tapis sur la place du marché, on y déposa les cadavres avec un flambeau qui brûlait auprès de chacun d'eux, et on les laissa ainsi exposés pendant tout le jour.

A la vérité, Paul III accorda plus tard quelques soulagemens; mais la servitude n'en existait pas moins; et il était bien éloigné de songer à leur rendre aucune de leurs anciennes libertés (1); il se servit au contraire du même Bernardino della Barba pour détruire celles d'une autre de ses villes.

Le pape avait augmenté de moitié le prix du sel. Perugia se crut autorisée par ses priviléges à résister à ce nouvel impôt. Le pape prononça l'interdit. Les bourgeois, réunis dans les églises, se choisirent une magistrature *de vingt-cinq défenseurs*, et déposèrent les clefs des portes de la ville devant un crucifix placé au milieu du marché.

(1) *Saracinelli : Notizie istoriche della città d'Ancona. Roma* 1675, II, XI, p. 335.

Une ville aussi importante se soulevant contre l'autorité souveraine, excita un mouvement général qui aurait pu avoir de graves conséquences, si l'Italie avait été agitée par la guerre; mais tout étant paisible, aucun état n'osait lui fournir les secours sur lesquels elle avait compté.

Perugia, qui sans doute n'était pas sans puissance, était bien loin de posséder les forces suffisantes pour résister à une armée comme celle de Pierre-Louis Farnèse, composée de 10,000 Italiens et 3,000 Espagnols. Indépendamment de cette infériorité, le gouvernement des Vingt-cinq ajouta encore à ces malheureuses chances, en se montrant plutôt injuste et violent que prudent et protecteur. Il n'avait pas même su tenir prêt l'argent pour la solde des troupes amenées par un Baghione. Leur unique allié, Ascanio Colonna, qui s'opposa aussi au même impôt, se contenta de donner la chasse au bétail sur les terres de l'Église, et ne se décida à leur prêter aucun secours sérieux.

La ville fut donc obligée de se rendre de nouveau, le 3 juin 1540, après avoir joui bien peu de temps de la liberté. Ses députés en longs habits de deuil, la corde au cou, se présentèrent devant le portique de Saint-Pierre, et se prosternèrent aux pieds du pape pour implorer sa

clémence. Le pardon, à la vérité, leur fut accordé, mais leurs anciens priviléges, mais leur liberté, tout était détruit, et on ne les leur rendit pas. Ce Bernardino della Barba vint alors à Pérugia pour y organiser un gouvernernement semblable à celui qu'il avait établi à Ancône. Il fallut livrer les armes, enlever les chaînes qui avaient servi à fermer les rues; et les maisons des *Vingt-cinq*, qui s'étaient enfuis à temps, furent rasées au niveau du sol. Une forteresse fut élevée sur l'emplacement où avaient demeuré les Baglioni, et les bourgeois furent contraints de contribuer à la dépense. On leur donna un magistrat particulier, dont le nom seul indiquait le but dans lequel il était institué; il s'appelait *Conservateur de l'obéissance à l'Eglise*. Plus tard, le pape lui rendit le titre de *Prior*, mais seulement le titre, et non les droits qui y étaient attachés (1). Ascanio Colonna fut en même temps enveloppé par la même armée, et bientôt chassé de toutes ses places fortes.

Le pouvoir papal, dans tout l'état de l'Église, se trouva extrêmement agrandi par tant de succès;

(1) *Mariotti : Memorie istoriche civili ed ecclesiastiche della città di Perugia e suo contado, Perugia* 1806, raconte authentiquement et d'une manière détaillée ces événemens, p. 113 — 160. Il en fait mention aussi plus loin, p. ex tom. III, p. 634.

les villes et les barons n'osèrent résister plus long-temps. Les communes libres avaient été assujéties les unes après les autres; le saint siége pouvait employer toutes les ressources du pays pour arriver à ses fins. Nous allons examiner maintenant de quelle manière il s'y prit.

---

§ II.

FINANCES DE LA PAPAUTÉ.

Il s'agit avant tout de nous rendre un compte fidèle du système des finances papales; système qui eut une grande importance non seulement dans cet état, mais dans toute l'Europe, à cause de l'exemple qu'il présenta.

Si le commerce de banque, au moyen âge, fut redevable de son perfectionnement surtout à la nature des revenus de la papauté, qui, payables

dans le monde entier, devaient être expédiés de tous côtés à la Curie, il n'est pas moins vrai que le système des dettes de l'état, dans lequel nous sommes tous aujourd'hui enveloppés, qui est en même temps la condition et le danger de tout mouvement commercial, a d'abord été mis en pratique dans l'Église romaine.

Quelque droit qu'on ait eu de se plaindre des exactions de la cour de Rome, pendant le quinzième siècle, il faut avouer cependant que peu de chose du produit de ces exactions arrivait dans les mains du pape. Pie II, qui jouissait de l'obéissance universelle de l'Europe, avait été obligé, lui et son entourage, de se restreindre à un repas par jour, à cause du défaut d'argent. Il fut forcé d'emprunter les 200,000 ducats dont il avait besoin pour la guerre projetée contre les Turcs; et quant à ces expédiens mesquins, dont on reprochait à quelques papes de s'être servis, soit pour obtenir une coupe d'or remplie de ducats, ou bien de riches fourrures offertes par quelque prince, ou évêque, ou grand-maître qui avaient affaire à la cour, ils prouvent surtout à quelle extrémité se trouvait réduite l'administration romaine.

L'argent arrivait à la cour, sinon en masse aussi prodigieuse qu'on l'a prétendu, au moins en sommes considérables; mais là il filtrait par

mille canaux divers. Il était absorbé surtout par les emplois qu'on avait coutume de vendre depuis long-temps. Ces emplois pour la plupart étaient fondés sur des droits de casuel ou épices. On avait laissé trop de jeu à l'industrie des fonctionnaires, aussi le pape n'en retirait rien que le prix de la vente lorsque les emplois étaient vacans.

Le pape voulait-il procéder à une entreprise coûteuse, il lui fallait nécessairement de nouvelles ressources extraordinaires. Les jubilés et les indulgences lui étaient dans ces circonstances particulièrement favorables. La piété des fidèles lui avait bientôt, par ce moyen, fourni un revenu net et assez satisfaisant. Il n'avait encore qu'à créer de nouveaux emplois, il était sûr de les vendre. Singulière espèce d'emprunt dont l'Église acquittait fidèlement les intérêts, en augmentant les taxes déjà si élevées. D'après un registre de la maison Chigi, il y eut en l'année 1471, environ 650 emplois vénaux dont on évaluait le revenu environ à 100,000 scudi (1). Ce sont presque tous des procuratores, des correctores, des registratores, des notaires, des écrivains,

(1) *Gli ufficii piu antichi. MS. Bibliotheca Chigi*, nº II, 50. Il y a 651 emplois et 98,340 scudi *fin alla creatione di Sisto IV*.

même des coureurs et des portiers dont le nombre, en croissant, augmentait toujours les frais d'une bulle ou d'un bref. Ces emplois ne servaient vraiment qu'à cela, leurs occupations ne signifiaient rien ou peu de chose.

On conçoit que les papes qui suivirent étant engagés si profondément dans les affaires de l'Europe, saisirent avidement un moyen si commode de remplir leurs caisses. Sixte IV se servit pour cet objet du conseil de son protonotaire Sinolfo; il érigea un jour des colléges entiers dont il vendait les places pour quelques centaines de ducats. On rencontre parfois en ce genre des choses si singulières qu'on refuserait d'y croire sans leur incontestable authenticité; par exemple il est question d'un collége de cent Janissaires qui furent nommés pour 100,000 ducats, assignés sur les revenus des bulles et des annates (1). Sixte IV, au surplus, vendait tout. Les notoriats, les pronotoriats, les places de procurateurs près de la chambre apostolique : il poussa les choses si loin qu'on le regarda comme l'inventeur dece système, quand il n'avait fait que le développer, il est vrai très largement.

(1) Il y avait aussi des Stradiotes et des Mameluks, dont on se défit plus tard. « *Adstipulatores, sine quibus nullæ possent confici tabulæ.* » Onuphrius Panvinius. Selon le registre *Ufficii antichi* cette création n'aurait rapporté que 40,000 ducats.

qui fut entièrement doté par les caisses de l'état. Il employa par conséquent l'excédant des revenus de son pays à fonder des emprunts. Ce qui paraissait aux autres puissances un mérite distingué dans ce pape, c'est qu'il pouvait trouver de l'argent tant qu'il en voulait. C'était la base de sa politique.

Mais Léon X avait des besoins d'argent bien plus grands encore que ceux de Jules II. Comme ce dernier, il était engagé dans de fréquentes guerres, mais il était plus prodigue que lui, et dans une plus absolue dépendance de ses parens. Ceci était à tel point que François Vettori, en parlant de lui, disait : « qu'il serait plus facile à une pierre de voler d'elle-même dans l'air, qu'à ce pape de garder mille ducats à la fois. » On se plaignait amèrement de ce qu'il avait dépensé les revenus de trois papautés, ceux de son prédécesseur, ceux de la sienne, et ceux de son successeur. Il ne se contenta pas de vendre les emplois existans, sa grande nomination de cardinaux lui valut encore une somme considérable. Il continua à suivre hardiment cette route et à créer de nouvelles charges, uniquement pour les vendre. Lui seul en a fondé plus de 1200 (1). La seule

(1) *Sommario di la relation di M. Minio*, 1520.

Malgré les abus blâmables de cette prodigalité, Léon X pouvait cependant y avoir été entraîné par les brillans résultats qu'elle produisait, au moins pour le moment. Si la ville de Rome devint à cette époque si extraordinairement florissante, on en était redevable surtout à cette administration financière. Il n'y avait aucune ville au monde où l'on pût placer si avantageusement ses capitaux. Les nouvelles créations et concessions, les vacances, firent naître au sein de la Curie un tel mouvement d'affaires, que chacun put facilement trouver les moyens de se former une douce existence.

L'effet favorable de ce système financier permit encore de ne pas imposer de nouvelles taxes. Entre tous les états, l'état de l'Église, et Rome entre toutes les villes, payaient alors les plus légères impositions. On avait déjà plus d'une fois fait valoir aux Romains que toutes les autres villes rendaient à leur seigneur de lourds impôts et de lourdes gabelles, tandis que le pape au contraire ne cessait d'enrichir ses sujets. Un secrétaire de Clément VII, qui bientôt après donna la description du conclave où ce pape fut élu, exprime ainsi son étonnement sur le peu de dévouement du peuple romain au saint siége : « Depuis Terracine jusqu'à Piacenza, l'Eglise

possède une belle et grande partie de l'Italie ; sa domination s'étend bien loin, et pourtant de si riches pays, des villes si florissantes, qui sous une autre domination seraient obligés d'entretenir à leurs frais de grandes armées, payent à peine au pape de quoi fournir seulement aux dépenses de l'administration (1). »

Mais cet état de choses ne pouvait se prolonger au delà du temps où cesserait l'excédant des caisses de l'état. Léon X ne trouvait déjà plus à réaliser tous ses emprunts. Aluise Gaddi lui avait avancé 32,000 ducats, Bernardo Bini 200,000, Salviati, Ridolfi, tous ses parens et ses serviteurs avaient fait tout leur possible pour lui procurer de l'argent, encouragés par sa jeunesse qui leur donnait l'espoir de le voir s'acquiter, et par sa générosité naturelle qui leur donnait l'assurance

(1) Vianesius Albergatus : *Commentarii rerum sui temporis* (précisément rien autre que cette description du conclave) : *opulentissimi populi et ditissimæ urbes, quæ si alterius ditionis essent, suis vectigalibus vel magnos exercitus alere possent, Romano pontifici vix tantum tributum pendunt, quantum in prætorum magistratuumque expensam sufficere queat.* Dans la relation de Zorzi 1517, les revenus de Pérugia, de Spoletto, de la Marche et de la Romagne, pris ensemble, sont évalués, d'après une donnée de François Armellin, à 120,000 ducats. La moitié de ces revenus rentrait dans les caisses de la chambre apostolique. *Di quel somma la mità è per terra per pagar i legati et altri offici, e altra mità a il papa.* Malheureusement il y a beaucoup de fautes dans la copie de la relation qui se trouve dans Sanuto.

d'une récompense brillante. Mais tous ces calculs furent cruellement déçus ; sa mort subite les ruina tous complétement, et laissa les finances dans un état d'épuisement qui se fit vivement sentir à ses successeurs.

La haine générale, par exemple, que s'attira le pauvre Adrien, fut surtout causée par le besoin d'argent. Forcé de chercher les moyens de s'en procurer, il imagina de créer un impôt direct qui devait se monter à un demi-ducat par feu (1). Cet impôt produisit une impression d'autant plus fâcheuse qu'on était peu habitué à de pareilles exigences.

Clément VII ne put se passer davantage d'impôts indirects, et les murmures s'élevèrent violemment contre le cardinal Armellin que l'on regardait comme l'inventeur de ces impôts. C'était surtout le taux du droit d'entrée sur les vivres qui excitait le plus de mécontentemens. Il fallut pourtant s'y soumettre (2). Mais la situation était devenue tellement grave qu'il devint nécessaire d'avoir encore recours à de nouvelles ressources.

Jusqu'alors on avait donné aux emprunts la forme d'emplois vénaux ; mais en 1526, à cette

(1) *Hieronymo Negro a M Antonio Micheli*, 7 *april* 1523. *Lettere di principi*, I, p. 114.

(2) *Foscari : Relatione*, 1526.

époque décisive où Clément préparait ses armes contre Charles V, il adopta pour la première fois l'emprunt pur et simple.

Avec les fonctions vénales, le capital était perdu par la mort du possesseur, si toutefois la famille ne l'acquérait pas de nouveau de la chambre apostolique. Clément VII pressé par la nécessité emprunta un capital de 200,000 ducats qui à la vérité ne rapportait pas des intérêts aussi élevés que les emplois, intérêts cependant considérables puisqu'ils étaient de dix pour cent, et qu'en outre ils se transmettaient aux héritiers. Il créa un *monte non vacabile, le monte della fede*. Les intérêts en furent assignés sur la douane. Le *monte* présenta aussi une plus grande sûreté, puisqu'on avait accordé en même temps aux créanciers une part dans l'administration de la douane. Mais on ne s'éloigna pourtant pas de l'ancienne forme, les Montistes formèrent encore un collége ; et quelques souscripteurs versèrent la somme à la Chambre, en la plaçant individuellement sur la tête des membres du collége.

Peut-on prétendre que les créanciers de l'état, en tant qu'ils ont un droit aux revenus publics et au produit du travail de tous, par là même participent au pouvoir de l'état ? on parut le croire à Rome, et les capitalistes ne prêtaient

leur argent qu'à la condition d'une semblable participation.

Ainsi, comme on va le voir, ceci fut le commencement des opérations financières les plus étendues. Ce fut avec beaucoup de modération que Paul III continua ce système. Il se contenta de diminuer les intérêts du *monte Clementino ;* et comme il lui était avantageux d'augmenter ses revenus, il doubla presque le capital. Il n'établit cependant pas un nouveau *monte ;* il créa 600 nouveaux emplois qui peuvent l'avoir indemnisé de cette réserve. Mais la mesure par laquelle il s'est rendu remarquable dans l'histoire de l'état de l'Église consistait en toute autre chose.

Nous avons parlé des murmures qui s'élevèrent lorsqu'on augmenta le prix du sel ; il renonça à ce surcroît de taxe, mais il introduisit à la place, avec la promesse formelle de la supprimer plus tard, l'imposition directe du *sussidio.* C'était le même impôt que celui qui était levé alors dans tant de pays de l'Europe méridionale ; on le retrouve en Espagne sous le nom de *servicio,* à Naples sous celui de *donativ,* à Milan sous celui de *mensuale,* et ailleurs encore sous d'autres désignations. Dans l'état de l'Église il fut originairement établi pour trois ans et fixé à 300,000 scudis. On commençait à Rome par

fixer la contribution de chaque province, les parlemens provinciaux s'assemblaient ensuite pour la répartir selon les différentes villes, puis celles-ci la répartissaient à leur tour sur la ville et les communes. Personne ne pouvait y échapper. Le décret ordonnait expressément que tous les sujets laïcs de l'Église romaine, sans droits d'*exemption* ou de *priviléges*, payassent leur quote-part de cette contribution, sans excepter les marquis et les barons, pas plus que les vassaux et les fonctionnaires (1).

Mais elle ne fut pas payée sans de vives réclamations; surtout lorsqu'on put voir qu'au lieu de la supprimer on la prorogeait toujours de nouveau, de trois ans en trois ans, si bien qu'elle ne fut jamais abolie. Mais la rentrée ne s'en fit jamais complétement (2). Bologne qui avait été taxée à 30,000 scudis, eut assez de prudence pour s'en racheter à perpétuité, moyennant une somme qu'elle paya sur-le-champ. Parme et Piacenza furent aliénées et ne payèrent plus.

(1) Bulle dans l'année 1537; il déclare à l'ambassadeur français « la débilité du revenu de l'Église (y compris l'état) dont elle n'avoit point maintenant 40 écus de rente par an de quoi elle puisse faire état. » Dans Ribier, I, 69.

(2) Bulle : *Decens esse censemus*, 5 sept. 1543. Bull. Cocq., IV, I, 225.

Fano peut servir d'exemple pour la manière dont cet impôt se prélevait dans les autres villes : elle refusa quelque temps le paiement sous prétexte d'avoir été taxée trop haut. Paul III leur remit donc un jour les termes échus, à la condition d'employer la même somme au rétablissement de leurs murs. Plus tard, on leur remit un tiers de leur quote-part pour le même usage. Néanmoins leurs arrière-descendans se plaignirent encore de ce que leur taxe était trop élevée. Les communes rurales de leur côté ne cessaient de se plaindre de la quotité qui leur avait été assignée par la ville. Elles faisaient de continuelles tentatives pour se soustraire aux ordres du conseil; et si le conseil défendait son autorité, les communes se montraient disposées à se soumettre au duc d'Urbino. Mais il est inutile de parler davantage de ces petits intérêts, il suffit de reconnaître que la rentrée du *sussidio* (1) n'alla pas beaucoup au dessus de la moi-

(1) Bulle de Paul III. *Cupientes indemnitati* : 15 april 1539. Bullar. Cocq., IV, I, 358. *Exactio, causantibus diversis exceptionibus libertatibus et immunitatibus a solutione ipsius subsidii diversis communitatibus et universitatibus et particularibus personis necnon civitatibus, terris, oppidis et locis nostri status ecclesiastici concessis et factis diversarum portionum ejusdem subsidii donationibus seu remissionibus vix ad dimidium summæ trecentorum millium scutorum hujusmodi ascendit.*

tié. En l'année 1560, tout le montant en était estimé à 165,000 scudis.

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que ce pape n'ait augmenté prodigieusement les revenus de l'état de l'Église. Sous Jules II ils étaient estimés à 350,000 scudis, sous Léon à 420,000, sous Clément VII, en l'année 1526, à 500,000 scudis ; immédiatement après la mort de Paul III ils furent évalués à 706,473 scudis, dans un état authentique que l'ambassadeur vénitien Dandolo se procura de la chambre apostolique.

Malgré cette prospérité financière, les papes qui suivirent ne virent pas leur position bien améliorée. Jules III se plaint dans une de ses instructions de ce que son prédécesseur a aliéné tous ses revenus, à l'exception pourtant du *sussidio* qui ne pouvait l'être, puisqu'il n'était censé imposé que pour trois ans ; il se plaint en outre d'avoir trouvé pour 500,000 scudis de dettes flottantes (1).

Lorsque, malgré cette pénurie d'argent, Jules III déclara la guerre aux Farnèse et aux Français, il s'attira les plus grands embarras, et quoique les Impériaux lui eussent fourni un se-

(1) *Instruttione per voi, Monsignore d'Imola : ultimo di marzo* 1551. *Informationi politiche*, tome XII.

cours d'argent considérable pour l'époque, ses lettres ne cessaient d'exprimer des lamentations. « Je comptais, dit-il quelque part, je comptais obtenir 100,000 scudi à Ancône, et je n'ai pas obtenu 100,000 bajocchi ; je n'ai reçu de Bologne que 50,000 scudi au lieu de 120,000. Les banquiers de Gênes et de Lucques ne m'ont pas eu plus tôt fait de belles promesses qu'ils les ont aussitôt rétractées. Celui qui possède un seul carlin le retient et ne veut pas le mettre en jeu (1). »

Le pape voulant conserver son armée fut obligé à des mesures beaucoup plus efficaces. Il se décida à établir un nouveau *monte*, et la manière dont il s'y prit fut celle qui dans la suite a été presque toujours pratiquée.

Il constitua un nouvel impôt qui consista en une taxe de deux carlins sur le *rubbio* de farine; toutes les déductions faites, il en retira 30,000 scudi, et il en assigna la somme pour les intérêts d'un capital qu'il emprunta aussitôt, c'est ainsi que fut fondé le *monte della farina*. On peut remarquer combien ce système se rapproche des opérations financières qui avaient eu lieu antérieurement. Comme on avait créé des

(1) *Il papa a Giovamb. di Monte, 2 april* 1552.

emplois auxquels étaient assignés les revenus de la Curie, revenus qu'il fallait augmenter, uniquement afin de pouvoir vendre ces emplois et en retirer la somme dont on avait besoin pour le moment, de même on augmenta les revenus de l'état par un nouvel impôt dont on ne se servait pourtant que comme de l'intérêt d'un grand capital que l'on n'aurait pu obtenir autrement. Tous les papes qui suivirent procédèrent de la même manière : tantôt ces *monti* étaient *non vacabili* comme celui de Clément; tantôt ils étaient *vacabili*, c'est-à-dire que l'obligation du paiement de l'intérêt cessait à la mort du créancier; dans ce cas, les intérêts étaient encore plus élevés. Paul IV établit le *monte novennalle de Frati* sur un impôt auquel il obligea les ordres religieux réguliers; Pie IV imposa la livre de viande d'un quatrin et se servit du produit de cet impôt pour fonder le *monte Pio non vacabile*, qui lui rapporta alors 170,000 scudi. Pie V imposa encore d'un nouveau quatrin la livre de viande et il établit le *monte lega*.

Si l'on fixe ses regards sur tous ces faits, on en voit immédiatement sortir l'importance générale de l'état de l'Église. Quels sont les vrais besoins qui forcèrent les papes à exécuter cette singulière espèce d'emprunt dont le résultat était de jeter sur

leur pays une charge aussi lourde ? Ce sont les besoins du catholicisme en général. Comme c'en était fait pour la papauté des tendances purement politiques, il n'y avait plus que les nécessités religieuses que l'on pût vouloir satisfaire. L'appui donné aux puissances catholiques dans leur lutte contre les protestans, dans leurs entreprises contre les Turcs fut toujours le sujet de toutes ces nouvelles opérations financières. Le *monte* de Pie V fut appelé *monte lega*, parce que le capital qu'il rapporta fut employé à la guerre contre les Turcs, entreprise par ce pape allié avec l'Espagne et Venise. Car c'était toujours en s'imposant de nouvelles charges que la papauté contribuait à la défense des intérêts du catholicisme. Et voilà précisément pourquoi il était si important pour la mission religieuse des papes qu'ils possédassent une souveraineté temporelle.

Ils ne se contentèrent pas seulement de la fondation des *monti*, ils n'avaient garde aussi de laisser tomber l'usage des anciennes ressources financières. Ils établissaient donc continuellement de nouveaux emplois ou *cavalierate* avec des priviléges particuliers, soit que les honoraires fussent également couverts par de nouveaux impôts, ou que la valeur de l'argent qui baissait alors

sensiblement fournit des sommes plus considérables à la chambre apostolique (1).

Il arriva de là que les revenus des papes, après une baisse de courte durée qui avait été occasionnée sous Paul IV, par les guerres de ce pontife, ne cessèrent plus d'augmenter. Ils s'élevèrent de nouveau à 700,000 scudi. Sous Pie IV on les évalua à 898,482. Paul Tiepolo, après une absence de neuf années, est étonné de les trouver, en l'année 1576, augmentés de 200,000 scudi et élevés à 1,100,000 scudi : ce qu'il y avait de singulier, mais au surplus il n'en pouvait être autrement, c'est que les papes au fond n'en percevaient pas davantage. Les aliénations croissaient en même temps que les impôts. On a calculé que Jules III a aliéné du revenu 54,000 scudi, Paul IV 45,960, et Pie IV, qui se servait de tous les moyens, de 182,550. Pie IV porta aussi le nombre des emplois vénaux jusqu'à trois mille cinq cents, sans parler bien entendu des *monti* qui ne sont pas comptés dans le nombre des emplois (2). Sous ce pape, la

(1) C'est ainsi que vers 1580 beaucoup de *luoghi di monte* étaient à 100 au lieu de 130; les intérêts des *vacabili* furent abaissés de 14 à 9, ce qui faisait une économie considérable sur le tout.

(2) *Lista degli ufficii della corte romana* 1560. Bibl. Chigi N. II, 50. Plusieurs autres listes de diverses années.

somme des aliénations s'éleva jusqu'à quatre cent cinquante mille. Elle s'agrandit encore, et en l'année 1576, elle était arrivée à 530,000 scudi. Malgré toutes les augmentations du revenu, il fut toujours diminué de moitié à peu près par les aliénations (1).

Les registres des revenus des papes de cette époque présentent un aspect vraiment remarquable. Après avoir désigné à chaque article la somme que le fermier s'était engagé à verser (les contrats avec eux étaient en général de neuf ans), on indiquait combien de cette somme il avait été aliéné. La douane de Rome, par exemple, rapporta en 1576 et dans les années suivantes la somme considérable de 133,000 scudi, mais sur lesquels 111,170 étaient assignés ; il y avait encore d'autres déductions et la chambre n'en retirait pas plus de 13,000 scudi. Quelques gabelles sur les grains, la viande et le vin étaient absorbées par les *monti ;* pas un *bajocco* ne revenait à la chambre de plusieurs

(1) Tiepolo calcule qu'on dépense outre cela 100,000 scudi pour des traitemens, 270,000 pour des citadelles et des nonclatures, de sorte qu'il reste toujours encore 200,000 scudi de disponibles pour le pape. Il suppute que les papes ont perçu 1,800,000 scudi sous le prétexte des besoins pour la guerre contre les Turcs, et qu'ils n'y ont employé cependant que 340,000 scudi

caisses provinciales appelées trésoreries, comme par exemple de celles de la Marche et de Camerino ; ces caisses avaient à subvenir aussi aux besoins des provinces. Cependant on leur ajoutait souvent encore le *sussidio*. On fit même de si fortes assignations sur les mines d'alun de Tolfa, qui étaient antérieurement une des principales sources de revenus, que celui-ci en fut diminué de quelques milliers de scudi (1).

Le pape avait surtout recours à la daterie pour ses dépenses et celles de sa cour. La daterie avait deux sortes de revenus ; les uns étaient spécialement religieux, c'étaient les compositions, les paiemens déterminés pour lesquels le dataire accordait des recours, des réserves et d'autres irrégularités canoniques lors du passage d'un bénéfice à un autre. Paul IV les avait beaucoup diminués par la sévérité avec laquelle il procéda; cependant elles augmentèrent de nouveau insensiblement. Les autres revenus étaient plus temporels, ils rentraient dans les *monti vacabili*, lors de la vacance et de nouvelles concessions de *cavalierate* et d'emplois vénaux. Ils croissaient dans la même proportion que ceux-ci (2). Mais

(1) Par exemple : *Entrata della reverenda camera apostolica sotto il pontificato di N. S. Gregorio XIII. Fatta nell' anno 1576. Mss. Gothana*, n° 219.

(2) Selon Mocenigo 1560, la daterie rapportait antérieurement

vers l'année 1570, ces deux espèces de revenus ensemble ne s'élevèrent pas plus haut qu'il ne fallait pour couvrir tout juste les plus indispensables dépenses de la maison papale.

L'État romain se trouvait maintenant tombé dans une situation bien différente. Il s'était vanté précédemment d'être le moins imposé parmi tous les Etats italiens, et aujourd'hui il portait le poids d'un grand nombre de charges, et même de plus lourdes que tous les autres états, et ses habitans se plaignaient hautement. Il restait aussi peu de vestiges de l'ancienne indépendance municipale; l'administration devenait toujours plus régulière et plus envahissante. Les droits du gouvernement avaient été fréquemment cédés autrefois aux cardinaux et prélats favorisés qui en retiraient de grands bénéfices : les compatriotes des papes, comme les Florentins sous les Médicis, les Napolitains sous Paul IV, les Milanais sous Pie IV, avaient toujours joui des meilleures places. Cependant loin de diriger eux-mêmes l'administration, ils l'avaient toujours cédée à un *doctor juris* (1) : Pie V établit lui-

entre 10,000 et 14,000 ducats par mois. Sous Paul IV elle ne rapportait plus que 3000 à 4000 ducats.

(1) *Tiepolo: Relatione di Roma in tempo di Pio IV e Pio V: Qualche governo o legatione rispondeva sino a tre, quattro e*

même ce doctor, et fit rentrer dans les caisses de la chambre le bénéfice qui était accordé à ces favorisés. Tout devint par là plus régulier et plus stable. On avait institué à une époque antérieure une milice provinciale, et 16,000 hommes étaient inscrits sur les rôles. Pie IV avait formé aussi un corps de cavalerie légère, Pie V abolit l'un et l'autre. Il licencia la cavalerie et laissa tomber la milice. Toute la force armée se montait à peine à 500 hommes dont la masse était composée de 350 soldats, des Suisses, pour la plupart, fixés à Rome. Même si on n'avait pas eu à défendre les côtes contre l'invasion des Turcs, il est à croire qu'on eût tout-à-fait fini par perdre toute habitude militaire. Cette population autrefois si guerrière parut vouloir devenir entièrement pacifique. Les papes désiraient surtout administrer le pays comme un grand domaine dont la rente profiterait, en partie sans doute, à leur maison, mais serait pourtant principalement employée aux besoins de l'Église.

On verra dans ce qui va suivre qu'ils rencontrèrent ici encore de grandes difficultés.

forse sette mila e più scudi l'anno. E quasi tutti allegramente ricevendo il denaro si scaricavano del peso del governo col mettere un dottore in luogo loro.

§ IV.

LES RÈGNES DE GRÉGOIRE XIII ET DE SIXTE V.

GRÉGOIRE XIII.

Grégoire XIII — Hugo Buoncompagno de Bologne, — distingué comme jurisconsulte et parvenu aux honneurs par ses services dans des fonctions temporelles, était naturellement gai et aimant la vie : il avait un fils qui lui était né, il est vrai, avant qu'il eût reçu la prêtrise, mais toutefois hors de mariage : quoiqu'il ait mené depuis cette époque une conduite exemplaire, il ne se montra cependant jamais trop rigide, et il témoignait plutôt sa désapprobation pour un certain genre outré de sévérité ; il parut vouloir suivre de préférence l'exemple de Pie IV, dont il fit immédiatement rentrer les ministres aux affaires, plutôt que celui de son prédécesseur (1). Mais par ce pape, on voit tout ce que

(1) On s'attendait à le voir gouverner autrement que ses prédécesseurs : *mitiori quadam hominumque captui accommoda-*

peut produire la pensée dominante d'une époque. Cent ans auparavant il eût régné comme un Innocent VIII ; maintenant, au contraire, un homme avec les habitudes de Grégoire ne pouvait plus se soustraire aux sévères exigences religieuses de son siècle.

Il y avait à la cour un parti qui avait pris à tâche de maintenir et de défendre avant tout cette austérité. C'étaient des jésuites, des théatins et leurs amis, les Frumento et Corniglia, l'intrépide prédicateur François Toledo, et le dataire Contarell. Ils s'emparèrent d'autant plus rapidement de l'esprit du pape qu'ils se tenaient étroitement unis. Ils lui représentaient que la considération dont avait joui Pie V provenait principalement de la dignité et de la moralité de sa conduite. Dans toutes les lectures qu'ils lui faisaient il n'était question que de la sainte vie de ce pontife, de la gloire de ses réformes et de ses vertus. Enfin ils parvinrent à diriger l'ambition de Grégoire XIII dans une voie toute religieuse (1).

tiori ratione. Commentarii de rebus Gregorii XIII. (MS. Bibl. Alb.).

(1) *Relatione della corte di Roma a tempo di Gregorio XIII*, (Bibl. Corsini 714) 20 *febr.* 1574, est très instructive à ce sujet. L'auteur dit de la disposition du pape : *non è stato scrupuloso nè dissoluto mai e le son dispiaciute le cose mal fatte.*

Il avait fortement à cœur d'avancer son fils, de l'élever aux dignités de prince. Mais ses amis lui firent une affaire de conscience de la première qu'il lui accorda ; — il le nomma gouverneur du château Saint-Ange et gonfalonnier de l'Eglise ; — ils n'auraient pas toléré la présence de Giacomo à Rome pendant le jubilé de 1575 ; ce fut seulement après son expiration, qu'ils consentirent à son retour, et encore uniquement parce que le chagrin du jeune ambitieux devenait préjudiciable à sa santé. Alors Grégoire le maria, et permit à la république de Venise de le nommer son *Nobile*, et au roi d'Espagne de le choisir pour général de ses hommes d'armes. Cependant il avait soin de le maintenir dans de justes bornes. Giacomo ayant pris un jour sur lui de délivrer de la prison deux de ses amis d'université, le pape l'exila de nouveau, et voulut même lui enlever tous ses emplois ; il en fut empêché par les prières de sa jeune épouse qui vint se jeter aux pieds du pontife. Mais c'en était fait pour long-temps de la réalisation de plus grandes espérances. Ce n'est que dans les dernières années du pape que Giacomo reprit quelque influence sur son père, mais elle ne s'exerçait ni dans les affaires importantes de l'état ni d'une manière illimitée. Quand on lui demandait sa protection, il haussait les épaules.

S'il en était ainsi pour le fils, combien à plus forte raison les autres parens devaient-ils avoir moins de participation à des faveurs irrégulières. Grégoire admit deux de ses neveux dans le cardinalat ; Pie V avait fait aussi la même chose; mais il refusa même une audience au troisième, qui ne se présenta pas moins ; il le força de s'éloigner dans l'espace de deux jours. Le frère du pape s'était aussi mis en route pour recevoir sa part de la bonne fortune survenue à sa famille ; il était déjà arrivé jusqu'à Orvieto, lorsqu'il y trouva un envoyé de la cour qui lui intima l'ordre de s'en retourner. Les larmes en virent aux yeux du vieillard, et il ne put s'empêcher de faire encore un peu de chemin vers Rome; mais alors, sur un second ordre, il revint à Bologne (1).

On ne peut pas accuser ce pape de népotisme et d'avoir illégalement favorisé sa famille. Un cardinal nouvellement nommé lui ayant dit qu'il ne cesserait d'être reconnaissant envers la maison et les neveux de Sa Sainteté, celle-ci frappa avec ses mains sur le bras du fauteuil, et s'é-

(1) Le bonhomme se plaignait de ce que la papauté de son frère lui était plus nuisible qu'utile, parce qu'elle le forçait à faire une dépense plus grande que ne se montait le secours que lui donnait Grégoire.

cria : « vous devez être reconnaissant envers Dieu et le saint siége. »

Tant il était engagé dans la voie religieuse ! Il chercha non seulement à atteindre mais à surpasser la piété de Pie V (1). Pendant les premières années de son pontificat, il disait la messe trois fois par semaine, et jamais il n'a négligé de la dire le dimanche. Sa conduite était non seulement irréprochable, mais édifiante.

Jamais pape n'a rempli plus fidèlement que Grégoire XIII certains devoirs de sa dignité. Il tenait une liste exacte des hommes de tous les pays propres à l'épiscopat : à chaque proposition, il se montrait très bien informé, voulant diriger avec un soin scrupuleux la nomination à ces importantes fonctions.

Avant tout, il s'efforça de propager l'instruction ecclésiastique dans toute sa pureté. Il favorisa avec une générosité extraordinaire le succès des colléges des jésuites. Il fit des dons consi-

(1) *Seconda relazione dell' ambasciatore di Roma Cl. M. Paolo Tiepolo Car. 3 Maggio 1576. Nella religione ha tolto non solo d'imitar ma ancora d'avanzar Pio V. Dice per l'ordinario almeno tre volte messa alla settimana. Ha avuto particular cura delle chiese facendole non solo con fabriche ed altri modi ornar ma ancora colla assistentia e frequentia di preti accrescer nel culto divino.*

dérables à la maison des profès de Rome ; il acheta des édifices, ferma des rues et consacra des revenus pour établir le collége comme nous le voyons encore aujourd'hui ; il était disposé pour vingt salles dites auditoires, et pour 360 petites chambres d'étudians : on l'appela le séminaire de toutes les nations; pour indiquer cette pensée qui embrassait le monde entier, on fit prononcer, à l'époque de la première fondation, vingt-cinq discours en différentes langues, et chaque discours eut sa traduction latine (1). Le *collegium germanicum* était menacé de tomber en décadence par le manque de revenus; le pape lui donna non seulement le palais S. Apollinare et les revenus de S. Stephano sur le mont Celio, il lui assigna aussi 10,000 scudi sur la chambre apostolique; on peut regarder Grégoire comme le véritable fondateur de cet établissement d'où l'on envoya en Allemagne, depuis cette époque, d'année en année, un grand nombre de défenseurs du catholicisme. Il institua aussi un collége anglais, et trouva moyen de le doter. A Vienne et à Gratz il soutenait les colléges sur sa cassette particulière, et il n'y avait peut-être pas d'école de jésuites dans le monde entier qui n'eût à se louer d'une manière ou de

(1) *Dispaccio Donato* 13 *Gen.* 1582.

l'autre de sa générosité. D'après le conseil de l'évêque de Sitia, il institua encore un collége grec. Des jeunes gens de treize à seize ans devaient y être reçus, non seulement de tous les pays qui étaient encore sous la domination chrétienne, comme Corfou et Candie, mais encore de Constantinople, de la Morée et de Salonique : on leur donna des professeurs grecs ; ils étaient revêtus de caftans et du bonnet vénitien : on voulait les élever tout-à-fait à la manière des Grecs, afin qu'ils eussent constamment à la pensée qu'ils étaient destinés à retourner dans leur patrie. On devait leur laisser leur rite aussi bien que leur langue, et les instruire dans la foi selon les dogmes du concile dans lequel l'église grecque et l'église latine avaient été réunies (1).

A cette sollicitude qui embrassait tout le monde catholique, Grégoire ajouta la réforme du calendrier. Le concile de Trente en avait manifesté le désir ; elle était devenue indispensable par suite des décrets du concile qui déplaçaient les grandes fêtes et leur rapport avec les saisons de l'année. Toutes les nations catholiques prirent part à cette réforme. Un Calabrais, d'ailleurs peu

(1) *Dispacoic Antonio Tiepolo 16 Marzo 1577. « Accio che fatto maggiori possano affettionatamente e con la verità imparata dar a vedere ai suoi Greci la vera via. »*

connu, Luigi Lilio, s'est acquis une renommée immortelle, en indiquant la méthode la plus facile pour remédier aux inconvéniens résultant des décrets du concile; son projet fut communiqué à toutes les universités, entre autres à celles d'Espagne, Salamanque et Alcala : les avis venaient de tous côtés. Une commission à Rome, dont le membre le plus actif et le plus savant était notre compatriote Clavius (1), soumit alors ce projet à un nouvel examen et rédigea l'arrêté définitif. Le savant cardinal Sirlato eut la plus grande influence sur tout ce travail. On y procéda avec un certain mystère : le nouveau calendrier ne fut montré à personne, pas même aux ambassadeurs, avant d'être approuvé par les différentes cours (2). Alors Grégoire le publia solennellement. Il célébra cette réforme comme une preuve de la grâce immense de Dieu envers son église (3).

Mais tous les travaux de ce pape n'étaient pas d'une nature aussi pacifique. D'abord il souffrait de ce que les Vénitiens avaient fait la paix avec

(1) *Erythraeus ; Inquibus Christophor. Clavius principem locum obtinebat.*

(2) *Dispaccio Donato* 20 *Dz.* 1581. 2 *Giugno* 1582. Il vante le cardinal comme un « *uomo veramente di grande litteratura.* »

(3) Bulle du 13 février 1582. § 12. Bull. Cocq. IV, 4, 10.

les Turcs, puis de ce que le roi d'Espagne lui-même, Philippe II, avait aussi conclu une trève avec eux. S'il eût dépendu de lui, la *ligue* qui a remporté la victoire de Lépante n'aurait jamais été dissoute. Les troubles qui éclatèrent dans les Pays-Bas et en France, la lutte des partis en Allemagne, ouvrirent un champ immense à son activité. Il était surtout infatigable en projets contre les protestans. Les révoltes que la reine Elisabeth avait à combattre en Irlande, étaient presque toujours entretenues par Rome. Le pape ne cachait pas son désir de susciter une guerre générale contre l'Angleterre. Chaque année ses nonces négociaient à ce sujet avec Philippe II et avec les Guise. Il ne serait pas sans intérêt de rapprocher et de comparer toutes ces négociations et ces tentatives, le plus souvent inconnues de ceux contre lesquels elles étaient dirigées, et qui ont enfin amené la grande expédition de l'*Armada*. Grégoire poussa ces négociations avec le zèle le plus ardent. La ligue de France qui devint si menaçante pour Henri III et pour Henri IV, prend son origine dans les relations de ce pape avec les Guise.

S'il était vrai maintenant que Grégoire imposa des sacrifices à l'État pour l'entretien de sa famille, on voit cependant aussi qu'il n'en consa-

crait pas moins les ressources du pays à des entreprises de leur nature vastes et coûteuses. Il n'a pas hésité à dépenser une somme considérable pour cette insignifiante expédition Stukleys, qui échoua en Afrique. Il envoya un jour à Charles IX 400,000 ducats, provenant d'une subvention des villes de l'État romain. Il aida très souvent d'un secours d'argent l'empereur et le grand-maître des chevaliers de Malte. Mais des sommes énormes avaient aussi une destination plus pacifique. On a calculé que l'appui qu'il a donné à de nombreux jeunes gens pour faire leurs études lui a coûté deux millions (1). Combien devaient encore lui coûter seulement les vingt-deux colléges de jésuites qu'il avait fondés!

Ne devait-il pas se trouver assez souvent très embarrassé, les revenus de l'état, malgré leur augmentation, n'offrant cependant jamais un excédant disponible.

Peu de temps après son intronisation, les Vénitiens essayèrent de le déterminer à faire un

(1) Evaluation de Baronius. Possevinus dans *Ciaconius Vitæ Pontificum IV*, 37. Lorenzo Priuli calcule qu'il a employé annuellement 200,000 scudi à des *opere pie*. Ce qu'il y a de plus détaillé et de plus authentique à ce sujet, ce sont les extraits que Cocquelines communique à la fin des Annales de Maffei, et qu'il a tirés des relations du cardinal de Como et de Musotti.

emprunt. Grégoire écouta avec une attention soutenue la proposition détaillée de l'ambassadeur : lorsqu'il vit enfin où celui-ci voulait en venir, il s'écria : « Où suis-je, monsieur l'ambassadeur ? La congrégation s'assemble tous les jours pour procurer de l'argent, et ne trouve pas de moyen convenable (1). »

L'administration publique de Grégoire XIII acquit une importance supérieure. On en était déjà venu à condamner les aliénations ainsi que la perception de nouveaux impôts : on reconnut très bien ce qu'il y a de dangereux et même de ruineux dans un tel système. Grégoire chargea la congrégation de lui procurer de l'argent, mais ni par des concessions spirituelles, ni par de nouveaux impôts, ni par la vente des revenus de l'Église.

Quel autre moyen pouvait-on imaginer? Les mesures que l'on prit et les effets qu'elles produisirent ensuite sont très remarquables.

Grégoire qui partait toujours du point de vue d'une idée absolue du droit, pensait que la principauté de l'Église possédait encore beaucoup

(1) *Dispaccio* 14 *marzo* 1573. C'est une *congregatione deputata sopra la provisione di danari.*

de priviléges qu'il lui suffisait de faire valoir pour obtenir de nouvelles ressources (1). Il n'était pas d'avis de respecter les priviléges qui lui étaient contraires. Il abolit entre autres, sans aucune considération, le droit que possédaient les Vénitiens d'exporter avec certaines faveurs des grains de la Marche et de Ravenne. « Il est juste, disait-il, que l'étranger paie autant d'imposition que l'indigène »(2). Comme ils ne se conformèrent pas à ces dispositions, il fit ouvrir de force leurs magasins à Ravenne, en fit vendre le contenu aux enchères et arrêter les propriétaires. Cependant ces premiers actes sont encore peu de chose, ils indiquent seulement le chemin qu'il voulait suivre. Mais voici qui est bien plus important : il crut apercevoir dans la noblesse de son pays une foule d'abus que l'on pouvait abolir dans l'intérêt de la caisse de l'Etat; le secrétaire de la chambre, Rudolf Bonfiglivolo proposa une vaste extension et rénovation des droits de suzeraineté auxquels personne n'avait encore pensé. Il déclara qu'une grande partie des châteaux et des biens des barons de l'état de l'Église était dévolue au pape, les uns par l'ex-

(1) *Maffei : Annali di Gregorio XIII*, I, p. 104. Il calcule que l'état de l'Église n'a fourni qu'une recette nette de 160,000 scudi.

(2) *Disp. Antonio Tiepolo*, 12 *Ap.* 1577.

tinction de la ligne qui avait été réellement investie, les autres parce qu'ils n'avaient pas acquitté le cens qu'ils s'étaient engagés à payer(1). Rien ne pouvait venir plus à propos au pape qui avait déjà acquis quelques biens semblables par dévolution ou pour de l'argent. Il se mit immédiatement à l'œuvre. Dans les montagnes de la Romagne, il enleva Castelnuovo aux Isei de Césène, et Corcona aux Sassatelli d'Imola. Lonzano situé sur un beau coteau, Savignano dans la plaine, furent confisqués aux Rangone de Modène. Afin d'éviter le procès dont la chambre le menaçait, Alberto Pio céda volontairement Bertinoro : mais elle ne s'en contenta pas ; elle lui enleva aussi Veruchio et d'autres localités. Tous les jours de saint Pierre, il vint pour acquitter l'impôt de ses terres, mais on ne consentit jamais à l'accepter de nouveau. On procéda de la même manière dans les autres provinces. On réclama non seulement les biens dont les possesseurs ne remplissaient plus le devoir de vassal, mais encore ceux qui primitivement avaient été remis, sans aliénation, aux barons, et dont l'origine était tombée depuis long-temps en oubli ; ces biens avaient passé de main en main, comme une propriété libre, et avaient subi

(1) *Disp. A. Tiepolo, 12 Gen. 1579.*

de grandes améliorations : maintenant il plaisait au pape et à son commissaire de la chambre de les reprendre. C'est ainsi qu'ils s'emparèrent du château Sitiano, en restituant la somme hypothéquée, 14,000 scudi, somme qui était bien loin d'atteindre la valeur actuelle.

Par ce moyen, le pape releva et agrandit ses ressources financières. Il croyait acquérir un droit de plus à la grâce du Ciel, chaque fois qu'il réussissait, sans établir de nouveaux impôts, à augmenter les revenus de l'Église, seulement de dix scudi; il était heureux de calculer qu'en peu de temps il avait accru les revenus, par des exécutions judiciaires, de 100,000 scudi. Combien cette prospérité le mettait en état de réaliser ses projets contre les hérétiques et contre les infidèles! La cour partageait en grande partie sa politique. « Ce pape s'appelle *le vigilant* (c'est la signification du mot Grégorius), disait le cardinal Como, il veut veiller et mettre la main sur ce qui lui appartient (1). »

Dans les provinces au contraire et dans l'aristocratie, ces mesures produisirent une tout autre impression.

Beaucoup de grandes familles se trouvèrent

(1) *Disp.* 21 *Ott.* 1581.

tout-à-coup expulsées d'une possession qu'elles avaient regardée comme légitime. D'autres se voyaient menacées d'expropriation. On fouillait tous les jours à Rome dans les vieux titres et tous les jours on retrouvait quelque nouveau sujet de réclamation. Bientôt personne ne se crut en sûreté et un grand nombre de familles prirent la résolution de défendre plutôt leurs biens à main armée que de les remettre au commissaire de la chambre. Un de ces feudataires dit un jour au pape, en face : « perdu pour perdu, quand on se défend, on éprouve du moins une sorte de satisfaction. »

Attendu l'influence de l'aristocratie sur les paysans et sur les nobles des villes, cette résistance produisit une fermentation dans tout le pays.

Ajoutez que le pape fit éprouver une perte très sensible à plusieurs villes par d'autres mesures mal calculées. Il avait, entre autres, augmenté les droits de douane à Ancône, convaincu que cette augmentation pèserait sur les marchands étrangers et non sur les habitans du pays. Par là, il porta à cette ville un coup dont elle n'a jamais pu se relever : le commerce se retira tout-à-coup, et ce fut un faible remède que ce-

lui de retirer l'impôt et de rendre, particulièrement aux Ragusains, leurs anciennes libertés.

Les conséquences qui résultèrent de ces actes furent tout-à-fait inattendues et caractéristiques.

L'obéissance dans chaque pays, mais surtout dans un pays aussi paisible, est essentiellement volontaire. Ici les élémens d'agitation n'étaient ni réconciliés, ni étouffés, ils étaient plutôt cachés par la domination du gouvernement. Aussitôt que la subordination cessa dans un endroit, ces élémens surgirent partout simultanément et engagèrent une lutte d'indépendance. Tout-à-coup, le pays parut se souvenir combien il avait été, pendant des siècles, guerrier, habile à porter les armes et libre au milieu de ses diverses factions : il se mit à mépriser cette armée de prêtres et de docteurs, et retomba dans son état naturel.

Ce n'est pas à dire qu'il y eut opposition directe au gouvernement et révolte ouverte contre lui : mais partout les anciennes factions ressuscitèrent.

Toute la Romagne fut bientôt divisée. A Ravenne, les Rasponi étaient opposés aux Leonardi ; à Rimini, les Ricciardelli aux Tignoli ; à Césène, les Venturelli aux Bottini ; à Furli, les

Numai aux Sirugli ; à Imola, les Vicini aux Sassatelli : les premiers étaient toujours Gibelins, et les autres Guelfes, même lorsque les intérêts se trouvaient si totalement changés, les mêmes noms devinrent des signes de ralliement. Souvent les factions occupaient divers quartiers, diverses églises. — Elles se distinguaient entre elles par de petits signes : le Guelfe portait la plume au chapeau toujours sur le côté droit, et le Gibelin sur le côté gauche (1); la division s'étendit jusque dans la plus petite bourgade ; pas un seul n'eût fait grâce de la vie à son frère, si celui-ci avait avoué qu'il était de la faction ennemie. Quelques uns s'étaient défaits de leurs femmes par le meurtre, afin de pouvoir prendre une femme qui appartînt à la même faction. Les *pacifici* ne servaient plus à rien, non seulement à cause de la violence des haines, mais aussi parce qu'on avait fait entrer par faveur dans cette société des gens moins convenables pour l'œuvre de réconciliation qu'elle était destinée à réaliser. Les factions se rendaient elles-mêmes la justice entre elles. Souvent elles déclaraient innocens ceux qui avaient été condamnés par les

(1) La *Relatione di Romagna* trouve la différence, *nel tagliar del pane, nel cingersi, in portare il pennachio fiocco o fiore al capello o all' orecchio.*

tribunaux du pape ; elles forçaient les prisons pour délivrer leurs amis, et y saisir au contraire leurs ennemis, dont quelquefois, le lendemain, on voyait les têtes coupées exposées près de la fontaine publique (1).

Le pouvoir était devenu si faible, que des bandes de brigands se formèrent en petites armées dans la Marche, dans la Campanie, dans toutes les provinces.

A leur tête marchaient Alfonso Piccolomini, Roberto Malatesta et d'autres jeunes hommes des familles les plus distinguées. Piccolomini s'empara de l'hôtel-de-ville de Monte-Abboddo, fit rechercher tous ses ennemis et les fit exécutèr en présence de leurs mères et de leurs femmes : neuf, seulement de la famille de Gabuzio, furent condamnés à mourir : pendant cette horrible exécution, les soldats de Piccolomini se livraient à la danse sur la place du marché. Il traversa les campagnes en maître souverain du pays : il eut un jour la fièvre intermittente, cependant elle ne l'arrêta pas ; le mauvais jour de cette fièvre, il se fit porter en chaise à porteur devant ses troupes. Il signifia aux habitans

(1) On trouve la peinture la plus détaillée de cette situation dans le *MS. Sixtus V Pontifex M.* (*Bibl. Altieri* à Rome).

de Corneto de se dépêcher de finir leurs moissons, parce qu'il allait venir brûler celles de son ennemi Latino Orsino. Il avait encore certains sentimens d'honneur. Ayant enlevé un jour à un courrier ses lettres, il ne toucha pas à l'argent que celui-ci portait sur lui : ses compagnons se montraient d'autant plus avides et plus pillards. Les députés des villes arrivaient de tous côtés à Rome pour demander des secours (1). Le pape augmenta ses forces militaires. Il donna au cardinal Sforza les pouvoirs les plus étendus qui eussent été possédés depuis le cardinal Albornoz; il avait la faculté d'agir non seulement sans égard pour aucun privilége, mais sans être lié par les ordonnances juridiques ; il pouvait même procéder sans procès, *manu regia* (2). Giacomo Boncompagno entra en campagne; il réussit à disperser les bandes et à en purger le pays, mais aussitôt qu'il se fut éloigné, les mêmes désordres reparurent de nouveau.

Une circonstance particulière contribua beaucoup à rendre ce mal incurable.

Ce pape qui passa souvent pour trop bon, avait cependant défendu avec une grande rigueur ses

(1) *Dispacci Donato del* 1582.

(2) Bref pour Sforza, communiqué dans les *Dispacci*.

droits de prince aussi bien que ses droits spirituels. Il n'épargna ni l'empereur, ni le roi d'Espagne, ni même ses voisins. Il eut mille différens avec Venise, à propos de l'affaire d'Aquileja, au sujet des droits de visitation de ses églises et sur d'autres points : les députés n'ont pas d'expression pour rendre toute l'aigreur qui remplissait son âme, tous ses emportemens, chaque fois qu'ils abordaient ces affaires. Il en était de même pour la Toscane, pour Naples et Ferrare. Parme avait perdu des sommes considérables à soutenir contre lui des procès. Tous ces voisins voyaient avec plaisir le pape engagé dans des complications embarrassantes; ils n'hésitaient pas à recevoir sur leur territoire les bandits poursuivis par les troupes du pape ; ceux-ci, aussitôt que l'occasion s'en présentait, retournaient de nouveau envahir l'état de l'Église. Grégoire pria vainement ces pays de ne plus donner asile à ces bandes de révoltés. Ils trouvèrent singulier qu'à Rome on ne voulût avoir d'égards pour personne, et qu'ensuite on vînt en exiger de la part de tout le monde (1).

Aussi Grégoire ne pouvait jamais parvenir à s'emparer des fuyards. Aucun impôt n'était payé;

(1) *Dispaccio Donato*, 10 *Sett.* 1581.

le *sussidio* ne rentrait pas. Un mécontentement général se répandit dans tout l'état romain.

Au milieu de ces circonstances critiques il n'était plus possible de songer à continuer l'exécution des mesures du secrétaire de la chambre. L'ambassadeur vénitien rapporte à la date du mois de décembre 1581, que le pape a abandonné toutes les procédures en matières de confiscation.

Il fut obligé de permettre à Piccolomini de venir à Rome lui présenter une supplique (1). En lisant cette longue série de meurtres dont on exigeait le pardon, il se sentit saisi d'horreur, et il jeta la supplique sur la table. Mais on lui disait : il faut qu'il arrive de trois chose l'une; ou votre fils Giacomo recevra la mort de la main de Piccolomini, ou bien vous serez forcé vous-même de condamner Giacomo à mort, ou enfin, vous pardonnerez à Piccolomini. Les confesseurs de Saint-Jean-de-Latran déclarèrent (sans oser violer le secret de la confession, il leur était cependant permis de faire cet aveu) que si une de ces trois choses n'était exécutée on était menacé d'un grand malheur; ajoutez que Piccolo-

(1) *Donato* 9 *April* 1583.

mini était ouvertement favorisé par le grand-duc de Toscane, car il habitait le palais Médici; et vous comprendrez comment le pape se décida enfin, mais le cœur profondément affligé, à signer le bref d'absolution.

La tranquillité n'en fut pas plus promptement rétablie. Sa propre capitale était remplie de bandits. Les choses en vinrent à ce point, que le magistrat de la ville fut obligé de s'en mêler et de faire rendre obéissance à la police du pape. Un certain Marianazzo refusa le pardon qui lui était offert : « il m'est plus avantageux, disait-il, de vivre en bandit, j'y trouve une plus grande sécurité (1). »

Le vieux pape, faible et dégoûté de la vie, leva les yeux au ciel et s'écria : « Tu t'éveilleras, Seigneur, et tu auras pitié de Sion ! »

(1) « *Che il viver fuoruscito li torni più a conto e di maggior sicurtà.* » — Grégoire régna depuis le 14 mai 1572 jusqu'au 10 avril 1585.

§ V.

SIXTE V.

Au milieu des plus grands désordres apparaît souvent une force secrète qui forme et élève l'homme capable de les réprimer.

Tandis que dans le monde temporel, les principautés héréditaires et les aristocraties transmettaient leur puissance de génération en génération, le monde spirituel conservait cet admirable caractère, c'est que dans son sein on pouvait parvenir du dernier degré de la société jusqu'au rang suprême. Ce fut précisément de ce dernier rang que sortit pour devenir pape, l'homme qui possédait en lui la force intellectuelle et morale capable de dominer et de réprimer ces désordres.

A l'époque des premiers succès des Osmanlis dans les provinces illyriennes et dalmatiennes, un grand nombre de ses habitans se sauvèrent en Italie. On les voyait arriver, se réunissant

accablés, sur le rivage, et tristement groupés, élever leurs mains vers le ciel. L'aïeul de Sixte V, Zanetto Peretti, vraisemblablement venu en Italie parmi les réfugiés, était Slave de nation. Comme presque tous ceux qui, forcés de fuir leur patrie, viennent dans une autre pour lui demander son adoption, ni lui ni ses descendans établis à Montalto, n'eurent à se louer beaucoup du bonheur qu'ils y rencontrèrent. Peretto Peretti, père de Sixte V, fut même obligé de quitter cette ville à cause de ses dettes. Son mariage seulement le mit à même de louer un jardin dans Grotte a Mare près Fermo. Là l'hiver est plus doux qu'en aucun autre lieu de la Marche, et l'on y recueille assez abondamment des oranges et des citrons. Le jardin se trouvait planté autour des ruines d'un vieux temple de la Junon étrusque, de la Cupra. C'est en ce lieu que naquit un fils à Peretti, le 18 décembre 1521. Il avait rêvé, peu avant sa naissance, que se plaignant de son malheur, une voix céleste l'avait consolé, en l'assurant que l'enfant qu'il aurait relèverait sa famille et la rendrait heureuse; c'est pourquoi il le nomma Felix (1).

(1) *Tempesti : Storia della vita e geste di Sesto V*, 1754, a fouillé les archives de Montalto sur l'origine de son héros. *La Vita Sixti V, ipsius manu emendata* est authentique aussi. MS. de la

On peut juger de la situation de cette famille par cette anecdote sur le jeune Felix qui, un jour, étant tombé dans un étang, en fut retiré par sa tante qui lavait sur les bords. Il fut réduit plus d'une fois à surveiller les fruits et même à garder les porcs. Il apprit à connaître ses lettres dans des abécédaires laissés par d'autres enfans venus à la campagne pendant les vacances ; car faute de cinq bajocchi par mois, le père ne pouvait l'envoyer aux écoles. A la fin cependant un parent, Fra Salvatore, de l'ordre des Franciscains, se laissa toucher par la position de l'enfant et paya ses mois d'école. Le jeune Felix commença donc à recevoir l'instruction commune. Il emportait avec lui un morceau de pain qu'il allait manger à midi auprès d'une fontaine qui lui fournissait l'eau de son repas. En dépit de cette misère, les espérances du père passèrent bientôt dans l'âme de son fils : entré à l'âge de douze ans au couvent des Franciscains, car au-

bibl. Altieri à Rome. Sixtus naquit « *cum pater Ludovici Vecchii Firmani hortum excoleret, mater Dianæ nurui ejus per honestæ matronæ domesticis ministeriis operam daret.* » Cette Diana vit, dans un âge très avancé, le pontificat de Sixtus : « *Anus senio confecta Romam deferri voluit, cupida venerari eum in summo rerum humanarum fastigio positum, quem olitoris sui filium paupere victu domi suæ natum aluerat.* ». Du reste, « *pavisse puerum pecus et Picentes memorant et ipse adeo non diffitetur, ut etiam præ se ferat.* »

cun canon du concile de Trente ne défendait les vœux faits à cet âge, il conserva le nom de Felix. Fra Salvatore le dirigeait très sévèrement. Il l'envoya aux écoles, et Felix étudiait dans le cloître à la lueur d'une lanterne, et sans avoir soupé. Quand la lanterne s'éteignait, il allait auprès de la lampe qui brûlait à l'église devant l'hostie sacrée. On ne trouva en lui rien d'assez remarquable pour indiquer une tendance religieuse bien marquée, ni une direction scientifique bien profonde, mais il faisait sans contredit d'heureux progrès; aussi bien à Fermo qu'aux écoles et aux universités de Ferrare et de Bologne, il obtint ses grades académiques avec beaucoup d'honneur. Il manifesta le plus grand talent pour la dialectique, et au plus haut degré cette habileté monacale de traiter les questions théologiques les plus embrouillées. A l'assemblée générale des franciscains, tenue en l'an 1549, dans laquelle s'élevèrent de célèbres luttes littéraires, il montra une grande habileté et beaucoup de présence d'esprit contre un disciple de Thélésius, Antonio Persico de la Calabre, qui s'était alors acquis beaucoup de gloire à Perugia (1). Ce succès lui valut une certaine considé-

(1) *Sixtus V Pontifex maximus* MS. de la bibl. *Altieri. Eximia Persicus apud omnes late fama Perusiæ philosophiam ex*

ration, puis le patronage du protecteur de l'ordre, le cardinal Pio de Carpi, qui depuis cette époque le protégea avec zèle. Mais sa bonne fortune vint d'un autre événement.

En l'an 1552, il avait prêché le carême dans l'église *Santi-Apostoli* de Rome, au milieu d'un enthousiasme général. On avait trouvé sa diction animée, riche, abondante sans remplissage, et pleine d'ordre et de goût. Un jour, comme il prêchait en cette église, entouré d'un nombreux auditoire, et qu'il se reposait, suivant l'usage, au milieu de son sermon, il se mit à lire les placets qu'il avait reçus et qui contenaient habituellement des suppliques et des intercessions; parmi ces placets il en trouva un qu'on avait posé cacheté sur la chaire, et qui renfermait tout autre chose. Tous les points des principaux sermons que Peretti avait prononcés jusqu'alors, principalement ceux qui traitaient de la prédestination, étaient désignés, et à côté on avait écrit en gros caractères : TU MENS! Peretti ne put cacher tout-à fait sa surprise et se hâta de finir son sermon. Aussitôt rentré chez lui, il envoya la lettre à l'inquisi-

Telesii placitis cum publice doceret, novitati doctrinæ tum primum nascentis nativum ingenii lumen mirifice illustrabat.— Montaltus ex universa theologia excerptas positiones Cl. Carpensi inscriptas tanta cum ingenii laude defendit, ut omnibus admirationi fuerit.

tion (1), et bientôt il vit arriver le grand-inquisiteur, Michel Ghislieri. L'examen le plus sévère commença, et depuis Peretti raconta souvent combien l'avait troublé et effrayé la vue de cet homme à l'extérieur si sévère, aux questions insidieuses, aux yeux renfoncés dans l'orbite, aux traits fortement caractérisés. Cependant il se remit, ne fut trouvé qu'une seule fois en défaut et répondit parfaitement juste. Alors Ghislieri voyant le Frate non seulement innocent, mais si assuré encore dans la foi catholique, se montra pour lui un tout autre homme, il l'embrassa en versant des larmes et devint son second protecteur.

A compter de ce moment Felice Peretti se tint toujours fortement lié au parti de la discipline rigoureuse qui venait de s'élever dans l'Église. Il avait de fréquentes relations avec Ignatio, Felino, et Felippo Neri qui méritèrent tous trois le nom de saints. S'il trouva de la résistance

(1) Récit du même manuscrit. « *Jam priorem orationis partem exegerat cum oblatum libellum resignat ac tacitus ut populo summam exponat, legere incipit. Quotquot ad eam diem catholicæ fidei dogmata Montaltus pro concione affirmarat, ordine collecta continebat singulisqus id tantum addebat, litteris grandioribus : mentiris. Complicatum diligenter libellum sed ita ut consternationis manifestus multis esset, ad pectus dimittit orationemque brevi præcisione paucis absoluit.* »

parmi les frères de son ordre qu'il voulait réformer et s'il fut chassé par eux de Venise, il n'en gagna que plus de considération parmi les partisans de la pensée qui arrivait au pouvoir. Il fut présenté à Paul IV et consulté souvent dans les cas difficiles. Comme théologien, il travaillait dans la congrégation pour le concile de Trente, comme *consultor* pour l'inquisition. Il eut une immense part à la condamnation de l'archevêque Carranza, s'étant imposé la tâche de rechercher dans les écrits des protestans tous les passages que Carranza avait admis dans les siens. Le pape Pie V lui donna toute sa confiance, et le nomma vicaire-général des franciscains avec l'autorisation de réformer cet ordre. Peretti, en effet, se livra énergiquement à cette œuvre. Il destitua d'abord les commissaires-généraux qui avaient toujours été dans cet ordre en possession du pouvoir suprême ; il rétablit l'ancienne constitution, d'après laquelle ce pouvoir appartenait aux provinciaux, et exécuta la visite la plus sévère. Pie voyant son attente surpassée, regarda son affection pour Peretti comme une espèce d'inspiration divine. Sans écouter les calomnies dont son protégé était l'objet, il le nomma évêque de Sainte-Agathe, et en 1570 le créa cardinal. L'évêché de Fermo ne tarda pas non plus à lui être donné, et Felice Peretti revint dans sa patrie

revêtu de la pourpre, là où il avait autrefois gardé les fruits et le bétail; mais les prédictions de son père et ses propres espérances n'étaient pas encore complètement accomplies.

On a rappelé bien des fois les intrigues du cardinal Montalto, — c'était à cette époque, le nom de Peretti — pour parvenir au siége pontifical; comment il se faisait humble et petit, comment feignant des infirmités précoces, il s'appuyait sur une canne, cassé, faible et toussant. Mais tout homme qui regarde sérieusement au fond des choses, juge d'avance combien sont ridicules et fausses ces imputations. Ce n'est point par de semblables moyens que s'acquièrent les hautes dignités.

Montalto vivait retiré et paisible; il était économe et appliqué au travail; ses plaisirs consistaient à planter des arbres et des ceps de vigne dans sa *vigna* près Santa-Maria Maggiore, que l'on visite encore, et à faire quelque bien à sa ville natale. Les œuvres de saint Ambroise l'occupaient dans ses heures de recueillement et de méditation; et il les publia en 1580. Son caractère ne paraît pas avoir été aussi doux qu'on l'a dit. Une relation de 1574 le désigne déjà comme étant plein de science et de prudence, mais rusé

et méchant. Il fit toujours preuve d'un empire extraordinaire sur lui-même, et lorsque son neveu, l'époux de Vittoria Accorambuona, fut assassiné, il fut le premier à prier le pape de laisser tomber l'enquête. Cette qualité que chacun admirait a peut-être plus contribué à son élection que toutes les intrigues du conclave de 1585. On prit aussi son âge en considération; il avait alors 64 ans; car, ainsi qu'il est dit dans le récit fidèle de cet événement, il était vert encore, d'une complexion bonne et forte, et tout le monde s'accordait à dire que dans les circonstances présentes on avait besoin, avant tout, d'un homme énergique et vigoureux.

Fra Felice arriva donc à son but, et le sentiment que lui fit éprouver ce magnifique succès fut digne de lui, comme on n'en peut douter. Son ambition était élevée, mais elle était légitime, car, il s'était toujours cru destiné à la haute dignité où il se voyait enfin parvenu; aussi choisit-il cette légende: *O Dieu, tu es mon protecteur depuis le sein de ma mère!*

Dès ce moment il se regarda comme protégé par Dieu dans toutes ses entreprises; à peine monté sur le trône pontifical, il déclara qu'il voulait exterminer les bandits et les malfaiteurs, et que s'il n'avait pas la force suffisante, il ne

doutait pas que Dieu n'envoyât à son secours des légions d'anges. Il entreprit cette tâche difficile avec réflexion et résolution.

---

§ VI.

EXTERMINATION DES BANDITS.

Le règne de Grégoire lui était antipathique ; il ne pouvait, ni ne voulait continuer les mesures de son gouvernement. Il licencia la plus grande partie des troupes, et diminua de moitié le nombre des sbires. Mais aussi il se décida à punir sévèrement les coupables, sans avoir jamais égard à la qualité des personnes.

Depuis long-temps il était défendu de por-

ter des armes courtes et en particulier une certaine espèce de carabine. Quatre jeunes gens de Cora, tous les quatre proches parens, furent arrêtés portant de telles armes. Le lendemain, c'était le jour du couronnement, on prit occasion de la joie de cette solennité pour demander leur grâce. Sixte V répondit : « *Tant que je vivrai, tout criminel subira sa peine capitale.* » Et en effet, tous les quatre furent pendus le même jour à une potence près du pont Saint-Ange.

Un jeune Transtéverin était condamné à mort pour avoir résisté aux sbires qui voulaient saisir son âne ; tous les cœurs éprouvaient la plus vive pitié; lorsque le jeune garçon fut conduit, tout éploré, sur le lieu de l'exécution, on représenta au pape combien sa faute était légère, et surtout combien il était jeune : « *Je joins à ses années quelques années des miennes,* » répondit-il ; et il fut exécuté.

Ces premiers actes de Sixte V inspirèrent de la crainte à tout le monde, et donnèrent une force puissante aux décrets qu'il publia dans la suite. Il fut ordonné aux barons et aux communes de purger leurs châteaux et leurs villes des bandits qui les ravageaient. Et le seigneur ou la commune sur le territoire desquels ils commet-

taient quelque pillage, furent condamnés à le réparer à leurs propres frais (1).

On avait coutume de mettre à prix la tête des bandits. Sixte V ordonna que désormais ce prix ne serait plus payé aux dépens de la chambre apostolique, mais par les propres parens du malfaiteur, et si ceux-ci se trouvaient trop pauvres, par la commune dont il était originaire.

Il employa tous les moyens possibles pour parvenir à détruire le brigandage et chercher à intéresser à ce projet les seigneurs, les communes, les parens, et à éveiller jusqu'à l'intérêt même des brigands. Ainsi il fut promis à quiconque livrerait un camarade mort ou vif, non seulement son propre pardon, mais celui de quelques amis qu'il pourrait nommer, et en outre une somme d'argent. Quand ces ordonnances eurent été rendues et que l'on vit avec quelle sévérité elles étaient exécutées, les poursuites contre les auteurs des délits eurent bientôt un tout autre effet. Ce qui fut un véritable bonheur, c'est qu'on réussit dès le commencement à se saisir de quelques uns des chefs. Mais un des plus redoutables continuait toujours son métier, c'était le *Prete Guercino* qui se faisait appeler roi

(1) *Bullarium*, tome IV, p. 137. *Bando* 6. *Tempesti*, I, IX, 14.

de la Campagna, et qui avait défendu aux vassaux de l'évêque de Viterbe d'obéir à leur seigneur. Le pape ne pouvait dormir tant il éprouvait d'angoisse de voir ce brigand entreprendre de nouveaux pillages; un jour, comme le raconte Galesinus, il se mit à prier Dieu avec ardeur de vouloir bien délivrer l'état de l'Église d'un pareil scélérat. Le lendemain Guercino fut pris; sa tête fut exposée, ornée d'une couronne dorée, près du château Saint-Ange, et celui qui en était le porteur, reçut le prix qui était de 2,000 scudi. Le peuple ne pouvait trop louer la bonne administration de la justice de Sa Sainteté.

Néanmoins un autre de ces brigands, della Fara, osa, pendant une nuit, faire sortir les gardes de la porte Salara, et après les avoir frappés, les chargea de ses salutations auprès du pape et du gouverneur. Sixte V ordonna aussitôt aux parens de Fara de le lui livrer, sous peine de mort pour eux-mêmes; et le mois n'était pas expiré qu'ils lui apportèrent sa tête. Quelquefois pourtant on ne sait trop de quel nom appeler le genre de justice exercé contre les bandits. Trente d'entre eux s'étaient retranchés sur une hauteur près d'Urbino. Le duc fit conduire dans leur voisinage des mulets chargés de vivres, certain, comme cela ne manqua pas d'arriver, qu'ils viendraient piller

ce convoi. Mais les vivres étaient empoisonnés et tous y trouvèrent la mort. Le pape, en apprenant cette nouvelle, en éprouva la plus grande joie, raconte son historien (1).

A Rome, un père et son fils étaient conduits à la mort, quoiqu'ils ne cessassent de protester de leur innocence. Une femme, l'épouse et la mère de ces deux malheureux, placée sur leur passage, demandait un léger retard, assurant pouvoir prouver leur innocence. Le sénateur le refusa. « Puisque vous avez soif de sang, s'écria-t-elle, je veux vous en rassasièr. » Et elle se précipita du haut du Capitole. Arrivés au lieu du supplice, les deux infortunés se disputèrent le triste droit de passer le premier, le père ne pouvant voir mourir son fils, le fils ne voulant pas voir mourir son père ; tout le peuple poussait de longs cris de pitié ; le sauvage bourreau seul, protestant contre un retard inutile, se saisit de ses victimes.

Il n'y avait acception de personnes. Le comte Jean Pepoli, appartenant à l'une des premières familles de Bologne, ayant pris part aux expéditions des brigands, fut étranglé dans sa prison, et le fisc confisqua son argent comptant et ses

(1) *Memorie del Pontificato di Sisto V.* « *Ragguagliato Sisto ne prese gran contento.* »

propriétés. Pas un jour ne se passait sans une exécution. En tous lieux, à la ville, dans les forêts, dans les champs, on rencontrait des poteaux sur lesquels des têtes de bandits se trouvaient exposées. Le pape n'avait d'éloges que pour ceux de ses légats et gouverneurs qui lui envoyaient le plus grand nombre de têtes. On ne peut nier qu'il n'y ait dans ce mode d'exécuter la justice, quelque chose d'oriental et de barbare.

Au surplus, ceux que cette justice n'atteignait pas, périssaient par la trahison de leurs propres camarades. Les promesses de Sixte V les avaient divisés et leur avaient fait perdre toute confiance les uns dans les autres; ils finirent donc par s'exterminer entre eux (1).

C'est ainsi qu'en moins d'une année, les agitations intérieures furent sinon étouffées dans leur source, au moins domptées dans leurs plus funestes résultats. En 1586, Monte Brandono et Arara, derniers chefs de ces hommes si long-temps redoutés, furent vaincus et tués. Alors on pouvait parcourir en sûreté tout l'état de l'Église, et le papeéprouvait un immense bonheur quand

(1) *Dispaccio Priuli* déjà du 29 juin 1585. *Li fuorusciti s'ammazzano l'un l'altroper la provision del novo breve.*

les ambassadeurs étrangers lui faisaient compliment sur la manière sûre et paisible avec laquelle ils avaient traversé le pays (1).

---

§ VII.

DES DIFFÉRENTES PHASES DE L'ADMINISTRATION PAPALE.

L'état de brigandage dont on vient de parler, et que le pape vint à bout de détruire, avait encore une autre origine que le défaut de surveillance; aussi les succès obtenus sur ce point en amenèrent d'autres.

Sixte V fut presque toujours regardé comme l'unique fondateur des ordonnances de l'état de l'Église. On lui attribue des institutions qui existaient pourtant bien long-temps avant lui. On le

(1) *Vita Sixti i. m. em.* — Selon *Gualterius*, *Vita Sixti V*, celui-ci appliqua cette sentence : *fugit impius, nemine persequente.*

vante comme un incomparable maître en finance, comme un homme d'état exempt de tous préjugés, comme un restaurateur des antiquités. Il avait une de ces natures qui se gravent profondément dans la mémoire des hommes, et qui donnent croyance aux récits les plus fabuleux et les plus extraordinaires.

S'il y a quelqu'exagération dans ce jugement, néanmoins l'administration de Sixte mérita toujours d'être remarquée.

Sous certain rapport, elle était en opposition avec celle de Grégoire XIII. Grégoire était sévère, énergique, impartial dans les mesures générales de son administration, mais indulgent pour les actes individuels de désobéissance. C'est précisément parce que d'un côté, il souleva contre lui tous les intérêts, et de l'autre il laissa s'introduire une impunité sans exemple, qu'il occasionna le funeste désordre dont il fut témoin. Sixte V au contraire était implacable pour les délits individuels ; il maintint l'exécution de ses lois avec une sévérité qui était presque de la cruauté ; et pour les actes généraux de l'administration il se montrait doux, indulgent, conciliant. Sous Grégoire, l'obéissance ne donnait aucune faveur, et la résistance n'attirait aucun châtiment ; sous Sixte on avait tout à craindre,

aussitôt qu'on lui résistait; on pouvait au contraire compter sur des preuves de sa bienveillance quand on savait respecter ses ordres.

Dès le commencement de son règne, il s'empressa d'étouffer toutes les mésintelligences dans lesquelles ses prédécesseurs avaient jeté le saint siége et ses voisins, au sujet de ses droits ecclésiastiques. Il déclara qu'un pape doit conserver et même augmenter les priviléges accordés aux princes. Il rendit aux Milanais la place dans la Rota que Grégoire XIII avait voulu leur enlever; lorsque les Vénitiens produisirent enfin un bref qui parut décisif en faveur de leurs droits dans l'affaire d'Aquileja, il n'hésita pas à paraître très satisfait, et à effacer cette clause offensante dans la bulle *In cœna Domini*. Il abolit la congrégation chargée de la juridiction ecclésiastique, qui avait enfanté la plupart des différends survenus (1). Certes il y a de la grandeur d'âme à abandonner librement et spontanément des droits contestés. Cette disposition conciliatrice produisit immédiatement le plus heureux résultat. Le roi d'Espagne écrivit à Sixte-Quint, dans une lettre autographe, qu'il avait ordonné à ses ministres à Milan et à Naples, de ne pas obéir moins scrupuleusement

(1) *Lorenzo Priuli Relatione* 1586.

aux ordres du pape qu'aux siens. Sixte était touché jusqu'aux larmes de voir le plus grand monarque du monde honorer ainsi *un pauvre moine*, suivant son expression. La Toscane se montra dévouée, Venise satisfaite. Dès ce jour, elles adoptèrent une autre politique. On livra de tous côtés au pape les bandits qui s'étaient réfugiés dans les pays voisins. Venise les empêcha de se jeter de nouveau sur les terres de l'Église et défendit à ses vaisseaux, en touchant les côtes de l'état romain, de recevoir à bord des réfugiés. Le pape en fut ravi. Il disait *qu'il saurait en prouver sa reconnaissance à la république ; qu'il se ferait écorcher et qu'il verserait son sang pour elle.* Les brigands ne trouvant plus d'asile ni de secours nulle part, voilà pourquoi Sixte parvint à les anéantir.

Il était bien éloigné de suivre ces mesures rigoureuses prises par Grégoire au profit de la chambre apostolique. Après avoir puni les feudataires coupables, il chercha plutôt à attirer à lui et à gagner les autres barons. Il unit les deux grandes familles Colonna et Orsini par des mariages avec sa famille et entre elles. Grégoire avait enlevé des châteaux aux Colonna, Sixte régla lui-même l'étiquette de leur maison, et leur fit des avances (1). Il donna à M. A. Co-

(1) *Dispaccio degli Amb. estraordinari* 19 *Ott.* 25 *Nov.* 1585.

lonna une de ses petites nièces, et l'autre au duc Virginio Orsini. Une dot égale et des faveurs très égales leur furent distribuées. Il accommoda leurs différends sur la préséance, en adjugeant toujours le pas aux aînés des deux familles. Donna Camilla, la sœur du pape, présentait alors un spectacle imposant au milieu de ses enfans, entourée de gendres d'une si haute noblesse et de ses petites-filles mariées.

Sixte aimait surtout à accorder des priviléges.

Ce fut principalement envers la Marche qu'il se montra un compatriote bienveillant. Il rendit aux Anconitains quelques-uns de leurs anciens priviléges; institua à Macerata un tribunal suprême pour toute la province, gratifia le collége des avocats de cette province de nouvelles concessions; érigea Fermo en archevêché, et Tolentino en évêché; érigea aussi le bourg de Montalto, dans lequel ses ancêtres avaient d'abord fixé leur demeure, en ville et en évêché, par une bulle particulière : « car c'est à lui, dit-il, que notre famille doit son heureuse origine. » Déjà, étant cardinal, il avait fondé dans cette ville un collége : devenu pape il institua près de l'université de Bologne le *collegium Montalto* pour cinquante élèves de la Marche, parmi lesquels

Montalto seul pouvait en présenter huit, et même le petit bourg Grotte al Mare pouvait en envoyer deux.

Il résolut de faire une ville de Loretto. Fontana son architecte lui en représentait les difficultés : « Ne te mets pas en peine, Fontana, disait-il, il m'était plus difficile de me décider à ce projet que de l'exécuter. » On acheta une partie des terres; des vallées furent comblées, des coteaux aplanis, on traça ensuite les rues : chacune des communautés de la Marche fut encouragée à y bâtir une maison; le cardinal Gallo établit de nouveaux officiers municipaux dans la sainte chapelle. Par cette fondation, le pape satisfit son patriotisme et sa dévotion envers la sainte Vierge.

Les autres villes des autres provinces attirèrent également son attention. Il créa des institutions pour arrêter l'accroissement de leurs dettes et restreignit leurs aliénations et leurs cautions : il fit examiner avec soin toutes leurs affaires d'argent. A partir de ses ordonnances, date le retour progressif de la prospérité des communes (1).

(1) *Gualterius. Ad ipsarum (universitatum) statum cognoscendum, corrigendum, constituendum S. cameræ apostolicæ clericos misit.*

Partout il favorisa l'agriculture. Il chercha à dessécher la Chiana d'Orvieto et les marais Pontins qu'il visita lui-même.

Il eût aimé aussi à relever l'industrie. Un certain Pierre de Valencia, bourgeois romain, s'était offert d'établir des manufactures de soie. L'ordonnance rendue par Sixte pour aider à cette entreprise caractérise bien ce pape. Il ordonna de planter des mûriers dans tout l'état romain, dans tous les jardins et vignes, dans toutes les prairies et les bois, dans toutes les vallées et sur tous les coteaux où les blés ne venaient pas: il décida qu'il devait y avoir cinq mûriers par chaque rubbio de terre : dans le cas de négligence, il menaça les communes d'une amende considérable (1). La fabrication de la laine fut encore une industrie qu'il voulut encourager : « Afin que les pauvres, disait-il, trouvent quelque chose à gagner. » Il donna au premier entrepreneur un secours pécuniaire de la chambre ; il devait en retour livrer un nombre déterminé de pièces de drap.

On serait injuste envers les prédécesseurs de Sixte V, si on voulait attribuer à lui seul des

(1) *Cum sicut accepimus.* 28 *Maji* 1586. *Bull. Cocq.* IV, 4, 218. *Gualterius.*

pensées de ce genre. Pie V et Grégoire XIII favorisèrent aussi l'agriculture et l'industrie. Ce qui distingua Sixte V, ce n'est pas d'avoir pris une nouvelle route, mais plutôt d'avoir suivi avec plus d'ardeur et d'énergie la route tracée. C'est précisément ce qui a mérité à son nom de rester si profondément gravé dans la mémoire des hommes.

Quand on dit qu'il a fondé les congrégations des cardinaux, il ne faut pas l'entendre dans un sens absolu. Il trouva déjà instituées les sept congrégations les plus importantes : celles pour l'inquisition, l'index, les affaires des conciles, celles des évêques, celles des moines et celles pour la segnatura et la consulta. L'administration de l'état n'était pas non plus négligée dans ces congrégations ; les deux dernières que nous venons de nommer étaient consacrées à la justice et à l'administration. Sixte résolut d'en créer huit nouvelles, dont deux seulement étaient destinées aux affaires de l'Église : — l'une devait s'occuper de la fondation de nouveaux évêchés, l'autre du maintien et du renouvellement des rits de l'Église ; — les six autres étaient réservées pour les affaires de l'état, pour l'Anonna, la construction des routes, l'abolition des impôts oppressifs, la construction des bâtimens de guerre,

l'imprimerie du Vatican, l'université de Rome. On voit combien le pape procéda peu systématiquement dans ces fondations, combien il associait des intérêts passagers avec des intérêts généraux et permanens; néanmoins, il réussit complétement; à quelques légers changemens près, ces institutions se sont maintenues pendant des siècles.

Du reste, il voulait donner une haute idée des cardinaux eux-mêmes. Suivant lui, il fallait qu'ils fussent des hommes distingués, que leurs mœurs fussent exemplaires, leurs paroles des oracles, leurs maximes la règle de la vie et de la pensée de tous; ils devaient apparaître comme *le sel de la terre, la lumière sur les candélabres* (1). Ne croyez pas cependant qu'il ait toujours procédé très consciencieusement dans ses choix. Il ne savait alléguer pour celui de Gallo qu'il avait élevé au cardinalat, aucun autre motif, si ce n'est qu'il était son serviteur, qu'il avait plusieurs raisons pour éprouver de la bienveillance à son égard, entre autres, il en avait été une fois très bien reçu dans un voyage (2). Mais il établit une règle qui

(1) *Bulla : Postquam verus ille.* 1586. 3 *Dec. Bullar.* M. IV, IV, 279.

(2) Quoique Sixte ne souffrît aucune contradiction, il en rencontra dans la prédication. Le jésuite François Toledo disait

plus tard fut presque toujours présente à la pensée des papes, quoiqu'ils ne l'aient pas constamment suivie : le nombre des cardinaux fut fixé à soixante-dix : « de même que Moïse, dit-il, a choisi soixante-dix vieillards parmi tout le peuple, pour se consulter entre eux. »

On a souvent aussi attribué à ce pape la destruction du népotisme. Nous avons vu combien le favoritisme des neveux était déjà devenu insignifiant sous Pie IV, Pie V et Grégoire XIII. Si, sous ce rapport, un de ces pontifes mérite un éloge tout particulier, c'est Pie V, qui défendit expressément les aliénations des pays dépendans du domaine de l'Église. Comme nous l'avons dit, ce népotisme si malheureusement pratiqué dans les temps antérieurs n'a jamais été rétabli. Mais avec les papes du siècle suivant, il reparut sous une autre forme ; il y avait toujours deux neveux préférés, dont l'un élevé au cardinalat dirigeait l'administration suprême des affaires ecclésiastiques et politiques ; l'autre laïc, richement marié, doté de biens-fonds, créait un majorat et fondait

dans un sermon : « On pèche, quand on donne un emploi public à quelqu'un pour récompenser des services privés. » « *Non perchè*, continua-t-il, *uno sia buon coppiere o scalco, gli si commette senza nota d'imprudenza o un vescovato o un cardinalato.* » Gallo avait été précisément chef de cuisine. (*Memorie della vita di Sisto V.*)

une maison princière. Si nous recherchons à quelle époque s'est introduite cette nouvelle forme du népotisme, nous trouvons qu'elle s'est développée insensiblement, mais qu'elle a commencé tout d'abord sous Sixte V. Le cardinal Montalto que le pape aimait tendrement, à ce point qu'il modérait pour lui les emportemens de sa violence naturelle, obtint entrée dans la consulta et participation à la direction des affaires étrangères : son frère, Michele, devint marquis et fonda une riche maison.

On se tromperait cependant complétement si on pensait que Sixte a rétabli le régime du favoritisme des neveux. Le marquis ne possédait aucune espèce d'influence, et celle du cardinal n'embrassait aucune affaire essentielle (1). Une telle conduite eût été en contradiction avec la manière de voir et de sentir de ce pape dont les faveurs avaient un caractère d'abandon et de familiarité, et lui servaient à donner des preuves de bienveillance publique et privée : mais jamais il ne songea à quitter le gouvernail : toujours il régna par lui-même. Quoique paraissant favoriser les réunions délibératives des congrégations, provoquer de ceux qui l'entouraient des avis ou-

(1) *Bentivoglio memorie*, p. 90. *Non aveva quasi alcuna partecipatione nel governo.*

verts et sincères, ce n'était jamais sans impatience et colère qu'il voyait quelqu'un se servir de cette permission (1). Toujours, à force d'obstination, il parvenait à exécuter sa volonté. « Auprès de lui, dit Giov. Gritti, bien loin d'avoir une voix délibérative, personne à peu près n'a même voix consultative (2). » Au milieu de tous les témoignages de faveur, soit pour les individus, soit pour les villes et les provinces, son administration conservait toujours un caractère absolu d'énergie, de sévérité, de despotisme ; mais nulle part à un plus haut degré que dans les actes de son administration financière.

---

§ VIII.

FINANCES.

La famille Chigi, à Rome, conserve un petit agenda autographe du pape Sixte V, sur lequel

(1) V. *Gualterius*.
(2) V. *Gritti Relatione*.

il avait écrit, quand il était moine (1). C'est avec un grand intérêt que l'on contemple ces pages où il a inscrit avec soin tout ce qui lui est arrivé d'important dans sa vie, les lieux où il a prêché pendant le carême, les commissions qu'il a reçues et exécutées, même la note des livres qu'il possédait, ceux qui étaient en feuilles et ceux qui étaient reliés, enfin tout son petit ménage de moine. On y lit par exemple : que son beau-frère Battista a acheté pour lui douze brebis; que lui, le frate, a payé d'abord à compte douze, ensuite deux florins de Florence, vingt bolognins, de sorte que les brebis étaient sa propriété : le beau-frère les gardait chez lui, pour la moitié du revenu, selon la coutume de Montalto. L'agenda est annoté tout entier de la même manière. On y voit comme il consultait ses petites économies, avec quel soin il en tenait compte, comment ensuite les sommes s'accrurent insensiblement jusqu'à quelques centaines de florins de Florence : cette lecture attache vivement. Ce sont les mêmes principes économiques qui, peu de temps après, ont été appliqués par ce franciscain à l'administration de l'état du pape. Son économie est une qualité dont il se vante dans chaque bulle, toutes les fois que l'occasion le

(1) *Memorie autografe di papa Sisto V.*

permet ; dans le fait, aucun pape, ni avant, ni après lui, n'a administré avec un semblable succès.

Lors de son avénement au trône, il trouva un épuisement complet des finances : il se plaignit amèrement du pape Grégoire qui avait mangé une bonne partie des revenus des pontificats de son prédécesseur et de son successeur (1). Il en conçût une si mauvaise idée de ce pape, qu'il ordonna un jour des messes pour son âme, parce qu'il l'avait vu en songe souffrant dans le purgatoire.

Il en prit d'autant plus de soin à remplir les caisses, et il y réussit au delà de toute attente. Après une année accomplie de son pontificat, en avril 1586, il avait déjà amassé un million de scüdi en or ; en novembre 1587, un second million ; en avril 1588, un troisième million ; ce qui fait en argent plus de quatre millions et demi de scudi. Aussitôt qu'il avait recueilli un million, il le déposait au château Saint-Ange, en le consacrant à la sainte Vierge Marie, mère de Dieu, et aux saints apôtres Pierre et Paul. « Il a les yeux fixés non seulement sur les vagues, dit-il dans sa bulle, au dessus desquelles flotte la bar-

(1) *Vita e successi del Cl. di Santa-Severina.* MS. Bibl. Alb.

que de Pierre, mais aussi sur les tempêtes qui la menacent de loin ; la haine des hérétiques est implacable, le Turc, redoutable Assur, la verge de la colère de Dieu, est toujours prêt à se précipiter sur les fidèles ; Dieu, sur lequel reposait sa confiance, lui a encore appris que le père de famille doit aussi veiller pendant la nuit. Il suit l'exemple des pères de l'Ancien Testament qui avaient toujours une forte somme d'argent en réserve dans le temple du Seigneur. » Il détermina, comme on sait, les circonstances seules dans lesquelles il doit être permis de toucher à ce trésor. Ces circonstances sont les suivantes:— si on entreprend une guerre pour la conquête de la Terre-Sainte ou une expédition générale contre les Turcs ; — s'il survient une famine ou la peste ; — dans un danger manifeste de perdre une province de la chrétienté catholique ; — lors d'une invasion ennemie dans l'état de l'Église ; — ou si une ville qui appartient au siége romain peut être reconquise. Il engagea ses successeurs, sous peine de la colère du Dieu tout-puissant et des saints apôtres Pierre et Paul, de s'astreindre à cette obligation (1).

Abandonnant pour un instant la valeur de ces

(1) *Ad clavum* 21 *April* 1586. Coq. IV, IV, 206.

déterminations, nous demanderons quels furent les moyens employés par Sixte pour ramasser un trésor aussi prodigieux à cette époque.

Il ne provenait pas du revenu net; Sixte lui-même a dit souvent que le siége papal n'avait pas un revenu net dépassant 200,000 scudi (1).

C'est pourquoi il ne faut pas se presser d'attribuer à ses économies l'origine de tant de richesses. Sans aucun doute, il a fait beaucoup d'économies : il payait les frais de sa table avec six paoli par jour; il abolit à la cour un grand nombre d'emplois inutiles : il diminua l'effectif des troupes : mais nous avons non seulement le témoignage du Vénitien Delfino, que toutes ces réductions n'ont pas enlevé aux dépenses de la chambre plus de 150,000 scudi; Sixte lui-même a évalué un jour les décharges dont la chambre lui était redevable, à 146,000 scudi (2).

Et de cette manière, avec toutes ses économies, le revenu net ne s'éleva cependant pour

(1) *Dispaccio Gritti* 1586, *7 Giugno*. Le pape blâme Henri III, de ce qu'avec 14 millions de revenus il ne faisait point d'économies. *Con addur l'esempio di se medesimo nel governo del pontificato, che dice non haver di netto piu di 200,000 sc. all' anno, battuti li interessi de' pontifici passati e le spese che convien fare.*

(2) *Dispaccio Badoer*, 2 *Giugno* 1589.

lui, d'après ses propres déclarations, qu'à trois cent cinquante mille scudi ; ce qui lui suffisait à peine pour les frais des constructions, et bien moins encore pour amasser un trésor aussi colossal.

Nous avons examiné précédemment l'administration financière telle qu'elle avait été établie dans l'état romain : cette augmentation des impôts, sans que le revenu net fût lui-même augmenté, cette multiplicité des emprunts par la vente des emplois et par les monti, les charges croissantes de l'état, pour subvenir aux besoins de l'Église : on voit quels embarras étaient attachés à cette administration, et quand on connaît les éloges qui furent si abondamment distribués à Sixte, on doit croire qu'il a su remédier au mal. Quelle surprise n'éprouve-t-on pas quand on trouve qu'il a suivi précisément la même route et fixé l'organisation de cette administration financière d'une telle manière qu'il n'était plus jamais possible d'en arrêter les progrès désordonnés.

La vente des emplois était une de ses principales ressources. Il commença par hausser les prix de plusieurs de ceux qui avaient déjà été vendus. Prenons pour exemple celui de trésorier de la chambre. Jusqu'à cette époque, il

avait été aliéné pour 15,000 scudi ; il le vendit d'abord à un nommé Justiniani pour 50,000 scudi: après avoir élevé celui-ci au cardinalat, il vendit sa charge à un nommé Popoli pour 72,000 scudi; ayant encore donné la pourpre à celui-ci, il ôta la moitié, 5,000 scudi des revenus de cette place, pour les assigner à un *monte,* et quoique les revenus fussent diminués de moitié, il vendit encore cet emploi 50,000 scudi d'or. — Une de ses autres ressources fut de vendre souvent pour des sommes considérables des emplois que précédemment on avait toujours donnés pour rien: les notariats, les fiscalats, les places de commissaire-général, de solliciteur de la chambre, d'avocat des pauvres : le commissariat général pour 20,000 scudi, les notariats pour 30,000 scudi. — Enfin, il institua une foule de nouvelles fonctions dont plusieurs très importantes : celles de trésorier de la daterie, de la préfecture, des prisons, 24 référendariats, 200 cavalierats, notariats dans les principaux de l'état : il vendit tous ces emplois.

Il recueillit, sans aucun doute, avec ce système, des sommes très considérables : la vente des emplois lui a rapporté 608,510 scudi d'or, 401,805 scudi d'argent, par conséquent en tout,

environ un million et demi de scudi (1). Les places vénales étaient déjà antérieurement un mal ; comme nous l'avons expliqué, l'emprunt avec lequel elles avaient été créées donnait des droits d'administration, droits que l'on faisait valoir très rigoureusement contre ceux qui étaient obligés de payer, sans se soucier des devoirs imposés par ces fonctions. Ce mal ne fit qu'augmenter. C'est précisément cette vénalité qui faisait regarder l'emploi comme une propriété donnant des droits et non comme un devoir imposant des obligations.

En outre, Sixte V accrut extraordinairement les *monti*. Il établit trois *monti non vacabili* et huit *monti vacabili*, c'était plus qu'aucun de ses prédécesseurs.

Nous avons vu que de nouveaux impôts devaient toujours être assignés à la création de nouveaux *monti*. Sixte V aussi ne trouva point d'autre moyen, quoique dans le commencement il l'eût en horreur. Lorsqu'il parla, pour la première fois, dans le consistoire des cardinaux, de l'établissement d'une banque, le cardinal Farnèse lui répondit que son grand-père Paul III se

(1) Evaluation d'un MS. détaillé sur les finances romaines sous Clément VIII (*Bibliot. Barberina* à Rome).

l'était aussi proposé, et cependant il avait compris que cela ne serait pas possible sans une augmentation des impôts, c'est pourquoi il s'en était abstenu. Sixte rudoya vivement le cardinal. Cette déclaration, qu'un pape précédent avait été plus sage, l'irrita. « Cela venait, répondit-il, de ce que sous Paul III il y avait quelques grands gaspilleurs, dont, Dieu merci, il n'y a plus de trace sous notre règne. » Farnèse rougit et se tut (1). Il fut fait comme le pape l'avait dit. En l'année 1587, Sixte V ne conservait plus de ménagemens. Il chargea de nouveaux impôts la profession la plus pénible, celle de ces hommes qui remontent les bateaux du Tibre en amont, avec des buffles ou des chevaux; et de plus, les vivres les plus indispensables, le bois à brûler, la *foglietta* de vin dans le commerce de détail, et sur ces taxes il fonda sans délai des *monti*. Il altéra les monnaies, et comme il s'établit immédiatement un petit commerce d'argent à tous les coins de rue, il en profita aussi pour vendre le droit de faire ce commerce (2). Quoiqu'il favorisât beaucoup la Marche, il chargea néanmoins le commerce d'Ancône de nouveaux droits de deux

(1) *Memorie del pontificato di Sisto V.*

(2) On obtenait pour un vieux giulio outre dix bajocchi frappés par Sixte V, encore un agio de quatre à six quatrins.

pour cent sur l'importation. Une industrie à peine naissante devait lui produire au moins un bénéfice indirect. Il avait à sa disposition un juif portugais nommé Lopez, qui s'était sauvé du Portugal par crainte de l'inquisition, et qui ayant gagné la confiance du dataire, de la signora Camilla, et enfin celle du pape lui-même, lui donna l'idée de ces opérations et de bien d'autres semblables. Après avoir brusqué Farnèse, comme nous l'avons vu, aucun cardinal n'osa plus le contredire. Lorsqu'il fut question de l'impôt sur le vin, Albano de Bergamo dit : « J'approuve tout ce qui plaît à Votre Sainteté, cependant je l'approuverais encore davantage, si cet impôt lui déplaisait. »

Et c'est ainsi que Sixte vint à bout de se faire un si grand nombre de nouveaux revenus, qu'il put contracter sur les *monti* un emprunt de 2,424,725 scudi.

Convenons que cette économie politique a quelque chose d'incompréhensible.

De nouvelles charges et sans doute des charges très lourdes sont imposées au pays par les nouveaux impôts et par la création de tant de fonctions vénales ; ces fonctions ont pour revenus des droits casuels et des épingles, ce qui ne

peut manquer de suspendre et de corrompre le cours de la justice et de l'administration ; les impôts pèsent sur le commerce en gros et en détail, et doivent nuire à son activité ; et à quoi sert enfin leur produit ?

Si nous additionnons ce que les *monti* et les emplois ont rapporté en tout, cela se monte à environ la même somme qui fut déposée dans le château Saint-Ange, quatre millions et demi de scudi. Le pape aurait pu exécuter avec le produit de ses économies toutes les entreprises qui l'ont rendu célèbre.

On conçoit qu'on ramasse et qu'on économise des excédans de revenus ; il est dans la règle de faire un emprunt pour subvenir à un besoin du moment ; mais il est très extraordinaire qu'on fasse un emprunt et qu'on impose des charges, pour enfermer dans une citadelle un trésor destiné à des nécessités futures.

C'est cependant ce que le monde a toujours le plus admiré dans le pape Sixte V.

Il est vrai, les mesures de Grégoire XIII avaient quelque chose d'odieux, de violent et un caractère de réaction très pernicieuse. Néanmoins je pencherais à croire que, s'il était parvenu à enrichir la caisse papale de manière à la

dispenser, pour l'avenir, de recourir à de nouveaux impôts et à des emprunts, ce résultat eût produit les effets les plus avantageux, l'état de l'Église eût pris peut-être le plus heureux développement.

Mais Grégoire manqua, surtout dans ses dernières années, de la force nécessaire pour réaliser ses projets.

C'est précisément par cette force d'exécution que se distingua Sixte V. Sa thésaurisation par des emprunts, par la vente des emplois, et par de nouveaux impôts, accumula charges sur charges : nous en constaterons les conséquences : mais comme il réussit, ce succès éblouit le monde, et donna pour le moment à la papauté une nouvelle importance.

Au milieu des états qui, pour la plupart, manquaient d'argent, les papes obtinrent par la possession d'un trésor une plus grande confiance en eux-mêmes, et chez les autres une considération à laquelle ils n'étaient plus habitués.

Dans le fait, cette administration particulière de l'état romain faisait essentiellement partie, à cette époque, du système catholique européen.

En mettant toutes les forces financières de l'é-

tat dans les mains du chef de l'Eglise, elle le rendait exclusivement alors l'organe absolu du pouvoir spirituel.

Car, à quel autre usage cet argent pouvait-il être employé, si ce n'est à la défense et à la diffusion de la foi catholique ?

Sixte V était plein d'ardeur pour les projets qui tendaient à ce but. Quelquefois ces projets concernaient l'Orient et les Turcs, plus souvent l'Occident et les protestans. Une guerre éclata entre les deux systèmes protestant et catholique. Elle sera le sujetdu livre suivant. Arrêtons-nous encore un moment dans cette Rome qui savait exercer de nouveau une influence si universelle sur le monde.

§ IX.

CONSTRUCTIONS DE SIXTE V.

C'était la troisième fois que Rome apparaissait par sa majesté extérieure comme la capitale du monde.

On connaît la magnificence et la grandeur de l'ancienne Rome : on a cherché à se la représenter par les ruines et les descriptions des écrivains.

La Rome du moyen âge aussi se montra imposante par la beauté de ses basiliques, par la solennité du service divin célébré dans ses catacombes, par ces églises patriarcales des papes au milieu desquelles étaient conservés les monumens les plus antiques du christianisme, par le palais impérial qui appartenait aux souverains allemands, par ses forteresses que des familles indépendantes avaient fait fièrement élever, comme pour braver toutes les autres puissances.

Pendant le séjour des papes à Avignon, cette Rome du moyen âge s'écroula aussi et vint con-

fondre ses ruines avec les débris amoncelés de la Rome païenne.

Lorsque Eugène IV rentra à Rome, en 1443, cette grande cité était devenue une ville de vachers; les habitans ne se distinguaient pas des paysans et des pâtres de la campagne. Depuis long-temps les collines étaient abandonnées; la population s'était portée dans la plaine, suivant les sinuosités du Tibre; les rues étroites, sans pavés, étaient rendues encore plus obscures par des balcons et des arc-boutans qui étayaient les maisons les unes contre les autres; on voyait le bétail errer çà et là, comme dans les villages. Depuis Saint-Sylvestre jusqu'à la porte del Popolo il n'y avait que des jardins et des marais : on y chassait aux canards sauvages. Tout souvenir de l'antiquité avait à peu près disparu. Le Capitole était devenu le mont des chèvres, le Forum Romanum le champ des vaches; on rattachait les traditions les plus étranges à quelques monumens qui survivaient encore. L'église de Saint-Pierre était menacée de s'écrouler.

Lorsqu'enfin Nicolas, parvenu à replacer toute la chrétienté sous son obéissance, eut acquis d'immenses richesses par les contributions des pélerins accourus en foule immense au jubilé, il conçut la pensée d'orner Rome de pompeux

édifices, de manière que chacun, à son aspect, devait être convaincu que c'était la capitale du monde.

Mais ce ne pouvait être l'ouvrage d'un seul homme. Tous les papes y ont coopéré, pendant des siècles.

Je ne veux point détailler ici tous les travaux consignés dans leurs biographies. Les règnes de Jules II et de notre Sixte V furent les plus importans, tant par leur résultat que par leur contraste.

Sous Jules II, la ville basse, située et développée sur les bords du Tibre, fut entièrement renouvelée. Après que Sixte IV eut lié les deux rives du fleuve par ce pont si simple et si solide de *Travertino* qui porte encore aujourd'hui son nom, on bâtit des deux côtés avec la plus grande ardeur. Au delà du fleuve, Jules II ne se contenta pas d'élever l'église de Saint-Pierre qui, sous son règne, fut poussée à une si grande hauteur; il reconstruisit aussi le Vatican, fonda, entre son ancien emplacement et la maison de campagne d'Innocent VIII, le Belvedère, les Loges, une des plus belles inventions que l'on ait vues. Ses cousins, les Riari, et son trésorier Agostino Chigi, rivalisaient à qui bâtirait le plus beau

palais. Chigi remporta sans aucun doute le prix; son palais fut celui de la *Farnesina* si admirable déjà par sa beauté architecturale, mais incomparablement orné par la main de Raphaël. En deçà du fleuve, nous devons à Jules II l'achèvement de la *Cancellaria* avec son *Cortile* aux proportions les plus hardies et les plus pures. Ses cardinaux et ses barons luttaient avec lui de goût et de splendeur : Farnese, dont le palais a mérité par le caractère grandiose de son entrée d'être appelé le plus parfait des palais de Rome ; François de Rio, qui disait du sien qu'il subsisterait jusqu'à ce que la tortue eût fait le tour du monde. La maison de Medici était remplie de tous les trésors de la littérature et des arts : les Orsini aussi ornaient de statues et de sculptures leur palais, à l'extérieur et à l'intérieur (1). L'étranger ne consacre pas toujours l'attention qu'ils méritent aux monumens de cette belle époque qui rivalisait si hardiment avec l'antiquité, monumens répandus autour de Campofiore et de la place Farnese. Dans ce siècle, quelle émulation! que de génie! quelle efflorescence de l'esprit humain et quel bien-être général! La population aug-

(1) *Opusculum de mirabilibus novæ et veteris urbis Romæ editum a Francisco Albertino* 1515, particulièrement dans la seconde partie, *de nova urbe.*

mentant, on construisit des habitations sur le *Campo Marzo*, autour du mausolée d'Auguste. Cette direction se développa encore davantage sous Léon X, et Jules II fit tracer au delà du fleuve, vis-à-vis la Lungara, la *Strada Julia*. On voit encore l'inscription par laquelle les conservateurs le louent d'avoir tracé et ouvert de nouvelles rues *conformes à la majesté de la souveraine domination nouvellement reconquise.*

La population diminua de nouveau par la peste et par le sac de Rome : les troubles du règne de Paul IV causèrent encore de grands dommages à la ville : elle ne se releva que plus tard, avec l'accroissement des habitans, par suite du retour de la soumission du monde catholique.

Pie IV songeait déjà à faire construire de nouveau sur les collines abandonnées. Il fonda le palais des conservateurs sur le Capitolin : sur le Viminal, Michel-Ange éleva l'église de Santa-Maria degli Angeli avec les débris des thermes de Dioclétien : la Porta Pia sur le Quirinal garde encore aujourd'hui son portrait (1). Grégoire XIII y fit aussi des constructions.

(1) *Luigi Contarini, Antichità di Roma*, p. 76, vante surtout les efforts de Pie IV. *S'egli vivera ancora 4 anni, Roma sarebbe d'edificii un altra Roma.*

Mais nécessairement tous ces travaux restaient inutiles, tant que les collines étaient privées d'eau.

Voilà précisément quelle fut la gloire de Sixte V et ce qui l'a rendu le plus célèbre entre tous les autres papes; c'est qu'il prit la résolution de rivaliser avec les anciens Césars et d'amener dans des aqueducs colossaux l'eau dont la ville avait besoin. Il le fit, comme il le dit lui-même, «afin que ces collines glorifiées dans les antiques siècles chrétiens par les basiliques sacrées, enchantées par un air salubre, par un site riant et une vue agréable, puissent être habitées de nouveau. C'est pourquoi, ajoute-t-il, nous ne nous sommes laissé décourager par aucunes difficultés, par aucunes dépenses.» En effet, il disait, dès le début de ces immenses travaux, aux architectes, qu'il voulait un ouvrage comparable à l'ancienne magnificence de la Rome des Césars. Il amena l'*Aqua Martia* à Rome, d'une distance de vingt-deux milles, depuis l'*Agro Colonna*, en partie sous terre, en partie sur des aqueducs. Il y avait d'énormes obstacles à vaincre. Mais enfin, le pape vit avec une grande satisfaction un rayon de cette eau arriver et se répandre jusque dans sa *vigna*; il la conduisit plus loin, à Santa-Susanna sur le Quirinal : il la nomma, d'après son

propre nom, *Aqua Felice*, et fit représenter, sur la fontaine, avec un sentiment exalté de son génie, Moïse faisant couler d'un coup de baguette l'eau du rocher (1).

Cette création était d'un immense avantage pour cette contrée et pour toute la ville. L'*Aqua Felice* donne en vingt-quatre heures 20,537 mètres cubes d'eau et entretient vingt-sept fontaines.

On commença en effet à construire de nouveau sur les hauteurs. Sixte y encouragea par des privilèges particuliers. Il aplanit le sol près de Trinità de' Monti, et posa près de la place d'Espagne les fondemens de l'escalier qui forme la communication la plus rapprochée, pour passer de la ville basse à cette hauteur (2). Il établit la via Felice et le borgo Felice, ouvrit de tous côtés les rues qui conduisent encore aujourd'hui à Santa-Maria-Maggiore, et il avait de plus

(1) Nous avons quelques *Stanze all' aqua felice di Roma* du Tasse (*Rime II*, 311), « l'eau coule d'abord dans un sentier obscur et s'élève ensuite joyeusement vers la lumière du soleil, pour contempler Rome, telle qu'Auguste la vit. »

(2) *Gualterius : Ut viam a frequentioribus urbis locis per Pincium collem ad Exquilias commode strueret. Pincium ipsum collem ante sanctissimæ Trinitatis templum humiliorem fecit et carpentis rhedisque pervium reddidit scalasque ad templum illud ab utroque portæ latere commodas perpulchrasque admodum exstruxit, e quibus jucundissimus in totam urbem prospectus est.*

le dessein d'unir toutes les basiliques de Rome par de larges et grandes rues. Les poètes dans leurs éloges disaient que Rome se doublait, pour ainsi dire, et cherchait à occuper de nouveau ses antiques demeures.

Cependant ce n'est pas seulement par ces admirables travaux de reconstruction que Sixte V se distingua des papes antérieurs. Il conçut en même temps des projets directement opposés à ceux de ses prédécesseurs.

Sous Léon X, on contemplait avec une sorte de religion les ruines de l'ancienne Rome, au milieu desquelles on admirait avec ravissement l'étincelle divine du génie de l'antiquité : quel soin ce pape n'avait-il pas de la conservation de ces ruines, « de ce qui seul était encore resté de l'ancienne mère de la gloire et de la grandeur de l'Italie (1)! »

Sixte V était immensément éloigné de cet esprit. Ce moine franciscain n'avait pas de sens pour la beauté des restes de l'antiquité. Le temple de Sévère, un ouvrage extrêmement remarquable, qui s'était conservé jusqu'à cette

(1) Passages de la lettre connue de Castiglione à Léon X, *Lettere di Castiglione, Padova* 1796, p. 149.

époque, à travers tous les orages de tant de siècles, ne trouva point grâce devant ses yeux. Il le détruisit de fond en comble et en fit porter quelques colonnes à l'église de Saint-Pierre (1). Il était aussi violent à détruire qu'ardent à construire. Écoutez ce que raconte le cardinal Santa Severina : « Lorsqu'on vit, dit-il, que le pape était absolument décidé à détruire les antiquités romaines, une foule de gentilshommes romains vinrent un jour chez moi, et me prièrent d'employer tous mes efforts à détourner Sa Sainteté d'une pensée aussi extravagante. » Ils s'adressèrent au cardinal que l'on pouvait regarder alors comme le plus zélé partisan de l'austérité religieuse. Le cardinal Colonna se joignit à lui. Le pape leur répondit, *qu'il voulait enlever seulement les antiquités laides et restaurer celles qui avaient besoin d'être restaurées*. Songez à ce qui pouvait lui paraître laid! Il avait, entre autres, le projet d'anéantir le tombeau de Cæcilia Metella, déjà l'unique débris important des temps de la république, un monument admirable, sublime. Combien de choses peuvent avoir été détruites sous son règne!

(1) *Gualterius : Præcipue Severi Septizonii quod incredibili Romanorum dolori demoliendum curavit columnis marmoribusque usus est passimque per urbem caveæ videbantur unde lapides omnis generis effodiebantur.*

A peine s'il pouvait tolérer au Vatican le Laocoon et l'Apollon du Belvedère. Il ne voulut pas souffrir au Capitole les statues antiques qui y avaient été placées par les bourgeois de Rome. Il déclara qu'il démolirait le Capitole, si on ne les enlevait pas. Ces statues étaient un Jupiter tonnant entre Minerve et Apollon. On fut forcé en effet d'éloigner deux de ces statues : Minerve seule fut laissée. Mais Sixte exigeait qu'elle représentât Rome et même Rome chrétienne. Il lui arracha la lance qu'elle portait et lui mit en mains une croix énorme (1).

C'est dans cet esprit qu'il restaura les colonnes de Trajan et d'Antonin ; il fit enlever de la première l'urne qui renfermait, comme on le disait, les cendres de l'empereur; il consacra cette colonne à l'apôtre saint Pierre, et l'autre à l'apôtre saint Paul : leurs statues sont, depuis cette époque, placées l'une vis-à-vis de l'autre, à cette grande hauteur, planant au dessus des habitations des hommes. Il croyait par là faire triompher la foi chrétienne sur le paganisme (2).

L'érection de l'obélisque devant l'église de

(1) Passages de la *Vita Sixti V ipsius manu emendata*, imprimé dans la description de Rome, par Bunsen, I, p. 702.

(2) J. P. *Maffei Historiarum ab excessu Gregorii XIII*, lib. I, p. 5, entre autres, l'envisage ainsi.

Saint-Pierre lui tenait si fortement à cœur, précisément parce qu'il désirait voir les monumens de l'impiété soumis à la *croix*, à la même place où autrefois les chrétiens avaient été obligés de souffrir la mort de la *croix* (1).

En effet, c'était une entreprise gigantesque, mais qu'il exécuta tout-à-fait à sa manière; avec un singulier mélange de violence, de grandeur, de pompe et de zèle fanatique.

L'architecte, Domenico Fontana, qui, sous ses yeux, de simple compagnon maçon, était parvenu par son travail à devenir un des premiers artistes de Rome, fut menacé de sévères châtimens, s'il ne réussissait pas à enlever l'obélisque sans l'endommager. Cette entreprise présentait d'énormes difficultés; il fallait arracher le monolithe de la base sur laquelle il reposait, près de la sacristie de l'ancienne église Saint-Pierre, le descendre, le conduire sur une autre place et l'y ériger de nouveau.

On se mit à l'œuvre avec la conviction qu'on

(1) *Sixti V*, l. m. e. : *ut ubi grassatum olim suppliciis in Christianos et passim fixæ cruces, in quas innoxia natio sublata teterrimis cruciatibus necaretur ibi supposita cruci et in crucis versa honorem cultumque ipsa impietatis monumenta cernerentur.*

allait exécuter un ouvrage qui serait célèbre dans tous les isècles. Des ouvriers, au nombre de 900, commencèrent par entendre la messe, par se confesser et recevoir la communion. Alors ils entrèrent dans la clôture qui avait été établie pour les manœuvres. L'architecte, Domenico Fontana, occupait un siége élevé, du haut duquel il dominait et dirigeait tous les travaux. L'obélisque était revêtu de paillassons et de madriers, entourés par de solides anneaux de fer : trente-cinq cabestans devaient mettre en mouvement l'énorme machine destinée à le soulever avec de forts câbles de chanvre : à chaque cabestan travaillaient deux chevaux et dix hommes. Enfin une trompette donna le signal. La première secousse réussit aussitôt parfaitement : l'obélisque se souleva de la base sur laquelle il reposait depuis 1500 ans : au douzième coup il était dressé et maintenu à 2 3/4 de palmes : l'architecte vit cette masse énorme, pesant avec son revêtement plus d'un million de livres romaines, en son pouvoir. On a remarqué avec soin que c'était le 30 avril 1586, vers trois heures après midi, vers la vingtième heure. Du château Saint-Ange on donna des signaux de joie : on sonna toutes les cloches de la ville : les ouvriers portèrent l'architecte en triomphe autour de la clôture, ne cessant de crier, vivat!

Sept jours après, on descendit l'obélisque avec la même habileté : il fut conduit ensuite sur des rouleaux à sa nouvelle place. C'est seulement après la fin des mois de chaleur qu'on osa procéder à son érection définitive.

Le pape choisit pour cette entreprise le 10 septembre, un mercredi, jour qu'il croyait lui avoir constamment porté bonheur, le mercredi le plus rapproché avant la fête de l'exaltation de la croix, à laquelle l'obélisque devait être dédié. Cette fois encore les ouvriers, commençant leur travail par se recommander à Dieu, tombèrent à genoux lorsqu'ils entrèrent dans la clôture. Fontana avait pris ses dispositions, non sans avoir consulté la manière dont Ammien-Marcellin décrit la dernière érection qui fut faite d'un obélisque : il employa une force de cent quarante chevaux. Le peuple romain regarda comme une faveur particulière que le ciel fût resté couvert pendant ce jour. Tout réussit à souhait. L'obélisque fut mis en mouvement en trois grandes secousses : une heure avant le coucher du soleil il s'abaissa sur son piédestal, sur le dos de quatre lions de bronze qui paraissent le porter. Il est impossible de décrire la joie que manifesta le peuple ; le pape éprouvait la satisfaction la plus complète : ce qui avait été tenté en vain par un grand nombre de

ses prédécesseurs, et demandé par tant d'écrivains, lui seul était parvenu à l'exécuter. Il fit mentionner dans son Diarium que l'œuvre la plus grande et la plus difficile qui eût pu être imaginée par l'esprit humain lui avait réussi; il fit frapper à la mémoire de cet événement plusieurs médailles; des poëmes dans toutes les langues lui furent adressés et il les envoya à toutes les puissances étrangères (1). Il fit graver une inscription dans laquelle il se vante d'avoir enlevé ce monument aux empereurs Auguste et Tibère et de l'avoir dédié à la sainte Croix; l'obélisque fut surmonté d'une croix dans laquelle était renfermé un morceau de bois de la vraie Croix. Ce fait exprime bien quels étaient les sentimens de ce pape. Les monumens du paganisme eux-mêmes devaient servir à la glorification de la Croix.

Il se consacra de toute son âme et avec bonheur à ses constructions. Quoiqu'il eût été un pâtre élevé dans les jardins et les champs, il aimait les villes : il ne voulait pas entendre parler d'une *villeggiatura :* il disait « que sa distraction était de voir beaucoup de toits. »

(1) Les *Dispacci* de *Gritti* des 3, 10 Maggio, 12 Julio, 11 Ottobre parlent de cette érection. La *Vita Sixti ipsius manu emendata* peint bien l'impression qu'elle produisit.

Plusieurs milliers de mains étaient continuellement occupées : nulle difficulté ne le rebutait.

La coupole de Saint-Pierre n'était toujours pas terminée, et les architectes demandaient dix ans pour l'achever. Sixte s'empressa de donner pour cette œuvre une grande partie de ses trésors, il voulait avant de mourir repaître ses yeux de cet ouvrage. Il employa six cents ouvriers travaillant jour et nuit : le vingt-deuxième mois, la coupole planait dans l'immensité des airs ; seulement il mourut avant que la toiture en plomb fût posée.

Dans l'exécution des ouvrages de ce genre il ne mettait point non plus de bornes à sa violence. Il fit renverser sans pitié les débris du *Patriarchium* papal, débris extraordinairement remarquables et vénérables par leur antiquité et le caractère de leur architecture, pour faire élever à leur place son palais de Latran, qui n'avait aucune utilité essentielle et qui était tout-à-fait dans le goût de régularité uniforme de l'architecture moderne.

Combien était changé l'esprit dans lequel avait été considérée l'antiquité! A cette époque comme précédemment on rivalisait avec elle ; mais autrefois on cherchait à l'égaler dans la beauté de la forme, aujourd'hui on voulait la surpasser par la

grandeur et l'étendue des masses architecturales. Antérieurement, on vénérait dans le plus petit monument la trace du génie antique; maintenant on se plaisait à en détruire tout vestige. Une idée exclusive dominait alors, on ne voulait reconnaître à aucune autre le droit de s'associer à elle; c'est cette même idée qui, nous l'avons vu, est parvenue à conquérir la souveraineté absolue de l'Église, qui a réussi à faire de l'état un instrument de l'Église. Cette idée du catholicisme moderne, elle a pénétré dans toutes les sphères diverses de l'activité intellectuelle, dans toutes les veines de la vie humaine du monde chrétien.

---

§ X.

OBSERVATIONS SUR LE CHANGEMENT OPÉRÉ DANS LA DIRECTION SPIRITUELLE.

Il serait faux de croire que le pape seul eût

été dominé par cet esprit que nous venons de signaler. Il se manifesta au contraire dans toutes les directions humaines de l'époque, en opposition avec celui qui agissait au commencement de ce siècle.

Ainsi, par exemple, l'étude des anciens, qui, jusqu'alors, avait été le point de départ de toute chose, fut infiniment négligée, et lorsque parut à Rome un Aldus Manutius et qu'il devint professeur d'éloquence, il ne se trouva d'amateurs ni pour son grec ni pour son latin. On le voyait, aux heures de ses leçons, se promener devant le portail de l'Université avec le petit nombre d'auditeurs qui y prenaient encore quelque intérêt. Et après l'incroyable succès qu'avait eu l'étude du grec au commencement de ce siècle, on ne peut plus trouver, dans ses dernières années, un seul helléniste célèbre dans toute l'Italie.

Je ne prétends pas dire que cette réaction soit une décadence, car, sous certains rapports, elle tenait au progrès nécessaire du développement scientifique.

En effet, si, antérieurement, on puisait la science chez les anciens, à l'époque actuelle il n'en pouvait plus être ainsi. D'un côté la matière des études s'était immensément étendue. Quelle

masse de connaissances dans l'histoire naturelle venait de recueillir, par exemple, Ulysse Aldrovandi, par les efforts incessans d'une longue vie consacrée à des voyages dans lesquels il avait amassé plus de faits et de découvertes qu'aucun ancien n'en avait jamais pu posséder. Son but était d'avoir dans son musée la collection la plus complète possible ; tout ce qui lui manquait en histoire naturelle, il le remplaçait par la peinture, et il avait grand soin que chaque objet reçût sa description détaillée. Combien aussi la géographie s'était étendue alors au delà des vieilles notions du monde ancien ! D'un autre côté, on commença également à se livrer à des études plus profondes. Les mathématiciens n'avaient encore cherché qu'à remplir les lacunes laissées par les anciens. Commandin, par exemple, croyait qu'Archimède avait lu ou même composé quelque traité sur le centre de gravité, travail perdu alors pour la science; il se mit donc à faire lui-même des recherches sur cet objet ; par là même on fut conduit bien plus loin, on se détacha des anciens au moment où encore on se laissait guider par eux. Des découvertes furent faites hors du cercle décrit par eux, découvertes qui ouvrirent de nouvelles et plus larges routes à des études ultérieures.

Ces études furent spécialement dirigées vers

la connaissance de la nature. Effrayé de ses nombreux secrets, on balança un instant encore entre l'habitude d'admettre et de respecter ses mystères, et la pensée nouvelle qui poussait courageusement à les dévoiler. Cette dernière pensée l'emporta. Des tentatives déjà avaient été faites pour diviser rationnellement le règne végétal, par un professeur de Padoue qu'on nommait le *Colomb du corps humain ;* bientôt, de tous côtés, on s'efforça d'aller plus loin, et l'antiquité ne fut plus dépositaire absolue de la science; il s'en suivit, si je ne me trompe, que l'étude des anciens, à laquelle on n'osait plus se livrer sous le rapport du fond, avec un abandon si complet, ne pouvait pas satisfaire davantage sous le rapport de la forme, telle qu'elle avait été précédemment comprise.

On commença à vouloir surtout entasser des faits dans les ouvrages scientifiques. Vers les premières années du siècle, Cortesius fit passer dans un ouvrage classique écrit avec pureté, plein d'esprit et de raison, l'essence de la philosophie scolastique, malgré le peu de flexibilité avec laquelle elle put d'ailleurs se laisser produire. Peu après, un Natal Conte agença dans des quatrains fort ennuyeux et très vulgaires un sujet mythologique qui pouvait être traité de la

manière la plus élevée et la plus grandiose. Cet auteur, qui a écrit aussi une histoire, tire presque toujours textuellement des anciens les sentences dont est rempli son livre, si bien qu'il n'a aucun caractère d'originalité. Il paraissait donc déjà suffisant aux contemporains d'entasser en masse les matériaux des faits; aussi peut-on dire, en toute vérité, qu'un ouvrage comme celui des Annales de Baronius, si entièrement dénué de forme littéraire, écrit en latin, mais sans la moindre élégance, n'aurait jamais été publié ni même imaginé, au commencement du siècle.

En délaissant ainsi la route tracée par l'antiquité, et dans les travaux scientifiques et bien plus encore dans la forme, il en résulta nécessairement dans la vie nationale, des changemens qui exercèrent une immense influence sur tous les travaux littéraires et critiques.

L'Italie républicaine, abandonnée à elle-même, périt lorsque furent accomplis les développemens intellectuels fécondés par son indépendance même. Alors périrent aussi toute liberté, toute naïveté. Ainsi, c'est à cette époque, remarquez-le, que les titres s'introduisirent; vers l'an 1520, déjà quelques uns voyaient avec dépit que chacun voulait être appelé seigneur. On l'attribua à l'influence espagnole. En 1550, les

lourdes démonstrations d'honneur et de respect remplacèrent les simples salutations, quand on s'abordait, et l'élocution, sans emphase, quand on s'écrivait. Vers la fin du siècle, les titres de *marchese* et *duca* furent en vogue, chacun était jaloux d'en obtenir, et voulait être une excellence. On a beau dire que ces dénominations ne signifient par grand'chose; si aujourd'hui encore elles ne sont point sans effet, quelque vieilles et usées qu'elles puissent être, à plus forte raison donc devaient-elles exercer une action puissante, quand elles furent introduites. Sous d'autres rapports, cette nouvelle situation rendit les conditions de chaque classe plus sévères, plus immuables, plus divisées : il fallut dire adieu à la naïveté si confiante et si gaie, à cette liberté spontanée des relations antérieures.

Attribuez ce changement n'importe à quelle cause; qu'il soit fondé, si l'on veut, sur la nature de l'homme, il n'en est pas moins vrai qu'un autre esprit commença à régner dans toutes les productions, vers le milieu de ce siècle, et que la société telle qu'elle existait, avait d'autres besoins.

De toutes les créations littéraires qui manifestent ce changement, la plus surprenante peut-être est l'ouvrage de Berni, dans lequel cet au-

teur s'est proposé de refaire l'*Orlando inamorato* de Bojardo. C'est le même ouvrage, et pourtant quelle différence! tout le charme, toute la fraîcheur du poème original sont effacés. En y regardant un peu attentivement, on trouve que partout l'auteur a substitué l'expression générale à l'expression individuelle ; à la liberté indépendante d'une nature riche et animée, le décorum réclamé par le monde italien de ce temps et des époques suivantes; il y réussit parfaitement, et son ouvrage fut reçu par d'incroyables applaudissemens. Avec quelle rapidité cette transformation eut lieu ! Cinquante ans ne s'étaient pas écoulés depuis la première édition du poème original, et il était oublié pour l'édition falsifiée de Berni.

Et ce changement fondamental, cette veine d'un tout autre esprit, on peut les suivre dans la plupart des productions de cette époque.

Ce n'est pas précisément le manque de talent qui rendit si fastidieux et si ennuyeux les grands poèmes d'Alamanni et de Bernardo Tasso, mais le peu de chaleur de leur conception. Pour se conformer aux exigences d'un public, non pas à la vérité très vertueux, mais au moins très sérieux, ils choisirent des héros irréprochables :

Bernardo composa l'Amadis dont Tasse le jeune disait : « Dante aurait rétracté le jugement réprobateur qu'il porte sur les romans de chevalerie, s'il avait connu l'Amadis de Gaules, tant cette figure est pleine de noblesse et de constance ! » Alamanni composa *Giron le Courtoys*, miroir de toutes les vertus chevaleresques. Son but avoué était de présenter à la jeunesse un héros qui lui montrait comment on peut endurer la faim, le froid, les veilles, et l'ardeur du soleil ; comment on doit porter les armes, témoigner de la justice et de la piété envers chacun, et pardonner à ses ennemis. Comme avec cette vue morale didactique, les écrivains procèdent précisément à la façon de Berni, et qu'ils ont aussi enlevé, à dessein, de leur fable, le fond poétique qui lui était inhérent, il en résulte que leurs travaux ont été extrêmement secs et diffus.

Enfin, la nation paraissait en quelque sorte avoir consommé le capital des idées poétiques que l'antiquité et le moyen âge lui avaient fourni, et nulle intelligence ne s'en retrouvait plus. Elle cherchait, mais en vain, quelque chose de neuf. Les génies créateurs n'apparaissaient pas et la vie inanimée et vulgaire n'offrait rien de nouveau. La prose resta encore spirituelle, chaleureuse et flexible jusque vers le milieu du siècle,

mais peu à peu elle aussi se refroidit et finit par s'engourdir.

Il en fut de même de l'art. L'art perdit l'enthousiasme qui l'avait autrefois inspiré dans l'exécution de ses sujets religieux et dans celle des plus beaux sujets profanes. Il n'en resta vraiment quelque chose que chez les Vénitiens. Les disciples de Raphaël, à l'exception d'un seul, en s'éloignant peu à peu du genre de leur maître, qu'ils avaient pourtant la prétention d'imiter, tombèrent dans les poses théâtrales, les grâces affectées, et leurs ouvrages montrent le peu d'inspiration, la disposition froide et contraire à toute beauté, qui ont présidé à leurs ébauches. Les disciples de Michel-Ange ne firent pas mieux; l'art ne se comprenait plus de but. Il avait renoncé aux idées qu'il s'était autrefois efforcé de réaliser, il ne lui restait plus que les ressources matérielles du métier.

C'est dans cette situation, lorsqu'éloigné de l'antiquité, on n'en imitait plus les formes, lorsqu'on se trouvait trop vieux pour étudier sa science, lorsque en même temps l'ancienne poésie nationale et la manière d'envisager les sujets religieux étaient également méprisés par l'art et la littérature, c'est alors que s'introduisit la nouvelle direction catholique. Elle s'empara des

esprits, conformément ou contrairement à leurs volontés, mais elle s'en empara, et elle produisit bientôt un changement efficace dans toutes les créations littéraires et artistiques.

Mais l'Église avait, si je ne me trompe, une tout autre influence sur la science que sur l'art.

La philosophie et la science virent surgir encore une fois une époque très remarquable. Après avoir restauré le véritable Aristote, on en vint à s'écarter de la philosophie, comme il est arrivé pour toutes les autres branches scientifiques et littéraires de l'antiquité. On procéda à une discussion indépendante des problèmes les plus élevés. Mais naturellement l'Église ne pouvait pas favoriser ce mouvement, elle formulait elle-même les principes les plus généraux, avec une précision qui ne souffrait aucun doute. Mais si les partisans d'Aristote avaient professé fréquemment des opinions naturalistes contraires à celles de l'Église, il y avait aussi quelque chose de semblable à redouter, même de leurs antagonistes. Ils voulaient comparer, ainsi que le dit l'un d'eux, les dogmes de tous les docteurs connus, avec le *manuscrit original de Dieu*, c'est-à-dire, avec le monde et la nature. Une pareille entreprise devait avoir un résultat incal-

culable, soit comme découvertes, soit comme erreurs très captieuses ; aussi l'Église chercha-t-elle à l'étouffer dès l'origine, et à repousser ces novateurs. Ainsi Télésius, quoique ne s'élevant pas dans ses travaux au dessus de la physique, resta renfermé toute sa vie dans sa petite ville natale : Campanella vécut en fugitif et souffrit la torture. Giordano Bruno, le plus profond de tous et un véritable philosophe, après bien des persécutions, bien des courses vagabondes, fut réclamé par l'inquisition, arrêté, conduit à Rome et condamné à être brûlé (1) ! Qui aurait pu encore se

(1) Dans un MS. vénitien, aux archives de Venise, sous la rubrique *Roma*, *Espositioni* 1592, 28 *Sett.*, se trouve l'original d'un protocole pour l'extradition de Giordano Bruno. Devant le collége comparaissent le vicaire des patriarches, le père inquisiteur, et l'assistant de l'inquisition, Thomas Morosini. Le vicaire expose : « *Li giorni passati esser stato ritenuto e tuttavia ritrovarsi nelle prigioni di questa città deputate al servicio del santo ufficio Giordano Bruno da Nola, imputato non solo di eretico, ma anco di eresiarca, havendo composto diversi libri nei quali laudando assai la regina d'Inghilterra et altri principi eretici scriveva alcune cose concernenti li particular della religione che non convenivano sebene egli parlava filosoficamente, e che costui era apostata, essendo stato primo frate domenicano, che era vissuto molt'anni in Ginevra ed Inghilterra e che in Napoli ed altri luoghi era stato inquisito della medesima imputatione. E che essendosi saputa a Roma la prigiona di costui, loill. Santa-Severina, supremo inquisitore, haveva scritto e dato ordine che fusse inviato a Roma — con prima sicura occasione.* » Une telle occasion se présente. Ils ne reçoivent pas tout de suite une réponse. Après le repas, le père inquisiteur paraît de nouveau, et devient

sentir le courage de donner un libre essor aux mouvemens de son esprit ? Un seul de tous ces novateurs trouva grâce à Rome, ce fut Francesco Patrizi. Il avait aussi attaqué Aristote, mais seulement parce que ses propositions étaient contraires à l'Église chrétienne. Il voulut prouver, par opposition aux opinions aristotéliciennes, qu'il y a une véritable tradition philosophique, qui s'étend, depuis le prétendu Hermès Trismégiste dans lequel il trouvait une explication plus claire de la Trinité que dans les écrits de Moïse même, à travers tous les siècles suivans. Il chercha à rafraîchir cette tradition, à la renouveler, à la mettre à la place des doctrines d'Aristote. Dans toutes les dédicaces de ses ouvrages, il présente ce projet comme très important, et son exécution comme utile et nécessaire. C'était un esprit bizarre, nullement dépourvu de critique, sinon pour ce qu'il admettait, au moins pour ce qu'il rejetait. Il fut appelé à Rome, et s'y maintint en grand crédit, bien plus par la particularité et la direction de ses tra-

très pressant, car la barque veut partir. Mais les *Savi* répondaient : « *Che essendo la cosa di momento e consideratione e le occupationi di questo stato molte e gravi non si haveva per allhora potuto fare risolutione.* » Et c'est ainsi que la barque partit cette fois-ci sans le prisonnier. Je n'ai pas pu découvrir si plus tard l'extradition fut motivée par de nouvelles négociations.

vaux que par leur succès et leur influence.

Les recherches physiques et celles d'histoire naturelle étaient alors si bien confondues avec les recherches philosophiques, qu'on pouvait à peine les distinguer les unes des autres. Tout le système des idées reçues se trouvait mis en question, et l'on peut admirer chez les Italiens de cette époque une immense tendance à découvrir la vérité, accompagnée comme de pressentimens, de prévisions sublimes. Qui pourrait dire, en effet, jusqu'où ils seraient allés, si l'Église n'avait tracé devant eux une ligne qu'il leur était défendu de franchir. Malheur à celui qui osait passer outre!

Si la restauration du catholicisme opéra de cette manière répressive sur la science, il faut convenir qu'il en arriva tout autrement dans l'art et la poésie. La poésie et l'art manquaient de substance, d'inspiration, de but, l'Église leur rendit tout ce qui leur manquait.

On voit par l'exemple de Torquato Tasso, combien la rénovation religieuse s'était profondément emparée des esprits. Son père avait choisi un héros moral, irréprochable, il fit un pas de plus que son père, et de même que ce poète du temps qui avait pris les croisades pour sujet,

« parce que, disait-il, il valait mieux traiter chrétiennement un sujet vrai, que de chercher dans un sujet fictif une gloire peu chrétienne, » Torquato Tasso fit choix d'un héros non de la fable, mais de l'histoire, un héros tout chrétien: Godefroi est bien plus qu'Énée, c'est un saint rassasié des joies du monde et de sa gloire passagère. Ce poème du Tasse, il faut l'avouer, aurait été cependant fort sec, si le poète s'était contenté de mettre en scène une telle personnalité; mais le Tasse s'empara avec habileté du côté sentimental et religieux qui se marie très bien avec la féerie dont il fit courir les fils aux mille couleurs au travers de son tissu magique. Le poème présente çà et là des longueurs, et l'expression n'est pas partout également bien soignée: cependant c'est une création toute resplendissante d'imagination, pleine de sentimens nationaux et de vérité du cœur. C'est par là surtout que le Tasse a conservé à un haut degré la faveur et l'admiration de ses contemporains et des générations qui leur ont succédé, jusqu'à nos jours. Mais quelle immense différence entre le Tasse et l'Arioste! Dans celui-ci on voit la poésie détachée complétement de l'Église; dans celui-là, c'est la poésie venant demander à l'Église ses plus suaves inspirations et se soumettant avec amour à la religion rajeunie.

A Bologne, non loin de Ferrare où le Tasse composa son poème, s'éleva l'école des Carraches dont la prospérité est la plus grande preuve du changement général opéré dans la peinture. Si l'on demande en quoi consistait ce changement, on peut répondre que ce fut surtout dans les études anatomiques de l'académie de Bologne, dans son esprit d'érudition et d'imitation éclectique. Certes, on ne peut que louer l'ardeur avec laquelle ils tentaient, suivant leur système, de se rapprocher des phénomènes de la nature; et ce qui n'a pas moins de mérite, ce sont les problèmes qu'ils choisirent et la manière spirituelle avec laquelle ils cherchaient à les résoudre.

Louis Carrache s'occupa beaucoup de l'idéal du Christ; sans doute il ne réussit pas toujours, mais il parvint quelquefois, comme dans sa *Vocation de saint Mathieu*, à représenter l'homme doux et sérieux, plein de vérité et de chaleur, de bienveillance et de majesté, qui, si souvent, a été copié dans la suite. On lui reproche d'avoir imité les anciens maîtres, mais la manière dont il le fit est caractéristique, pour l'esprit et le sentiment avec lesquels il comprend et exécute. Le chef-d'œuvre d'Auguste Carrache est sans contredit le *saint Jérôme*, vieillard près de mourir,

qui ne peut plus se mouvoir et qui aspire ardemment, avec ce dernier souffle de vie prêt à s'exhaler, après l'hostie qu'on lui présente. L'*Ecce Homo* d'Annibal, appartenant aux Borghèse, avec ses larmes, sa peau fine et transparente, ses fortes ombres, est l'idéal de Louis dans une autre proportion. Cet idéal apparaît admirable, plein d'une juvénile majesté au milieu de l'engourdissement de la mort, dans cette *Pietà*, ouvrage où le miracle de l'amour divin est saisi et exprimé avec un sentiment tout nouveau.

Quoique ces maîtres se soient souvent consacrés à des objets profanes, ils saisissaient cependant les sujets de sainteté avec une ardeur particulière. Ce ne fut donc point un mérite purement extérieur et matériel qui leur donna cette place éminente dans l'histoire de l'art; la principale raison, c'est que les idées religieuses dont ils représentèrent les personnages, s'étaient emparé de leur inspiration et de l'intelligence de tous.

Cette tendance distingue essentiellement aussi leurs élèves. Le Dominiquin réalisa avec tant de bonheur la pensée d'Auguste Carrache dans sa conception du saint Jérôme, qu'il surpassa peut-être encore le maître par la vérité de ses grou-

pes et le fini de l'expression. Sa tête de *saint Nilus* est admirable de douleur et de méditation; ses prophétesses sont pleines de jeunesse, d'innocence et de rêveuse intelligence. Il aimait surtout à mettre en opposition les joies du ciel et les souffrances de la terre. Comme on retrouve cet incomparable contraste dans la *Madona del Rosario*, la mère céleste pleine de grâce, et l'homme nécessiteux!

Guido Reni sut aussi parfois rendre cette opposition. Un seul de ses tableaux suffirait pour constater cette vérité, celui de cette vierge si brillante d'une éternelle beauté, au milieu de ces saints moines affaiblis par la pénitence. Le Guide possédait une verve et une conception originales. Combien sa *Judith* est magnifique, prise, saisie dans le sentiment du succès de son action et dans celui de la reconnaissance que lui fait éprouver le secours céleste auquel elle a dû sa force et son triomphe! Qui ne connait aussi la madone ravie, et semblant se perdre insensiblement dans son ravissement! Tous ses saints en général sont créés d'après un idéal exalté.

Nous n'avons pas encore dit tout ce que cette direction donnée aux arts a de particulier. On peut l'envisager sous un autre côté bien moins attrayant. Les inventions de ces peintres sont

parfois bizarres, déparées par des détails singuliers. L'horrible est trop souvent représenté avec exagération.

Nous voyons, par exemple, le sang jaillir sous le glaive, dans la *sainte Agnès* du Dominiquin. Le Guide représente le massacre de Bethléem avec toutes ses horreurs; toutes les femmes ont la bouche ouverte pour crier, et les bourreaux qui donnent la mort à ces innocens sont rendus avec une cruelle vérité.

Sans doute, on était devenu de nouveau religieux, mais avec cette différence : antérieurement, l'exécution des œuvres d'art était pleine de sentiment et de naïveté, et maintenant elle était souvent bizarre et forcée.

Personne ne pourrait refuser son admiration au talent du Guerchin. Et cependant, que dire de ce *saint Jean* conservé dans la galerie Sciarra, avec ses bras larges et nerveux, ses genoux colossaux, sa nudité ? On ne sait si cette sombre inspiration appartient au ciel ou à la terre. Son *saint Thomas* pose ses mains sur les plaies du Sauveur d'une manière si déterminée qu'il devait certainement lui faire beaucoup de mal. Dans le martyre de *saint Pierre*, le Guerchin a

choisi le moment même où le glaive est encore enfoncé dans la tête.

Nous ne voulons pas rechercher si cette manière de traiter les sujets, manière parfois idéale sans sensibilité, parfois dure et sans naturel, n'a pas dépassé de nouveau les bornes de l'art. Il suffit de remarquer que l'Église s'empara complétement de la direction de la peinture renaissante ; elle l'anima d'un souffle poétique et lui donna la base fondamentale d'une religion positive, mais en même temps aussi un caractère ecclésiastique, sacerdotal, dogmatique.

L'Eglise avait, s'il est possible, une plus grande influence encore sur l'architecture, art qui dépendait immédiatement d'elle. Je ne sais si l'on a étudié le progrès qui, dans les travaux modernes de ce genre, conduisit de l'imitation de l'antiquité jusqu'aux règles inventées par Barozzi pour la construction des églises, règles qui se sont conservées depuis ce temps à Rome et dans toute la catholicité. Le siècle avait commencé par être léger et ingénieux, il devint sévère, pompeux, magnifique.

Un seul art semblait vouloir se soustraire à la direction générale de l'Eglise, ou du moins sa soumission paraissait encore douteuse.

La musique, perdue vers le milieu du seizième siècle dans le mécanisme le plus entortillé, trouvait son charme et sa gloire dans les prolongemens, les imitations, les énigmes, les fugues. Il n'était plus question du sens des paroles. Une grande quantité de messes de ce temps sont composées sur le thème de mélodies profanes à la mode. La voix humaine n'était plus cultivée que comme un instrument (1).

Il n'est pas étonnant que le concile de Trente se soit montré scandalisé de voir exécuter dans l'Eglise des morceaux de musique ainsi conçus. Par suite des réclamations de ce concile, Pie IV établit une commission pour délibérer sur cette question : faut-il tolérer ou non la musique dans l'Église? La décision à prendre fut très débattue; l'Église demandait l'intelligibilité des paroles, et l'accord de l'expression musicale avec ces paroles. Les musiciens prétendaient, eux, qu'on ne pouvait y arriver avec les règles de leur art; et comme saint Charles Borromée était membre de la commission, on devait s'attendre, connaissant son inflexible sévérité, que l'arrêt serait décisif.

(1) *Giuseppe Baini : Memorie storico-critiche della vita e delle opere di Giovanni Pier Luigi da Palestrina*, *Roma* 1828, fournit les renseignemens dont je me suis servi.

Heureusement, parut l'homme qui manquait; cet homme fut Pier Luigi Palestrina, un des compositeurs du temps, à Rome.

Le rigide Paul IV l'avait expulsé de la chapelle papale, parce qu'il était marié. Depuis cette époque, oublié, ignoré, il vivait dans une misérable cabane, au milieu des vignes du *Monte Celio*. C'était un de ces esprits fermes qu'aucun obstacle ni revers ne parviennent à lasser. C'est dans le silence de cette solitude qu'il se voua à son art avec une énergie, avec un abandon qui inspirèrent à sa puissance créatrice ces admirables productions, si originales et si libres. Il y composa ces magnifiques chants qui servent encore à célébrer la solennité du Vendredi Saint dans la chapelle sixtine. Jamais musicien n'a peut-être saisi avec plus d'esprit le sens profond d'un texte de l'Écriture, sa signification symbolique, son application à l'âme et à la religion.

Aucun homme n'était plus capable d'essayer cette méthode sur la vaste création d'une messe. La commission l'en chargea.

Palestrina sentit vivement que de l'essai qu'il allait tenter dépendrait la vie ou la mort, pour ainsi dire, de la musique religieuse. Il se mit à l'œuvre avec ardeur et émotion. Sur son manu-

scrit on a trouvé ces mots : « Seigneur, éclairez-moi ! »

Il ne réussit pas du premier jet. Ses deux premiers ouvrages n'obtinrent aucun succès, mais enfin il parvint, dans quelques heureux momens d'inspiration, à composer la messe connue sous le nom de *Messe du pape Marcellus*, dans laquelle toute attente fut surpassée. Remplie d'une mélodie très simple, elle peut cependant se comparer, sous le rapport de la vérité, aux messes des époques antérieures. Les chœurs se séparent et se réunissent tour à tour ; le sens du texte est exprimé avec une précision et une vérité qu'il est impossible de surpasser. Le *Kyrie* est tout soumission ; l'*Agnus* tout humilité, le *Credo* tout majesté. Le pape Pie IV, devant lequel elle fut exécutée, en fut ravi ; il disait qu'elle était comparable à ces mélodies célestes, telles que l'apôtre saint Jean devait les avoir entendues dans son extase.

Par ce seul et grand exemple, la question fut à jamais décidée. Une route enfin était ouverte dans laquelle les ouvrages les plus beaux et les plus touchans, même pour ceux en dehors du catholicisme, furent créés et livrés à l'admiration du monde. Qui peut les entendre sans ravissement? qui peut ne pas croire que la nature ina-

nimée y reçoit des tons et de la voix; que les élémens parlent; que tous les bruits épars de la vie universelle se réunissent harmonieusement et se vouent à une ineffable adoration, tantôt agités comme les vagues de la mer, tantôt s'élevant vers le ciel en poussant des cris d'allégresse. Dans le sentiment complet de toutes ces beautés, l'âme est élevée au plus haut degré d'enthousiasme religieux.

Ainsi, ce fut précisément cet art qui s'était d'abord le plus éloigné de l'Église, qui s'unit à elle le plus étroitement. Rien ne pouvait être plus important pour le catholicisme. Lui-même avait admis dans son dogme, si nous ne nous trompons pas, une force d'intuition intérieure et d'exaltation qui formait, en quelque sorte, le ton fondamental des livres les plus efficaces de pénitence et d'édification. Le sentiment religieux et le ravissement qui étaient le but principal de la poésie et de la peinture furent exprimés par la musique d'une manière plus immédiate, plus agissante, plus irrésistible, que par tout autre enseignement et tout autre art, et en même temps, d'une manière plus pure et plus appropriée à son inspiration idéale.

§ XI.

LA COUR ROMAINE.

Si tous les élémens de la vie et de l'intelligence à cette époque étaient saisis et entraînés, comme nous venons de le voir, dans la direction de l'Église, la cour de Rome elle-même, chez laquelle se rencontraient tous ces élémens, devait nécessairement se trouver transformée.

Déjà, sous Paul IV, on s'en était aperçu. Mais l'exemple de Pie V produisit surtout un effet extraordinaire ; et sous Grégoire XIII, tout le monde le citait et le prenait pour modèle. Aussi, comme le disait si bien P. Tiepolo en 1576 ; « rien n'a fait autant de bien à l'Eglise que cette succession de plusieurs papes dont la vie a été irréprochable. Tous ceux qui les ont suivis en sont devenus meilleurs, ou du moins ont senti la nécessité de le paraître. Les cardinaux et les

prélats fréquentent la messe avec zèle, et cherchent avec soin à éviter tout scandale dans la tenue de leur maison. La ville entière s'efforce de sortir de la déconsidération où elle était tombée, et elle est devenue plus chrétienne dans ses mœurs et sa manière de vivre. On pourrait enfin ajouter que Rome, en matière de religion, approche de la perfection, dans les limites imposées à la nature humaine. »

Bien loin de vouloir supposer que la cour papale ne renfermait alors que des bigots et des hypocrites, nous aimons à reconnaître au contraire qu'elle était composée d'hommes distingués qui pratiquaient à un haut degré toute l'austérité religieuse de leur époque. Si nous nous représentons la cour romaine comme elle était du temps de Sixte V, nous voyons parmi les cardinaux plusieurs personnages qui avaient pris une grande part aux affaires du monde catholique : Gallio de Como, qui, ayant dirigé comme premier ministre le gouvernement de deux pontificats, avec une admirable flexibilité, se faisait remarquer encore par l'application de ses grands revenus à des fondations ecclésiastiques; Rusticucci, déjà puissant sous Pie V, et non sans influence sous Sixte, était un homme plein de perspicacité et de bonté de cœur; laborieux

et d'autant plus irréprochable et circonspect dans sa conduite qu'il espérait arriver au pontificat ; Salviati, qui s'est rendu célèbre par son administration de Bologne, simple, irréprochable, et non seulement sérieux mais sévère; Santorio, cardinal de S. Severina, l'homme de l'inquisition, possédant depuis long temps une influence active dans toutes les affaires spirituelles, opiniâtre dans ses opinions, sévère envers ses serviteurs, plein de dureté envers ses parens, et à plus forte raison envers les étrangers, enfin inaccessible pour tout le monde. On peut placer près de lui, comme contraste, Madruzzi, qui avait toujours le mot de la politique de la maison d'Autriche, de la ligue espagnole aussi bien que de la ligue allemande, et que l'on appelait le Caton du collége, sous le rapport de l'érudition et de la pureté de mœurs, et non de la présomption à tout censurer, car c'était la modestie même. Sirlet vivait encore, Sirlet, le plus savant et en même temps le plus grand philosophe de tous les cardinaux de son temps ; véritable bibliothèque vivante, disait Muret, et qui n'abandonnait ses livres que pour appeler près de lui les jeunes garçons qui, pendant l'hiver, apportaient leurs fagots au marché, puis il les instruisait dans les mystères de la foi et leur achetait ensuite leur bois ; il était plein de

bonté et de charité (1). L'exemple de Charles Borromée dont la mémoire a été honorée comme celle d'un saint, exerçait une immense influence. Frédéric Borromée était naturellement irritable et violent, mais à l'exemple de son oncle, il mena une vie très chrétienne, et ne se laissa pas décourager par les mortifications qu'il éprouvait trop souvent. Agostino Valieri se faisait particulièrement remarquer ; c'était un homme de la plus pure et de la plus noble nature, et d'une extraordinaire érudition ; il n'écoutait jamais que la voix de sa conscience, et dans un âge avancé, il présentait l'image vénérée d'un évêque des premiers siècles.

Tous les autres prélats, placés dans les congrégations à côté des cardinaux et destinés à leur succéder un jour, se formaient à leur exemple.

Parmi les membres du tribunal suprême, les *Auditori di Rota,* deux hommes se distinguaient, à la vérité d'un caractère très opposé : Mantica ne vivait qu'au milieu des actes et des livres ; ses ouvrages de jurisprudence servaient à la fois

(1) *Ciaconius Vitæ Paparum,* III, p. 978. On y trouve aussi l'épitaphe de Sirlet, dans laquelle il est désigné comme « *eruditorum pauperumque patronus.* »

le forum et l'école, il avait l'habitude de s'exprimer brièvement et sans détours; Arigone au contraire, loin de consacrer autant de temps aux livres, suivait le monde, la cour et les affaires, montrait du jugement et de la souplesse, et s'efforçait d'obtenir le renom d'un homme irréprochable et religieux. Parmi les évêques qui demeuraient à la cour, on remarquait avant tout ceux qui s'étaient essayé dans les *Nonciatures ;* Torrès qui avait eu une grande part à la conclusion de la ligue de Pie V contre les Turcs ; Malaspina qui avait veillé aux intérêts de l'Eglise catholique en Allemagne et dans le Nord ; Bolognetti à qui fut confiée la visite difficile des églises vénitiennes. Tous ces hommes n'étaient parvenus que par l'habileté de leur esprit et leur zèle pour la religion.

Les savans occupaient aussi un rang très important. Bellarmin, professeur grammairien, le plus grand controversiste de l'Église catholique, auquel on rend la justice de dire que nul ne mena une vie plus apostolique ; un autre jésuite nommé Maffei, qui a composé, phrase par phrase, avec une lenteur réfléchie et une élégance calculée, le récit des conquêtes des Portugais dans les Indes, principalement sous le

point de vue de la propagation du christianisme dans le Sud et l'Est, puis la vie de Loyola (1). On voyait aussi des étrangers : Clavius, qui joignait un savoir profond à une vie pleine d'innocence, et qui jouissait de la vénération générale ; Muret, un Français, le meilleur latiniste du temps, qui expliqua les Pandectes d'une manière à la fois originale et classique, aussi éloquent que spirituel : devenu prêtre dans sa vieillesse, il se consacra aux études théologiques et disait tous les jours la messe ; le canoniste espagnol Azpilcueta, dont les *responsa* étaient regardés comme des oracles, non seulement à la cour, mais dans tout le monde catholique; on voyait souvent le pape Grégoire XIII s'arrêter devant sa maison, et s'entretenir avec lui des heures entières ; mais ce qui était plus touchant que toute sa science c'était son humilité et sa charité, qui le portaient à remplir les dernières fonctions dans les hôpitaux.

Parmi ces personnages remarquables, on distinguait saint Philippe de Néri, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, un grand confesseur et pasteur des âmes, qui s'acquit une vaste et

(1) *Vita Jo. Petri Maffeji Serassio auctore.* Dans l'édition des œuvres de Maffei, Berg, 1747.

profonde influence ; il était bon, d'humeur badine, sévère pour les choses essentielles, indulgent pour celles qui n'étaient qu'accessoires ; jamais il ne commandait, et se bornait à conseiller, priant pour ainsi dire ceux qui s'attendaient à recevoir ses ordres ; il n'enseignait pas, mais s'entretenait, possédant la perspicacité nécessaire pour distinguer la direction spéciale de chaque esprit. Son oratoire s'étendit par les visites qu'on lui faisait, par l'attachement de quelques hommes plus jeunes qui se regardaient comme ses élèves et désiraient vivre avec lui ; le plus célèbre d'entre eux fut l'annaliste de l'Église, César Baronius. Filippo Neri reconnut son talent, et l'astreignit à enseigner l'histoire ecclésiastique dans l'Oratoire (1), bien que, dans le commencement, il n'y eût pas un grand penchant, ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait continué ce travail pendant trente ans ; et même devenu cardinal, il ne manquait jamais de se lever avant le jour pour s'occuper de son histoire ; il mangeait régulièrement avec ses domestiques, à une seule et même table ; jamais il ne laissa apercevoir en lui qu'humilité et résignation à la volonté de Dieu. Étant à l'Oratoire, il s'était intimement lié avec Tarugi qui s'était acquis une grande

(1) *Gallonius : Vita Phil. Nerii. Mog.* 1602, p. 163.

réputation comme prédicateur et confesseur, et montrait une grande crainte de Dieu, à côté de la plus innocente vie. Ils eurent le bonheur de voir leur amitié se conserver inaltérable jusqu'à la mort; ils furent enterrés l'un à côté de l'autre. Un troisième disciple de S. Filippo était Sylvio Antoniano, qui avec une tendance littéraire plus libre s'occupa de travaux poétiques; il fut chargé par le pape de la rédaction de ses brefs, et s'en tira avec la plus grande habileté. Ses mœurs étaient douces, il était humble, affable, et n'avait en son cœur que bonté et religion.

L'on peut dire au surplus que tout ce qui s'éleva dans cette cour, hommes de politique, d'administration, de poésie, d'art, d'érudition, tous avaient le même caractère d'austérité religieuse.

Quelle différence de la cour de cette époque avec celle du commencement du siècle où les cardinaux faisaient la guerre aux papes, où les papes ceignaient les armes, où la ville et la cour repoussaient tout ce qui rappelait leur destination chrétienne! Comme les cardinaux maintenant menaient avec persévérance une vie paisible et religieuse! Si le cardinal Tosco, qui avait de grandes et prochaines chances pour devenir pape, ne le fut pas, c'est qu'il était habitué à

prononcer quelques proverbes lombards qui scandalisaient les Romains. L'esprit public, exclusif dans la nouvelle voie où l'on était entré, s'inquiétait et s'offensait facilement.

Un fait que nous ne devons pas passer sous silence, et qui, comme l'art et la littérature, fut la suite de ce nouvel ordre de choses, c'est le retour des miracles qui depuis quelque temps avaient cessé de se produire. Une image de Marie, près de San-Sylvestro, commença à parler, ce qui causa une si grande impression parmi le peuple, que l'on se mit à bâtir à l'envi, dans tous les environs fort peu pittoresques de San-Sylvestro, et que l'on défricha avec ardeur toute la contrée déserte qui entourait l'église. Dans le Rione de Monti, une autre image de Marie, non moins miraculeuse, apparut dans une meule de foin, et les habitans du pays regardèrent cette apparition comme une faveur si évidente du Ciel, que lorsqu'on vint pour l'enlever, ils s'y opposèrent les armes à la main. Des apparitions semblables se firent voir bientôt à Narni, à Todi, à San-Severino, et de l'Etat de l'Eglise se répandirent dans tout le monde chrétien. Les papes de leur côté procédèrent de nouveau à des canonisations qu'ils avaient négligées depuis de longues années.

Si du moins on pouvait être convaincu qu'il s'était réalisé comme fruits de si beaux exemples, parmi les peuples qui en avaient été les témoins, une entière obéissanse aux divins préceptes de la religion!

La nature même de l'organisation de la cour romaine rendit nécessaire un développement très actif des intérêts temporels, comme conséquence du nouveau mouvement religieux.

La cour n'était pas seulement une institution ecclésiastique, elle avait un état à administrer, à gouverner indirectement une grande partie du monde. Au degré de pouvoir que chacun acquérait, se trouvaient proportionnées la considération, les richesses, tout ce que les hommes ont coutume de souhaiter; la nature humaine ne pouvait pas être transformée à ce point que l'on se fût contenté, pour prix du combat dans les luttes de la société, de satisfactions toutes spirituelles; on vit là ce qui se passa dans toutes les autres cours; seulement à Rome, les choses se firent d'une manière toute particulière, analogue à ses propres habitudes.

Rome avait vraisemblablement alors la population la plus mobile de toutes les villes du monde. Sous Léon X, elle s'était déjà élevée à

plus de 80,000 âmes; sous Paul IV, devant la sévérité duquel tout se sauvait, elle était tombée à 45,000 âmes; immédiatement après lui, elle se releva de nouveau, en quelques années, à 70,000, et sous Sixte V, au delà de 100,000. Ce qu'il y avait de remarquable, c'est que les habitans même de la ville ne se trouvaient dans aucune proportion avec ces chiffres considérables. Cette population était plutôt composée d'hommes vivant long-temps les uns à côté des autres, que d'individus reçus bourgeois : on pouvait les comparer à la foule qui remplit une foire, ou à une diète de l'empire, agglomération sans fixité et sans stabilité, sans parenté qui en relie et retienne ensemble tous les membres. Combien venaient à Rome parce qu'ils ne pouvaient gagner leur vie dans leur patrie! Un orgueil blessé y amenait les uns, une ambition illimitée y attirait les autres; plusieurs trouvaient qu'on était plus libre à Rome; chacun voulait s'élever à sa manière.

En se développant et grandissant en un seul corps, toutes les parties ne s'étaient pas encore tellement identifiées, que l'on ne pût très bien remarquer les différences restées nombreuses et tranchées des divers caractères nationaux et provinciaux. A côté du Lombard attentif et docile, on distinguait l'habitant de Gênes, croyant venir

à bout de tout avec son argent; le Vénitien cherchant à découvrir les secrets des étrangers; on voyait le Florentin économe et parlant beaucoup; le Romagnol avec une prudence qui tient de l'instinct ne perdait jamais de vue son avantage; le Napolitain prétentieux et cérémonieux; ceux des pays du Nord se montraient simples et cherchaient à jouir de la vie; même notre Clavius devait se laisser railler sur son double déjeuner, chaque jour très bien servi; les Français se tenaient à part, et renonçaient le plus difficilement aux mœurs de leur patrie : l'Espagnol enveloppé dans sa *sottana* et dans son manteau, plein de vanité et d'ambition, méprisait tous les autres.

Il n'y avait rien qui fût au-dessus des espérances et des sollicitations de chacun. On aimait à se rappeler que Jean XXIII avait répondu, lorsqu'on lui demandait pourquoi il allait à Rome, *qu'il voulait devenir pape,* et qu'en effet il était devenu pape. Pie V et Sixte V s'étaient élevés précisément tous les deux, du plus bas état, à la dignité suprême. Chacun se croyait capable de tout et espérait tout.

On a souvent observé, et cela est parfaitement vrai, que la prélature et la cour romaine avaient quelque chose de républicain; voilà pour-

quoi tous pouvaient prétendre à tout, et s'élever du degré le plus inférieur aux plus hautes dignités : mais cependant cette république avait la constitution la plus singulière : le pouvoir absolu d'un individu, de la volonté duquel dépendait chaque dotation, chaque avancement, pouvait être en opposition avec la volonté générale. Et quel était donc cet individu ? Celui qui, par une combinaison hors de tous calculs, sortait vainqueur des luttes de l'élection; obscur, ignoré, sans importance jusqu'à ce jour, il recevait tout-à-coup entre ses mains la plénitude du pouvoir, se sentant d'autant moins disposé à renier la valeur de sa personnalité, qu'il avait la conviction d'avoir été élu par la grâce du Saint-Esprit. Dans la règle, il commençait par faire un changement complet. Tous les légats, tous les gouverneurs dans les provinces étaient remplacés. Dans la capitale, il y avait quelques places qui étaient données au neveu du pape. Si maintenant le népotisme se trouvait retenu dans de justes bornes, comme à l'époque où nous sommes arrivés, néanmoins chaque pape favorisait ses vieux serviteurs et ses parens; il était bien naturel qu'il ne se laissât pas priver de la satisfaction de pouvoir continuer à vivre avec eux : le secrétaire qui avait long-temps servi au cardinal Montalto devenait le secrétaire le plus convenable pour le pape Sixte V:

néccssairement les souverains pontifes élevaient avec eux les partisans de l'opinion à laquelle ils appartenaient. Il en résultait, comme nous le disions, le changement le plus complet dans tous les projets, dans toutes les espérances, dans les intrigues et dans les dignités ecclésiastiques et temporelles. « C'est, dit Commendano, comme si le château d'un prince dans une ville se trouvait transféré dans un autre endroit, et comme si les rues étaient toutes rétablies pour y conduire; combien de maisons détruites ! combien de palais traversés et renversés par la ligne du nouveau chemin ! que de nouvelles rues et de nouveaux passages commencent à s'animer ! » Cette comparaison ne désigne pas mal, tout à la fois, et la violence des changemens et la stabilité des institutions de chaque pape.

Comme il arriva souvent, les papes parvenaient au trône à un âge plus avancé que d'autres princes, un nouveau changement pouvait donc encore s'introduire d'un moment à l'autre, et le pouvoir passer en d'autres mains; aussi on vivait comme au milieu d'une loterie perpétuelle, dont les chances incalculables, entretenaient constamment, tous les joueurs, dans la même espérance.

S'élever, obtenir de l'avancement, dépendait des faveurs personnelles : dans cette mobilité ex-

traordinaire de toute influence individuelle, l'ambition calculatrice devait prendre une forme particulière et suivre des routes souvent très singulières.

Dans nos collections de manuscrits, se trouve une grande quantité d'instructions sur la manière de se conduire à cette cour (1). Il me paraît curieux d'examiner comment on s'y prend, comment chacun cherche à faire son bonheur. La nature humaine est inépuisable dans la fécondité de ses ressources ; plus les relations sont compliquées, plus aussi les moyens qu'elle emploie pour réussir sont inattendus.

Tous ne peuvent pas prendre le même chemin. Celui qui n'a rien doit se contenter de servir ; les sociétés littéraires libres subsistent encore dans les maisons des cardinaux et des princes. Est-on forcé de se prêter à cette humiliante position, on tâche avant tout de s'assurer la faveur du maître, on cherche à bien mériter de lui, à pénétrer ses

(1) Par exemple : *Instruttione al S. Cle. di Medici, del modo come si deve governare nella corte di Roma* ;—*Avvertimenti all' ill. Cl. Montalto sopra il modo col quale si possa e debba ben governare come Cardinale e nepote del Papa. Inform. XII.*—*Avvertimenti politichi ed utilissimi per la corte di Roma.* 78 propositions extrêmement dignes de réflexion. *Inform. XXV.*—Le plus important : *Discorso over ritratto della corte di Roma di M. Ill. Commendone. Codd.* Rang. à Vienne XVIII.

secrets, à se rendre indispensable ; on supporte tout, on aime mieux même se consoler d'une injustice. Il est si facile de voir arriver un changement de la papauté qui fasse aussi lever son étoile, qui répande alors sa splendeur sur les serviteurs. La fortune hausse et baisse : la personne reste toujours la même.

D'autres peuvent déjà immédiatement aspirer à un petit emploi qui, avec du zèle et de l'activité, leur ouvre une certaine perspective avantageuse. Il est à la vérité toujours dangereux d'être obligé, ici comme dans tous les temps et tous les états, de consulter d'abord l'intérêt et ensuite l'honneur.

Combien la position de ceux qui ont de l'aisance est meilleure ! Ils retirent, mois par mois, un revenu assuré des monti auxquels ils sont intéressés ; ils s'achètent un emploi par lequel ils entrent aussitôt dans la prélature, et acquièrent non seulement une existence indépendante, mais le moyen de développer leurs talens d'une manière brillante. Ici, celui qui possède est sûr de recevoir. A cette cour, il est doublement profitable de posséder un emploi parce que sa possession retourne, en cas de vacance, à la chambre, de sorte que le Pape lui-même a un intérêt à l'avancement de chaque titulaire.

Dans cette position, on n'a plus besoin de se placer si exclusivement sous la protection d'un grand : une partialité si déclarée pourrait même nuire à votre avancement. Il faut, avant tout, prendre garde de n'offenser personne. Ces égards doivent se faire sentir et être observés jusque dans les relations les plus délicates et les plus futiles. Gardez-vous, par exemple, de témoigner à quelqu'un plus d'honneur qu'il ne lui en revient; une égalité de conduite envers plusieurs individus serait de l'inégalité et pourrait produire une mauvaise impression. On ne dit que du bien des absens : non pas seulement parce que les paroles une fois prononcées ne sont plus en notre pouvoir ; où volent-elles ? personne ne sait : mais aussi parce que les plus simples paroles demandent un examen sévère. Il faut faire un usage modéré de ses connaissances, et éviter d'importuner quelqu'un avec elles. On ne doit jamais apporter une mauvaise nouvelle : une partie de l'impression défavorable retombe sur le porteur. Sous ce rapport, vous avez d'un autre côté à surmonter la difficulté de laisser voir le motif intéressé de votre silence.

Tous les devoirs que nous venons d'énumérer, on n'en est pas exempt quand on s'élève; plus tard, même lorsqu'on est devenu cardinal, on est alors

tenu de les observer avec d'autant plus d'exactitude. Comment, par exemple, oserait-on laisser deviner que l'on regarde un membre du collége comme moins digne qu'un autre d'arriver à la papauté ? Personne n'est placé si bas que l'élection ne puisse se porter sur lui.

Il importe surtout à un cardinal d'obtenir la faveur du pape. La fortune et la considération dépendent de l'application générale aux affaires et du zèle à servir. Cependant on ne doit rechercher cette faveur qu'avec une grande circonspection. On observe un profond silence sur les intérêts personnels d'un pape, toutefois on ne se fait faute, en attendant, d'aucune peine pour les découvrir et se régler en secret conformément à ces intérêts. On doit de temps en temps lui faire l'éloge de ses neveux, de leur fidélité et de leur talent : ordinairement il aime à entendre ce langage. Pour connaître les secrets de la maison papale, on se sert des moines qui, sous le prétexte de la religion, pénètrent plus loin qu'on ne le pense.

Les ambassadeurs particulièrement sont obligés à une attention extraordinaire au milieu du changement rapide de toutes les relations personnelles. L'ambassadeur, semblable à un bon pilote, observe de quel côté le vent souffle : il n'épargne

pas l'argent pour avoir des espions, toute sa dépense est bien compensée par un seul renseignement qui lui indique le moment favorable dont il a besoin pour sa négociation. A-t-il une demande à présenter au pape, il y associe adroitement les autres intérêts du pape. Il cherche avant tout à s'emparer de la faveur du neveu et à lui persuader qu'il n'a à espérer d'aucune autre cour autant de richesses et des honneurs plus inamovibles; il tâche aussi de s'assurer la bienveillance des cardinaux. Il ne promettra à aucun la papauté, cependant il les bercera tous de quelques espérances. Il ne sera entièrement dévoué à aucun d'eux, cependant il procurera une faveur à celui qui est mal disposé. Il est comme un chasseur qui montre la viande à l'épervier, mais qui ne lui en donne que peu à la fois, seulement par petits morceaux.

Tous les cardinaux, ambassadeurs, prélats, princes, fonctionnaires publics et privés, vivent et se voient entre eux, pleins de ces façons de cérémonie, de dévouement et de subordination pour lesquelles Rome est devenue la terre classique, mais égoïstes, toujours avides d'obtenir quelque chose, de faire réussir quelque chose, de devancer des rivaux.

Il est particulièrement remarquable que la

lutte pour acquérir ce qui est l'ambition de tous, pour le pouvoir, pour les honneurs, les richesses, les jouissances, lutte qui autrefois avait occasioné des inimitiés et des querelles, prenait ici les dehors de l'empressement à rendre service : on flattait la passion d'autrui, afin d'arriver au but de sa propre passion : c'était une retenue pleine de désirs, et une passion pleine d'ardeur qui marchait avec précaution.

Nous avons vu la dignité, l'austérité, le zèle, la religion, régner à la cour; nous en voyons maintenant le côté mondain, l'ambition, la cupidité, la dissimulation.

Si on voulait faire le panégyrique de la cour de Rome, on ne la contemplerait que sous la première de ces faces, et si on voulait là dénigrer, on ne la regarderait que sous la seconde. Mais aussitôt qu'on s'élève à une observation loyale et impartiale, on aperçoit en même temps ces deux côtés opposés qui se rencontrent nécessairement et dans la nature humaine, aux infirmités de laquelle n'échappe pas plus la cour papale que les autres cours souveraines, et aussi dans la situat'on même des choses.

La marche de l'histoire, telle que nous l'avons examinée, a fait prédominer avec plus d'énergie

que jamais la suprématie de la dignité, de la pureté des mœurs, de la religion; cette grande restauration spirituelle se trouve en harmonie avec le principe constitutif de la cour romaine dont la position, vis-à-vis le monde entier, repose sur cette restauration elle-même. La conséquence naturelle de ce mouvement est de porter à la tête de la hiérarchie ceux surtout dont l'existence entière est le plus complétement en rapport avec ces exigences de l'époque; non seulement celle-ci se renierait, mais elle se détruirait, si elle n'amenait pas ce résultat. Il s'est réalisé, et en associant les biens de la fortune aux honneurs ecclésiastiques, il a enfanté un des attraits les plus séduisans que l'homme puisse rencontrer dans ce monde.

Il en a donc été de la cour de Rome, comme de la littérature et de l'art. Toutes les facultés de l'esprit humain s'étaient séparées de l'Église et abandonnées à des inspirations toutes païennes; mais l'esprit de l'Église s'est éveillé de nouveau, il a touché, de son souffle ranimé, les forces éteintes et corrompues de la vie, et donné au monde une tout autre allure, une tout autre couleur.

Quelle différence entre l'Arioste et le Tasse, entre Jules Romain et le Guerchin, entre Pom-

ponazzo et Patrizi ! Il y a tout une grande époque entre eux. Néanmoins ils ont quelque chose de commun, et ceux qui leur succédèrent se lient intimement à leurs prédécesseurs. La cour romaine aussi a maintenu les anciennes formes, et conservé beaucoup de choses de l'ancienne manière de vivre, ce qui n'empêche cependant pas qu'elle ne soit dominée par un tout autre esprit; celui-ci a du moins donné son impulsion à ce qu'il n'a pas pu complétement transformer.

En considérant le mélange des divers élémens de cette époque, je me souviens d'une scène pittoresque, jeu de la nature, que l'on peut placer sous les yeux comme une image et un symbole.

Près de Terni, on voit la Nera s'avancer d'un cours paisible à travers la vallée, entre des bois et des prairies; de l'autre-côté le Velin, resserré entre des rochers, coulant avec une rapidité prodigieuse, se précipite des hauteurs avec une chute magnifique, écumant et reflétant les mille couleurs qui se jouent dans ses eaux avec des nuances infinies : il atteint aussitôt la Nera à l - quelle il communique la turbulence de ses mouvemens. Les deux eaux unies, coulent ensemble plus loin avec une immense rapidité, agitées, mugissant et écumant.

C'est ainsi que l'esprit de l'Église catholique s'étant éveillé, est venu donner une nouvelle impulsion à tous les organes de la littérature et de l'art, à toute la vie de l'époque. La cour romaine est en même temps dévote et remuante, ecclésiastique et belliqueuse; d'un côté, pleine de dignité, de pompe, de cérémonie; de l'autre, pleine d'une prudence calculatrice, d'un désir immodéré de commander, sans pareil, insatiable, infatigable; sa piété et ses projets ambitieux, reposant tous deux sur l'idée d'une orthodoxie exclusive, s'harmonisent et se soutienent. Voilà comment vous la voyez encore une fois tenter de soumettre le monde à sa domination spirituelle.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

APPENDICE.

CRITIQUE DE SARPI ET DE PALLAVICINI,

Les deux principaux historiens du Concile de Trente.

L'analyse suivante des deux principales histoires du concile de Trente m'a paru curieuse à reproduire, parce qu'elle fait connaître deux grands monumens historiques assez peu lus de nos jours; l'histoire du concile de Trente, par Pallavicini, n'a jamais été traduite en français.

Malgré l'apparente impartialité que semble vouloir conserver l'écrivain allemand entre Sarpi et Pallavicini, entre l'historien perfidement hostile à la papauté et l'historien qui embrasse avec ardeur sa défense, il résulte de la critique même

de l'auteur des charges accablantes pour Sarpi. Falsification de textes, mensonge, calomnie, hypocrisie, haine systématique, tels sont les défauts relevés dans l'ouvrage de Sarpi ; en voilà plus qu'il n'en faut pour décrier un historien. Dans notre troisième volume, au chapitre de la lutte entre la cour romaine et Venise, on verra combien les opinions philosophiques et politiques de Sarpi permettent d'ajouter peu de foi à ses attaques contre le Saint-Siége.

Sarpi est né à Venise en 1552, et il y est mort en 1623.

Pallavicini (cardinal Sforza) est né à Rome en 1607, et il y est mort en 1667.

(A. de S.-C.)

Le concile de Trente remplit une grande partie de l'histoire du seizième siècle. Je n'ai pas besoin de montrer ici quelle est son immense importance pour la détermination définitive du dogme catholique. Il en existe deux histoires originales, détaillées et d'une grande valeur. Ces deux histoires sont non seulement diamétralement opposées l'une à l'autre, mais le monde chrétien aussi s'est séparé en deux partis qui ont pris fait et cause pour et contre elles, comme ils l'ont fait pour et contre le concile lui-même. L'un des deux partis regarde, encore de nos jours

Sarpi comme étant seul digne de foi; tandis que l'autre attribue exclusivement cette qualité à Pallavicini, et traite Sarpi de menteur.

Noussommes saisis d'un certain effroi en ouvrant ces ouvrages volumineux. Ce serait déjà une tâche pénible que d'approfondir les matières qu'ils renferment, dans le cas où ils ne nous transmettraient que des choses dignes de foi; combien ce travail devient difficile, lorsqu'à chaque pas il faut être sur ses gardes pour ne pas être induit en erreur par l'un ou par l'autre. Il n'est pas possible non plus de vérifier à chaque page leur véracité dans des sources plus exactes, plus authentiques, car où trouver des documens impartiaux sur tous ces faits? et dans le cas même où on pourrait les rencontrer, il faudrait encore produire de nouveaux in-folio pour arriver à un résultat.

Il ne nous reste donc qu'à essayer de bien connaître la méthode de nos deux auteurs. Tout ce qui est contenu dans les livres des historiens ne leur appartient pas; ils ont reçu par tradition la masse des documens qui figurent dans leur œuvre; l'esprit de l'historien, qui est l'unité même de son ouvrage, ne se manifeste que dans la manière dont il s'est rendu maître de sa matière, dont il l'a travaillée et fécondée.

SARPI.

Storia del concilio Tridentino di Pietro Soave Polano. Première édition, sans additions étrangères. Genève 1629.

Cet ouvrage fut publié, d'abord en Angleterre, par l'archevêque Dominis de Spalatro qui avait embrassé le protestantisme. Quoique Fra Paolo Sarpi n'ait jamais reconnu cette publication, on ne peut cependant pas douter qu'il en soit l'auteur. On voit par ses lettres qu'il s'occupait d'une pareille histoire ; on en possède à Venise une copie qu'il avait fait faire, avec des corrections de sa propre main ; on peut dire qu'il était précisément le seul homme capable d'écrire une histoire semblable à celle qui est l'objet de notre examen.

Fra Paolo était à la tête d'une opposition catholique contre le pape. Le point de départ de cette opposition était la politique, mais elle se rapprochait sur plusieurs questions des doctrines du protestantisme.

Si nous voulons connaître la manière dont Sarpi travaillait, il faut nous rappeler comment on s'y prenait avant lui pour composer des ouvrages historiques d'une grande étendue.

On ne s'était encore proposé pour tâche, ni de recueillir les matériaux dans le but d'en faire un tout homogène, tâche d'ailleurs très difficile à remplir, ni de les faire passer au crible d'une critique sévère, ni de rechercher les sources immédiates, et de les élaborer avec intelligence.

On se contentait alors de prendre pour base les écrivains regardés généralement comme dignes de foi, de compléter leurs récits, c'est-à-dire de les adopter quand on le pouvait, et d'intercaler les documens plus modernes. Le principal travail consistait à donner un style uniforme à ces divers matériaux.

C'est ainsi que Sleidan a fait pour ceux qui composent son histoire de la réforme ; il les a placés sans critique, les uns à la suite des autres, et les a liés et présentés sous une même forme par le coloris de sa latinité.

Thuanus a emprunté de longs passages à d'autres historiens ; par exemple l'histoire d'Ecosse de Buchanan est intercalée en détail dans les différentes parties de son ouvrage. Il a composé

son histoire d'Angleterre avec les matériaux que Camden lui envoyait ; il a extrait l'histoire d'Allemagne des ouvrages de Sleidan et de Chytraeus, l'histoire d'Italie de celle d'Adriani, et l'histoire turque des histoires de Busbequius et de Leunclavius.

C'est là une méthode qui détruit toute originalité, qui vous fait lire souvent l'ouvrage d'un autre que de celui dont le nom est inscrit sur le titre; quelques historiens français sont inexcusables, suivant nous, de s'être approprié, de nos jours, une méthode si ingrate, si peu digne de la science historique. (Histoire des ducs de Bourgogne, par M. de Barante; les publications historiques de M. Capefigue.)

Pour en revenir à Sarpi, il nous expose, sans détour, son but et son procédé, dès le commencement de son ouvrage :

« Je me propose d'écrire l'histoire du concile de Trente; car, quoique plusieurs historiens distingués de notre siècle en aient touché quelques points dans leurs ouvrages, et que Sleidan, écrivain très exact, ait raconté avec beaucoup de soin les événemens antérieurs qui furent l'occasion déterminante de ce concile, tous ces récits pris ensemble n'en formeraient cependant pas un

exposé complet. Aussitôt que j'ai commencé à m'occuper des affaires humaines, j'ai éprouvé un grand désir de faire l'histoire complète de ce concile. Après avoir recueilli tout ce que l'on a écrit sur ce sujet, après avoir réuni les documens imprimés ou manuscrits, je me suis mis à l'œuvre et j'ai recherché dans les papiers des prélats et de tous ceux qui ont pris part au concile, et les relations qu'ils ont laissées, et leurs votes rédigés par eux-mêmes ou par d'autres, et les correspondances expédiées de la ville de Trente; je n'ai épargné ni peine, ni travail, pour parvenir à mon but. J'ai aussi été assez heureux pour obtenir communication de quelques collections complètes de notes et de lettres écrites par des personnes qui ont pris une grande part à ces négociations. Après avoir réuni tant de documens qui fournissent des matériaux abondans pour une histoire, j'ai formé le dessein de les coordonner. »

Sarpi peint ici sa position avec une grande naïveté. On le voit, d'un côté, consultant les historiens dont il coordonne les récits, et qui cependant ne le satisfont pas; de l'autre, il est pourvu de matériaux manuscrits avec lesquels il complète ces historiens.

Malheureusement, Sarpi n'a nommé en détail

ni les uns ni les autres : suivant, sous ce rapport, la méthode de ses prédécesseurs, il s'est exclusivement efforcé de faire avec les documens qu'il avait à sa disposition une histoire agréable et complète.

Cependant, il nous est facile de reconnaître, malgré cette omission, les histoires imprimées dans lesquelles il a puisé : ce sont d'abord Jovius, Guicciardini, ensuite Thuanus, Adriani et principalement Sleidan qu'il a désigné par son nom.

Par exemple, dans toute son exposition des affaires du temps de l'*intérim* et après la translation du concile à Bologne, il n'a eu sous les yeux que Sleidan. Sa manière de procéder mérite d'être observée ; elle nous fera mieux connaître Sarpi. Il traduit souvent Sleidan, à la vérité un peu librement, mais il ne fait que traduire.

Pour apprécier l'histoire de Sarpi, il suffirait de se rappeler toujours, en le lisant, que l'on n'a sous les yeux qu'une traduction un peu arbitraire de Sleidan, s'il n'avait pas intercalé çà et là des changemens essentiels.

D'abord, Sarpi n'a pas une idée vraie de la constitution de l'empire. Il parle toujours d'une constitution qui admet trois états : le clergé, les

grands et les villes, et il change souvent les expressions de son auteur, d'après cette fausse notion; par exemple Sleidan (lib. XX, p. 108) fait mention des voix données sur l'*intérim* dans les trois colléges : 1° dans le collége des électeurs : les trois princes électoraux ecclésiastiques sont pour l'*intérim*, les princes temporels lui sont opposés. 2° Dans le collége des princes, et 3° dans celui des villes. Sarpi (lib. III, p. 300) rapporte ici à tous les princes temporels ce que Sleidan dit seulement de deux princes électoraux ; il cherche à faire voir que les évêques ont donné séparément leurs voix, et il rejette ainsi tout l'odieux sur eux. Il méconnaît complétement la grande importance que le conseil des princes de l'empire obtint à cette époque. Dans le passage indiqué ci-dessus, Sarpi prétend que les princes se sont rangés de l'avis des électeurs. Ils avaient au contraire précédemment donné leur avis, qui différait beaucoup de celui des électeurs.

Mais ce qui est plus grave encore, c'est que Sarpi, en s'emparant des documens qu'il rencontre, ou en y joignant ceux qu'il prit ailleurs, en faisant des extraits et en les traduisant, c'est, dis-je, qu'il ajoute ses propres observations à

son récit. Il est curieux de montrer de quel genre sont ces observations.

Sleidan, par exemple (lib. XX, p. 58), reproduit, sans méchanceté aucune, une proposition de l'évêque de Trente, par laquelle ce prélat demande trois choses : la retranslation du concile à Trente, la mission d'un légat en Allemagne et une détermination de la manière dont le concile doit être tenu, dans le cas d'une vacance du Saint-Siége. Sarpi traduit littéralement cette proposition : mais il y intercale cette observation : « Le troisième point, dit-il, fut ajouté pour rappeler au pape son âge avancé et sa mort prochaine, afin de le décider par là à avoir une plus grande condescendance envers l'empereur, car il ne voudrait pas laisser le mécontentement de ce dernier pour héritage à son successeur. »

Toutes ses réflexions sont en général dans ce style ; elles sont toutes pleines de fiel et de haine. Lisez encore les lignes qui suivent : « Le légat convoqua l'assemblée et émit d'abord son avis : ensuite le Saint-Esprit qui a coutume d'inspirer les légats selon le sentiment du pape et les évêques selon le sentiment des légats, opérait encore cette fois, suivant son habitude. »

Nous pouvons voir quelle est la différence qui existe entre Sarpi et les compilateurs qui l'ont précédé. Son travail est plein d'esprit et de mouvement; quoique tous les matériaux en soient puisés à des sources étrangères, son style est abondant, agréable et facile. On ne s'aperçoit pas quand il passe d'un auteur à un autre. Mais toute son histoire est inspirée de la disposition de son esprit, savoir, une opposition systématique et une haine violente contre la cour de Rome.

Comme nous l'avons vu plus haut, Sarpi possédait aussi des matériaux manuscrits. La partie la plus importante de son livre est celle qui renferme les emprunts faits à ces sources. Il distingue les événemens qui se sont passés entre les différentes sessions du concile et qui l'ont précédé, de l'histoire du concile proprement dite. Les uns, écrit-il, il veut les reproduire sous la forme d'un annuaire, et celle-ci sous la forme d'un journal. On remarque qu'en racontant les premiers, il a suivi en grande partie les écrivains bien connus, et qu'il a puisé au contraire l'histoire du concile dans des documens originaux. Il s'agit de savoir quels sont ces documens.

Je ne crois pas que ceux qu'il a pu obtenir d'Oliva, secrétaire du premier légat auprès du

concile, ou de Ferrier, ambassadeur français à Venise, qui avait été aussi au concile, soient bien importans. Au sujet d'Oliva, Sarpi commet une grande bévue, il lui fait quitter le concile bien plus tôt qu'il ne l'a fait; quant aux actes français ils ne tardèrent pas à être imprimés : l'influence de ces deux hommes qui étaient du parti des mécontens, servit à fortifier la haine de Sarpi contre le concile. Les collections de Venise, telles que: les lettres des légats, par exemple, de Monte; celles des chargés d'affaires, comme de Visconti; les relations des nonces, de Chieregato par exemple; les journaux détaillés qui furent rédigés auprès du concile, les *lettere* d'*Avisi* et une foule d'autres monumens plus ou moins authentiques, lui offrirent au contraire de véritables documens, en grande abondance. Il fut si heureux sous ce rapport, qu'il lui fut donné de puiser dans des écrits qui n'ont plus été publiés depuis cette époque et que Pallavicini ne put se procurer, malgré son grand crédit, et pour lesquels il faudra toujours s'en rapporter à l'ouvrage de Sarpi.

Mais comment les a-t-il consultés ? Il se les est appropriés sans doute en partie, sans les avoir remaniés. Courayer affirme qu'il avait entre ses mains une relation manuscrite sur les con-

grégations de l'année 1563, « que notre historien a consultée et presque copiée mot à mot. »

Je possède une histoire manuscrite *del S. concilio di Trento scritta per M. Antonio Milledonne, secret. Veneziano* — dont Foscarin, (*Lett. Venez.* I, p. 351.) et Mendham ont eu aussi connaissance; cet auteur est contemporain et très bien informé, et son ouvrage n'est nullement sans importance, malgré sa brièveté, concernant les dernières séances du concile. Eh bien! Sarpi l'a copié souvent mot à mot, excepté cependant quand Milledonne distribue des éloges.

Les lettres de Visconti que Sarpi avait entre les mains, ont été imprimées plus tard; en les comparant avec Sarpi, nous trouvons qu'il les a suivies çà et là très fidèlement. Voyez, par exemple, *Visconti*, *Lettres et négociations*, tom. II, p. 174, et Sarpi, VIII, 753.

Sarpi n'est point un copiste ordinaire; plus on le compare avec les sources dans lesquelles il a puisé, plus on s'aperçoit qu'il sait parfaitement compléter entre eux les divers récits, et en relever le style; mais on voit en même temps très bien qu'il s'efforce de produire une impression défavorable au concile.

Cette manière d'écrire exerce quelquefois une grande influence sur l'exposition des faits, ainsi qu'on le voit, entre autres, dans le récit du plus important de nos colloques d'Allemagne, celui de Ratisbonne, en 1541.

Dans cet exposé, Sarpi suit fidèlement Sleidan ; il avait sans doute aussi sous les yeux la relation que Bucer a rédigée de ce colloque.

En consultant ces sources allemandes, il retombe dans l'erreur ci-dessus mentionnée. Les États répondent deux fois, pendant cette diète, aux propositions de l'empereur, sans être jamais d'accord. Le collége électoral était pour les propositions de l'empereur, et le collége des princes leur était opposé. Il y avait cependant cette différence, c'est que les princes cédèrent la première fois, et résistèrent la seconde, en donnant une réponse évasive.

Sleidan cherche à expliquer cette opposition du collége des princes, en observant *qu'il y avait beaucoup d'évêques*, ce qui est, sans aucun doute, un point très essentiel pour la constitution de l'empire, et ce qui dénature entièrement l'idée que l'on doit en avoir, puisque les évêques ne siégeaient pas dans le collége des princes.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur

cette question. La chose principale, c'est de montrer comment Sarpi consulte les sources particulières les plus secrètes, celles qu'il pouvait espérer voir rester pendant long-temps cachées.

Pour écrire l'histoire de cette diète de Ratisbonne, il a consulté les instructions de Contarini, que le cardinal Quirini a fait imprimer plus tard d'après un manuscrit vénitien.

Remarquons d'abord que Sarpi intercale çà et là dans les entretiens du légat avec l'empereur, les explications contenues dans ces instructions, et les met dans la bouche de Contarini. On ne peut nier que cette manière de procéder ne fausse souvent la vérité. Le légat recevait tous les jours de nouvelles instructions. Suivant Sarpi, le légat proposa de n'envoyer à Rome que les articles sur lesquels on n'était pas d'accord, et cela précisément à une époque où il recevait, au contraire, l'ordre de tout soumettre, même les articles sur lesquels on était d'accord, à l'approbation de la cour de Rome.

A cette première erreur, par laquelle Sarpi applique quelques paroles des instructions à un cas auquel elles ne doivent pas se rapporter, il en ajoute d'autres encore plus considérables.

Le pape se prononce dans les instructions particulièrement contre un concile national. Sarpi cite ce fait mot à mot, mais il ajoute : que l'empereur lui-même a émis cette pensée, « qu'une nation qui change sa religion, change facilement aussi sa forme de gouvernement. » Peut-on en croire l'auteur sur parole ? Il n'y a pas un mot de cela dans les instructions. C'est une idée qui n'a été exprimée que plus tard, à la suite des événemens qui surgirent en Europe.

Je découvre une autre erreur plus grande encore que celles dont j'ai parlé. Sarpi ajoute, dans le récit de la première entrevue qui eut lieu entre Contarini et l'empereur, ces paroles importantes des instructions auxquelles moi aussi je me suis référé.

Le pape s'excuse de n'avoir pas donné au cardinal des pouvoirs aussi étendus que l'empereur et le roi l'avaient désiré. Les paroles du pape sont indéterminées et vagues : c'est précisément dans le vague de ces paroles que se trouvait toute la possibilité d'un bon résultat : l'entrevue n'aurait pas eu de but, si on n'avait pas laissé la perspective d'une transaction. La manière dont Sarpi rend ces paroles, détruit tout-à-fait cette perspective. Selon lui, le pape demande la re-

connaissance de la bulle de Léon X, c'est-à-dire la condamnation des doctrines de Luther.

En général, Sarpi ne veut point reconnaître que le Saint-Siége ait jamais montré de la condescendance. Il présente Contarini comme soutenant l'autorité papale avec les formes les plus dures. Il lui fait dire : « que le pape ne peut communiquer absolument à personne le droit de décider des opinions douteuses en matière de foi ; le pape seul a reçu le privilége d'infaillibilité, par ces paroles : « *Ego rogavi pro te, Petre.* » Il n'y a pas un seul mot de tout cela dans les instructions.

Sarpi porte un faux jugement sur la papauté. Celle-ci était devenue, après la restauration religieuse, plus inflexible qu'elle ne l'avait été dans les jours de danger et de détresse. Sarpi ne la vit que dans la plénitude de sa puissance, et il transporta aux temps antérieurs tout ce qu'il vit et sentit. Il expliqua, d'après ses idées et ses antipathies dont la tendance reposait sur la situation de sa patrie, sur celle de son parti dans Venise, et sur sa position personnelle, tous les documens imprimés ou manuscrits qu'il rencontra.

Nous avons encore un autre ouvrage de Paul

Sarpi sur les différends de Venise avec Rome en 1606 : *Historia particolare delle cose passate tra'l summo pontifice Paolo V e la ser^{ma} rep^{a} di Venetia, Lion* 1624 ; il est écrit tout-à-fait dans le même esprit. Nous y trouvons peu de chose, ou même rien sur la scission qui éclata, à cette occasion, entre les Vénitiens; scission qui est un épisode si important de l'histoire intérieure de cette république. Selon lui, il n'y a qu'une seule opinion à Venise. Il parle toujours du *princeps*, c'est ainsi qu'il désigne le pouvoir de l'État vénitien. Cette fiction ne lui permet donc pas de faire connaître les divisions intérieures de Venise. Il passe légèrement sur des choses qui sont moins honorables pour la république, par exemple, sur cette extradition des prisonniers, comme s'il ignorait les motifs pour lesquels ils furent livrés d'abord à l'ambassadeur, et ensuite au cardinal. Il ne dit pas non plus que les Espagnols étaient pour l'exclusion des jésuites. Il leur a voué à tous les deux une haine irréconciliable, et il veut ignorer que leurs intérêts aient été divisés à Venise.

Il en est à peu près de même de son histoire du concile. Les sources sont recueillies avec soin, consultées avec une grande supériorité, et rédigées dans un esprit d'opposition systéma-

tique ; il blâme, il condamne, il est hostile à tout propos. Son ouvrage est le premier exemple d'une histoire écrite dans un parti pris de dénigrement qui s'applique à tous les faits, objets de l'étude de l'historien. Sarpi a trouvé, sous ce rapport, de nombreux imitateurs.

PALLAVICINI.

Istoria del concilio di Trento scritta dal padre Sforza Pallavicino della compagnia di Gesu. 1664.

Un livre comme l'histoire de Sarpi, renfermant tant de détails qui n'avaient jamais encore été publiés, plein d'esprit et de malice, exposant et discutant des faits dont les conséquences se faisaient sentir sur tout le mouvement de cette époque, devait nécessairement produire la plus grande sensation. La première édition parut en 1619; en 1622, l'ouvrage était déjà traduit en latin, en allemand et en français : la traduction latine avait déjà eu quatre éditions.

La cour de Rome songea d'autant plus à le

faire réfuter, qu'il contenait en effet un grand nombre d'erreurs évidentes aux yeux de quiconque connaissait bien les affaires de ce temps.

Un jésuite, Terentio Alciati, préfet des études au collége romain, s'occupa de rassembler les matériaux d'une réfutation : son livre avait pour titre : *Historiæ concilii Tridentini a veritatis hostibus evulgatæ elenchus* : mais il mourut en 1651, avant d'avoir coordonné et élaboré tous les documens qu'il avait recueillis.

Goswin Nickel, général des jésuites, choisit pour finir ce travail, Sforza Pallavicini, un des frères de son ordre, qui avait déjà fait preuve d'un certain talent littéraire. Pallavicini publia son ouvrage en trois gros volumes in-4°, en 1656.

Ce livre qui contient des matériaux immenses, est de la plus grande importance pour l'histoire du seizième siècle, car il commence à l'origine de la réforme. L'auteur a pu fouiller dans les archives, consulter tous les documens renfermés dans les bibliothèques de Rome ; il a eu à sa disposition, non seulement les actes du concile, mais aussi les correspondances des légats avec Rome, et une foule d'autres pièces ; bien loin de

garder le silence sur ces sources, il en cite les titres sur les marges de son livre.

Son but principal est de réfuter Sarpi. Il fait suivre chaque volume d'un catalogue « d'erreurs dans les faits, » dont il prétend avoir convaincu son adversaire : il en compte trois cent soixante et une. Mais il y en a une infinité d'autres, ajoute-t-il, que j'ai aussi réfutées, et qui ne sont pas citées dans ce catalogue.

Pour nous faire une idée de la méthode de Pallavicini, il nous suffira de quelques exemples.

Comme il a eu à sa disposition un grand nombre de documens secrets et que c'est avec eux qu'il a réellement composé tout son livre, il importe avant tout de savoir de quelle manière il les a consultés. Nous pourrons le faire particulièrement pour ceux qui ont été imprimés plus tard. J'ai eu aussi le bonheur de pouvoir examiner tout une série de pièces qui n'ont jamais été imprimées et qu'il cite : il est nécessaire de comparer les originaux avec son travail. C'est ce que je vais faire successivement.

1° Il faut rendre d'abord cette justice à Pallavicini que les extraits qu'il a faits des instructions et des pièces officielles sont de la plus scrupuleuse exactitude, et qu'il a consulté avec soin

tous ces documens. J'ai comparé, par exemple, les instructions que l'ambassadeur espagnol reçut au mois de novembre 1562, la réponse que le pape lui fit, au mois de mars 1563, les nouvelles instructions que le pape donna à son nonce, avec les extraits qui se trouvent dans Pallavicini, et je les ai trouvés parfaitement conformes. (Pallav. xx, 10; xxiv, 1.)

A l'époque de la mission de Visconti en Espagne et d'un autre ambassadeur auprès de l'empereur, Sarpi (viii, 61) prétend que la commission dont ils étaient chargés, de proposer une entrevue, n'était qu'apparente : mais cette conjecture est trop hasardée; la proposition d'un congrès ou d'une conférence, comme on disait alors, est un des points sur lequel on insiste le plus dans les instructions. Pallavicini a raison sans doute de persister sur ce sujet.

2° Pallavicini n'est pas toujours le mieux informé. Quand Sarpi raconte que Paul III a proposé, lors de l'entrevue de Busseto, à l'empereur Charles V, d'accorder le Milanais à son neveu qui était marié avec une fille naturelle de l'empereur, Pallavicini consacre un chapitre entier pour le réfuter. Celui-ci ne veut pas ajouter foi aux historiens qui rapportent aussi ce fait. « Comment, s'écrie-t-il, le pape aurait-il pu

oser écrire à l'empereur sur un ton semblable? l'empereur aurait pu lui reprocher une dissimulation impudente. » Comme Pallavicini se montre ici très exalté, il faut croire qu'il est de bonne foi. Malgré cela, ce fait est exactement tel qu'il est raconté par Sarpi, ainsi qu'il résulte incontestablement des dépêches de l'ambassadeur de Florence. (*Dispaccio Guicciardini* 26 *giugno* 1543.) Il y a des détails encore plus circonstanciés à ce sujet dans une biographie manuscrite du Vasto. Nous ferons mention d'un *discorso* du cardinal Carpi, qui tend précisément à ce but. Le pape n'avait pas encore abandonné ce projet, même en 1547. *Le cardinal de Bologne au roi Henri II*, dans *Ribier*, II, 9.

3° Mais il s'agit de savoir si Pallavicini se trompe toujours de bonne foi.

L'orthodoxie du dix-septième siècle ne pouvait jamais donner son approbation à une convention semblable à celle de la paix de religion : Pallavicini gémit sur les préjudices graves que cette paix a causés à la cour de Rome : il la compare à un palliatif qui détermine une crise plus dangereuse. Il a cependant eu sous les yeux une relation de cette paix, rédigée par un nonce qui était convaincu de sa nécessité. Ce nonce, c'était l'évêque Delfino de Liesina.

Pallavicini cite la relation que cet évêque a remise au cardinal Caraffa, et il la consulte, mais comment?

Il convertit toutes les raisons par lesquelles Delfino démontre la nécessité de cette convention, en motifs d'excuse allégués par Ferdinand pour lui-même. Le nonce dit : A cette époque, il n'y avait point de prince, point de ville qui ne fût en dispute avec ses voisins — il cite leurs noms ; — le pays était ruiné, — le Brandebourg, Hesse et Saxe de Naumbourg parlaient d'une diète qu'ils opposeraient à la diète de l'empire, ils voulaient se tenir unis ; — le roi, continue-t-il, avait prié l'empereur de faire de préférence la paix avec la France, afin de porter toute son attention sur l'Allemagne : cependant l'empereur s'y refusa ; — les États se réunirent au milieu de tant de malheurs, — le roi confirma alors les articles sur lesquels les deux partis étaient tombés d'accord : les Etats le firent avec une grande joie, et jamais, depuis Maximilien, l'Allemagne ne fut aussi tranquille.

Pallavicini (1, XIII, c. 13) rapporte aussi tous ces faits, mais ils sont bien affaiblis, parce qu'il les met dans la bouche d'un prince qui ne veut que s'excuser.

Il a consulté tout le document, et l'a traduit du style du seizième siècle dans celui du dix-septième ; mais il en a fait un mauvais usage.

4° En nous arrêtant sur les relations du pape avec Ferdinand Ier, nous trouvons encore quelques autres observations à faire. On sait que l'empereur insista sur une réforme qui ne pouvait pas être très agréable à un pape. Dans les premiers mois de l'année 1563, le pape Pie envoya deux fois ses nonces, d'abord Commendone, ensuite Morone, à Inspruck où l'empereur résidait alors, afin de le faire désister de son opposition. C'étaient des missions très importantes et décisives pour le succès du concile : il est intéressant d'observer comment Pallavicini (xx, 4) en rend compte. Nous avons la relation de Commendone, en date du 19 février 1563, que Pallavicini avait aussi sous les yeux.

Il faut remarquer d'abord que Pallavicini affaiblit beaucoup et les expressions dont on s'est servi à la cour impériale et les projets qu'on y forma. En parlant de l'union qui existait alors entre l'empereur, les Français et le cardinal de Lorraine, il fait dire à Commendone : il est à croire qu'ils s'accordent entre eux et qu'ils se prêteront secours dans leurs entreprises. Commendone s'exprime tout autrement. On songea

à la cour impériale non seulement à favoriser la réforme de l'Église, de concert avec les Français: *pare che pensino trovar modo e forma di haver più parte et autorità nel presente concilio per stabilire in esso tutte le loro petitioni giuntamente con Francesi.*

Pallavicini omet tout-à-fait une foule d'autres détails. On était d'avis à la cour impériale qu'avec un peu plus de condescendance et une réforme sérieuse on aurait pu obtenir beaucoup de succès auprès des protestans. Je ne veux point examiner quels pouvaient être ces protestans dont on aurait pu espérer le retour au catholicisme, dans le cas où l'on eût opéré des réformes convenables; mais les paroles qui furent prononcées sont beaucoup trop offensantes pour que le prélat de la cour romaine ait dû les communiquer. « On parlait des difficultés qu'on rencontre dans le concile; Seld répondit laconiquement : *Oportuisset ab initio sequi sana consilia.* » Pallavicini fait mention des plaintes exprimées au sujet de ces difficultés, mais il passe la réponse sous silence. En revanche, il communique *in extenso* une sentence du chancelier en faveur des jésuites.

Il suffit de dire que notre auteur s'arrête sur ce qui lui est agréable et qu'il dissimule ce qui

pourrait être défavorable à son opinion et à la cour romaine.

5° Ce procédé devait nécessairement fausser quelquefois la manière dont il a envisagé son sujet. Les Espagnols, par exemple, présentèrent, en l'année 1547, quelques articles de réformes, connus sous le nom de *censures*. La translation du concile eut lieu peu de temps après; il est certain que les censures ont exercé une grande influence sur cette mesure. Ce qui était sans doute de la plus grande importance, c'est que les partisans déclarés de l'empereur Charles élevèrent des prétentions très étranges dans le moment même où l'empereur était victorieux. Sarpi en parle très amplement, *lib.* II, p. 262. Il rapporte aussi les réponses du pape. Mais des prétentions aussi exagérées de la part de prélats orthodoxes paraissent de peu de valeur aux yeux de Pallavicini. Il dit que Sarpi raconte à ce sujet une foule de choses dont il ne peut trouver aucune trace; le seul fait qu'il découvre, c'est une réponse du pape à certaines propositions de réformes qui avaient été faites par plusieurs pères et qui lui avaient été signalées par le président, *lib.* IX, c. 9. Il se garde bien de citer ces propositions, elles pourraient l'embarrasser pour la réfutation des motifs tout humains qui,

selon Sarpi, ont déterminé la translation du concile.

6° Pallavicini est très fort pour passer sous silence ce qui ne lui plaît pas. Dans le 3e livre, par exemple, il cite quelquefois une relation vénitienne de Soriano. En parlant de ce document, il dit que l'auteur assure posséder une connaissance précise et certaine des traités conclus entre François et Clément; Pallavicini ne songe pas même à la lui contester (III, c. 12, n° 1): il admet dans son récit quelques faits communiqués par Soriano, entre autres celui-ci : Clément a versé des larmes de douleur et de colère, en apprenant que son neveu a été fait prisonnier par l'empereur;—il suffit de dire que Pallavicini a pleine foi en Soriano. Il allègue aussi que ce Vénitien est en contradiction directe avec son compatriote. Sarpi dit en effet : *Il papa negotiò confederazione col re di Francia, la quale si concluse e stabili anco col matrimonio di Henrico secondo genito regio e di Catharina*. Pallavicini s'emporte à ce sujet. « Le pape, dit-il, n'a pas fait alliance avec le roi, ainsi que P. Soave le prétend témérairement.» Il s'en réfère à Guicciardini et Soriano. Or, que dit Soriano? Soriano raconte longuement, comment et où les bonnes dispositions du pape pour les Fran-

çais ont commencé : il en montre le caractère politique : enfin il parle aussi des négociations de Bologne. Il nie alors absolument que les choses en soient venues à une alliance proprement dite ; il dit seulement que le traité d'alliance n'a pas été rédigé par écrit. Plus loin, il rapporte que le roi a insisté sur l'exécution des promesses qui lui avaient été faites à Bologne : *S. M^tà chr^ma dimandò che da S. S^tà li fussino osservate le promesse ;* — ce qui, selon le même auteur, était une des causes de la mort du pape. Sans doute, Sarpi a tort de dire qu'une alliance a été conclue : un traité d'alliance proprement dite n'a pas eu lieu. Pallavicini a raison de le nier ; mais Sarpi se rapproche davantage de la vérité, car l'union la plus étroite avait été conclue oralement et non par écrit.

7° Nulle part on ne voit mieux l'esprit qui anime Pallavicini que dans la partie de son livre qui concerne ce colloque de Ratisbonne que nous avons examiné si longuement. Pallavicini aussi avait eu connaissance des instructions officielles comme on peut le penser facilement ; c'est dans la manière dont il en parle que nous apprenons à le connaître complétement. Il s'emporte violemment contre Sarpi : il lui reproche d'avoir fait déclarer au pape son intention de donner

satisfaction aux protestans, pourvu qu'ils s'accordent avec lui sur les principaux dogmes de la foi catholique. Il trouve cette assertion diamétralement opposée à la vérité. Comment? le contraire serait vrai? Il est dit dans les instructions du pape : *Videndum est an in principiis nobiscum conveniant,—quibus admissis omnis super aliis controversiis concordia tentaretur*, etc. La vérité est que Sarpi commet ici une erreur; il restreint beaucoup trop le langage du légat, il parle trop peu de la condescendance du pape. Au lieu de montrer la vérité, Pallavicini soutient que Sarpi exagère ; il se jette ensuite dans une distinction d'articles de foi et d'autres questions, distinction qui n'a pas été faite dans la bulle : il avance une foule de choses qui sont vraies aussi, mais qui ne détruisent pas les paroles contenues dans les instructions. Pallavicini est exact dans tout ce qui est secondaire ; il dénature ce qui est essentiel. En un mot, il se comporte comme un avocat qui a entrepris de défendre sur tous les points son client fortement inculpé. Il cherche à le présenter dans le jour le plus avantageux, produit les pièces qui lui sont favorables; quant à celles qui, dans son opinion, pourraient lui nuire, non seulement il les passe sous silence, mais il les nie sans hésiter.

Il serait impossible de le suivre dans toutes

ses discussions diffuses : il nous suffit d'avoir fait connaître en quelque sorte sa manière de procéder.

Pallavicini et Sarpi sont deux intelligences d'une nature tout opposée. Sarpi est subtil et méchant ; l'arrangement de son travail est plein d'habileté ; son style est pur et simple ; et quoique l'académie de la Crusca n'ait pas voulu l'admettre dans le catalogue des classiques, probablement à cause de quelques expressions provinciales qui s'y rencontrent, il n'en est pas moins très agréable à lire ; sous le rapport du talent d'exposition, il occupe, sans contredit, la seconde place parmi les historiens modernes de l'Italie, immédiatement après Machiavel.

Pallavicini aussi ne manque pas d'esprit ; il fait souvent des comparaisons ingénieuses ; sa défense est souvent très habile. Mais cet esprit est lourd ; il cherche trop à faire des phrases ; son style est surchargé de mots. Sarpi est clair et transparent ; Pallavicini ne manque pas de cadence et d'harmonie, mais il est obscur et superficiel.

Tous les deux manquent d'impartialité : ils ne possèdent ni l'un ni l'autre la véritable qualité de l'historien, qui est de rechercher la vérité et

de la montrer au grand jour : Sarpi ne cherche qu'à accuser, et Pallavicini à défendre à tout prix.

Il ne faut pas croire que Rainaldus ou Leplat puissent suppléer entièrement à l'imperfection des deux historiens que nous venons de comparer. Rainaldus ne fait souvent qu'extraire Pallavicini. Leplat suit souvent littéralement ou ce dernier ou Sarpi, et il renferme moins de documens manuscrits qu'on pouvait l'espérer. Il y a beaucoup de choses nouvelles et bonnes dans les *Memoirs of the council of Trident* de Mendham : nous y trouvons par exemple un extrait des actes de Paleotto, même les introductions de celui-ci à quelques sessions du concile, entre autres à la vingtième : mais Mendham n'a pas étudié son sujet d'une manière convenable.

Si quelqu'un voulait entreprendre, ce qui n'est pas probable, attendu que ces matières ont perdu beaucoup de leur intérêt, d'écrire une nouvelle histoire du concile de Trente, il lui faudrait recommencer tout le travail, recueillir toutes les négociations, ainsi que les discussions des congrégations, parmi lesquelles il y en a un très petit nombre qui soient authentiquement connues; il lui faudrait aussi se procurer les dé-

pêches des ambassadeurs qui ont assisté au concile. Alors seulement il pourrait embrasser complétement son sujet et approfondir les travaux de nos deux historiens. C'est une entreprise qui ne sera jamais réalisée, puisque ceux qui pourraient l'exécuter, ne le veulent pas, et que ceux qui le voudraient, ne le peuvent pas.

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME.

TROSIEME LIVRE.

QUATRIÈME LIVRE.

ÉTAT ET COUR DE L'ÉGLISE ROMAINE.

Règne de Grégoire XIII et de Sixte V.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

ERRATA du deuxième volume.

Page 13, ligne 6, au lieu de *éflexion*, lisez « *réflexion.* »
Page 30, ligne 7, au lieu de *Placenza,* lisez « *Piacenza.* »

Quelques erreurs ont été commises dans les *chiffres* de la pagination, quoique les pages se suivent exactement. Nous rectifions ici ces chiffres :

Pages 94, au lieu de § VI, lisez § V.
104, au lieu de § V, lisez § VI.
118, au lieu de § VI, lisez § VII.
149, au lieu de § VII, lisez § VIII.
157, 214, 215, lisez 214, 215, 216.
233, au lieu de § VI, lisez § III.
255, au lieu de § V, lisez § IV.
264, au lieu de § VI, lisez § V.
270, au lieu de § VII, lisez § VI.
281, au lieu de § VIII, lisez § VII.
294, au lieu de § IX, lisez § VIII.
309, au lieu de § X, lisez § IX.
332, au lieu de § XI, lisez § X.



